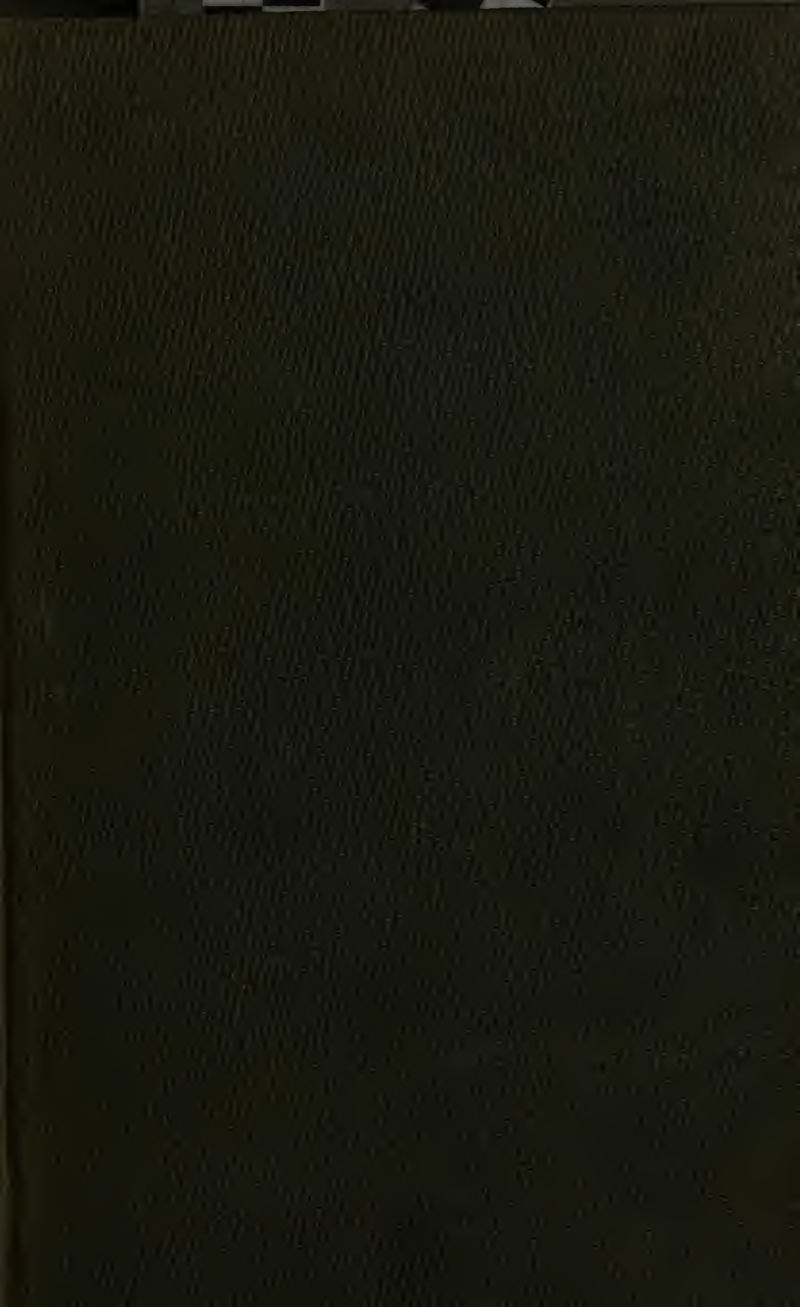



NAZ. CENT.
R. BIBLIOTECA
VITT. EMAN. II
203
1 G
16
ROMA





Bibl ...
203 . 1 . G . 16

Digitized by Google

Digitized by Google

203. 1. g. 16

SOUVENIRS

DE LA

CHOUANNERIE.

Digitized by Google

SOUVENIRS

DE LA

CHOUANNERIE

PAR

J. DUCHEMIN DES CEPEAUX.

> Meliùs est nos mori in bello
> Quam videre mala gentis nostræ et sanctorum.
> (Machab. Lib. I. Cap. III, V. 59.)

LAVAL

H GODBERT, IMPRIMEUR-LIBRAIRE-ÉDITEUR,

Rue de la Trinité, 25.

PARIS

Librairie de CHARLES DOUNIOL, rue de Tournon, 29.

1855.

SOUVENIRS

DE

LA CHOUANNERIE.

INTRODUCTION.

§ 1er.

Plan de l'ouvrage. — Son but. — Recherches sur la vérité des faits. — Réponses aux accusations portées contre les Chouans. — Détails sur les faux-saulniers du Maine. — Jean Cottereau dit *Chouan* condamné comme *faux-saulnier*. — Louis XVI accorde sa grâce. — Suite des réponses aux accusations. — Citation des rapports, lettres et arrêtés des représentants du peuple et des généraux républicains.

Lorsque la révolution éclata en France, les paysans des provinces de l'ouest refusèrent de s'enrôler dans les levées d'hommes qui furent faites au nom des autorités révolutionnaires. Ils ne s'en tinrent pas là ; ils crurent de leur devoir de s'armer pour la défense de leur

religion proscrite, de leur roi détrôné. On appela *Vendéens* les insurgés de la rive gauche de la Loire ; ceux de la rive droite furent désignés sous le nom de *Chouans*.

D'éloquents historiens nous ont montré la Vendée, vaillante dans les combats, inébranlable dans les revers, et trouvant la gloire jusque dans ses défaites. Quant à l'insurrection qui prit le nom de *Chouannerie*, bien que devenue célèbre par son opiniâtre résistance à cette république devant laquelle l'Europe entière était forcée de plier, elle est restée long-temps méconnue et calomniée. Long-temps les révolutionnaires ont été seuls à parler des Chouans, et toujours pour les flétrir par les plus odieuses imputations. Toujours ils s'efforcèrent de faire prendre le change sur cet autre exemple de ce que peut une population dont la piété soutient le courage et garantit la fidélité. Il faut reconnaître encore que les royalistes ont semblé souvent prendre à tâche d'ensevelir dans l'oubli le dévouement religieux des paysans du Maine, de la Bretagne, de l'Anjou et de la Normandie. Assurément les Chouans ne méritaient ni les outrages que leur ont prodigué leurs ennemis, ni le silence et l'abandon

du parti pour lequel ils ont si vaillamment combattu. La réparation de ce déni de justice est un devoir imposé désormais à tout historien consciencieux.

J'ai essayé de prendre part à la défense de cette cause délaissée, mais j'ai compris qu'elle serait compromise si on ne l'appuyait sur des témoignages irrécusables. Dans cette conviction, j'ai restreint beaucoup ma tâche.

Je me bornerai à faire voir ce que fut la Chouannerie dans le Maine. Ce pays est le mien; là, seulement, je pouvais obtenir des renseignements dont la scrupuleuse exactitude me fut assurée; par conséquent, j'ai dû renoncer à étendre plus loin mes investigations. C'est dans le Maine d'ailleurs que la Chouannerie a pris naissance: les paysans de la Mayenne se soulevèrent sept mois avant la Vendée, et donnèrent aux insurgés de la rive droite de la Loire ce nom de *Chouans* que l'histoire doit consacrer. Les Chouans de la Bretagne, de l'Anjou, de la Normandie ont aussi leurs droits à une juste célébrité. J'ai le regret d'avoir manqué des documents nécessaires pour les faire valoir.

Au reste, le cachet particulier imprimé à la Chouannerie, et qui la signale surtout à

l'attention de l'observateur, ne lui fut donné ni par les hommes qui voulurent en prendre la conduite, ni par les chances diverses qu'elle eut à subir; elle le dut au caractère et aux habitudes de la population qui en fournit les combattants, ainsi qu'à la nature du pays qui en fut le théâtre; et, comme toutes les campagnes insurgées se ressemblaient par l'aspect du sol et par les mœurs des habitants, il m'a paru qu'en faisant connaître l'insurrection du Bas-Maine, disant quelle fut son origine, son organisation, ses succès et ses revers, je fournirais des notions suffisantes pour apprécier la Chouannerie entière.

Quant à raconter les rivalités et les querelles fatales des chefs envoyés par le Roi et les princes pour prendre le commandement des insurgés, quant à expliquer par quelles fautes, par quelles trahisons peut-être, avortèrent les plans formés pour donner une direction régulière au soulèvement des provinces de l'ouest, je ne l'entreprendrai point. De là, sans doute, pourraient sortir de sévères leçons, mais, comme je n'ai pas été à portée d'apprécier ces questions si graves, je dois les laisser enveloppées d'un voile qui n'a qu'à peine été soulevé jusqu'à ce jour.

Ainsi donc, je le répète, ce n'est point l'histoire complète de la Chouannerie dans les provinces de l'ouest que j'ai entrepris de faire connaître; je me suis borné à raconter dans leur exacte vérité quelques scènes de ce drame terrible qui étaient restées ou ignorées ou indignement travesties, et j'ai essayé de les décrire comme l'eussent pu faire ceux qui en furent les acteurs, voulant ainsi suppléer, autant que possible, aux mémoires qu'ils n'ont pas écrits.

A l'époque de l'insurrection, j'étais trop jeune pour observer avec attention, et apprécier, dans leur ensemble, les faits qui se passaient sous mes yeux; cependant, mes souvenirs d'enfance m'ont guidé utilement dans mes investigations pour connaître la vérité : je savais où il fallait chercher mes informations. D'ailleurs, né dans le pays des Chouans, vivant au milieu d'eux, il me fut facile d'entrer en communication avec ceux qui avaient survécu aux périls et aux fatigues de la guerre. Je réussis à vaincre la réserve qu'ils s'étaient imposée, et, quand je les ramenai sur les lieux témoins de leurs combats, animés par cet aspect, ils trouvèrent pour me raconter les évènements auxquels ils avaient pris part des

paroles d'une éloquente énergie. Pour constater ou rectifier leurs récits, j'interrogeai en même temps les contemporains qui, par leur position, devaient être bien instruits de ce qui s'était passé : je m'adressai non-seulement aux royalistes par qui l'insurrection fut aidée, mais aussi aux gens qui en demeurèrent simples spectateurs. Je ne négligeai pas non plus de consulter les hommes qui avaient pris parti dans les rangs des révolutionnaires, et, je dois le dire, plusieurs d'entre eux eurent l'honorable franchise de justifier ceux qui furent leurs adversaires des calomnies dont ils ont été victimes. Enfin, je compulsai, dans le *Moniteur* de l'époque, les rapports des représentants du peuple et des généraux républicains adressés à la Convention et au Comité de salut public; et, dans les archives du département, je consultai les actes et les correspondances des administrations locales. Je trouvai là de précieux documents et des témoignages irrécusables en faveur de la cause que je voulais défendre. Telles furent les bases de mon premier travail. La publication des *Lettres sur la Chouannerie* devait naturellement me procurer des renseignements nouveaux; je les ai recueillis avec soin et n'ai pas manqué de les

mettre à profit, soit pour compléter l'ensemble de ces souvenirs, soit pour rectifier quelques erreurs.

J'ai cru devoir entrer ici dans ces minutieux détails afin de donner au lecteur une idée des soins que j'ai apportés pour assurer la vérité de mes récits. Ce fut dans ce même but encore que je me fis une obligation de visiter les cantons qui avaient été le théâtre des évènements les plus remarquables. Mais, en parcourant ainsi nos campagnes, j'éprouvai combien la vue des lieux où ils s'étaient passés donnait aux faits que l'on me racontait un intérêt plus saisissant, et je compris aussi que la connaissance du caractère et des mœurs des paysans de la Mayenne faisait mieux apprécier les motifs qui leur mirent les armes à la main. De là je fus amené à penser que je devais d'abord montrer quelle facilité les Chouans trouvèrent dans leur pays pour soutenir une lutte que, partout ailleurs, leur petit nombre et leur manque de ressources eussent rendue impossible, et faire voir en même temps combien les croyances, les sentiments, les habitudes des Manseaux étaient opposés aux changements que voulait la révolution.

Mais, avant de donner ces détails, je crois

nécessaire d'entrer dans quelques explications pour réduire à leur juste valeur les accusations portées contre les Chouans.

Dans l'origine, la Chouannerie ne fut connue que par les rapports des révolutionnaires, et, dans ce temps-là, pas une voix n'osa s'élever pour en repousser les calomnies. De plus, il fut bientôt avéré que ceux qui s'étaient mis à la tête de l'insurrection avaient été pour la plupart des contrebandiers; il ne vint donc à la pensée de personne que des gens dont toute la vie n'avait été occupée que de fraudes et de révoltes pussent être néanmoins des chrétiens pleins de zèle et des royalistes dévoués. Pour répondre d'abord à cette dernière objection, il est indispensable d'expliquer ce qu'étaient les *faux-saulniers* du Maine. On appelait ainsi ceux qui faisaient la contrebande du *faux-sel*, c'est-à-dire du sel pour lequel on n'avait point acquitté l'impôt de la gabelle.

La Bretagne, *pays de franchise*, n'était point assujettie à cet impôt; le commerce du sel n'y éprouvait aucune entrave; il s'y vendait, au plus, un sou la livre, tandis que, tout à côté, le paysan du Bas-Maine devait le payer treize sous. Or, comment faire comprendre à un

paysan qu'une limite, qui lui semblait imaginaire, donnât le droit de décupler le prix d'une denrée indispensable? Quand il voyait le Breton sur sa frontière, offrant impunément sa marchandise à bon marché, pouvait-il résister à la tentation? Il faut le dire, la population entière des campagnes du Bas-Maine ne se servait que de sel acheté en fraude; les uns l'allaient chercher eux-mêmes, les autres en étaient fournis par les *faux-saulniers*.

Un tel trafic ne se faisait pas sans peine et sans péril. La gabelle avait sous ses ordres une armée d'employés appelés *gabeleurs* ou *gabeloux*, dont il fallait tromper la surveillance active et intéressée. Sûr d'être soutenu par ses chefs, animé par une haine invétérée, le gabeleur, bien armé, employait à la fois la violence et la ruse contre le pauvre paysan, qui avait à supporter les mauvais traitements, les fouilles continuelles et toutes les vexations sans oser se plaindre. Aussi le peuple était exaspéré contre les gabeleurs et les avait en exécration, mais le faux-saulnier trouvait partout assistance et pitié. En outre, tous ces gens qui faisaient la contrebande savaient fort bien que la ferme de la gabelle devait lever l'impôt à ses risques et périls; ils repoussaient

bien loin l'idée que de tromper les gabeleurs c'était faire tort au Roi, et ils avaient l'intime persuasion que la volonté du prince n'entrait pour rien dans les persécutions dont ils se voyaient l'objet. Souvent on les entendait s'écrier : *Ah! si le Roi le savait!* Une fois, le désespoir d'une mère osa dire : *Le Roi le saura!*

Cette mère avait un fils qui, intrépide faux-saulnier, fut surpris faisant la fraude. Loin de vouloir se rendre, il s'était vivement défendu, et ne fut arrêté qu'après avoir blessé plusieurs gabeleurs. Sa perte paraissait certaine; mais sa mère, qui avait quatre autres enfants, laissant sa famille aux soins de la providence, part seule, à pied, tenant ses sabots dans ses mains pour marcher plus vite; elle fait soixante-dix lieues en six jours, et arrive à Versailles. Là, quelqu'un, touché de son désespoir, l'amène sur le passage du Roi, et l'instruit de ce qu'elle doit faire pour remettre le placet qu'on lui avait rédigé. Le roi paraît, la mère le voit; elle oublie sa leçon, s'élance, pousse un cri, et vient tomber à ses pieds. — « Grâce! Sire...
« Grâce! pour mon enfant! Il est faux-saul-
« nier, c'est vrai; mais c'est pour donner du
« pain à sa mère: J'ai cinq enfants; les gabe-

« leurs nous ont ruinés ; à présent ils veulent « la mort de mon fils. Grâce, grâce pour mon « enfant!..... Quel cœur n'eût été ému de ces cris d'une mère? et c'était à Louis XVI que cette mère parlait! La grâce pleine et entière fut accordée, et, quant à la courageuse résolution de cette femme, on peut croire que le ciel l'inspira ; il y avait un avenir pour son fils. Ce fils, c'était Jean Chouan. (1)

Mais revenons à nos contrebandiers ; ils voyaient que les gabeleurs étaient généralement haïs et méprisés, tandis qu'eux, aux yeux même des plus rigides, inspiraient au moins cet intérêt de commisération qui suit partout le faible opprimé. Aussi, quand ils se sentaient irréprochables sur tout le reste, conservaient-ils encore des sentiments d'honneur et de vertu que l'homme dégradé ne garde jamais. Voilà pourquoi la révolution nous a montré des contrebandiers religieux et royalistes, et des gabeleurs terroristes et impies.

Mais bien d'autres accusasions ont été portées contre les Chouans, bien d'autres reproches injurieux leur ont été adressés : « Les Chouans « sont des voleurs de grand chemin ; de lâches

(1) Jean Chouan fut le premier chef de l'insurrection du Bas-Maine.

« bandits ; un ramassis de scélérats ; des bandes « d'assassins; des hordes de cannibales, etc. » Voilà ce que disent d'eux tous les rapports des représentants du peuple et des généraux républicains envoyés pour les combattre. Voilà ce qui est répété dans tous les discours prononcés à la Convention, au Comité de salut public, au Club des Jacobins, et, d'après de telles autorités, il a été admis que les Chouans étaient des bandits, etc., et l'on a passé condamnation sur cette autre Vendée également pieuse, dévouée et persévérante. Pour l'apprécier plus justement, il suffit de lire avec un peu d'attention ces mêmes rapports qui s'efforcent de jeter tant d'odieux sur la Chouannerie. J'en ferai quelques citations qui le démontreront clairement.

Dès l'origine (3 avril 1793), le général Cauclaux écrit :

« La révolte qui vient d'éclater tient à deux causes : « à la persécution contre les prêtres, et au refus des « paysans de prendre fait et cause pour la république. « Ils veulent rester catholiques et ne pas servir... »

On trouve dans un rapport de Choudieu (6 février 1794) :

« Les paysans ne s'étaient d'abord soulevés que « pour redemander leurs bons prêtres... On a cru

« que la loi sur le recrutement en avait été le motif ;
« on s'est trompé. »

Le 28 avril 1794 le général Hoche écrit au général Du Bayet :

« Ce sont des bandes composées de voleurs, de « *prêtres*, de contrebandiers, *d'émigrés*, de galériens « et de déserteurs. Ils se répandent partout, avec « d'autant plus de facilité *qu'ils ont partout des amis.* »

Dans une autre lettre adressée au représentant Bollet, Hoche ajoute :

« Il est faux de dire que les insurgés sont seule- « ment des restes de Vendéens ; ce sont des hommes « du pays, des propriétaires aristocrates, fanatiques ; « des paysans stupides conduits par des *prêtres* et par « des *nobles*. »

Et, dans un rapport envoyé au Directoire exécutif :

« Je l'ai dit vingt fois ; si l'on n'admet pas la tolé- « rance religieuse, il faut renoncer à l'espoir de la « paix. Le dernier habitant, *acharné d'aller en Pa- « radis*, se fera tuer en défendant l'homme qu'il croit « lui en avoir ouvert les portes.... Cette multitude « d'hommes, qui ne connaît que ses prêtres et ses « bœufs, peut-elle adopter tout-à-coup les idées de « philosophie ? ... d'ailleurs faut-il fusiller les gens « pour les éclairer ? »

Le représentant du peuple Lequinio dit dans un rapport au Comité de salut public :

« Ce sont des hordes errantes et vagabondes, pillant

« pour vivre, assassinant sur les routes et ralliant ce « qu'elles trouvent de coquins : *nobles, prêtres* et « autres. »

On lit dans une lettre du général Beaufort (8 mars 1794) :

« Les paroisses de ces cantons n'aiment pas la « République. Ce sont les propriétaires qui les mettent « dans les principes contraires à notre révolution... « *Les propriétaires touchent exactement les revenus* « *de leurs terres....* »

Kléber écrit au général Rossignol :

« Partout *le fanatisme*, poussé à son comble, donne « à la fois aux Chouans l'énergie qui se bat et l'entê- « tement qui ne se corrige jamais. On sent assez que « *des prêtres et des nobles* dirigent tous ces mouve- « ments. »

Suivant le général Tureau :

« Leur attachement pour les prêtres était extrême, « et la plupart de ceux-ci menaient une vie exemplaire « et avaient conservé leurs mœurs patriarchales. Le « fanatisme religieux s'est joint au fanatisme politique, « et c'est à qui obtiendra la couronne des martyrs. »

Le général Kricg écrit au représentant Bollet :

« Le fait est qu'il n'y a pas de la part des rebelles « tous les crimes qu'on leur attribue. Ce sont de « braves gens, un peu trop pris de fanatisme ; mais « chacun a le sien dans ce bas-monde. Ils ont celui de « la *ci-devant religion ;* nous, celui de la liberté. »

Les représentants Faure et Bollet, dans un rapport à la Convention, disent :

« Nous avons eu des relations avec quelques Chouans « prisonniers ; ils disent qu'ils aiment mieux mourir « que de vivre sous un gouvernement qui n'a pas de « Dieu, qui persécute les prêtres et qui tue les femmes « et les enfants. »

J'ai multiplié ces citations, prises toutes sur des pièces *authentiques*, parce qu'à travers bien des déclamations et des injures, elles montrent avec évidence que la Chouannerie dut son origine aux pieux sentiments de la population des campagnes ; que les insurgés combattaient pour rétablir leur religion proscrite ; que des prêtres étaient restés au milieu d'eux ; que des nobles combattaient dans leurs rangs ; que les propriétaires (qu'ils laissaient jouir de leurs revenus), partageaient leurs opinions et leur venaient en aide ; qu'enfin, *ils trouvaient des amis partout*. Ceci étant clairement établi par le témoignage même de leurs ennemis, on ne peut pas s'étonner que l'homme qui d'abord avait si outrageusement insulté *ces brigands*, écrive à leurs chefs, lorsqu'il entre en négociation avec eux : « Venez, « Messieurs, venez voir ce que sont les ré- « publicains. Ils vous tendent les bras, et

« désirent vous embrasser *comme des frères et* « *comme des amis.* » On comprend que le général Hoche a pu adresser de semblables paroles à des émigrés, à des nobles, même aussi à de pieux et braves paysans; mais il est impossible d'admettre qu'il ait ainsi parlé à des chefs de voleurs et de galériens.

Je passe à présent aux reproches adressés aux Chouans « de n'avoir jamais combattu « que cachés derrière des haies, attaquant « en traîtres et ne se défendant qu'en lâches. »

On a feint d'ignorer que, manquant presque toujours d'armes et de munitions, ils avaient à combattre des troupes bien armées et infiniment supérieures en nombre; ils devaient donc, pour suppléer à tant de désavantages, s'aider des retranchements naturels que leur fournissait le pays. Le soldat républicain n'ignorait pas que chaque arbre, chaque buisson cachait peut-être un ennemi, et menaçait sa vie; il n'était donc pas lâchement surpris, et, lorsqu'il venait attaquer le Chouan dans son rempart, celui-ci pouvait, sans déshonneur, tirer sur l'assaillant. Au reste, mes récits feront voir que mille fois les Chouans affrontèrent leur ennemi face à face. Et, si on s'étonne de rencontrer chez de simples

paysans tant de courage, tant de dévouement, tant d'énergie, est-ce qu'il n'y aurait pas lieu de s'étonner bien davantage, si ces paysans, qui étaient aussi des Français et des chrétiens, n'avaient eu ni dévouement, ni énergie, ni courage?

Mais, dit-on encore, les Chouans arrêtaient et pillaient les diligences! Oui, sans doute, ils l'ont fait, quand l'escorte qui accompagnait ces diligences leur donnait à penser qu'elles étaient chargées des fonds du gouvernement qu'ils voulaient renverser; et, si parfois des voyageurs eurent à se plaindre de quelque violence, de bonne foi, pouvaient-ils s'attendre que, dans le tumulte d'une attaque, les combattants, animés par le danger, irrités par la résistance, sauraient toujours ménager des gens qui semblaient faire cause commune avec leur ennemi, puisqu'ils s'étaient mis sous sa protection?

En définitive, les Chouans, jusque dans les exécutions sanglantes qu'on leur a tant reprochées, ne faisaient qu'user à la rigueur du droit naturel qui permet à chaque homme de se faire justice quand la société cesse de le protéger. S'ils se sont portés à des actes répréhensibles, ils ont pour excuse la nécessité d'une

légitime défense contre des ennemis dont la haîne implacable ne reculait devant aucun crime.

Et, s'il y eut bien des voyageurs maltraités, bien des diligences dévalisées; si des femmes, des vieillards, des enfants furent égorgés; si d'autres atrocités de toutes sortes furent commises dans les campagnes de l'ouest, ce n'est pas sur les Chouans qu'il faut en faire porter toute la responsabilité.

Comme cela arrive toujours dans les pays désolés par la guerre civile, de tous côtés des bandits parurent. Ils usurpèrent le nom de Chouans pour se livrer à d'affreux brigandages, mais ceux-ci les rejetant avec horreur de leurs rangs, en firent, quand ils le purent, une éclatante justice.

Il est à remarquer que presque tous ces bandits étaient des déserteurs des armées républicaines, et parmi eux le plus grand nombre fut envoyé par le parti même qu'ils feignaient d'abandonner. Pour ceux-là, ils avaient la double mission et de servir d'espions, et de commettre, sous le nom des Chouans, tous les excès propres à les déshonorer.

On ne s'en tint pas là: la perfidie même fut

organisée ; les hordes connues sous le nom de *Faux-Chouans* parurent. Les bagnes formèrent les premières recrues ; pour en grossir le nombre, on appela la plus vile populace, on offrit une haute paye, l'espoir des récompenses, l'attrait du mal à faire, et les rangs furent remplis. L'unique devoir imposé était le pillage, le meurtre et l'incendie. Jamais consigne ne fut mieux suivie. Cette milice du crime, vêtue comme les insurgés, portant cocarde blanche, marchant au cri de *vive le Roi*, fut lâchée dans les campagnes. Au bruit des dévastations et des massacres, mille voix, ou trompées ou vendues, s'élevèrent contre les Chouans ; tous les forfaits, dus à ces atroces manœuvres, furent rejetés sur eux, et le gouvernement révolutionnaire s'empressa de proclamer contre la Chouannerie ces calomnieuses imputations. Il suffira, pour en faire justice, de citer ce que disent sur ce sujet les rapport des généraux républicains.

On y trouve des preuves positives de la mission de brigandage et d'assassinats donnée aux Faux-Chouans, ainsi que de ses épouvantables résultats. Le général Rossignol écrit au Comité de salut public, le 15 novembre 1794 :

« J'ai rencontré quelques bandes de *nos amis* qui

« font bien leur besogne... ; mais il faut y regarder
« à deux fois. Ces enragés là ont été démasqués
« par les vrais brigands, et ils disent qu'il n'y a
« plus de sécurité pour eux. Les Chouans les atta-
« quent ; ils les reconnaissent au parler et aux cheveux
« *qui n'ont pas encore pu repousser assez longuement*.
« Je pense qu'on pourrait les utiliser ailleurs ; ils ont
« fait leur coup ici : ils ont fait abhorrer les bri-
gands... »

Dans une lettre du général Kricg au représentant Bollet on lit :

« Ce qui fait le mal dans ces contrées, c'est le
« galérien qui y fourmille et dont on a fait de véri-
« tables Chouans de contrebande. Hoche, pour son
« honneur, nous en débarrassera, j'espère ; mais il est
« temps d'arrêter ces brigandages dont les rebelles ne
« sont pas plus dupes que les administrateurs. On les
« appelle les *Faux-Chouans*. Au langage et à la te-
« nue, ils sont si reconnaissables qu'il n'y a pas moyen
« de se tromper. Dis donc à Hoche de faire sabrer
« toute cette canaille. »

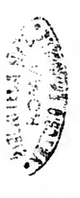
On voit quels étaient les moyens employés par la Convention pour combattre la Chouannerie. Le Directoire, à son tour, ne se fit pas faute d'avoir recours à de semblables combinaisons. Alors les bandes de *Chauffeurs* furent prises pour auxiliaires. Les *Chauffeurs* ou *Brûleurs de pieds* étaient des scélérats auxquels

l'habitude des massacres dans Paris, durant la terreur, n'avait rien laissé d'humain. Ils furent envoyés dans les provinces de l'ouest avec des instructions pareilles à celles qu'avaient reçues les Faux-Chouans. Pour forcer les paysans à livrer leur argent, ils les torturaient avec des fers rouges ou leur mettaient les pieds sur des charbons ardents. De là vint le nom qui leur fut donné.

La correspondance de la police du Directoire nous fournit des témoignages irrécusables de l'envoi des *chauffeurs* dans les provinces de l'ouest.

Dans une dépêche du 13 mars 1798, Sotin, ministre de la police du Directoire, écrit à Oudart :

« Il faut que la Chouannerie soit déshonorée dans ses « œuvres vives... Je vous annonce quelques centaines « d'hommes d'exécution que vous pourrez employer à « tout. Je vous envoie des Jacobins qui, nuisibles à « Paris, rendront en Bretagne d'immenses services. « Laissez-les faire ; ils iront plus loin que tous les insur- « gés. Donnez-leur de la besogne ; qu'ils compromettent « par de bons excès tous ceux qui enlèvent si auda- « cieusement les deniers de l'Etat ; qu'ils soient bar- « bares en criant : *Vive le Roi!* et en priant le *ci-de-* « *vant bon Dieu!* Faites dresser des procès-verbaux



« par les compères des administrations départemen-
« tales. Qu'on m'adresse tout cela avec des détails
« horribles et des circonstances saupoudrées de larmes,
« et le reste me regarde. »

De pareils documents n'ont pas besoin de commentaires. J'en aurai d'autres encore à citer dans le cours de mes récits ; mais ceux-ci suffisent pour que des lecteurs consciencieux se fassent au moins une obligation d'examiner avec impartialité ce que fut cette Chouannerie, sur laquelle tant de blâmes flétrissants ont été jetés. Et avant de prononcer, il convient encore de reporter ses idées sur les calamités qu'amène toujours la guerre civile, surtout quand elle a pour cause la religion et la politique ensemble. Alors, tous les liens de la société sont brisés à la fois, toutes les passions déchaînées en même temps ; alors, celui qui ne partage pas nos sentiments n'est plus qu'un odieux adversaire ; on le poursuit sans miséricorde, on se réjouit de ses souffrances, on triomphe de sa ruine. Si l'on réfléchit que, durant sept années, les Chouans, poussés par de telles animosités, ne cessèrent de combattre, tour à tour, enivrés par le succès ou exaspérés par la défaite ; que, toujours vendus ou trahis, ils voyaient encore, à cause d'eux,

leurs parents et leurs amis égorgés sans pitié, on comprendra comment ces hommes, ainsi réduits au désespoir, ont pu se porter à de terribles représailles, pour se venger de tant de maux qu'ils avaient à endurer.

Le temps est venu de chercher la vérité avec loyauté et bonne foi. Je la dirai quelle qu'elle soit. Ainsi, dans le cours de mes récits, je regarderai comme un devoir de faire connaître ce que je saurai des faits honorables pour le parti républicain, et, si parmi les Chouans il s'en trouve qui ont mérité d'être blâmés, je ne le tairai pas davantage.

Je l'ai déjà dit, pour prendre une idée juste de la guerre que firent les Chouans du Maine, il est nécessaire d'avoir quelque connaissance de la nature particulière et de l'aspect du pays qui fut le théâtre de cette insurrection, ainsi que du caractère et des mœurs de la population qui l'habite. Il faut observer que les détails que je donnerai à ce sujet se rapportent à l'époque du soulèvement des campagnes. Depuis ce temps de grands changements y sont survenus, et chaque jour en amène encore de nouveaux.

---

§ 2e.

Détails sur le Bas-Maine : sa situation, son aspect, sa culture. — Religion, mœurs et usages des habitants. — Résignation d'une mère chrétienne.

Le département de la Mayenne est formé du Bas-Maine et d'une partie de l'Anjou ; sa longueur, du nord au sud, est d'environ vingt lieues ; sa largeur, de l'est à l'ouest, est de douze. On y compte environ trois cent trente mille habitants.

Laval, chef-lieu de préfecture, a une population de dix-huit mille habitants ; Mayenne et Château-Gontier sont chefs-lieux de sous-préfectures. Les villes d'Ernée et de Craon ne sont guère plus importantes que les gros bourgs. Quelques-uns de ceux-ci sont commerçants, riches et très-peuplés.

La rivière la Mayenne, qui traverse le département du nord au midi, est navigable au moyen de ses écluses, depuis Laval jusqu'à

son embouchure, et ses rives, bordées en plusieurs endroits de bois et de rochers escarpés, offrent des sites très-pittoresques. La campagne est sillonnée dans tous les sens par plusieurs petites rivières et une grande quantité de ruisseaux; en outre, les chemins de traverse, étroits et bordés de haies des deux côtés, sont tantôt rocailleux et escarpés, tantôt pleins de boue et de fondrières. Dans les grandes pluies, l'eau y coule à torrents, ce qui, à plusieurs endroits, les a tellement creusés que, souvent, le fond du chemin est à dix pieds au-dessous du sol des champs voisins; enfin, les haies, formées d'un fossé profond et d'un talus en terre, se couvrent de buissons et de ronces, et souvent cette clôture devient infranchissable.

On comprend facilement que, dans un tel pays, une petite troupe qui marche avec précaution, peut toujours éviter d'être vue, et, si elle l'est, il lui est facile d'échapper aux poursuites. Outre que chaque haie offre un obstacle à franchir, un tiers des champs est profondément labouré, un autre tiers est ensemencé en grains, dont les tiges deviennent assez hautes pour qu'on puisse se cacher au milieu : le reste des terres, à cette époque-là,

demeurait en jachères pendant plusieurs années et se couvrait bientôt de genêts et d'ajoncs qui, croissant jusqu'à six pieds de hauteur, devenaient si fournis qu'ils étaient presque impénétrables (1).

Les gens du pays, habitués à tous ces obstacles, pouvaient aisément en tirer partie pour résister à des forces bien supérieures. Aussi, dans tout le cours de la guerre, les Chouans ont presque toujours su trouver leur salut dans la fuite, tandis que leur ennemi, au contraire, si une fois il se débandait, ne pouvait plus ni se rallier ni retrouver son chemin à travers un tel labyrinthe.

L'agriculture occupe la plus grande partie de la population. Les habitants aisés des villes, presque tous propriétaires, dirigent et surveillent eux-mêmes les travaux de leurs terres, cultivées d'ordinaire à moitié fruits par un paysan qui demeure avec sa famille au milieu des champs qu'il exploite.

Avant la révolution, les laboureurs du Bas-Maine auraient cru en quelque sorte déroger s'ils avaient épousé une femme hors de leur

(1) Aujourd'hui, les jachères étant supprimées, il n'y a plus ni genêts ni ajoncs dans les champs.

classe. Ils gardaient une haute idée de leur état qui, toujours exercé de père en fils, porte avec lui le témoignage d'une probité héréditaire, puisque l'homme qui leur confie ses biens n'a de garantie pour ses intérêts que dans leur bonne foi et leur scrupuleuse délicatesse.

Les fermes prennent le nom de *métairies* ou de *closeries*, suivant leur grandeur et leur produit; chacune porte un nom particulier qui devient ordinairement celui de l'homme qui la fait valoir. On y récolte du blé, du lin, du cidre, etc. Les jachères servent de pâturages où l'on élève beaucoup de bétail. La grandeur des métairies est à peu près de vingt à trente hectares de terres labourables et de quatre à douze hectares de pré; les closeries n'ont tout au plus que le tiers de l'étendue des métairies.

Les terres de chaque ferme sont partagées en plusieurs divisions, séparées et fermées par des haies, et, dans ces clôtures, les bestiaux paissent en liberté, sans être gardés, même la nuit. La grandeur des champs et des prés varie depuis un demi-hectare jusqu'à six hectares. On appelle closeau un champ beaucoup plus petit, situé d'ordinaire près de l'habitation et cultivé à la bêche.

Le métayer, élevant des bœufs et des chevaux, fait non-seulement les labours de sa ferme, mais presque toujours ceux d'une closerie voisine qui, à cause de son peu d'étendue, ne peut avoir que quelques vaches. Le closier acquitte par des journées de son travail le paiement du labourage de ses champs. Mais, hors le temps de la récolte des foins et de la moisson, chaque ménage reste isolé. Le paysan, père de famille, entouré de sa femme, de ses enfants, de ses domestiques et de ses troupeaux, dirige tout à sa volonté, sans avoir à craindre la critique ou la curiosité du voisinage.

Les fermes fournissent à peu près au colon manseau tout ce qui est nécessaire à la vie ; il a donc rarement besoin d'avoir recours à autrui, et, lorsqu'il s'y trouve forcé, il évite encore, autant que possible, de s'adresser à des inconnus. En général, tout étranger lui est suspect. Il voit avec humeur et souffre impatiemment qu'un colon d'un autre canton vienne s'établir dans son voisinage, et souvent, par son mauvais accueil, il le contraint de s'éloigner.

Notre paysan, vivant ainsi presque toujours solitaire, n'a pas un abord qui prévienne

en sa faveur ; mais il ne faut pas croire que ces habitudes d'une existence isolée et indépendante aient endurci son cœur. Bien loin de là ; on peut même dire que, dans aucun pays, on ne saurait trouver des gens plus charitables et plus hospitaliers. Dans la Mayenne, jamais une porte n'est fermée au mendiant ; partout il a un morceau de pain pour sa faim, un asile pour la nuit : la pauvreté même partage avec lui. Cet usage, respectable jusque dans son abus, tient à de pieuses croyances. « Dieu fait payer trois fois « l'aumône qu'on refuse, » disent nos laboureurs, et ils ne la refusent jamais.

Dans la révolution, le paysan joignait des idées religieuses à toutes ses espérances et à tous ses plaisirs. C'était bien de lui véritablement qu'on pouvait dire qu'il faisait ses jours de fête de ceux que lui prescrivait le calendrier, et, quand venaient les temps de malheur et d'affliction, c'était à la religion seule qu'il allait demander des consolations. Aussi voyait-il dans son curé un intermédiaire entre le ciel et lui, établi pour consacrer les diverses époques de sa vie, bénir sa naissance, instruire sa jeunesse, sanctifier son mariage, consoler ses derniers moments, et, enfin, prier

pour lui après sa mort. En même temps, ce ministre du ciel était encore le guide le plus sûr pour ses intérêts matériels : chez lui, on trouvait secours pour tous les besoins, conseil pour toutes les affaires, soulagement pour toutes les douleurs.

On peut concevoir qu'elle vénération, quelle confiance sans réserve était accordée à l'homme qui, sur la terre, paraissait comme une image de la Providence. Les habitants de nos campagnes regardaient leur curé comme le lien qui les tenait unis, la garantie de leur vie tranquille, et presque une condition nécessaire de leur existence. Il faut le dire, le paysan manseau eût enduré, comme les autres, la révolution et ses fatales conséquences, si on lui eût laissé son curé. Quand la République voulut recruter ses soldats dans nos campagnes, toute la jeunesse prit l'épouvante, s'enfuit et se cacha ; mais, quand la République, dans sa démence sacrilège, vint renverser les autels et immoler les prêtres, cette même jeunesse reparut furieuse et menaçante, courut aux armes, et, dans son zèle religieux, retrouva du courage pour se dévouer à la cause du Roi ; car elle comprit alors que la monarchie en tombant entraînait tout dans

sa chute, et que les Français étaient abandonnés de Dieu, parce qu'ils avaient abandonné leur Roi.

Bientôt ce fut par le nombre des paroisses que l'on compta les bandes d'insurgés. Cependant, toutes ne suivirent pas ce courageux élan de piété belliqueuse. Dans quelques endroits même, les habitants, animés de l'esprit républicain, devinrent ennemis acharnés des Royalistes, et leurs plus redoutables adversaires. Il est à remarquer que ce fut dans les paroisses dont le curé donna le scandale de son apostasie, ou prêta le serment défendu par la religion, qu'il se trouva le plus de révolutionnaires.

Dans le commencement de leur soulèvement, les Insurgés manseaux, sans appui, sans argent, sans organisation, sans chefs, auraient été facilement anéantis, s'ils n'eussent trouvé dans la nature même de leur pays de grandes ressources pour se défendre, malgré leur inexpérience et leur petit nombre.

Dans le Bas-Maine, pays de bocage, la campagne, vue dans son ensemble et à une certaine distance, pourrait être prise pour une vaste forêt, parce que les chênes, les hêtres, les châtaigniers, dont les haies sont

plantées, étendent leurs branches de tous côtés et de loin paraissent se toucher. Plusieurs de ces arbres, dont on a arrêté la tige à une certaine hauteur, poussent une grande quantité de branches latérales que l'on coupe à des époques réglées. Ces arbres, ainsi mutilés, se nomment *émousses*. Le tronc finit par devenir fort gros, creux et ouvert par le haut. Souvent les Insurgés ont caché dans ces émousses leurs provisions et leurs armes; quelques-uns même avaient su s'y arranger une retraite. Dans le canton que j'habite, on découvrit, il y a peu de temps, le squelette d'un Chouan qui était venu mourir là. Il n'y eut pas à se tromper sur ce qu'avait été ce mort. Un fusil placé près de lui indiquait le soldat, et son chapelet, encore retenu entre ses doigts, signalait le chrétien.

On peut comprendre à présent comment il se fit que, du sein d'une population à la fois rustique, ignorante et pieuse, sortit tout-à-coup une milice contre laquelle vint se fatiguer, en efforts inutiles, le courage des troupes républicaines.

Cependant ces ennemis, qu'on ne pouvait dompter, n'étaient que des jeunes gens jusqu'alors timides et bien moins nombreux qu'on

ne le croyait, puisqu'il n'y eut jamais dans la Mayenne plus de six mille Insurgés. D'abord ils n'eurent à leur tête que des paysans comme eux, qui n'avaient à leur donner ni argent, ni vivres, ni vêtements, car les subsides de l'Angleterre n'arrivaient pas jusque-là. Et tant de constance, tant de dévouement, n'étaient soutenus ni par l'espoir des récompenses, ni même par l'idée de la gloire. Dès qu'ils cessaient de combattre, on les voyait retourner à leurs travaux, et tous ceux qui ont survécu, même les chefs, sont redevenus laboureurs : un seul motif en avait fait des soldats; ils voulaient leur Dieu et leur Roi, rien de plus; et, pour l'obtenir, ils offraient leur sang et leur vie. Je ne prétends pas dire, cependant, qu'un même esprit de dévouement ait été le guide de tous ceux qui s'engagèrent dans cette guerre. Je sais qu'on peut citer des exemples d'hommes et de faits en contradiction évidente avec les causes que j'assigne à l'insurrection. Bien des gens, comme cela ne peut manquer d'arriver dans tout soulèvement populaire, ne prirent les armes que pour satisfaire de vils penchants, et il est également vrai que les levées d'hommes ordonnées par le gouvernement républicain et les

persécutions auxquelles une foule de victimes s'efforçaient d'échapper grossirent les rangs des Insurgés. Mais, avant ce temps-là même, l'horreur d'un gouvernement impie avait fait courir aux armes, et ce furent ces sentiments-là surtout qui valurent aux Chouans l'assistance de toute la population des campagnes. Ni la Convention, ni le Directoire, ni Bonaparte, ne se trompèrent à cet égard, et, quand ce dernier voulut en finir avec les Chouans, il commença par rétablir la religion, et alors seulement nos paysans purent se résoudre à céder.

Comme l'insurrection royaliste dans nos pays dut son origine à des sentiments religieux semblables en quelque sorte à ceux qui, jadis, animaient les Croisés, on vit aussi renaître quelques-uns des usages chevaleresques de ces anciens temps; *le Cœur de Jésus*, placé sur le bras ou la poitrine, marqua le soldat, comme autrefois la Croix l'avait désigné. Les femmes brodèrent, sur des rubans blancs, de pieuses devises, et les donnèrent comme un gage d'intérêt ou de souvenir; et si, dans les combats, le cri *Dieu le veut* ne se fit point entendre, c'est que, pour les Chouans, celui de *vive le Roi!* avait implicitement la même signification.

Mais, dans ces moments de crise et d'agitation qui développaient avec tant de force tous les sentiments exaltés, lorsque la Mayenne, devenue comme une vaste forteresse assaillie de toutes parts, ne cessait de retentir du cri des combats, on sera sans doute surpris que pas une femme n'ait pris une part active aux travaux guerriers. Dans nos campagnes, pas une exception ne fut faite : la *femme soldat* ne se montra point. Les mœurs et les habitudes de nos paysans nous en donnent peut-être la raison. Les travaux de l'agriculture de la Mayenne demandant toute la force de l'homme, les femmes doivent prendre le sentiment de leur infériorité quand elles sont si souvent forcées de s'avouer incapables. Une métayère ne se croit pas le droit de donner des ordres aux garçons laboureurs, pas même à ses fils lorsqu'ils sont sortis de l'enfance. Si elle devient veuve, bien rarement elle reste à la tête de l'exploitation ; ou elle se remarie, ou elle quitte sa ferme, à moins qu'un de ses enfants ne soit d'âge à prendre la direction des affaires du dehors.

Ainsi, dans toutes les habitudes de la vie, les femmes ne tiennent qu'une place subordonnée. Durant le repas, elles ne prennent

point place à côté des hommes, excepté dans les jours où elles partagent leurs fatigues, comme au temps de la moisson, ou bien dans les occasions solennelles, les jours de noces, de baptême, etc.; mais, d'ordinaire, elles mangent debout ou assises dans un coin, à l'écart, s'interrompant sans cesse pour servir les hommes. Jusque dans les soins que le jeune homme rend à sa fiancée, on voit un protecteur plutôt qu'un amant soumis; et, dans les fêtes, les autres jeunes gens ne dansent avec sa prétendue qu'après lui en avoir demandé la permission. Le matin de sa noce, quand, accompagné de son père, il va, au lever du soleil, chercher la mariée, il la trouve toujours dans ses habits de travail, occupée du soin de tous les jours. « Est-ce que vous ne nous attendiez pas, lui dit-il? » — « Pouvais-je donc savoir si vous « n'aviez pas changé d'avis, » répond humblement la jeune fille; et alors seulement elle va faire sa toilette et suit son prétendu. Les femmes de nos paysans, vivant ainsi dans une grande dépendance et ne sortant jamais du cercle de leurs occupations casanières, contractent une espèce de sauvagerie et de timidité qu'elles ne cherchent pas même à surmonter: voilà sans doute pourquoi, au milieu

de l'exaspération générale, elles n'oublièrent point leur faiblesse et ne se hasardèrent point au milieu des combats. Elles ne montrèrent du courage que pour souffrir ou soulager la souffrance ; mais alors, comme il arrive toujours dans ces temps de calamité, leur naturel secourable et compatissant se montra dans toute son énergie : car il y a chez les femmes comme une sorte d'instinct de sœur de charité, qui ne manque jamais de se développer à la vue de nos afflictions, et qui sait leur révéler des remèdes salutaires pour toutes nos douleurs. Les paysannes du Maine surpassèrent même, sous ce rapport, tout ce qu'on pouvait attendre d'elles. Dans le cours de mon récit j'en aurai à citer plusieurs traits touchants. Celui que je crois devoir rapporter dès à présent offre un exemple du plus sublime dévouement que la piété puisse inspirer.

A l'époque où les Chouans prirent les armes, il y avait pour concierge au château de Thuré, dans la paroisse de la Bazouge-des-Alleux, une veuve nommée Madame *Huneau*, connue dans tous les environs pour son active charité. Elle avait acquis quelques connaissances pratiques en médecine qui lui fournissaient sans cesse l'occasion de soulager les mal-

heureux, et, quand ses remèdes ne pouvaient amener la guérison, ses pieux conseils faisaient naître au moins de salutaires repentirs et de consolantes espérances, car elle joignait à toutes ses qualités une dévotion exemplaire.

Madame Huneau, veuve depuis bien des années, n'avait qu'un fils âgé de quinze ans ; son âge et sa faiblesse ne lui avaient pas permis de prendre les armes avec les Insurgés, mais il cherchait à être utile à leur cause par tous les moyens qui étaient en son pouvoir. D'ordinaire, c'était lui qui portait leur correspondance et surveillait les mouvements des postes républicains. Ceux des gens du pays qui avaient embrassé les opinions révolutionnaires eurent bientôt soupçonné la cause des fréquentes absences du jeune homme, et l'un d'eux se chargea de lui en faire porter la peine. Un soir, au retour d'un de ses voyages, il était déjà dans l'avenue du château et à vingt pas de sa mère qui venait au-devant de lui, quand un double coup de fusil part d'un buisson voisin, et le jeune homme, atteint de plusieurs balles, tombe sur la place ; en même temps un homme, s'élançant à travers les broussailles, se sauve à toutes jambes. La pauvre mère n'eut point à employer pour son fils ce qu'elle savait

de l'art de guérir; il avait été mortellement frappé. Quant à elle, sa fervente piété la soutint : comprenant qu'en ces jours funestes, où tant de malheureux étaient à secourir, une tâche lui restait sur la terre, elle surmonta son désespoir et ne cessa point de se livrer à ses soins charitables.

Ce fatal évènement était arrivé depuis peu, lorsqu'on entendit dire dans le canton qu'un homme, connu pour forcené terroriste, venait d'être attaqué tout-à-coup d'une affreuse maladie. Aux plus terribles souffrances du corps se joignaient les souffrances bien plus cruelles d'une âme bourrelée de remords. Ses fureurs, ses cris, ses blasphêmes surtout, l'avaient rendu un objet d'horreur, même pour les siens qui osaient à peine l'approcher. Madame Huneau apprit tous ces détails, et, quand on lui dit le nom de cet homme, on la vit tressaillir; mais elle se remit bientôt. Pleine d'une généreuse résolution que le ciel seul peut inspirer, elle part, arrive à la demeure du misérable, pénètre jusqu'à lui. Il était alors tombé dans ce moment d'affaissement qui suit le délire; elle s'approche en lui annonçant quelques remèdes qu'elle apporte pour le soulager, mais au seul son de sa voix, saisi d'une sorte de fré-

nésie, le moribond s'écrie: « Qui peut amener « cette femme? Sait-elle ce que j'ai fait? Vient-« elle jouir de mes tourments? Si cela n'est « pas, sauvez-vous d'ici, vous ne me devez que « de l'horreur; il ne peut y avoir pour moi ni « pitié ni miséricorde. Je n'attends que la dam-« nation; Dieu même ne pourrait m'en sauver!» Madame Huneau frémit, mais elle ne s'éloigna pas, et, recueillant toutes ses forces: « O malheu-« reux! lui dit-elle, pourquoi blasphémer? Re-« pentez-vous et Dieu vous fera grâce. Pour-« quoi ne le pourrait-il pas puisqu'il m'a ame-« née vers vous que j'ai reconnu, vers vous qui « avez tué mon fils? Ah, quand Dieu m'en-« voie ici pour pardonner, sans doute il veut « pardonner aussi; méritez-le donc par votre « repentir. »

La femme pieuse obtint la seule récompense digne d'elle: le cœur du méchant fut touché; il se convertit; mais, pour rendre profitable son retour vers la foi, il fallait encore qu'avec l'autorité de son ministère, un prêtre fît entendre au pécheur la parole du ciel, qu'il vînt arracher à sa conscience le solennel aveu de ses fautes, et, enfin, lui apporter son pardon au nom du Dieu de miséricorde. Madame Huneau pensa n'avoir rien fait tant qu'elle

n'apporterait point ce dernier secours au coupable repentant. Elle connaissait, dans son canton, la retraite où un prêtre vivait caché. Elle savait qu'au premier avis l'homme de Dieu viendrait, sans être retenu par l'idée du danger. Elle partit donc, alla parler au prêtre et voulut l'amener elle-même au lit du moribond; alors celui-ci, chrétien réconcilié, put enfin envisager la mort sans terreur et se livrer à de saintes espérances. Il vécut encore huit jours, durant lesquels Madame Huneau ne quitta pas son chevet, adoucissant ses dernières souffrances, encourageant sa foi nouvelle; elle reçut enfin son dernier soupir qu'il exhala en la bénissant. Ce fut ainsi qu'une femme, suivant la seule inspiration de sa piété, sût trouver la force d'accomplir le plus rigoureux devoir de charité qui puisse être imposé à la mère chrétienne.

FIN DE L'INTRODUCTION.

* La Chouannerie de la Mayenne peut se partager en trois époques qui eurent chacune un caractère particulier.

La première époque nous montre le commencement de l'insurrection en août 1792; les combats que son chef, Jean Cottereau, dit *Chouan*, livra aux républicains jusqu'au jour (24 octobre 1793) où il vint à Laval se réunir aux Vendéens; enfin, la part que prirent les Insurgés manseaux à la campagne d'outre-Loire de l'armée de la Vendée.

La seconde époque de la Chouannerie du Maine commence en janvier 1794, quelque temps après la destruction de l'armée de la Vendée, et comprend tout ce que firent les Insurgés de la Mayenne jusqu'à la pacification de 1796.

Durant la troisième époque, les Insurgés portèrent le nom de *Mécontents*. Ils prirent les armes en 1799 et les déposèrent en 1800, Bonaparte étant premier Consul.

Il faut remarquer que les suspensions d'armes qui partagèrent ces trois époques ne ramenèrent point dans le pays une tranquillité complète. Les habitants des campagnes restèrent armés, et l'animosité des deux partis se manifesta sans cesse par ces démêlés sanglants que les dissensions civiles entraînent presque toujours à leur suite.

PREMIÈRE ÉPOQUE

DE LA CHOUANNERIE.

CHAPITRE PREMIER.

Emeute au bourg de Saint-Ouën-des-Toits près de Laval. — Elle a pour cause le renvoi du Curé constitutionnel et l'enrôlement des jeunes gens. — Jean Cottereau, dit *Chouan*, proclame l'insurrection contre les autorités révolutionnaires. — Détails concernant les premiers insurgés.

Ce fut vers le milieu de l'année 1792 que la révolution française, jetant le défi à l'Europe coalisée, laissa éclater toute la violence de ses emportements. L'Assemblée législative, dominée par les chefs des Clubs, sanctionna tous les attentats et permit tous les crimes; la journée du 10 août abolit la royauté et conduisit Louis XVI en prison; des lois condamnèrent les prêtres à l'exil et les émigrés à la mort: c'étaient les préliminaires des massacres de septembre, de l'avènement de la Convention et

du règne de la Terreur. En ce moment où l'on pouvait croire que la crainte avait paralysé le courage de tous les Français religieux et royalistes, quelques paysans du Bas-Maine osèrent se lever, proclamant guerre à outrance à une révolution qui brisait à la fois le trône et les autels.

Cette insurrection, qui commença par une simple émeute de village, ne sembla pas d'abord avoir la moindre importance ; mais elle ne tarda pas à s'étendre dans la Bretagne, dans l'Anjou, dans la Normandie, et finit par mettre en péril la république que les puissances étrangères n'avaient pu renverser.

Le 15 août 1792, dans le bourg de Saint-Ouën-des-Toits, chef-lieu d'un des cantons de la Mayenne, à trois lieues de Laval, près la frontière de Bretagne, la population des paroisses environnantes, convoquée par les autorités révolutionnaires du département, s'était rassemblée dans l'église paroissiale. A cette époque, les églises servaient de lieu de réunion pour les délibérations politiques et administratives. Là, des membres du *Directoire du District* de Laval, et les chefs des gardes nationales du canton, venus le matin en grande pompe, étaient montés sur une estrade élevée

au milieu de la nef ; une escouade de gendarmerie, cortège d'honneur et de sûreté, les entourait, et, au milieu d'eux, un orateur, parlant au nom de la liberté et de l'égalité, menaçait de la prison quiconque s'opposerait aux mesures civiques qu'on allait proposer.

Il s'agissait d'abord de décider les habitants du bourg à former une députation pour aller chercher à Laval le curé *constitutionnel* nouvellement nommé. Celui-ci s'était rendu à Saint-Ouën quelques jours auparavant; mais, dès qu'il eût annoncé l'intention d'entrer à l'église, un attroupement de femmes et d'enfants accourut lui barrer le passage, et, par des cris, des malédictions et des menaces, le contraignit d'abandonner son projet Effrayé de cette opposition, il s'était enfui, déclarant qu'il ne retournerait à Saint-Ouën que si des habitants du bourg venaient le chercher, en s'engageant à le défendre.

Voilà ce qu'on voulait obtenir de gré ou de force; on avait de plus à déterminer les jeunes gens du canton à partir *volontairement* pour l'armée. L'assemblée demeura immobile et muette tant qu'on lui parla du curé constitutionnel; mais lorsqu'on voulut prendre le nom des jeunes gens appelés à s'enrôler comme *vo-*

lontaires, eeux-ci répondirent à l'appel par des murmures, et aux menaces par des moqueries. Le tumulte augmenta quand on vit les gendarmes recevoir l'ordre d'arrêter les mutins. Les cris : « A bas les *Patauts!* point d'*In-*
« *trus!* point de *Volontaires !*.... à bas!.... à
« bas les *Patauts!* » se firent entendre de tous côtés (1). Les voies de fait allaient suivre, mais un homme s'élance de la foule, arrêtant d'une main le premier gendarme qui s'avance, de l'autre imposant silence à l'assemblée, il dit :
« Quand le Roi demandera que nous prenions
« les armes, nous marcherons tous, je réponds
« pour tous ; mais, s'il faut partir pour aller
« défendre ce que vous appelez la *Liberté*,
« vous, qui la voulez, allez vous battre pour
« elle ; quant à nous, nous sommes tous au
« Roi, et rien qu'au Roi ! » Et l'assemblée de s'écrier avec lui : « Oui! tous au Roi, et rien
« qu'au Roi! » Aussitôt, gendarmes, officiers, administrateurs, poussés, culbutés, chassés hors de l'église, se dispersent et s'enfuient.

L'homme qui s'était ainsi mis en avant avait

(1) Les paysans appelaient *Patauts* ou *Patriotes* les révolutionnaires, et *Intrus* ou *Jureurs* les prêtres qui avaient prêté le serment de fidélité à la Constitution civile du clergé. Le nom de *Bleus* était donné aux soldats de la république.

dû au Roi cette vie qu'il voulait consacrer à sa cause : c'était Jean Chouan le contrebandier.

L'impulsion d'audace donnée par lui aux jeunes gens de Saint-Ouën avait été si soudaine que personne n'eut d'abord l'idée d'y mettre opposition ; cependant, les hommes des paroisses d'Andouillé, de la Baconnière et de la Brulatte avaient pour la plupart embrassé les opinions révolutionnaires ; quand leur premier étonnement fut passé, ils se concertèrent entre eux et, se croyant les plus forts, ils décidèrent qu'ils pouvaient du moins s'approprier le drapeau tricolore envoyé de Laval pour le chef-lieu du canton. Graffin, juge de paix et capitaine de la garde nationale de la Brulatte, s'en étant déjà saisi, se mettait en marche à la tête de sa troupe, quand Jean Chouan en fut averti. Il appelle ses camarades : les jeunes gens d'Ollivet, du Genest, de Saint-Ouën, et, par un chemin détourné, court attendre les Patriotes à la sortie du bourg. Ceux-ci s'avançaient triomphants et tambour en tête ; Jean Chouan leur ferme le passage. « Halte-« là ! s'écria-t-il, j'ai deux mots à dire. Maître « Graffin, vous allez nous laisser ce drapeau ; « s'il vient de la part du Roi, c'est à nous qu'il

« appartient ; dans tous les cas, il ne sera pas
« une enseigne pour les Patauts ; j'en fais mon
« affaire. » En parlant ainsi, il saisit le drapeau et l'arracha des mains de Graffin ; celui-ci, furieux, tire son sabre ; Jean Chouan, qui n'avait qu'un bâton, fait, du premier coup, voler le sabre en morceaux et vient rejoindre ses camarades qui s'avançaient pour lui prêter secours. Comme lui, ils n'avaient aussi que des bâtons ; mais les gardes nationaux savaient quelle arme c'était dans leurs mains. Un moment les deux troupes, se menaçant et se provoquant, parurent prêtes à en venir aux coups ; mais ce fut tout. Jean Chouan, laissant le passage libre, les Patriotes se remirent en marche, et les Royalistes rentrèrent triomphants dans le bourg de Saint-Ouën.

Alors, rassemblant autour de lui tous les jeunes gens qui s'étaient déclarés de son parti, Jean Chouan leur annonça que, de ce jour, il se décidait à combattre ceux qui se montraient ennemis de Dieu et du Roi. « Sous peu de
« temps, ajouta-t-il, la Bretagne tout entière
« aura pris les armes et viendra à notre aide :
« marchons les premiers. Un jour à venir cela
« nous fera honneur d'avoir donné l'exemple ;
« faisons voir aux Bretons que les *Mainiaux*

« n'ont pas peur de se mettre en avant pour « la bonne cause. Déjà nos *têtes blanches* (1) « ont chassé un *Intrus ;* c'est à nous, les gars, « à ramener les bons prêtres. Que tous les « braves ici s'y engagent au péril de leur vie! « Promettons-le sur notre foi deChrétiens! sur « notre part de Paradis ! » Aussitôt, d'un cri unanime, tous s'y engagèrent et le promirent sur leur foi de Chrétiens, sur leur part de Paradis.

Ce fut ainsi qu'excités par Jean Chouan le Contrebandier, les paysans du canton de Saint-Ouën donnèrent aux Royalistes de l'Ouest le premier signal du combat. Ils ne s'astreignirent à aucun ordre de discipline militaire, ne marchèrent point en rang, ne prirent point d'uniforme. La plupart n'eurent d'abord pour armes que ce long bâton qu'on nomme dans le pays une *Ferte*. Son usage habituel était de servir d'appui pour franchir les haies et les fossés; mais les Faux-Saulniers en avaient su faire une arme redoutable. Il se trouva tel d'entre eux qui, avec sa *ferte* seule, sût résister à deux cavaliers armés de leurs sabres.

---

(1) Les femmes sont désignées par le nom de *Têtes blanches* à cause de leurs coiffes.

L'agilité de ces hommes tenait du prodige : ni haies, ni fossés, ni barrières n'arrêtaient un instant leur course; aussi les Insurgés des autres cantons les appelaient-ils *la bande des oiseaux*. Ils ne quittèrent point le costume des paysans de leur canton : ils avaient pour coiffure un épais bonnet de laine rouge ou brune; quelques-uns, un chapeau à grands bords qui leur cachait à demi le visage; de longs cheveux plats tombaient en désordre sur leurs épaules; leurs culottes courtes et non fermées au genou laissaient le jarret nu et libre; des guêtres de cuir défendaient leurs jambes contre les broussailles et les ajoncs au travers desquels ils se lançaient impunément. Par-dessus la *Bielle*, sorte de veste de couleur sombre, ils endossaient en hiver un surtout de peau de chèvre garni de ses longs poils, et cet accoutrement leur donnait un aspect rude et sauvage.

Cette troupe rustique, que Jean Chouan sut animer de tant de résolution et d'audace, fut, dans le commencement, bien peu nombreuse. Elle comptait à peine une centaine d'hommes. Ils n'avaient alors ni munitions, ni argent, ni secours d'aucune sorte. Pour s'expliquer leur téméraire confiance, il faut se rappeler que presque tous, ayant été Contrebandiers, se

trouvaient déjà familiarisés avec les périls et endurcis aux plus rudes fatigues. D'ailleurs, une vie errante et aventureuse entrait dans leurs goûts et leurs habitudes. En outre, ils se tenaient assurés que toute la population de la campagne leur viendrait en aide et leur ferait déjouer les poursuites de l'ennemi. Ils n'ignoraient pas non plus qu'une coalition royaliste, formée par le marquis de la Rouërie, était prête à se déclarer, et, de plus, on leur avait dit qu'une armée étrangère, réunie aux émigrés, entrait en France pour rétablir la royauté. Ils pouvaient donc voir bien des chances de succès dans la prise d'armes qu'ils allaient hasarder. Mais, au-dessus de tout cela encore, Jean Chouan ne leur a-t-il pas dit que le jour était venu de se battre pour leur Religion et leur Roi? Que leur faut-il de plus? Les voilà tous dévoués à cette cause sainte. Ils succomberont peut-être, mais ils ne céderont pas.

Chacun à l'envi cherchait à montrer son enthousiasme et sa ferme résolution. Il fut proposé de dresser une liste de tous ceux qui s'engageaient à prendre les armes; mais Jean Chouan leur dit : « Il ne faut point d'écrits « entre nous : nous marcherons tous de pleine

« volonté et de loyal accord ; si quelqu'un « sent le cœur lui manquer, qu'il nous laisse, « nous le tiendrons quitte ; un poltron nous « gênerait. » Il annonça ensuite que, sous peu de jours, il faudrait se mettre à la besogne, mais que, pour le moment, il convenait de se séparer en se tenant prêts à marcher au premier avis. Cela dit, on se quitta aussitôt et l'on fut se préparer à la vie nouvelle qu'on venait de s'imposer. On peut dire que, dès ce moment, l'insurrection eût un nom et un chef à la fois. Ce chef, on ne le choisit pas; mais il sembla à tous qu'en s'attribuant le commandement, Jean Chouan ne fit qu'user de son droit. On trouva donc tout naturel de recevoir ses ordres, comme il trouva tout simple de les donner.

Maintenant, disons quel était cet homme qui avait su prendre tant d'autorité sur des paysans, ordinairement jaloux, soupçonneux et fiers. Je raconterai ce que j'ai appris de son origine, de sa famille et des aventures de sa vie privée. Pour bien apprécier les hommes qui se sont tirés de l'obscurité, il faut savoir de quel point ils sont partis, ce qu'ils ont dû à eux-mêmes, à leur position, à leur habileté, à leur courage; comme aussi il faut se

rendre compte de l'aide qui leur est apportée par ce qu'il nous plaît d'appeler d'heureux hasards.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Jean Cottereau dit *Chouan*. — Sa famille. — Ses aventures de Contrebandier. — Il devient homme de confiance. — Officier de garde nationale. — Chef du soulèvement des paysans de Saint-Ouën-des-Toits.

Le père et le grand-père de Jean Chouan étaient des bûcherons-sabotiers. Les gens de cet état vivent au milieu des bois, n'ayant pour abri que des cabanes faites de branches d'arbres recouvertes de mousse et de gazon. Ils établissent toujours leur ménage ambulant dans les lieux où ils ont à travailler, et ordinairement plusieurs familles se trouvent ainsi réunies et forment des espèces de hameaux. Ces gens ont leurs mœurs, leurs coutumes particulières, sont tous braconniers habiles, et, dans ce temps-là, étaient aussi de hardis Contrebandiers.

Le nom de famille de Jean Chouan était Cottereau ; le surnom de Chouan avait été donné à son grand-père parce qu'il était naturellement taciturne et triste, et que, dans

les réunions, il se tenait toujours dans un coin à l'écart. De là, il fut appelé le Chouan (le Chat-huant). Depuis ce temps, la famille Cottereau conserva ce surnom. On le donna ensuite à tous les hommes qui se réunirent pour combattre sous les ordres de Jean, et enfin aux autres Royalistes armés dans les provinces de l'Ouest. Quant à ce qu'on a raconté que les premiers Chouans contrefaisaient le cri de l'oiseau de nuit pour se reconnaître et s'appeler, c'est une supposition faite par ceux qui, ne sachant pas la vraie explication, ont voulu néanmoins avoir quelque chose à dire pour satisfaire la curiosité. Peut-être aussi quelques Insurgés ont-ils eu cette idée qui leur était suggérée par leur surnom. Quoi qu'il en soit, il est à remarquer que l'oiseau consacré jadis à la sagesse armée devint comme une sorte d'emblême de la piété belliqueuse de nos paysans.

Revenons à la famille Cottereau. Le père de Jean Chouan mourut jeune; sa veuve habita alors avec sa famille (quatre fils et deux filles) une petite closerie nommée *Les Poiriers*, à une demi-lieue du bourg de Saint-Ouën-des-Toits. C'était un bien venu d'héritage. Cette femme, qui, comme nous l'avons dit en par-

lant des Faux-Saulniers, était d'un caractère énergique et résolu, appartenait à une famille du pays fort estimée; elle avait épousé par amour Cottereau le Chouan, qui n'avait d'autre fortune que sa bonne mine et son travail, et, pendant long-temps, elle suivit son mari dans sa vie errante. Ce fut ainsi que Jean Chouan vint au monde dans la forêt de Concise (1), et qu'il fut baptisé dans la paroisse de Saint-Berthevin. J'ai trouvé là son acte de naissance. Il est ainsi conçu :

Jean Cottereau, fils de Pierre Cottereau dit *Chouan*, bûcheron, et de Jeanne Moyné, son épouse, est né le 30 octobre 1767 en la paroisse de Saint-Berthevin près Laval.

La petite propriéte que cultivait la veuve Cottereau avec ses enfants, dont plusieurs étaient en bas âge, ne pouvait fournir au quart de leur subsistance; la vente du *faux-sel* leur offrait des ressources, nos jeunes Chouans se plurent à braver les chances de ce commerce périlleux. L'aîné des fils, qui portait le nom de *Pierre*, avait embrassé l'état de son père et faisait des sabots. Il était bègue, d'un naturel

(1) Cette forêt, qui a trois lieues de longueur, est près de Laval, sur la route de Bretagne; on l'appelle aussi la forêt de Laval.

tranquille et timide, et resta toujours étranger aux entreprises aventureuses de la contrebande; mais ses trois frères, Jean, François et René, se distinguèrent parmi les plus hardis des Faux-Saulniers. Avant tous les autres, Jean, le second des frères, se fit remarquer par sa taille avantageuse et sa force, comme aussi par son intrépidité. Il était bien jeune encore que déjà, dans le canton, aucun ne l'égalait en audace, ne le surpassait en activité. Bientôt les plus expérimentés ne firent rien sans ses avis, et il n'y eut point d'expéditions hasardeuses auxquelles il ne prit part; l'idée des obstacles et des périls souriait à son esprit entreprenant, et son courage était regardé comme une garantie pour le succès. Au reste, il ne tirait jamais vanité de ce qu'il avait fait, et une sorte d'orgueil l'empêchait toujours de convenir qu'il eût plus souffert qu'un autre. Quand il ne pouvait absolument le cacher, il disait : « Je ne suis pas chanceux; je crois « vraiment que le bon Dieu ne veut pas que je « sois Saulnier, » et il promettait de ne plus s'exposer; mais, à la première occasion, il oubliait sa promesse. Son mot d'habitude était : *Il n'y a pas de danger*, et ce fut là ce qui le fit surnommer le *gars mentoux* (le garçon

menteur) par ceux qui s'étaient confiés à cette assurance bien souvent trompeuse dans sa bouche. Entendu dans ce sens, ce surnom de *gars mentoux* était pour lui comme une sorte de titre flatteur, et jusque dans les derniers temps de sa vie, ses camarades de jeunesse l'appelèrent toujours ainsi.

Jean Chouan fut arrêté plusieurs fois faisant la contrebande, mais toujours il était resté peu de temps prisonnier. Par quels moyens recouvrait-il sa liberté? Aux questions qu'on lui adressait au retour, le *gars mentoux* répondait : « Je me suis sauvé aisément, *il n'y* « *avait pas de danger !* On n'en pouvait obte- « nir davantage. » Enfin il arriva un jour que lui et plusieurs des siens furent surpris et enveloppés par une troupe nombreuse de gabeleurs. Comme à l'ordinaire, pour donner aux autres le temps de s'échapper, il voulut faire tête à l'ennemi. Aidé d'un seul de ses compagnons, il se défendit long-temps ; enfin, son camarade fut pris, et il lui fallut se sauver. Malheureusement, dans la mêlée, un gabeleur avait été tué ; de plus on avait reconnu Jean Cottereau et on savait combien il était habile à manier la *ferte*, le terrible bâton du Faux-Saulnier ; il allait donc être poursuivi comme

meurtrier, si de puissants protecteurs n'avaient consenti à s'employer pour lui. On parvint à lui obtenir un engagement de soldat, et il alla rejoindre le régiment de Turenne qui tenait alors garnison à Lille. La carrière militaire convenait à ses goûts. Il se sentait à sa place au milieu des braves; et, comme là on ne savait rien de sa vie passée, il s'y trouvait heureux et tranquille; mais il ne devait jamais rester long-temps en paix.

Il n'y avait guère plus d'un an qu'il était au régiment, lorsqu'un jour, durant la parade, son colonel lui dit qu'il venait de recevoir une lettre à son sujet, et lui donna l'ordre de passer chez lui après la revue. Aussitôt Jean Chouan est frappé de l'idée qu'on l'a dénoncé, qu'il va être arrêté et que sa perte est résolue. Une fois sa défiance excitée, tout l'instinct du contrebandier se réveille : on lui a laissé un moment, c'est assez. Il peut dire encore : « Il n'y a pas de danger. » Il prévient l'officier de service qu'il se rend à l'ordre du colonel, qu'on ne doit pas s'étonner de son absence, et le voilà parti. Ne voulant pas se montrer aux portes de la ville, il saute en bas des remparts, et à la fin du jour, quand sonna l'heure de l'appel, Cottereau se trouvait à dix lieues de son ré-

giment, sur la route de son pays. Habitué dès l'enfance à marcher la nuit, à éviter toute surprise, il n'eut pas de peine à arriver dans sa famille. Mais quelle fut sa désolation quand il apprit là que cette lettre, sujet de son effroi, était seulement une nouvelle preuve de la sollicitude de sa mère? Elle avait obtenu, pour son fils chéri, une lettre de recommandation d'un personnage marquant du pays qui connaissait le colonel du régiment de Turenne, et c'était là ce qui avait amené sa fuite fatale.

Le mal était fait, il le crut sans remède et quitta le canton; mais il fut dénoncé et poursuivi. Ses protecteurs jugèrent alors qu'il n'y avait plus qu'un moyen de le sauver, en quelque sorte malgré lui : ils obtinrent une lettre de cachet, et il fut renfermé dans une maison d'arrêt à Rennes. On pensa que cette détention pourrait calmer la fougue de son caractère. En effet, à cette époque, il se fit en lui une révolution complète. On n'a jamais su s'il dut à lui seul ou à quelques sages conseils les salutaires réflexions qui le corrigèrent de tout ce que sa vie errante lui avait pu donner d'habitudes répréhensibles; quoi qu'il en soit, il parvint bientôt à gagner l'amitié de ses compagnons de captivité et la confiance du geôlier

qui le nomma surveillant des ateliers. Au bout de deux ans, Jean Chouan fut rendu à la liberté ; il revint dans son pays et se montra tout autre qu'on ne l'avait vu jusque là. Sa conduite pieuse et réglée ne se démentit plus. Une veuve respectable, propriétaire dans le canton, et à qui les Cottereau tenaient par quelques liens de parenté, le prit auprès d'elle et lui confia l'administration de ses biens. Il se livra tout entier à cette occupation dont il s'acquitta avec autant de probité que de vigilance. Dans ce temps, ses frères et ses sœurs, tous sortis de l'enfance, aidaient leur mère de leur travail; et elle vivait ainsi dans une sorte d'aisance. Jean Chouan pouvait croire que, désormais, le reste de sa vie serait paisible. Mais ce fut alors que la tourmente révolutionnaire vint porter partout le trouble et le désordre. La commotion qui déjà ébranlait le trône se fit ressentir jusque dans la chaumière. Bientôt, chacun, oubliant ses intérêts personnels, prit parti dans la lutte qui s'engageait. La dame chez laquelle demeurait Cottereau ne craignit point de montrer son dévouement à la monarchie, et celui-ci embrassa avec enthousiasme les mêmes opinions. Rassuré dans sa conscience par les nobles motifs qui animaient son cou-

rage, il ne chercha plus à réprimer son ancienne ardeur à braver les périls, et donna pleine carrière à son zèle religieux et royaliste. A cette époque, il avait acquis dans le pays l'estime et la considération de tout le monde, et, à la première formation de la garde nationale, lorsqu'elle s'organisait au nom du Roi, il fut nommé officier dans la compagnie de la paroisse d'Ollivet; mais les événements ne tardèrent pas à prendre une direction qu'il désapprouvait, et il avait donné sa démission peu de temps avant le jour où il se mit à la tête des paysans, au bourg de Saint-Ouën, pour proclamer la résistance aux mesures révolutionnaires.

CHAPITRE TROISIÈME.

Des pillards saccagent les châteaux de Fresnay et de Launay-Villiers. — Jean Chouan, à la tête des paysans du canton, les met en fuite. — Deux jours après, des troupes venues de Laval dispersent les Insurgés. — Leur chef est dénoncé et condamné à mort. — Il se rend en Bretagne.

Bientôt Jean Chouan eut occasion de faire preuve de son zèle à défendre la cause qu'il avait embrassée. Des pillards, qui se donnaient pour les gardes nationaux de la Baconnière, d'Andouillé et de la Brulatte, se portèrent sur les paroisses du Bourgneuf et de Launay-Villiers, signalées comme ennemies de la révolution, et ils y commirent toute espèce de désordres. Les châteaux de Fresnay et de Launay-Villiers furent surtout l'objet de leurs dévastations, et l'on s'attendait qu'ils finiraient par y mettre le feu.

Jean et François Cottereau, ayant appris cette nouvelle dans la soirée, passèrent toute la nuit à rassembler leurs camarades d'Ollivet,

du Genest et de Saint-Ouën. D'autres Royalistes, avec lesquels il s'étaient mis d'intelligence, réunirent en même temps les paysans des alentours; c'étaient les trois frères Pinçon, de la paroisse de Bourgon, Michel Huet, garde-chasse, de Launay-Villiers, et Délière, du Bourgneuf, ancien soldat, concierge du château de Fresnay. Tous ces hommes faisaient partie de la coalition royaliste organisée par le marquis de la Rouërie; déjà, ils s'étaient mis sous la direction de Jean Chouan, et, dans la suite, ils devinrent chefs de bande sous ses ordres.

On avait décidé qu'au point du jour tout le monde serait rassemblé à l'entrée du bourg de Launay-Villiers, où les pillards avaient passé la nuit. Les paysans de Bourgon tardèrent à arriver, on perdit du temps à les attendre; quand ils vinrent enfin, les Patriotes étaient partis, se portant de nouveau sur le château de Fresnay. On se mit à leur poursuite et on les joignit au moment où, chargés de leur butin, ils entraient au Bourgneuf. On les attaqua brusquement, et, quoi qu'ils fussent armés de fusils, tandis que les Royalistes n'avaient pour la plupart que des faulx et des fourches, ils ne firent pas une longue résistance.

Déconcertés par l'impétuosité des assaillants, ils s'enfuirent en désordre, abandonnant tout ce qu'ils avaient volé. Ils eurent dix-huit hommes tués, et un bien plus grand nombre de blessés.

Dans ce premier combat livré par les Royalistes du Bas-Maine, on remarque un fait qui se renouvela plus d'une fois durant la guerre des Chouans, et qui semblait ramener au temps des aventures merveilleuses de la Chevalerie. Un homme, inconnu de tous, parut inopinément au commencement de l'action et se mit à la tête des paysans. Agissant en chef, il prend le commandement qui lui semble dû, donne les ordres, dirige les mouvements, se porte partout où le danger l'appelle, anime les combattants de sa voix et de son exemple, et, l'affaire terminée, se retire sans se faire connaître.

Celui qui se montra ainsi dans cette journée portait le costume des gens du pays ; mais sa tournure, son langage, son brillant fusil de chasse, ses mains que le travail n'avait point brunies, le faisaient assez remarquer. Jean Chouan seul paraissait le connaître; c'en était assez pour que tout le monde s'empressât de lui obéir. Il décida de tout dans l'action et en

assura le succès par son activité et sa prudence (1).

Après avoir long-temps poursuivi les fuyards, Jean Chouan, avec les jeunes gens qui s'étaient plus particulièrement attachés à lui, revint sur la chaussée de l'étang de la *Chaîne*, qui est à peu de distance du Bourgneuf. La route de Laval passe sur cette chaussée longue et étroite. Il voulait voir si les Révolutionnaires du chef-lieu viendraient prendre fait et cause pour les pillards, et, dans ce cas, il était résolu à les combattre dans ce poste facile à défendre. Rien ne parut, ni ce soir-là, ni le lendemain, et beaucoup de ses gens, ennuyés d'attendre, s'en retournèrent chez eux. Il n'avait plus guère avec lui qu'une cinquantaine d'hommes quand on vit arriver par la route de Laval une foule de gardes nationaux, des troupes de ligne et de la gendarmerie. Jean Chouan et les siens ne s'effraient pas et se décident à défendre la chaussée. Un gendarme s'avance seul : on croit qu'il est chargé d'entrer en pourparlers ; on le laisse approcher ; mais, quand il est à portée, il lâche un coup de pistolet et allait se sauver, lorsque Jean

(1) C'était M. Gavard, l'un des principaux agents de la Rouërie.

Chouan lui riposte par un coup de carabine qui l'étend par terre. Alors les Patriotes, mettant à découvert deux pièces de canon, qu'ils avaient amenées de Laval, font une décharge à mitraille; la troupe de Jean Chouan, effrayée, laisse la chaussée libre, et lui-même, légèrement blessé au front, aveuglé par le sang qu'il ne peut étancher, est forcé de s'éloigner du combat. Cependant, les plus déterminés essaient encore de se retrancher dans une maison située sur le bord de la route. Mais bientôt le feu s'y déclare : il n'y a pas moyen de tenir davantage; il faut s'enfuir à travers la fusillade des assaillants dont la foule s'étend de tous côtés. Les Royalistes s'échappent pourtant; mais trois des leurs sont tués et deux autres faits prisonniers.

Les Républicains ne quittèrent le pays qu'après avoir arrêté une multitude de paysans de St-Ouën et du Bourgneuf, qu'ils emmenèrent dans les prisons de Laval. A la suite de cette affaire, Jean Chouan, ayant été dénoncé aux autorités du chef-lieu par Graffin le capitaine de la garde nationale de la Brulatte, fut décrété de prise de corps, puis jugé par contumace et condamné à mort comme chef des Insurgés. Les Patriotes de la Mayenne crurent

alors avoir étouffé l'insurrection. En effet, les frères Cottereau se tinrent quelque temps à l'écart, et leur troupe resta dispersée.

Dès le jour même du combat de l'étang de la Chaîne, Jean avait annoncé que de grands événements se préparaient; qu'il fallait, en attendant l'heure d'agir utilement, éviter la rencontre des Patriotes. Il devait, lui, aller s'entendre avec des gens qui, dans peu, viendraient en aide à la bonne cause; il demandait qu'on restât tranquille jusqu'à son retour; alors il faudrait se montrer et combattre. Il partit la nuit suivante pour la Bretagne; son frère François, Julien Peillon et Trillon dit Mielette l'accompagnèrent. Il convient d'entrer ici dans quelques détails pour expliquer les motifs et le but de ce voyage.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Coalition de la Rouërie. — Les deux frères Cottereau en sont les agents. — La prise d'armes est différée en Bretagne. — Jean Chouan revient dans son canton. — Il protège le départ des Prêtres exportés.

Dans le cours de l'année 1791, le marquis de La Rouërie ayant entrepris de former une coalition royaliste en Bretagne, le prince de Talmont, comte de Laval et seigneur de Saint-Ouën, devait se mettre à la tête des paysans du Bas-Maine. On savait que ses vastes possessions dans ce pays lui donneraient une grande influence sur les habitants, dont il s'était fait connaître d'ailleurs par sa bienfaisance et sa générosité. Le prince, dans ses parties de chasse, avait eu occasion d'apprécier l'intelligence et l'activité des frères Cottereau, et, ceux-ci, gagnés par son affabilité et ses manières engageantes, s'étaient dès lors dévoués à son service. Sur sa recommandation, La Rouërie les avait chargés de mettre en rapport les Comités royalistes récemment établis dans la Bretagne et

dans le Maine. Dès lors les Cottereau commencèrent à faire des enrôlements pour la coalition, et bientôt, grâce à leurs anciennes relations de contrebandiers, une active correspondance s'établit entre Laval, Vitré, Ernée et Fougères; elle s'étendit ensuite jusqu'à Saint-Malo et Grandville, et, par ce moyen, on eut des communications journalières avec les Emigrés réfugiés dans les îles de Jersey et de Guernesey.

Après bien du temps passé en voyages, en hésitations, en pourparlers, etc., l'association se trouvant complètement organisée, La Rouërie déclara que le temps d'agir était arrivé. Un débarquement d'armes et de munitions envoyées par l'Angleterre fut annoncé pour le commencement d'octobre 1792; le soulèvement général des provinces de l'Ouest devait suivre.

Ce fut en venant donner cet avis aux frères Cottereau que M. Gavard eut l'occasion de se trouver à l'affaire du Bourgneuf. Jean Chouan, d'après son avertissement, crut nécessaire de se rendre auprès du marquis de La Rouërie pour lui faire connaître la prise d'armes à laquelle les circonstances l'avaient entraîné, et prendre ses instructions. Mais déjà on avait

reçu la nouvelle que les armées étrangères et les Emigrés, repoussés par les troupes de la République, étaient en pleine retraite; et les Comités royalistes, toujours timides et temporiseurs, avaient jugé qu'il convenait, cette fois encore, d'ajourner les projets d'insurrection, différés déjà si souvent. En même temps les Républicains, avertis par des traîtres, redoublèrent d'activité et mirent tout en œuvre pour déjouer cette conspiration, qui menaçait d'embrâser tout l'Ouest de la France. Alors La Rouërie, dénoncé et poursuivi sans relâche, ne put se soustraire aux recherches qu'en errant sans cesse d'un lieu à un autre. Jean Chouan ne parvint donc pas à le rejoindre, et, après un voyage aussi périlleux qu'inutile, il lui fallut revenir dans son canton, n'ayant à apporter à ceux qui l'avaient pris pour chef que les secours de son esprit aventureux et les ressources de son expérience de contrebandier. Toutefois, il ne se montra pas moins résolu qu'auparavant. Il fit assembler tous ses gens et leur dit : « Dieu nous met dans la peine, c'est « pour nous éprouver, et, si nous ne perdons « pas courage, de meilleurs moments revien- » dront : croyez-moi, camarades, ne nous sé- « parons point. Tous les honnêtes gens nous

« aideront. Il y a bien des hommes de cœur « qui, comme nous, ne se soumettront jamais « à servir la République. Nous nous soutien- « drons les uns les autres, je garde encore « bonne espérance. D'ailleurs, à la volonté « de Dieu; s'il faut mourir, mourons en bra- « ves et en bons chrétiens (1). Il fut décidé qu'on ne se séparerait point et qu'on se tiendrait prêts pour agir dès que les circonstances le demanderaient. On n'eut pas long-temps à attendre.

Le Directoire du département de la Mayenne avait enjoint à tous les Prêtres qui refusaient de prêter serment à la constitution civile du clergé de se rendre à Laval pour y être soumis à un appel quotidien. Ils s'y trouvèrent bientôt réunis au nombre d'environ cinq cents. Il n'est point de mon sujet de raconter les vexations de toutes sortes qu'on leur fit endurer, ni la gêne où se trouvèrent un grand nombre d'entre eux. Plusieurs durent à la seule charité des Lavallois les moyens d'existence dont, sans cela, ils eussent manqué absolument (2).

(1) Ces détails ont été rapportés par Mielette (Trillon), un des plus fidèles compagnons de Jean Chouan.

(2) Les Mémoires ecclésiastiques de l'abbé Boullier font un récit aussi intéressant que véridique des persécutions que le clergé de ce pays eut à souffrir pendant la Révolution.

Je dois seulement dire que les habitants des campagnes, qui rejetaient avec horreur le ministère des Prêtres intrus se trouvant, ainsi privés de tous les secours de la religion, ne pouvant faire célébrer ni les baptêmes, ni les mariages, ni les enterrements, osèrent enfin manifester hautement leur mécontentement et leur indignation ; mais, d'autre part, la populace de la ville, excitée par d'odieuses suggestions, se montrait menaçante envers le Clergé. Alors l'administration du département, redoutant les violences des deux partis et, le soulèvement des paysans de Saint-Ouën lui faisant voir le danger imminent, elle résolut de mettre à exécution la loi de déportation du Clergé réfractaire. Plusieurs Ecclésiastiques voyant leurs jours menacés, s'autorisèrent de cette loi pour se rendre en pays étranger; on leur désigna le port de Granville pour s'embarquer, et quelques gendarmes furent chargés de les escorter pendant le trajet.

Jean Chouan, instruit de ces circonstances, apprit aussi qu'on craignait que les gens préposés aux escortes fissent essuyer de mauvais traitements aux Prêtres durant leur voyage; il réunit donc quelques jeunes gens de Saint-Ouën et d'Ollivet, et, sachant que le Vicaire

de Loiron ainsi que deux autres Ecclésiastiques devaient partir aussi le jour suivant, il vint s'embusquer sur leur passage, et, se jetant inopinément au-devant de l'escorte, il fit arrêter la voiture et demanda aux déportés s'ils abandonnaient le pays de leur plein gré ; sinon il venait leur rendre la liberté. D'après leur déclaration qu'ils s'éloignaient volontairement, il signifia aux gendarmes que, si les voyageurs n'étaient pas traités convenablement, il les en rendrait responsables, et il ajouta : « Je vous « charge d'avertir ceux qui vous ont donné « votre commission que nous sommes à pré« sent dans la campagne une troupe de bons « Catholiques bien armés et décidés, au péril « de notre vie, à punir ceux qui tourmente« ront nos Prêtres. » Il faut dire que cette troupe bien armée dont s'appuyait Jean Chouan se composait, ce jour-là, de trois hommes avec des fusils et de quatre autres qui, n'ayant que des bâtons, se tinrent à demi-cachés derrière les buissons bordant la route ; mais la peur grossit ce nombre, et le rapport des gendarmes jeta les Administrateurs du département dans de vives inquiétudes. Ils résolurent alors d'effectuer la déportation en masse de tous les Ecclésiastiques emprisonnés.

Jean Chouan, peu de temps après, arrêta deux gendarmes sur la route de la Gravelle. Il ne les maltraita point, mais, les ayant désarmés, il leur déclara que, si les Prêtres n'étaient pas respectés, la population de dix paroisses était prête à se porter sur la ville pour exercer la plus terrible vengeance sur les coupables.

Ce jour-là se tenait à Laval la foire de l'Angevine, et des Commissaires, arrivés de Paris, venaient de faire mettre en réquisition, pour le service des armées de terre, tous les chevaux amenés au marché. Les paysans murmuraient hautement, et semblaient disposés à la résistance, quand les gendarmes vinrent rendre compte des menaces faites par Jean Chouan. Aussitôt les révolutionnaires prirent l'épouvante, les troupes et la garde nationale furent mises sur pied, les canons braqués dans les rues, et des postes établis aux diverses entrées de la ville; les Envoyés parisiens se hâtèrent de partir, et la réquisition des chevaux fut révoquée. Dès le lendemain, les Prêtres, qui n'étaient pas encore partis, furent dirigés sur Granville et Saint-Malo, et ils n'eurent à essuyer ni insultes ni mauvais traitements.

Ces premiers succès de la prise d'armes de Jean Chouan révélèrent ainsi, dès l'abord, aux

autorités révolutionnaires du Maine qu'elles n'accompliraient pas leurs projets de persécution sans danger, et qu'il fallait s'attendre à de terribles représailles.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Les Insurgés établissent leur demeure dans le bois de Misedon. — Description de ce bois. — Deux hameaux voisins fournissent des secours aux Chouans. — Les Républicains ont toujours laissé le bois de Misedon intact.

Pendant le voyage de Jean Chouan en Bretagne, des jeunes gens qui avaient marché sous ses ordres, ayant été avertis qu'ils étaient dénoncés aux autorités révolutionnaires, ne voulurent point risquer de compromettre leurs parents ni les gens de leur parti en restant plus long-temps chez eux. Ils résolurent donc de se réunir et d'établir leur séjour dans le bois de Misedon. Pénétrant dans le fourré des plus épaisses broussailles, ils y construisirent des huttes fort basses recouvertes de fougères et de mousse ; l'œil ne pouvait que difficilement découvrir de telles retraites ; d'ailleurs, la crainte arrêta bientôt les recherches devenues fatales à ceux qui s'y aventurèrent. Malgré l'intempérie de la saison, les fugitifs s'établirent dans cette espèce de repaire qui fut toujours

leur refuge dans les moments de crise. Les paysans du voisinage leur fournissaient des vivres; ils leur étaient apportés par les femmes et les enfants qui pénétraient dans le taillis, sous prétexte de s'approvisionner de bois mort. Jamais personne ne les trahit.

Jean Chouan, à son retour, se décida à demeurer dans ce lieu au moins pour quelque temps. Cependant, en se réunissant aux réfugiés du bois de Misedon, il voulut se réserver la faculté de faire des excursions à son gré, et, craignant d'être suivi à la trace, il n'établit point son bivouac auprès de celui du reste de la bande. Ses trois compagnons de voyage et lui s'arrangèrent un abri, à l'aide de branchages, à l'autre extrémité du bois. Ces hommes, endurcis à toutes les fatigues, habitués à tous les dangers, et, du reste, comptant pour peu les soins d'une vie dévouée à tant de misères, trouvèrent avoir assez fait pour leur bien-être lorsqu'ils eurent apporté dans cette sorte de gîte ce qu'ils appelaient leur ménage. C'étaient quelques paquets de fougères, du bois sec, une marmite, une grande écuelle et une cruche. Il ne leur fallait rien de plus pour apprêter leur nourriture et attendre l'heure du combat.

Disons maintenant quelques mots sur le bois de Misedon, qui est si souvent cité lorsqu'on parle des premiers Chouans. Ce taillis touche au bourg d'Ollivet et s'étend jusqu'à la forge du *Port-Brillet* dont il dépend. Avant la Révolution, il appartenait à la famille de la Tremouille. Une allée droite, fort longue, qu'on appelle *le Mail*, conduit du presbytère d'Ollivet, par le milieu du bois, jusqu'au carrefour de *la Belle-Etoile*, où viennent aboutir plusieurs sentiers. La tradition du pays dit qu'un Seigneur de Laval gagna, en jouant à la boule, ce terrain aujourd'hui couvert de bois, et que la limite en fut fixée à l'endroit où s'arrêta une boule qu'il lança dans la direction de l'allée du Mail. C'est dans cette direction qne le taillis a sa plus grande longueur: elle est d'une lieue environ; sa largeur est beaucoup moindre. Ceux qui ont parlé des Chouans ont souvent confondu Misedon avec la forêt du Pertre, qui cependant en est assez loin; d'ailleurs, la forêt du Pertre fait partie de la Bretagne et Misedon est du Maine.

Le taillis est formé de hêtres, de chênes et de bouleaux. Le sol, presque partout plat et marécageux, est couvert d'une mousse longue et épaisse. Dans l'intérieur du bois se trouve

un étang qui a environ un arpent d'étendue : ses bords, peu fréquentés, sont le séjour de beaucoup d'oiseaux aquatiques. On y voit des sarcelles et des poules d'eau au milieu des joncs, et, quand j'y suis venu, deux hérons, qui étaient là posés comme des sentinelles, prirent leur vol à mon approche. Il parait que ce sont les seuls habitants auxquels Misedon prête maintenant son abri. Je n'y ai rencontré personne : le garde même n'y fait pas sa demeure. Il n'a qu'un petit nombre de sentiers étroits et tortueux dans lesquels il est aisé de se perdre, et mon guide (René, le frère de Jean Chouan), malgré le long séjour qu'il y avait fait, nous égara à deux reprises différentes. Partout croissent des houx et des fougères qui rendent le bois difficile à parcourir, et tellement fourré, qu'on ne saurait voir un homme au travers à dix pas de distance. Les seules clairières qu'on y trouve ont été formées par les fourneaux à charbon qui brûlent les racines des arbres à l'endroit où on les établit lorsqu'on exploite les coupes. Ces places, de forme ronde, n'ont guère que quatre ou cinq toises de diamètre. Ce fut une de ces clairières, située dans le plus épais du bois, que les Chouans choisirent pour lieu de leur rendez-vous. Ils

s'y tenaient rarement eux-mêmes; mais ceux qui avaient quelque avis à leur donner s'y rendaient et ne tardaient pas à être vus par les Chouans, qui alors venaient les joindre, s'ils le jugeaient à propos. Cet endroit reçut le nom de *Place Royale*.

Près de la lisière du taillis, et sur des côtés différents, on trouve deux chétifs hameaux : l'un, peu éloigné de l'étang, se nomme *Lorière;* l'autre, du côté de Saint-Ouën, s'appelle *la Rue-de-Bau*. Ces hameaux n'avaient pour habitants que des gens fort pauvres, mais, au besoin, tout le peu qu'ils possédaient devenait la ressource des Chouans. Plusieurs d'entre eux étaient réduits à mendier pour vivre; ceux-là même aussi savaient être secourables dans les temps de détresse : ils faisaient charité de l'aumône qu'ils venaient de quêter. Les Patriotes essayèrent bien des fois de recruter là des espions, ils n'y réussirent jamais. Bien plus, pas une des femmes, pas un des enfants, chargés sans cesse de commissions et de messages, ne commit jamais la moindre indiscrétion. C'est que tout le monde avait la conscience de servir Dieu en aidant ceux qui combattaient une République impie.

Il est à remarquer que les autorités répu-

blicaines n'ont jamais entrepris, soit de mettre le feu au bois pour le détruire, soit même d'y tracer des routes et de l'éclaircir par des abattis qu'il eût été facile de faire, en y employant des troupes. On n'eut pas même l'idée d'établir un poste dans le bourg d'Ollivet qui touche le bois. Ceux qui ont prétendu que l'insurrection de l'Ouest avait toujours été fomentée par des gens du parti révolutionnaire, trouveront peut-être dans ce fait un nouveau motif à l'appui de leur opinion, et j'aurai plus tard à citer d'autres particularités qui pourront la fortifier.

CHAPITRE SIXIÈME.

Les forgerons du Port-Brillet viennent saccager la hutte de Jean Chouan. — Il les poursuit. — Les forgerons épouvantés abandonnent leurs armes. — Les gardes nationales, attaquées sur la lande d'Ollivet, sont mises en fuite.

Après quelques jours de repos, Jean Chouan s'ennuya de son inaction. Il proposa à ses trois hommes de venir avec lui chez sa mère pour labourer un petit closeau qu'elle voulait ensemencer ; ils s'y rendirent. Ce même jour, un Patriote de Saint-Ouën voulut aller s'assurer si les frères Chouans avaient été tués comme la nouvelle s'en était répandue. Il prit son fusil double et vint vers l'heure de midi rôder autour de la closerie des Poiriers. Nos quatre hommes travaillaient près de la maison. Ils virent de loin s'avancer le Patriote qui probablement se croyait assuré de ne trouver personne. Sans autre arme que leurs bêches, ils courent sur lui, l'entourent et lui font rendre son fusil. Il n'avait point tenté de résister, on

le renvoya sans lui faire aucun mal. Cependant Jean Chouan crut prudent de ne pas rester davantage chez sa mère et sur-le-champ il retourna dans Misedon avec ses compagnons. Mais, en arrivant au lieu de leur retraite, ils trouvèrent leur loge renversée et leurs provisions pillées. Alors, transportés de colère, oubliant leur petit nombre, ils jurent de tirer vengeance de cette insulte. Leur ancien métier de Contrebandiers les avait rendus habiles à suivre les gens à la piste, les voilà donc à la poursuite de l'ennemi.

Ce pillage était un exploit des Forgerons du Port-Brillet. Organisés en gardes nationaux, ils se montraient zélés républicains et ennemis déclarés de Jean Chouan. Par hasard, l'un d'entre eux avait aperçu celui-ci à sa sortie de Misedon. Enhardi par son absence, le Forgeron réunit vingt-sept de ses camarades, qui, s'étant bien armés, vinrent faire une fouille dans le bois. Ils eurent bientôt trouvé la hutte des quatre Royalistes, et, après s'être fait une grande joie de tout saccager, ils emportèrent en triomphe les vivres et la marmite. En s'en retournant, ils s'étaient arrêtés dans un méchant cabaret nommé la Papillonière, au milieu de la lande d'Ollivet. Là, ils célébraient

leur succès et faisaient festin des provisions enlevées, quand nos quatre Chouans arrivèrent à leur halte. Jean Cottereau, son frère, et Julien Peillon étaient armés de bons fusils ; quant à Mielette, il n'avait que sa *ferte*. Mais cet homme, d'une force extraordinaire, d'une audace que n'arrêtait aucun danger, n'en était pas moins redoutable. Les Forgerons avaient posé un factionnaire. Mielette, laissant ses camarades en arrière, s'en approche sans être vu, et, du premier coup de sa *ferte*, le jette par terre tout étourdi. Dans le même moment François Chouan s'élançait pour entrer dans la maison dont la porte était ouverte, quand un homme accourt au bruit, lui lâche son coup de fusil et le blesse à la cuisse ; mais, à son tour, atteint par Mielette, il tombe blessé à mort. Le coup de feu et le nom de Jean Chouan qui retentit, frappent de terreur soudaine les Patriotes. Ils ne voient point le petit nombre de leurs ennemis ; ils se jettent à fermer la porte de la maison et la barricadent en toute hâte ; mais Mielette l'attaque aussitôt avec sa *ferte* et l'ébranle ; alors, dans leur aveugle épouvante, les Forgerons se sauvent pêle-mêle dans un grenier, sous le toit de la maison. Ils tirent après eux l'échelle qui leur avait servi pour

monter, et abattent la trappe qui ferme l'entrée de leur refuge. La porte extérieure fut bientôt brisée ; les assaillants entrent et trouvent dix-sept fusils que les Patriotes n'avaient pas pris le temps d'emporter. Jean Chouan juge son succès suffisant. Lui et les siens se chargent des armes, des restes du festin, de leur précieuse marmite, et, laissant là les Forgerons, ils retournent au bois de Misedon, pensant bien que, pour ce jour-là du moins, on les y laisserait en repos.

Toutefois, dès le lendemain, les Cottereau reçurent l'avis que quatre-vingts hommes de la garde nationale des bourgs voisins, réunis par les Forgerons, étaient arrivés sur la lande d'Ollivet ; ils se tenaient près de ce cabaret de la Papillonière où, la veille, ils avaient été surpris, et se préparaient sans doute à venger leur défaite. Jean Chouan se décida à aller les attaquer sur-le-champ ; il court en toute hâte aux huttes où se tenait sa bande. « A moi, ca-« marades, arrivez, s'écria-t-il ; il faut au-« jourd'hui se montrer aux Patauds et leur « faire voir qui nous sommes. Ils pensent à « nous attaquer, allons à leur rencontre, nous « en aurons bon marché, car ils tremblent « encore de leur peur d'hier. »

Toute la bande fut bientôt sur pied. Jean Chouan en fit le compte en appelant chacun par son nom. C'étaient : son frère François, Délière, Cribier, Morière, Trillon, Guéhairie, Moulard, les deux frères Gauffre, Huet, Boisnouveau, Séjon, Melaine, Pichois, Châtenay, Julien Peillon, tous jeunes gens du canton de Saint-Ouën-des-Toits ; venaient ensuite les frères Pinson avec leurs gens de Bourgon et de Saint-M'Hervé, c'étaient eux qui avaient apporté la nouvelle du rassemblement des Patriotes. Tout le monde réuni faisait environ trente hommes plus ou moins bien armés. Un nombre à peu près égal manquait ; c'étaient ceux qui, moins connus des Patriotes, avaient cru pouvoir retourner à leurs travaux habituels ; mais il se trouvait là, de plus, treize jeunes gens compromis depuis peu dans une émeute excitée par une nouvelle levée d'hommes. Ils étaient arrivés dans Misedon la nuit dernière et n'avaient point d'armes. Cependant ils accourent aussi à l'appel. « Voilà une belle occasion de vous fournir de « fusils, leur dit Jean Chouan, venez avec « nous, vous en aurez ce soir à choisir, je vous « le garantis. » Tous s'écrièrent : « Marchez, « marchez ! nous vous suivons ! » Alors le chef

examina toutes les armes une à une. Quand elles furent chargées, il resta dix-sept cartouches pour toutes munitions. Elles furent partagées entre les meilleurs tireurs. « Nous en « avons assez, dit le *Gas Mentoux*, les *fertes* « nous aideront : un coup de *ferte* vaut un « coup de fusil. » Alors, élevant sa carabine, il fit solennellement le signe de la croix et s'écria : « Que le bon Dieu nous bénisse !.. En « route! en route!... »

On arriva sur la lande d'Ollivet, et, comme le soleil brillait beaucoup, Jean Chouan fit faire un circuit pour ne l'avoir pas dans les yeux; puis il avança vers les Républicains. Ceux-ci, supposant que c'est la garde nationale de la Brulatte qui vient les rejoindre, le laissent approcher. Arrivé à la portée de la voix, il s'écrie : « Nous voilà venus pour savoir si les « Patauds ont du cœur aujourd'hui, et nous « arrivons à découvert, puisque vous n'êtes « que deux contre un. » Cela dit, armés ou non armés, tous les Chouans se précipitèrent sur les Patriotes avec une telle furie, que ceux-ci n'eurent pas le temps de se mettre en défense. Ils prirent la fuite sans avoir combattu, et plusieurs jetèrent leurs fusils qu'ils n'avaient pas même déchargés. Ils ne perdirent que

quatre hommes, parce que l'empressement que l'on mit à recueillir les armes dispersées çà et là arrêta la poursuite. Un seul Chouan fut blessé, encore pensa-t-on que c'était par la maladresse d'un de ses camarades. Il se trouva alors que tout le monde eut des fusils, ainsi que l'avait annoncé le *Gas Mentoux*. Néanmoins il *maugréa* beaucoup, parce qu'on avait tiré plus que de raison. Il ne restait pas une seule cartouche, hormis les siennes qu'il avait conservées.

Les détails que je viens de rapporter m'ont été donnés par Trillon, Morière, Châtenay et Guéhairie. Un forgeron du Port-Brillet, qui était du parti opposé, m'en a confirmé la vérité. Cet homme qui, en d'autres occasions, avait fait ses preuves de courage, m'a avoué que, ce jour-là, il s'était enfui des premiers. « Nous fûmes, tout d'un coup, transis de peur, « me dit-il : il faut bien croire qu'un sort nous avait été jeté. » On comprend que des récits pleins d'exagération et de mensonges furent faits sur ce qui s'était passé. Toutefois, il en résulta la certitude que les frères Chouans n'étaient pas morts comme on avait voulu le faire croire, et les Patriotes frémirent en songeant à ce que pourraient entre-

prendre de tels hommes lorsque leur nombre serait augmenté de toute la jeunesse des campagnes qui refusait de se soumettre aux levées de *Volontaires*.

CHAPITRE SEPTIÈME.

Jean Chouan multiplie ses attaques. — Les Patriotes se réfugient à Laval. — Le bois de Misedon devient inhabitable. — Les paysans donnent asile aux Insurgés. — La mère de Jean Chouan prend soin des malades et des blessés. — Les frères Cottereau retournent en Bretagne. — Mort de La Rouërie. — La Coalition royaliste se dissout.

DANS les jours qui suivirent l'affaire de la Papillionière, vers la fin de janvier 1793, les gardes nationales de tous les bourgs environnants furent tenus en alarmes continuelles, et, quand elles voulurent sortir dans la campagne, ce ne fut qu'au prix d'engagements meurtriers. C'est qu'à cette époque, Jean Chouan avait reçu les plus pressantes instances de la part des Comités royalistes de Bretagne pour qu'il inquiétât les Patriotes de son canton par des attaques sans cesse répétées. Afin de lui en faciliter les moyens, on lui avait fait passer plusieurs paquets de cartouches, mais, du reste, on ne lui donnait pas le motif de cette recommandation. Jean Chouan était toujours prêt

quand il fallait agir, et, tant que ses munitions durèrent, les Républicains des bourgs environnants furent attaqués sans relâche et sur plusieurs points à la fois. De ce moment donc l'épouvante se répandit parmi eux. Un grand nombre se décida alors à aller chercher un refuge à Laval où ils jetèrent la consternation par leurs terribles récits. Depuis cette époque, dans la Mayenne, les biens des Emigrés et du Clergé, dits biens nationaux, ne trouvèrent plus d'acheteurs. Cependant Jean Chouan vit bientôt sa provision de cartouches épuisée. Il lui fallait, avant tout, chercher les moyens de la renouveler, et, comme il voulait aussi savoir pour quelle raison on l'avait si subitement engagé à prendre l'offensive, il résolut de retourner en Bretagne auprès des Agents royalistes avec lesquels il était en relation. Il espérait que la coalition organisée par le marquis de La Rouërie s'était enfin décidée à entrer en campagne, et il jugeait important d'en être instruit positivement. Prévoyant que son absence pourrait être longue, il fit toutes les dispositions nécessaires pour garantir la sûreté de ses camarades durant son éloignement. Les pluies continuelles avaient depuis quelque temps rendu le bois de Misedon inhabitable;

il fallait donc de nouveau démander un asile aux paysans des environs. Tout naturellement les Insurgés du canton eurent un refuge chez leurs parents ou leurs amis; mais, dans ces jours-là où chacun se tenait en défiance contre l'espionnage, les hommes qui étaient venus des paroisses éloignées ne devaient pas s'attendre à trouver une hospitalité si périlleuse. Cependant Jean Chouan se chargea de la leur procurer; car il importait de ne pas les laisser s'éloigner lorsque le moment d'agir semblait si proche. Il passa donc une journée à parcourir le Canton demandant aux Métayers et aux Closiers asile et assistance pour ses amis. Quant aux risques à courir, il ne les cachait pas: en cas de découverte des Patriotes, c'était la prison, l'échafaud peut-être! « Envoyez-nous vos « Gars, lui dit-on partout, il y aura de la soupe « pour eux, et, s'il plaît au bon Dieu, on « s'arrangera de sorte qu'ils n'aient pas de mal, « ni nous aussi. »

Tous furent ainsi placés, et pas un seul ne fut trahi, pas un seul ne fut découvert. Parmi eux, trois étaient blessés assez grièvement et quatre autres attaqués de la fièvre. Jean Chouan leur dit: « Ayez bon courage, on « prendra soin de vous comme il convient. »

La nuit venue, il se rendit chez sa mère à la closerie des Poiriers. Comme il se trouve des maisons tout proche et qu'on se défiait des gens qui les habitaient, il fit en sorte d'arriver sans être vu et d'entrer furtivement dans l'étable aux vaches. Il savait que ses gens connaîtraient bientôt qu'il les attendait là.

A cette heure, la mère Cottereau, ses deux filles et sa bru filaient au rouet à la lueur d'une petite torche de résine, et René Cottereau tressait un panier près du foyer. (C'est de celui-ci que je tiens ces détails.) Tout-à-coup le chien se mit à pousser un ou deux petits glapissements; les quatre rouets s'arrêtèrent : « Voilà Jean! » s'écrièrent les femmes; mais la mère fit signe de ne pas interrompre le travail, et, quand le bourdonnement des rouets eût recommencé, elle se leva sans empressement, sortit de la maison, referma soigneusement la porte et se rendit dans l'étable. Dix minutes s'étaient à peine écoulées lorsqu'elle revint. Elle reprit son rouet et, durant le reste de la soirée, pas une parole ne fut prononcée.

Le lendemain matin, la mère Cottereau alla à la ferme de la Besnerie trouver Madame Olivier, dont Jean Chouan avait géré les affaires. Elle rapporta de là du vin, du bouillon, du

linge, de la charpie, et elle chargea Renotte, la plus jeune de ses filles, d'aller porter aux malades et aux blessés les secours dont ils avaient besoin. Renotte, âgée de quatorze ans, semblait n'en avoir que douze; ses allées et venues devaient donc peu exciter l'attention. Elle se faisait accompagner du chien de la maison qui, dressé à la contrebande, savait flairer de loin l'approche des gens suspects. Dès qu'il venait à gronder sourdement, l'enfant comprenait qu'elle devait se cacher, et elle se jetait dans un fossé à l'écart jusqu'à ce que le danger fût passé. Dix fois elle fit ainsi sa tournée charitable sans qu'il lui arrivât aucun accident.

Jean Chouan, ayant tout réglé pour le temps de son absence, partit avec son frère François. Son but principal était de rejoindre le Prince de Talmont qu'il croyait trouver en Bretagne. Il voulait lui faire connaître l'insurrection commencée, et il espérait déterminer le Prince à se mettre, sans plus de délai, à la tête des Royalistes manseaux, se tenant assuré que si, sous un tel chef, le drapeau blanc était arboré dans le pays, toute la jeunesse royaliste se lèverait aussitôt. Mais le marquis de La Rouërie n'avait pas considéré la situation du même

point de vue que le pieux aventurier, et il ne lui était pas venu à la pensée de se confier absolument à l'élan de la population religieuse des campagnes. Au reste, le vaste plan de Coalition royaliste qu'il avait conçu fut suivi d'abord avec une habileté qui semblait promettre un succès infaillible; mais, chacun ayant commencé par prodiguer les efforts de son dévouement dans l'audace des résolutions, dans le péril des démarches, dans la fatigue des préparatifs, il se trouva qu'au temps fixé pour l'exécution, les plus déterminés se sentirent pris d'une grande lassitude qui, paralysant leur courage, fit admettre la nécessité de nouveaux délais. Les choses en étaient à ce point quand la trahison de quelques affidés vint achever de tout compromettre. L'héroïque persévérance de La Rouërie fut ébranlée par tant de chocs imprévus; il tomba dangereusement malade, et, lorsque dans cet état il vint à apprendre que Louis XVI avait péri sur l'échafaud, il ne put soutenir ce dernier coup. Il mourut le 30 janvier 1793, au château de la Guyomarais, où, depuis quelque temps, il se tenait caché. La plupart des autres chefs de la Coalition furent dénoncés et livrés aux Républicains. C'était pour opérer une diversion qui

facilitât leur fuite qu'on avait fait donner avis à Jean Chouan d'inquiéter les postes ennemis par de continuelles attaques; mais il n'avait ni assez d'hommes ni assez de munitions pour produire tout l'effet qu'on en attendait. Telles furent les tristes nouvelles que les frères Cottereau eurent à apprendre pendant ce voyage entrepris dans une autre espérance. Alors ils comprirent que tout soutien, toute ressource allaient leur manquer à la fois; car l'Association royaliste, frappée de consternation, ne songeait plus qu'à effacer la trace de son existence, et elle leur avait fait connaître qu'ils ne devaient pas désormais compter sur son secours. Néanmoins ils ne perdirent point encore courage. Ils savaient que le Prince de Talmont avait échappé aux poursuites et s'était réfugié dans l'île de Jersey. Ils pensaient qu'ils pouvait, au premier jour, venir réclamer le secours de leur dévouement; ils se résignèrent donc à rentrer dans leur asile de Misedon. Ils y étaient impatiemment attendus.

CHAPITRE HUITIÈME.

Les jeunes gens du canton de Saint-Ouën-des-Toits refusent de se laisser enrôler et se réunissent aux Insurgés de Miscdon. — Combat de la lande de la Brossinière. — Attaque d'un convoi de poudre près de la Gravelle.

Les autorités départementales ayant voulu effectuer les levées d'hommes décrétées par la Convention, toute la jeunesse du canton de Saint-Ouën avait refusé absolument de se laisser enrôler. Elle avait fait dire aux Insurgés qu'elle comptait sur Jean Chouan pour organiser enfin une résistance à main armée contre les Républicains. Celui-ci à cette nouvelle sentit son zèle se ranimer. Dès ce jour il fit avertir les hommes en qui il avait le plus de confiance et leur donna rendez-vous sur la lande de la Brossinière (1). Il faisait clair de lune ; on devait se trouver à minuit au pied d'un châtaignier isolé au milieu de la lande. Douze

(1) Voir la note à la fin du volume.

hommes s'y rendirent, et chacun se portait garant pour quelques camarades. Jean Chouan déclara que, d'après la résolution annoncée par les jeunes gens de tout le canton, il pensait qu'on pouvait de nouveau se montrer et recommencer les attaques. Ce fut chose convenue, et l'on partit aussitôt pour aller avertir de tous côtés ceux qui avaient déclaré vouloir prendre les armes. Ils devaient se réunir durant la nuit suivante dans la même lande et au pied du même arbre. Quatre-vingt-sept hommes y arrivèrent avant le point du jour ; plusieurs n'étaient pas armés, et il en manquait environ cinquante qui n'avaient pu être avertis à temps. Jean Chouan fit d'abord l'inspection des fusils et exigea que ceux qui étaient approvisionnés de cartouches en donnassent à ceux qui n'en avaient pas ; il commençait à recueillir des informations pour savoir sur quel point il convenait de diriger une attaque pour procurer des armes aux nouveaux venus, quand un incident imprévu vint mettre fin à son incertitude.

Lors du premier rendez-vous sur la lande, il s'y trouvait un braconnier qui visitait des collets tendus pour prendre des lapins. Le clair de lune lui laissa voir les hommes du rassem-

blement; mais ceux-ci ne l'aperçurent pas parce qu'il se tint caché dans un fossé. Le matin venu, ce braconnier alla vendre son gibier aux soldats du cantonnement de Saint-Ouën, et leur raconta ce dont il avait été témoin. Aussitôt tous les postes établis dans les environs en reçurent l'avis, et une battue générale fut ordonnée dans la campagne avec indication de la lande de la Brossinière pour point de réunion.

Au soleil levant donc, de deux côtés différents, la lande se trouvait abordée par des détachements républicains; ils formaient au moins trois cents hommes. L'ancien Contrebandier ne pouvait guère être approché par surprise. Dès l'abord, il aperçut les deux troupes s'avancer. « Voilà les Bleus qui arrivent sur « nous à droite et à gauche, dit-il à ses gens, « ne nous étonnons pas, mais aussi ne nous « laissons pas bloquer. Ceux là, qui ont le so- « leil dans les yeux, ne tiendront pas devant « nous : enfonçons-les au pas de course. » Aussitôt, armée ou non armée, toute la bande des Chouans s'élance avec de grands cris et tombe sur l'ennemi qui, à la fois, aveuglé du soleil et étourdi de cette brusque attaque, s'épouvante et s'enfuit : c'étaient des gardes natio-

nales; elles avaient de l'avance, et n'eurent qu'un homme tué et peu de blessés. Les assaillants y gagnèrent deux fusils et six cartouches. « Laissons les fuyards, dit Jean Chouan, « et voyons venir les autres. » Ceux-là continuaient d'approcher, mais sans précipitation, et marchant en ordre au son du tambour. Ils paraissaient être environ cent cinquante. Quand ils virent que les Chouans se dirigeaient sur eux, ils s'arrêtèrent derrière un fossé en talus qui coupait le terrain, et ils prirent position. Là, on leur fit mettre le genou en terre, et Jean Chouan, qui s'était avancé à deux portées de fusil, ne distingua plus que les baïonnettes qui brillaient au soleil. Il fit faire halte à son tour. « Ce n'est pas là de la garde « nationale, dit-il; cela sait son métier, mais « nous savons le nôtre aussi. » Quelques buissons de houx et des inégalités de terrain empêchaient les Bleus de bien apprécier ce qu'il avait de monde. Il le dispersa sur une ligne étendue, puis il choisit quinze hommes des plus agiles parmi ceux qui n'avaient pas de fusils, et cette petite bande reçut l'ordre de se porter sur la droite, faisant mine de se dérober, mais, en effet, se laissant entrevoir à l'ennemi qui ne pouvait juger de sa force. En même

temps, Jean Chouan, avec le reste de ses gens, avança à découvert sur la lande, mais en se dirigeant tout à fait sur la gauche et laissant sur place son frère François avec deux hommes seulement. Ceux-ci s'abaissant et se relevant continuellement derrière des broussailles, devaient faire illusion sur leur nombre. Le détachement républicain observait tous ces mouvements. Les quinze hommes envoyés sur la droite, s'étant arrêtés derrière une haie à la lisière de la lande, se mirent à pousser un grand cri ; un coup de feu y répondit sur le côté gauche, et fut suivi d'un autre coup tiré au centre par François Chouan. En entendant ces signaux, les Bleus supposèrent qu'ils avaient en tête un rassemblement considérable qui manœuvrait pour les envelopper. Ils se décidèrent donc à quitter leur position et à faire retraite. Jusque-là les dispositions prises par Jean Chouan avaient eu un succès complet; mais, dès que sa troupe vit l'ennemi se mettre en mouvement pour se retirer, elle n'écouta plus aucun commandement et tous se précipitèrent en avant, lâchant des coups de fusil, même avant d'être à portée, et comptant bien tout culbuter du premier choc. Il n'en fut pas ainsi ; les Bleus ne se débandèrent point et se laissè-

rent approcher à distance suffisante; alors, tout en continuant leur retraite, ils commencèrent vivement la fusillade. Cependant ils avaient un grand désavantage; leurs décharges n'atteignaient que bien rarement les Chouans qui se tenaient disséminés sur une longue ligne, tandis que ceux-ci, presque tous habiles tireurs et faisant feu sur une troupe qui gardait ses rangs serrés, ne perdaient presque aucun de leurs coups. Sans aucun doute, si les munitions ne leur eussent pas manqué, le détachement républicain eût été anéanti. Il laissait une dizaine de morts sur le terrain et avait un bien plus grand nombre de blessés, quand Jean Chouan parvint à faire comprendre aux siens qu'ils ne devaient pas brûler jusqu'à leur dernière cartouche, et qu'il était temps de s'arrêter. L'ennemi avait été poussé depuis le milieu de la lande de la Brossinière jusqu'au-delà de la lande du Saudre. La fusillade avait duré deux heures. Les Chouans eurent un homme tué et cinq blessés. L'un de ces derniers, tombant frappé d'une balle à la jambe, s'était écrié : « A moi, *Gars Mentoux !* c'était mon « devoir de te suivre; à cette heure, c'est ton « devoir de me tirer de peine! » Jean Chouan accourut : « Prends patience, dit-il, nous ne

« te laisserons pas; jamais je n'abandonnerai « un blessé tant qu'il me sera possible de le « sauver. » Il fit faire un brancard avec des *fertes* et voulut être lui-même un des porteurs de l'homme qui s'était réclamé de lui. On cacha les blessés dans le bois de Misedon. C'était pour eux un asile assuré; mais plusieurs y périrent faute de soins convenables.

Le combat de la lande de la Brossinière fut le premier engagement sérieux que les Chouans eurent à soutenir ; aussi le souvenir en est-il resté fort présent à plusieurs d'entre eux qui m'en ont fourni les détails. Je les ai rapportés afin de donner quelque idée des moyens que Jean Cottereau employait pour combattre les Républicains. Pour compléter ces renseignements, je citerai encore une autre affaire qui nous montre également l'habileté du chef et l'indiscipline de ses soldats.

L'avis fut donné aux Chouans qu'un caisson de poudre venait d'arriver à Laval, et devait être dirigé le lendemain sur Rennes. Jean Chouan, décidé à tout hasarder pour s'en rendre maître, rassembla sa troupe et fut prendre position dans le bois, proche de la Gravelle. Il avait partagé ses gens en trois bandes et les avait placées en embuscade sur la droite du chemin,

à une portée de fusil les unes des autres. La colonne du milieu devait commencer l'attaque aussitôt que l'escorte serait parvenue à sa hauteur ; les deux autres, se jetant alors dans la grande route, fermaient le passage au caisson, soit qu'on voulût le faire avancer ou rétrograder ; le côté gauche de la route restait dégarni pour tenter les Républicains par l'espoir d'une retraite facile. Ce système d'attaque paraissait bien entendu, et Jean Chouan l'a souvent employé avec succès ; mais cette fois il manqua par la précipitation de la première colonne qui ne laissa point passer l'escorte comme on en était convenu. Elle tira la première ; les Républicains, nombreux et aguerris, soutinrent courageusement le feu, tandis que le convoi rebroussa chemin et regagna Laval. Jean Chouan s'était mis à la dernière embuscade, croyant que les plus grands efforts se porteraient sur ce point. Lorsqu'il vit son plan avorté, il voulut néanmoins se mesurer avec l'ennemi. L'engagement fut des plus vifs. Les Républicains, ne se retirant que lentement et sans sortir de la grande route, laissèrent vingt-cinq des leurs sur la place, et les Chouans eurent six hommes tués, bien qu'ils se tinssent presque toujours retranchés derrière les haies.

Comme à l'ordinaire, le manque de cartouches les força d'interrompre le combat. La non réussite de cette affaire fut un grand malheur pour les Insurgés que le défaut de munitions arrêtait toujours dans leurs entreprises. Jean Chouan se plaignit vivement de ce qu'on n'avait pas tenu compte de ses recommandations, et menaça même de s'éloigner si on ne voulait pas lui obéir. On s'efforça de l'apaiser, on lui fit les plus belles promesses de soumission ; mais, dès la première occasion, on les oublia, et les mêmes fautes furent commises.

Il est aisé de comprendre que des hommes, qui ne recevaient point de solde, qui ne portaient les armes que de leur plein gré, ne pouvaient guère être soumis à une exacte discipline ; mais aussi il en résultait souvent des malheurs irréparables.

CHAPITRE NEUVIÈME.

François Cottereau entre à Laval déguisé en charbonnier.— Il y apprend le soulèvement de la Vendée. — Les Chouans désarment les Patriotes de Bréal. — Défaite d'un détachement républicain sur la lande de Croqueloup. — On coupe les cheveux des prisonniers. — La troupe de Jean Chouan se grossit. — Combats continuels.

Vers le commencement de mars 1793, Jean Chouan fut informé que, depuis peu, de graves événements politiques étaient survenus. Le paysan qui apporta cette nouvelle ne savait cela que vaguement; mais son maître, zélé Royaliste, l'avait chargé de dire aux chefs des Insurgés que, s'ils pouvaient envoyer quelque homme sûr à Laval, on lui donnerait des renseignements de grande importance. François Cottereau s'y rendit le jour suivant. Il conduisait des chevaux chargés de sacs de charbon, et avait, comme les autres conducteurs, le visage et les mains noircis. Prenant un sac sur ses épaules, il entra, sans exciter le moindre soupçon, dans la maison du Royaliste. Là, s'étant fait connaître, il reçut les renseignements an-

noncés : « La République se trouvait en ce « moment dans la position la plus critique : « les puissances de l'Europe venaient de for- « mer une ligue contre elle et l'attaquaient à « la fois sur toutes ses frontières. A la vérité, « la Convention ne se montrait point intimi- « dée et venait de décréter une levée de trois « cent mille hommes ; mais les campagnes de « la Vendée refusaient d'obéir ; elles s'étaient « soulevées tout entières et marchaient en « corps d'armée contre les troupes républi- « caines ; la Bretagne se préparait à seconder « le mouvement, et l'Angleterre annonçait des « envois de subsides, d'armes et de munitions ; « les campagnes du Maine ne devaient pas faire « moins que les autres, et l'on comptait sur « le courage et le dévouement des Chouans. » François s'engagea pour eux et garantit qu'ils allaient se montrer avec un nouveau zèle. On lui remit plusieurs paquets de cartouches achetées aux soldats républicains ; on lui en promit d'autres, et on convint de quelques moyens de communication.

Les charbonniers repassèrent devant la maison du bourgeois ; ils appelèrent leur camarade qui les rejoignit et sortit ainsi de la ville sans qu'on prît garde à lui. Ainsi averti, Jean

Chouan se hâta de réunir l'élite de sa troupe et se rendit dès le lendemain à Bréal, paroisse de Bretagne sur la lisière du Maine. Il voulait commencer par faire le désarmement des Patriotes qui, se trouvant là en grand nombre, avaient plusieurs fois pris part aux expéditions dirigées contre les Insurgés. L'entreprise, habilement conduite, eut un succès complet et se fit sans effusion de sang. La plupart de ceux qu'on voulait désarmer habitaient le bourg de Bréal. Ils étaient bien connus, ainsi que leur demeure. A l'heure de midi, quand le dîner tint tout le monde chez soi, les Royalistes, partagés en deux bandes de vingt-cinq hommes chacune, se montrèrent aux deux entrées du bourg. Jean Chouan et Délière étaient à leur tête; François Cottereau, avec trois hommes seulement, mais bien armés, se présenta successivement à la porte des maisons désignées. Il disait : « Nous ne venons faire de mal à per-
« sonne; mais vous avez un fusil, de la pou-
« dre et des balles, il faut nous les donner. »
Et chacun, frappé de stupeur, apportait son fusil, sa poudre et ses balles. « Ne nous trom-
« pez pas! Est-ce bien tout ? » — « Oui, c'est tout. »

Il n'y eut même pas de fouille faite. Un seul

homme, à la sommation qu'on lui fit, s'élança vers son arme. « On ne l'aura qu'avec ma vie, s'écria-t-il ! » A ces mots, du même mouvement, trois fusils s'abaissèrent, dirigés sur lui. « Eh ! ne tirez pas, dit François, voyez donc que sa carabine n'est pas chargée. » En effet, le bassinet était ouvert et vide. Cependant les femmes de la maison étaient venues se jeter à la traverse ; entourant de leurs bras le Patriote, elles lui ôtèrent son arme et la donnèrent aux Chouans. « Celui-là est un brave, reprit Fran« çois en se retirant, je le voudrais avec nous. » Pas un autre ne fit résistance. Dix-sept fusils furent ainsi enlevés dans le bourg et quatre dans les fermes de la paroisse; mais on eut bien peu de poudre et une cinquantaine de balles seulement.

Les Chouans s'en revenaient tout triomphants de cette expédition, quand, au moment d'entrer sur la lande de *Croqueloup*, ils virent de loin les Républicains du cantonnement de la Gravelle qui, avertis par des espions, s'étaient mis à leur recherche. Déjà près de la moitié des Insurgés avaient quitté la bande; car, après chaque affaire, chacun se retirait dans son canton; mais ceux qui se trouvaient encore réunis étaient bien armés, fournis de muni-

tions et avaient les deux Cottereau à leur tête : soixante hommes dont se composait le détachement ennemi ne les effrayèrent pas. Ils s'étaient arrêtés derrière la haie d'enceinte de la lande ; les patriotes ne les ayant pas aperçus s'avancèrent sans défiance jusqu'à demi-portée de fusil. Alors les Chouans se lèvent, font leur décharge et s'élancent en poussant de grands cris. Plusieurs Bleus tombent ; les autres, saisis d'effroi, jettent leurs armes et s'enfuient sans résister ; quelques-uns même se laissent prendre sans tenter de se sauver. Du premier élan, Mielette en arrêta deux, et, à l'instant, ils furent fusillés ; mais le chef *maugréa* si rudement qu'on n'osa faire aucun mal à douze autres que l'on prit encore. On se contenta de leur couper les cheveux pour les reconnaître si on les reprenait les armes à la main. C'étaient des jeunes gens nouvellement enrôlés et qui en étaient à leur première affaire. Quelques-uns demandèrent à rester avec les Insurgés, on les refusa. Il eût été heureux qu'on ne se fut jamais départi de cette prudente résolution. Je l'ai déjà dit, les pillages et les meurtres qu'on a reprochés aux Chouans furent presque toujours le fait des déserteurs du parti républicain.

Dans le courant de l'été (1793), la troupe de Jean Chouan se grossit chaque jour. Outre les jeunes gens du Bois de Misedon qui étaient directement sous son commandement, Délière, l'ancien soldat, avait enrôlé une compagnie dans la paroisse du Bourgneuf, Morière s'en était formé une autre, à laquelle il avait donné pour point de réunion un endroit qu'il appelait le *Camp du Guiboutier*. Les trois frères Pinson qui, dès l'origine, avaient pris les armes avec les Cottereau, réunissaient encore une cinquantaine d'hommes sur la paroisse de Bourgon. Toutes ces bandes se rendaient à l'appel du chef quand il y avait quelque entreprise à exécuter. Enfin, plusieurs fils de Métayers qui restaient dans leurs familles s'étaient engagés à marcher au premier ordre des frères Cottereau.

Je ne raconterai pas toutes les surprises de postes, toutes les attaques de convois qui se succédèrent sans cesse. Il y eut des affaires meurtrières au Pertre, à la Gravelle, à la Chapelle du Chêne. Deux fois de sérieuses alertes furent données aux portes de Vitré. On se battit journellement à la Baconnière, à Andouillé, à la Brulatte, aux forges du Port-Brillet; les Patriotes étaient là en majorité, et

long-temps ils firent aux Insurgés une guerre à outrance. Ceux-ci éprouvèrent parfois des défaites, et toujours elles durent être attribuées au défaut de discipline ou au manque de munitions, mais plus souvent encore Jean Chouan obtint des succès qui, au dire même des Républicains, passaient toute vraisemblance. Ce qu'il y a de certain, c'est que les frères Cottereau étaient alors regardés par la population des campagnes comme doués de je ne sais quelle force surnaturelle qui les rendait invincibles. La terreur qu'ils inspiraient s'augmentait encore de ce qu'on les voyait toujours se montrer, dans le moment où l'on annonçait qu'ils avaient été tués. Il faut dire aussi qu'à cette époque, la République, attaquée de tous les côtés, ne pouvait suffire à faire face à tous ses ennemis, et qu'il n'y eut guère d'abord que des gardes nationales peu aguerries à combattre les Chouans.

CHAPITRE DIXIÈME.

Les Chouans prennent part aux travaux de la moisson. — Malheurs qui en résultent. — Blessure de François Cottereau. — Jean Chouan apprend que les Vendéens ont passé la Loire. — M. de Puisaye lui donne un rendez-vous. — Jean Chouan rassemble tous ses hommes et se réunit à l'armée de la Vendée à Laval. — Réflexions sur la première époque de la Chouannerie.

Quand le temps de la moisson fut venu, Jean Chouan suspendit entièrement les attaques. Il rassembla ses hommes et leur dit : « Nous de-« vons aux braves gens qui veulent bien nous « nourrir de ne pas apporter de trouble dans « les travaux de la récolte ; tout au contraire, « c'est une obligation pour nous de leur don-« ner assistance : si toutefois les Patriotes ne « nous en empêchent pas. » Suivant donc l'intention de leur chef, les Chouans se disséminèrent dans les métairies du canton, et, sans accepter aucun salaire, ils aidèrent à faire la moisson et ensuite le battage des blés. Les frères Cottereau donnaient l'exemple : Jean et

François travaillèrent durant tout ce temps, comme de simples journaliers, à la métairie de la Babinière, dans la paroisse d'Ollivet.

Cependant des dénonciations ne tardèrent pas à faire connaître aux Patriotes quelle occasion s'offrait pour surprendre les Chouans dispersés. Il arriva donc qu'à un jour fixé, des détachements de plusieurs cantonnements se portèrent à la fois sur les paroisses du Genest, d'Ollivet et de Saint-Ouën. Guidés par le bruit des fléaux, ils allèrent cerner les aires où l'on battait le blé. En les apercevant ainsi à l'improviste, les Chouans, qui se trouvaient au nombre des travailleurs, s'élançaient tout épouvantés pour se sauver. Il ne fallait pas d'autre preuve; le détachement faisait feu sur les fuyards, et c'était miracle si quelques-uns parvenaient à s'échapper. Les fermes où l'on surprit ainsi les Insurgés furent dévastées, et les paysans, hommes, femmes et enfants, traînés dans les prisons de Laval.

De ce moment, les Chouans recommencèrent leurs attaques avec fureur et combattirent en désespérés; car ils comprenaient maintenant que la cause à laquelle ils s'étaient dévoués était en grand danger. Bien qu'ils ne fussent qu'imparfaitement informés de l'état

des choses, ils n'ignoraient pas que le Roi était mort sur l'échafaud et que les Révolutionnaires faisaient périr chaque jour les milliers de victimes dont les prisons étaient remplies. De plus, ils voyaient la République, dans ses élans d'exaltation de *furie française*, repousser victorieusement la coalition de tous les Souverains de l'Europe. Enfin, ils se demandaient pourquoi les soulèvements des campagnes du Poitou, de l'Anjou et de la Bretagne, dont on leur parlait sans cesse, ne venaient pas leur apporter le soutien qu'on leur avait fait espérer. Il leur fallait bien reconnaître que la Monarchie française, en tombant, écrasait sous ses ruines ceux qui voulaient lui prêter appui. Cependant, alors même que toutes les chances de succès semblaient perdues, les Chouans ne pensèrent point à déposer les armes. Animés du même zèle religieux qui les avait décidés à combattre, ils se résignaient à mourir; mais ils ne croyaient pas devoir se laisser égorger impunément.

Dans ce temps-là, Jean Chouan n'avait plus de relations directes avec les Comités royalistes de Bretagne. Il savait, mais fort vaguement, qu'un gentilhomme, M. de Puisaye, s'efforçait de renouer l'association organisée par La

Rouërie, et qu'aux environs de Fougères, les paysans commençaient à prendre les armes sous les ordres d'un noble breton nommé Dubois-Guy; mais il n'avait plus les moyens d'entrer en pourparler avec ces nouveaux Insurgés. Son frère François, qui, jusqu'à ce jour, avait été l'intermédiaire entre les Royalistes du Maine et de la Bretagne, se trouvait hors d'état de continuer ce service. Son fusil était parti au repos tandis qu'il se tenait appuyé sur le canon, et la balle avait attaqué le bras et l'aisselle, de telle sorte qu'on n'espérait guère qu'il pût jamais se guérir de cette blessure. Cependant, Jean Chouan, quels que fussent les embarras de sa position, gardait toute la ferveur de sa piété. Ayant su qu'un Ecclésiastique devait célébrer la messe le dimanche 20 octobre dans la paroisse du Genest, il résolut de s'y rendre pour remplir ses devoirs de chrétien trop souvent négligés. Dès que le Prêtre, qui reçut sa confession, apprit quel était l'homme qui s'adressait à lui, il s'empressa de lui faire connaître qu'un message, reçu le matin même, lui annonçait le passage de la Loire par l'armée des Vendéens; ils devaient se diriger vers le Maine et la Bretagne, et lui-même était personnellement chargé d'en faire savoir

la nouvelle aux Insurgés manseaux. Jean Chouan s'engagea à se tenir prêt à tout événement; mais, ayant été si souvent abusé par des rapports de ce genre, il voulut attendre que le fait se confirmât avant d'en faire part à ses gens, de crainte, s'il se trouvait démenti, qu'il n'en résultât un nouveau découragement. Cependant, ce jour-là même, un des frères Pinson, qui commandait les hommes de la paroisse de Bourgon, vint l'avertir que M. de Puisaye lui faisait demander une entrevue. M. Dubois-Guy devait aussi se trouver à ce rendez-vous, fixé au mercredi matin 23 octobre, à un endroit indiqué dans la forêt du Pertre. Au jour convenu, avant le soleil levé, Cottereau arrivait avec vingt-cinq de ses gens; personne encore n'étant venu, les Chouans se mirent à faire leur prière du matin en récitant le chapelet en commun, suivant l'usage.

La prière finie, un des hommes dit : « Si ce « n'était la saison où nous sommes, je croirais « entendre le tonnerre. — Le tonnerre ! re« prend vivement Jean Chouan, silence ! écou« tons. » Il se jette aussitôt contre terre, prête l'oreille, et bientôt s'écrie : « Ce tonnerre, « c'est le canon de la Vendée. L'armée catho« lique arrive, voilà le jour tant souhaité ! Al-

« lons, mes amis, en marche sur Laval : le « Prince de Talmont nous attend. Partons, « partons!... Mais avant tout, ajoute le chef, « remercions le bon Dieu qui nous donne cette « chance heureuse. » Il se met à genoux, tout le monde l'imite, et, d'une voix haute et fervente, on récite de nouveau le chapelet; car c'était là l'unique prière que savaient ces braves gens, et, suivant l'occasion, c'était pour eux l'invocation suppliante, dans l'infortune, ou l'hymne d'action de grâce, dans le succès.

Jean Chouan, sans songer davantage au rendez-vous donné, quitta alors la forêt du Pertre. « Allons d'abord chercher nos camarades, dit-il, « non-seulement ceux qui ont combattu avec « nous, mais aussi tous ceux qui nous ont « donné parole de marcher pour le Roi : nous » aurons du renfort de Bourgon, du Genest, « du Bourgneuf et d'Ollivet; les enfants de « Saint-Ouën surtout ne nous manqueront « pas. Allons, mes amis, encore un jour à cou- « rir le pays, et demain, avec bonne compa- « gnie, nous irons joindre nos frères de la « Vendée. »

On se mit en marche, on parcourut les paroisses où les Insurgés avaient des intelligences, et leur troupe se grossit à chaque pas. Dès ce

soir-là, ils réunirent quatre cents hommes, et d'autres donnèrent parole de les rejoindre à Laval. On était d'abord arrivé sur la paroisse de la Brulatte; le drapeau tricolore flottait sur le clocher : « Voilà, avait dit Jean Chouan, « le bouquet à cueillir pour la fête d'aujour- « d'hui. » On entra dans le bourg, le drapeau fut descendu, personne n'y mit obstacle.

Dans cet endroit demeurait Graffin, qui avait dénoncé les Cottereau et fait mettre leur tête à prix. Jean Chouan se rend chez lui et le trouve tout tremblant, assis près de son foyer. « Je suis un homme perdu, s'écria-t-il dès « qu'il aperçut son ennemi ! — Graffin, lui dit « celui-ci, voilà plus d'une année que vous « vous plaisez à me tenir en danger de mort, « et moi j'en ai déjà assez de vous avoir fait « peur un moment. Soyez tranquille à présent, « vous n'aurez pas d'autre mal de ma part » Graffin, dans le transport de sa reconnaissance, voulait partager avec Jean Chouan tout ce qu'il possédait. « Non, dit celui-ci, ces « choses-là ne se paient pas; il est tel de mes « hommes qui, pour tout votre bien, n'eût « pas renoncé au plaisir de se venger. » Graffin voulut au moins le décider à prendre quelques-uns de ses habits pour que les Vendéens

ne vissent pas que le chef des Chouans portait des habits déchirés. Il refusa encore. « Je « n'ai pas honte, dit-il, de mon costume de « misère; il prouvera, aux Royalistes comme « aux Patriotes, que nous autres, qu'on appelle « des Brigands, nous ne savons pas prendre « le bien d'autrui. » Enfin, après bien des instances, il consentit à ce que Graffin lui prêtât son cheval pour faire son entrée à Laval à la tête de sa troupe. Ce fut le lendemain de ce jour-là que Jean Chouan joignit l'armée vendéenne.

Tels sont les détails que j'ai pu recueillir sur la première époque de l'Insurrection royaliste dans le Bas-Maine. Les gens qui n'attachent d'importance aux événements qu'en raison de l'illustration des personnages qui y figurent, ou du grand nombre d'hommes qui y prennent part, trouveront sans doute mes récits minutieux et puérils. J'ai parlé seulement de quelques obscurs aventuriers, de paysans grossiers et ignorants; mais ces hommes, saisis d'un pieux enthousiasme, ne comptant pas leur nombre, ne calculant pas le danger, ont cru, dans la simplicité de leur zèle, expier les torts d'une vie, peu régulière jusqu'alors, en l'offrant en sacrifice pour la défense de leur

Religion. Envisagés sous ce point de vue, ils méritent assurément quelque intérêt, et j'ai pensé que le souvenir de leur dévouement ne devait pas être laissé dans l'oubli. Je ne l'ai pas caché, les détracteurs des Chouans leur ont supposé de tout autres motifs; bien des Royalistes même sont restés incrédules sur ce point, et il s'est trouvé jusqu'à des Chouans des cantons éloignés du berceau de l'Insurrection qui ont passé condamnation sur Jean Chouan et ses Compagnons d'armes. Mais les témoignages des paysans du canton où ils firent la guerre ont attesté la piété et le désintéressement de ces premiers Insurgés. Et, de bonne foi, comment les gens de la campagne se fussent-ils exposés à tant de dangers pour avertir les Chouans, protéger leur fuite, soigner leurs blessés, cacher leurs malades, si ces hommes-là eussent été des Brigands capables de tous les crimes? Quant au résultat que produisit cette première Insurrection, il fut presque nul, par la trahison qui fit avorter l'entreprise de La Rouërie. Cependant on ne doit pas oublier que les frères Cottereau arrachèrent à la mort un grand nombre de Prêtres; qu'ils empêchèrent les levées d'hommes dans leur pays, et forcèrent les Républicains d'y

tenir des forces qui, sans cela, eussent été combattre dans la Vendée, et, quoiqu'à cette première époque Jean Chouan n'ait guère réuni plus d'une centaine d'hommes, la crainte qu'il inspirait était si grande qu'on peut, sans exagérer, porter à quatre ou cinq mille hommes les troupes ou gardes nationales employées à sa poursuite pendant plus d'une année.

Rappelons encore que les Insurgés de Misedon prirent les armes le 15 août 1792, sept mois avant les Vendéens. Il y eut antérieurement un rassemblement royaliste sous les ordres du comte du Saillant au camp de Jalès en Languedoc, mais il fut dispersé aussitôt, ainsi que plusieurs soulèvements partiels dans les campagnes de la Bretagne et du Poitou. Les Chouans de la Mayenne, les premiers de tous, se maintinrent en hostilité permanente contre la Révolution. La suite de mon récit fera voir encore qu'ils furent également les derniers à déposer les armes, et ils n'y consentirent que quand on leur rendit le libre exercice de leur Religion.

FIN DE LA PREMIÈRE ÉPOQUE DE LA CHOUANNERIE.

* Avant de passer à la seconde Epoque de la Chouannerie du Maine, je crois devoir indiquer rapidement la part que les Manseaux prirent à la malheureuse campagne de cette Armée vendéenne, dont l'arrivée à Laval parut d'abord aux Chouans l'annonce du triomphe de leur cause.

LES CHOUANS

A

L'ARMÉE DE LA VENDÉE.

Les Vendéens à Laval. — Entrée triomphante de Jean Chouan. — *La petite Vendée*. — Combats dans les landes de la *Croix-Bataille*. — Jean Cottereau garde le commandement des Insurgés de Misedon. — Les Manseaux se font remarquer à Granville, à Dol, à Pontorson. — Le Prince de Talmont récompense le dévouement de Jean Chouan. — Les Vendéens, repoussés d'Angers, s'emparent du Mans. — Ils en sont chassés. — La mère de Jean Chouan y périt. — Les Chouans rentrent dans le bois de Misedon.

Ce spectacle d'un peuple tout entier, abandonnant ses foyers, ses champs, son pays, se résignant à l'exil, à la mort même, plutôt que de se soumettre à ceux qui avaient renversé l'autorité légitime ; ce spectacle, digne à la fois d'étonnement, de pitié, d'admiration, n'avait pu produire toute son impression sur les Lavallois. Les Autorités révolutionnaires les

avaient contraints de faire des démonstrations de résistance à l'approche des Vendéens. Ceux-ci entrèrent à Laval de vive force le 23 octobre 1793 ; et, dans le premier moment de confusion, chacun eut d'abord à s'occuper de sa sûreté, à prendre soin de calmer la colère du vainqueur. Bientôt, cependant, les Insurgés reconnurent qu'ils étaient arrivés chez des amis ; la grande majorité des Lavallois était royaliste. Des rapports de bonne intelligence ne tardèrent pas à s'établir, et alors une confiance enthousiaste gagna toute la population royaliste de la Mayenne. Chacun voulut croire qu'on touchait à la fin des malheurs. On voyait la République vaincue, la Monarchie rétablie, la Religion triomphante.

Ce fut dans ces instants, qu'embellissaient tant d'espérances, qu'une troupe nombreuse de paysans, ayant drapeau blanc en tête, entra dans Laval par le faubourg Saint-Jean. Partout aussitôt se répand la nouvelle : « Voilà « encore des Royalistes qui arrivent; voilà les « frères Chouans, et avec eux toute une ar- « mée. » Alors, le peuple se rassemble et court au-devant de ceux qu'on lui annonce. Dix fois déjà les Républicains avaient déclaré que Jean Chouan et sa Bande étaient exter-

minés. Leur arrivée semblait donc un prodige; chacun voulait les voir, et bientôt ils se trouvèrent arrêtés dans leur marche par la foule qui se pressait autour d'eux en criant : « Êtes-« vous donc les gars de Saint-Ouën ? Les Pa-« tauds s'étaient vantés de vous avoir tués. « Est-ce donc là aussi Jean Chouan ? Allons, « s'il n'est pas mort, il faut crier au miracle! » Alors celui-ci, brandissant son sabre, faisant piaffer son cheval et balayant la rue du drapeau pris à la Brulatte, élevait la voix à son tour. — « Non, non, Jean Chouan n'est pas « mort! C'est moi qui suis Jean Chouan, le « véritable Jean Chouan! me voici, et mes « braves avec moi. Le bon Dieu nous a sau-« vés, nous venons trouver nos amis les Ven-« déens et combattre avec eux pour la bonne « cause. » Et le peuple d'applaudir et de crier : « Vive le Roi ! Vive Jean Chouan ! »

Tout ce cortège marcha ainsi en triomphe jusqu'au quartier du Prince de Talmont. Celui-ci, à l'instant même, voulut passer en revue les nouveaux soldats qui accouraient se ranger sous ses ordres. Comme Graffin l'avait prévu, les vêtements déchirés de Jean Chouan furent remarqués; mais ce n'était pas les chefs vendéens qui appréciaient un homme d'après

son costume. « Je vois, mon brave, dit le Prince, « que tu ne penses pas que la dépouille d'un « Bleu soit bonne à couvrir un soldat du Roi, « et ce sentiment te fait honneur ; mais, puis- « que tu n'as pas pris la peau de chèvre comme « tes soldats, prends au moins ce manteau « pour te garantir du froid. » Et il lui donna celui qu'il portait. Ce manteau, qui servit à Jean Chouan durant toute la campagne, fut, outre ses armes, le seul gain que lui ait valu la guerre ; et, après l'affaire du Mans, il le trouva tellement percé de balles et de coups de sabre, qu'il ne put le garder davantage.

La première chose dont Jean Chouan crut devoir s'occuper à Laval fut de faire annuler le jugement qui le condamnait à mort comme coupable de révolte à main armée. Ainsi, avant même de descendre de cheval, il se fit conduire à la demeure du Président du Tribunal criminel. Il entra dans la cour de sa maison sans mettre pied à terre. Une femme se présente. « Faites-moi parler à M. le Président « Moulins, lui dit-il. » — « Il n'est pas chez lui ; « que lui voulez-vous ? » — « Je suis Jean Cotte- « reau le Chouan ; il m'a condamné à mort, « je viens lui faire voir que, parmi ceux qu'il « tue, il en est qui se portent bien. » — « Mon

« mari, reprit la femme toute tremblante, est « absent depuis plusieurs jours. Sans doute « vous avez sujet de lui en vouloir; mais aussi « devez-vous penser que, s'il vous a condamné, « c'est qu'il vous savait hors de danger. » Et, en disant ces mots, Madame Moulins, car c'était elle, demi-morte de crainte, pouvait à peine se soutenir. Nous avons déjà vu que Jean Chouan était loin d'être vindicatif. Il s'efforça de rassurer Madame Moulins. « Excusez mes « paroles, Madame, je ne vous connaissais pas. « Ce n'est pas pour faire peur à des femmes « que j'ai pris les armes, tranquillisez-vous; « j'étais venu seulement pour montrer à votre « mari que je ne suis ni un bandit, ni un as- « sassin : je ne voulais pas d'autre vengeance. » Madame Moulins, reprenant un peu de confiance, invita Jean Chouan à accepter quelques rafraîchissements. « Je ne saurais m'ar- « rêter davantage, lui répondit-il; mais, « pour vous montrer que je ne garde pas de « rancune, j'accepterai votre offre. » Alors, sans mettre pied à terre, il s'approche d'une treille qui était près de là, et, s'élevant sur ses étriers, il détacha une grappe de raisin, fit un salut et partit.

Une foule de paysans des campagnes voi-

sines accourut pour se joindre aux Vendéens, et, en outre, plusieurs jeunes gens de Château-Gontier, de Laval, de Mayenne, d'Ernée, etc., prirent parti dans l'Armée royale. On peut le croire, le pays tout entier eût fini par se soulever, si une organisation plus régulière, un plan fixe, une autorité unique eussent laissé entrevoir aux Royalistes l'espérance d'utiliser leur dévouement. Mais l'Armée vendéenne, il fallut bien le reconnaître, était loin d'offrir ces garanties. Il n'y eut donc que les hommes dont le zèle et le courage n'écoutèrent point une froide prudence à se ranger sous ses drapeaux.

Je crois devoir faire mention ici de quelques-uns de ces braves. Mercier, surnommé *La Vendée*, était de Château-Gontier. Cet ami de Georges Cadoudal sut, même à côté de lui, se faire une brillante réputation de valeur. Coquereau, qui devint ensuite si célèbre comme chef de Chouans, était du même canton. Parmi les Lavallois, je citerai MM. de Berset; le père était un ancien officier au régiment de Limousin; le fils, officier de marine, ramené dans son pays par les événements de la Révolution, suivit l'armée de la Vendée durant toute la campagne d'outre-Loire, et s'y fit remarquer

par sa bravoure. Après la défaite de Savenay, il parvint à rejoindre l'armée de Charette, où il servit d'abord en qualité d'aide-de-camp. Il s'était élevé jusqu'au grade de chef de division, lorsqu'en faisant une reconnaissance, il fut enveloppé par l'ennemi. Ne voulant pas se rendre, il reçut quinze coups de sabre et fut laissé pour mort sur le champ de bataille. Aucune de ses blessures n'était mortelle. Les paysans qui vinrent pour l'enterrer s'aperçurent qu'il respirait encore; une paysanne le prit chez elle, le cacha au péril de sa vie, et, par ses soins, le guérit et le sauva. De Mayenne partirent MM. Louis de Hercé et La Raitrie; tous deux étaient à peine âgés de seize ans. MM. Noël étaient de Château-Gontier; MM. Lecomte et Allard, du pays de Craon; Besnier de Chambray, Hoisnard-Malonière, Lemoine, Ollivier, Mouton, les deux frères Dudouet, de Laval. Cette dernière ville fournit à elle seule deux compagnies. MM. Genêt et L'Epine en furent nommés capitaines.

On a évalué à cinq mille environ le nombre des Royalistes du Bas-Maine qui se réunirent à l'armée vendéenne. On entreprit d'en former un corps à part. Ce fut là ce qu'on appela *la Petite-Vendée*, qui, sous les ordres

du Prince de Talmont, devait être commandée par M. Besnier de Chambray.

Celui-ci crut pouvoir se faire reconnaître pour chef de la troupe qu'avait amenée Cottereau, et ce dernier, aussi modeste dans ses prétentions que zélé pour l'intérêt général, ne s'y opposait pas ; mais ses gens s'y refusèrent absolument. « C'est Jean Chouan qui nous a « amenés, dirent-ils, nous ne connaissons que « lui, nous n'obéirons qu'à lui ; il nous con- « duira, nous n'en suivrons pas d'autres. » Le Prince de Talmont leur laissa leur chef et voulut en outre que leurs officiers furent choisis par eux-mêmes. Ils restèrent donc séparés des autres Manseaux, et c'est à dater de cette époque qu'ils furent positivement désignés par le nom de Chouans. On s'amusait à leur crier *hou, hou!* et ce cri était comme une sorte de reproche de ce qu'ils avaient voulu faire bande à part.

On ne sera pas surpris de trouver François Cottereau au nombre de ceux qui pensèrent que l'enthousiasme pouvait rendre tout possible. Nous avons vu qu'il était grièvement blessé et ne pouvait absolument se servir de son bras gauche. Cependant, aucune représentation ne put l'arrêter ; il se contenta de

répondre : « Je tiendrai ma place dans les « rangs : il ne me faut qu'un bras pour com- « battre. » Il se procura un cheval et vint joindre l'armée. Alors sa mère, qui, comme nous l'avons déjà vu, avait autant de résolution dans le caractère que de tendresse pour ses enfants, se détermina à suivre aussi pour prendre soin de son fils.

Le jour même où Jean Chouan arriva à Laval, le 25 octobre 1793, le général Westermann, à la tête de l'avant-garde républicaine, vint attaquer pendant la nuit les postes avancés de l'armée royale. Jean Chouan et sa troupe, qui avaient à faire leurs preuves de zèle et de courage, furent les premiers à courir au combat. Après un engagement très-vif, l'ennemi, vigoureusement repoussé, se retira. Dès cette première affaire, les Manseaux se firent remarquer par leur intrépidité ; plusieurs d'entre eux furent du nombre de ces braves qui, aidés par l'obscurité, allèrent prendre des cartouches dans les caissons même des Républicains. On cite Jean Bezier, connu dans la suite sous le nom de *Moustache*, qui y retourna jusqu'à trois fois pour approvisionner ses camarades.

Après un jour d'intervalle, une bataille san-

glante se livra sur le même terrain (1). L'armée républicaine, sous les ordres du général L'Échelle, était au moins de vingt-cinq mille hommes aguerris; elle se composait en grande partie des soldats de la garnison de Mayence, et au nombre de ses officiers étaient Kléber, Marceau, Savari, Beaupuy, Danican, etc. Les Vendéens remportèrent une victoire complète, mais les Républicains firent une opiniâtre résistance, et, même en se décidant à la retraite, ils ne cessèrent point de se servir de tous les avantages que leur offrait le terrain pour prendre position et renouveler le combat. Arrivés à leurs bagages, ils s'en formèrent une sorte de retranchement, et là, encore une fois, arrêtèrent tous les efforts de l'armée vendéenne.

Jean Chouan, suivant sa manière accoutumée de combattre les Bleus, cherchait toujours à déborder l'ennemi pour le prendre en flanc. Un officier supérieur se trouvant près de lui, il l'aborde, dit qu'il est du pays, qu'il connaît les chemins et qu'il s'engage, si on veut prendre confiance en lui, à conduire un détachement de manière à arriver sur les derrières de l'ennemi pour le débusquer de sa po-

(1) Les landes de la Croix-Bataille, à une lieue de Laval, sur la route de Château-Gontier.

sition. L'officier approuve son plan, réunit trois ou quatre cents hommes, se met à leur tête et prend Jean Chouan pour guide. Celui-ci recommande qu'on le suive en silence. Il s'avance le long des fossés et des haies qui se dirigent sur la droite de l'armée des Bleus, se fraie un chemin à travers les broussailles, et, après un quart d'heure de marche pénible, tourne tout-à-coup sur la gauche et amène sa troupe à l'abri d'une haie touffue qui borde la grande route, à cent pas derrière les bagages des Républicains. Tout le détachement réuni pousse alors le cri de vive le Roi ! et engage vivement la fusillade.

Dès que l'ennemi se vit tourné, il abandonna le poste où il s'était maintenu jusqu'alors, et bientôt la déroute fut complète. Il perdit dans cette journée environ quatre mille hommes.

Les Vendéens demeurèrent dix jours à Laval, et, pendant ce temps, on tenta vainement d'établir quelque ordre parmi les hommes en état de combattre. A Fougères on l'essaya de nouveau; on donna des chefs aux recrues, et, d'après la promesse du Prince de Talmont, les Chouans choisirent eux-mêmes leurs officiers. Morière (de Saint-Ouën), Délière (du

Bourgneuf), Pinson dit *Le Tort* (de Bourgon), Huet (de Launay-Villiers)., Boisnouveau et Michel Cribier (de St-Germain-le-Fouilloux), reçurent de leurs camarades le titre de capitaines. Jean Chouan garda l'autorité sur tous.

Lorsques les Vendéens se décidèrent à marcher sur Granville, les Insurgés de Misedon furent placés à l'arrière-garde de l'armée; on leur confia la défense du Pont-au-Beau en deçà d'Avranches. Ils furent postés là parce qu'on croyait pouvoir compter sur eux pour arrêter l'ennemi, car on savait que les Républicains suivaient de près.

Les autres Manseaux de la *Petite-Vendée* se firent remarquer à l'attaque de Granville; Jean Treton, qui dans la suite prit le nom de *Jambe-d'Argent*, était de ceux qui pénétrèrent jusqu'aux remparts. Hoisnard dit *Branche-d'Or*, quoique blessé à la tête, les escalada et y planta un drapeau blanc. Michel Cribier, de Saint-Germain-le-Fouilloux, eut là un doigt de la main coupé sur le canon de son fusil. Bezier dit *Moustache*, dont nous avons déjà parlé, monta sur le toit d'une maison des faubourgs, d'où, exposé à tout le feu de l'ennemi, il tirait sur les canonniers républicains avec les fusils qu'on lui passait tout chargés. On assure

qu'il tua successivement dix-neuf Bleus qui s'obstinèrent à rester près de leurs batteries. On sait quelle fut l'issue du siège de Granville. En revenant, il fallut forcer l'entrée de Pontorson, long-temps défendue par les Républicains ; l'intrépidité des soldats de la *Petite-Vendée* y fut de nouveau remarquée.

A la bataille sanglante livrée à Dol, les Chouans se distinguèrent également ; le Prince de Talmont, à leur tête, s'était porté sur la route d'Antrain ; Stofflet, qui s'y trouvait aussi, se laissa entraîner par les fuyards ; Talmont, resté en avant avec quatre cents hommes seulement, résolut de périr plutôt que de se retirer. Un brouillard épais dérobait aux Républicains la vue du petit nombre d'ennemis qu'ils avaient en tête : c'était uniquement les gens de la troupe de Jean Chouan. Celui-ci les avait animés de tout son courage et leur avait fait jurer de ne pas quitter le Prince. Tous, sans reculer d'un pas, continuèrent de soutenir le feu, tandis que deux officiers vendéens servaient eux-mêmes une pièce que les canonniers avaient abandonnée. Enfin, La Rochejacquelein arriva à leur secours et décida la victoire.

Jean Chouan montra dans cette occasion

un tel dévouement pour tirer le Prince de Talmont du péril où il s'était engagé, que celui-ci reconnut lui devoir la vie, et, en témoignage de sa reconnaissance, n'ayant pas d'autres moyens de le récompenser, il lui donna par écrit une autorisation pour toute sa vie, de prendre dans les forêts du Maine le bois dont il aurait besoin pour lui et pour sa famille. Après la mort de Jean Chouan, cet écrit est resté entre les mains de René Cottereau, comme un titre qui justifie ce qu'on a dit de la bravoure de son frère.

Cependant l'armée vendéenne, épuisée presque autant par ses victoires que par ses revers, avait à lutter à la fois contre les maladies, la mauvaise saison et un ennemi qui la harcelait sans relâche. Elle tenta vainement de s'emparer d'Angers, et, de ce moment, le hasard seul sembla diriger la marche errante des Vendéens. Enfin, ils vinrent se jeter sur la ville du Mans, dans l'espérance d'y trouver quelques moments de repos; mais là encore, leur attente fut trompée.

Le second jour après leur arrivée, le jeudi 12 décembre 1793, alors que les chefs venaient de reconnaître l'impossibilité de se défendre dans une ville ouverte de tous côtés, on an-

nonça l'approche des Républicains. Dans le premier instant, les plus intrépides retrouvèrent un élan de courage, ils se portèrent au-devant de l'ennemi et le repoussèrent; mais cet avantage fut de courte durée. Bientôt les Républicains revinrent à la charge; on leur résista encore, mais déjà la première ardeur était refroidie.

Cependant, vers l'après-midi, l'attaque parut se ralentir. Jean Chouan en profita pour rentrer dans l'intérieur de la ville et venir trouver sa mère, qui avait toujours suivi l'armée malgré ses désastres. Elle était avec les bagages, sous les halles de la grande place du Mans, ainsi que son fils François, dont la blessure était devenue plus grave par suite de ses fatigues. Pour surcroît de malheur, il avait été attaqué de la dyssenterie et paraissait mourant. Jean Chouan conseilla à tous deux de ne plus différer d'un instant à se mettre en route, de tâcher de regagner leur canton, tandis que le chemin était encore libre, ajoutant qu'il craignait que plus tard leur retour devînt impossible. Ils avaient encore deux chevaux dont ils pouvaient disposer; rien ne s'opposait à leur départ; il crut les avoir déterminés et revint sur le lieu du combat.

La nuit approchait et l'attaque avait recommencé avec une nouvelle fureur. Le Prince de Talmont, que Jean Chouan avait rejoint, résolut alors d'essayer, en chargeant vigoureusement l'ennemi, de le repousser au-delà d'un pont dont il venait de s'emparer, à peu de distance de la ville. Ce fut en suivant l'ordre du Prince que Jean Chouan, s'élançant à la tête des siens, fut sur le point de périr victime de cette impétuosité naturelle qui l'emportait si souvent. Comme il était à cheval, ses gens ne pouvaient le suivre d'assez près, et il se trouvait tellement avancé que trois cavaliers ennemis l'entourant allaient lui faire payer cher sa témérité, mais il avait poussé son cri de détresse : *A moi les Mainiaux !* et les Chouans l'avaient entendu. Ils s'élancent à son secours, et, le premier de tous, Mielette, qui, venant tirer presque à bout portant, jeta un des cavaliers par terre.

Jean Chouan se dégage alors des deux autres. Il avait reçu six coups de sabre dans son manteau ; aucun ne l'avait atteint. Personne, parmi les Chouans, ne s'était aperçu que, dans cette mêlée, Mielette avait été frappé d'une balle dans la cuisse. Il n'en voulut pas parler, et, dans ce moment de trouble, on ne s'occupa point de voir s'il suivait.

Bientôt le Prince de Talmont jugea que de plus longs efforts seraient inutiles. La nuit était déjà avancée. Il pensa qu'au retour du jour la retraite serait impossible ; il enjoignit donc à Jean Chouan de rassembler ses hommes et de ne pas attendre plus long-temps pour se retirer dans son canton. « Mon devoir, ajou-« ta-t-il, m'attache à l'armée jusqu'au dernier « moment ; mais, si elle se disperse, comme « je le crains, ce sera au milieu de vous que « j'irai chercher un refuge. »

Jean Chouan dut obéir, et, avant le point du jour, il était à quatre lieues du Mans, sur la route de Laval, entouré d'une dizaine de ses gens, et attendant les autres au passage. Gêné par l'obscurité, il allait sans cesse à travers la foule des fuyards s'écriant : « Par ici, « par ici, les gars de Misedon ! » Mais, dans cette multitude qui passait incessamment, bien peu répondaient à son appel. Quand enfin il en arrivait un, la petite bande avait encore des acclamations pour le recevoir. « Allons, « mes enfants, ne nous quittons pas, leur di-« sait le chef, nous voilà bientôt chez nous ; « nous saurons bien nous défendre encore ; « il pouvait nous arriver pire. Ainsi bénissons « le bon Dieu et prenons courage. » Quand il

parlait ainsi, montrant un visage assuré, il était loin de penser que, plus qu'un autre, il avait à déplorer les malheurs de cette fatale journée. Il se tenait pour certain que sa mère et son frère, profitant de son avertissement, s'étaient mis en route la veille et devaient se trouver maintenant hors de danger ; mais il n'en avait pas été ainsi. François et sa mère, accablés de fatigue, ayant entendu dire que les Bleus étaient repoussés, voulurent prendre quelques heures de repos, croyant qu'il suffirait de partir avant le commencement du jour. Mais, lorsque dans la soirée le combat se fut engagé, les Républicains commençant à pénétrer jusque dans l'intérieur de la ville, un épouvantable désordre survint dans le quartier encombré par les bagages, et la malheureuse femme, affaiblie par les années, fut renversée par terre au milieu de la foule. Elle fit de vains efforts pour se relever; la roue d'un charriot lui passa sur le corps. Deux jeunes gens de son canton, Guéhairie et un des frères Gauffre l'avaient vue tomber, mais ils ne purent arriver à elle que trop tard pour la sauver. Cependant ils l'emportèrent dans une rue écartée. « Mes enfants, leur dit-elle, « je ne vaux pas la peine que je vous donne;

« je suis blessée à mort. Vous n'avez plus qu'un « service à me rendre, et je vous en prie ; « achevez-moi tout de suite, pour que je ne « me voie pas entre les mains des Bleus » — « Mère Cottereau, reprit Guébairie, nous « ne le pouvons pas ; vous le savez mieux que « nous, le bon Dieu le défend ; ce serait la « perdition de notre âme et de la vôtre. » — « Oui, oui, répondit la malheureuse femme, « vous avez raison ; aussi bien, je n'en ai pas « pour long-temps, et que le bon Dieu me « pardonne cette parole ; laissez-moi ici, à sa « volonté, et sauvez-vous si vous le pouvez « encore. » Mais ils ne purent se résoudre à l'abandonner ainsi. Ils jettent un regard autour d'eux ; la rue était déserte, la pluie commençait à tomber : malgré le clair de lune, on voyait à peine autour de soi, et toutes les portes des maisons étaient soigneusement fermées. Nos jeunes gens se décidèrent à en enfoncer une : la maison était abandonnée, mais ils y trouvèrent un lit sur lequel ils portèrent la pauvre femme expirante. « A présent, mes « enfants, dit-elle, laissez-moi là ; sauvez-« vous, tâchez d'emmener mon François avec « vous et que le ciel vous conserve et vous « récompense. » Les deux Manseaux l'embras-

sèrent en pleurant, fermèrent la porte avec soin et s'éloignèrent.

Voilà tout ce qu'on a su de la fin de cette femme courageuse. Quant à François, qui avait eu sa dernière pensée, lorsqu'on s'était décidé à partir, on l'avait placé sur un cheval; il suivait machinalement, avait été témoin de toute cette scène, et semblait frappé d'insensibilité; mais, lorsqu'il vit qu'il fallait laisser là sa mère expirante, sa mère qui mourait victime des soins qu'elle lui avait donnés, un désespoir furieux le saisit tout-à-coup. Ranimé par une sorte de force convulsive, il tire son sabre, prend dans ses dents la bride de son cheval et s'élance vers la grande place où l'on se battait avec acharnement. Il se jette au milieu de la mêlée, résolu de s'y faire tuer, mais aussi de faire payer cher sa mort et celle de sa mère. Cependant, après le premier élan, son corps trop affaibli ne put seconder sa fureur. Déjà son bras ne frappait plus et parait à peine les coups qu'on lui portait, quand il arriva près d'un homme qui, assis par terre et appuyé contre un des piliers de la grande halle, n'en continuait pas moins de charger sa carabine et de tirer sur l'ennemi. Cet homme était *Mielette;* la balle qu'il avait reçue dans la

cuisse, en venant au secours de Jean Chouan, ne l'empêchait pas de combattre. Il reconnaît François et voit le péril qui le menace. Alors, recueillant ses forces, il se lève brusquement et va faire tête aux Républicains qui se retirent à sa vue. Aussitôt il prend le cheval du blessé par la bride et, se soutenant à ses crins, le conduit dans une rue voisine. Bientôt il y est rejoint par Guéhairie et son camarade, qui accouraient aussi pour tirer François d'embarras. Là ils s'arrêtent pour savoir ce qu'ils ont à faire, mais, pendant ce temps, au milieu du tumulte et de l'obscurité, le blessé se sépara d'eux à leur insçu, et ils ne purent le retrouver : poussé par l'instinct de sa conservation, il avait machinalement dirigé son cheval sur la route de son pays. A quelques lieues du Mans il fut reconnu par Châtenay dit *Nobi*, de Saint-Ouën, qui, ayant été blessé à la tête au combat de la veille, s'était, dès ce moment là, décidé à retourner chez lui. Châtenay prit soin du malade et fit route avec lui; ils arrivèrent ainsi des premiers dans leur canton. François se rendit chez son frère René; mais la fatigue l'avait tellement affaibli qu'on ne put pas même savoir de lui quels malheurs étaient arrivés. Mais revenons à ce qui se passait au

Mans. L'armée entière, perdant tout espoir et renonçant à se défendre, fuyait précipitamment hors de la ville. La confusion devint bientôt effroyable : toute cette multitude, emportée par le désir de sauver sa vie, se précipitait au hasard et avec une sorte de fureur dans des rues étroites dont elle encombrait le passage, ajoutant ainsi d'autres dangers aux dangers qu'elle voulait éviter. Plusieurs périrent écrasés ou étouffés dans la foule.

Cependant, dans ce moment épouvantable, il y eut des hommes courageux qui prirent l'héroïque résolution de se dévouer pour le salut de tous. Revenus sur la grande place, ils parvinrent à réunir quelques canonniers et les ramenèrent à leurs pièces. Il était temps : les Bleus allaient s'en rendre maîtres. Un instant suffit pour remettre les canons en batterie et l'on recommença à tirer sur l'ennemi qu'on tint là en échec, mais bientôt il riposta vivement, et les canonniers auraient de nouveau quitté leur poste, s'ils n'y eussent été retenus par la présence et les exhortations de leurs officiers, qui restèrent au milieu de la place exposés à tout le feu des Républicains. A leur tête était M. de Scépeaux, l'un des chefs de la division des Angevins, et, dans ce petit nombre de braves,

il se trouvait encore des Manseaux. M. de Berset, de Laval, se tint à cheval près de la batterie jusqu'au dernier moment. Je dois encore citer un jeune paysan, Jacques Bouvier, de Parné près Laval. Jamais il n'avait touché un canon : il voulut, ce jour-là, faire son apprentissage ; aussi, dans les manœuvres, eut-il le pied fracassé par le recul de la pièce qu'il aidait à servir.

Bientôt après M. de Scépeaux fut blessé ; on vit qu'une plus longue résistance était impossible. Les hommes, dont l'intrépidité avait su arrêter l'ennemi, surent aussi effectuer leur retraite ; presque tous parvinrent à se sauver, et, dans cette occasion encore, le courage se montra meilleur conseiller que la peur.

De son côté, le brave Mielette en fournissait une autre preuve ; il avait retrouvé assez de force pour marcher malgré sa blessure ; et il était parvenu jusqu'à l'endroit où Jean Chouan cherchait à réunir ses soldats. Il arriva en boîtant, se soutenant avec peine sur son fusil qu'il n'avait pas voulu quitter comme avaient fait tant d'autres. Jean Chouan courut au-devant de lui, s'informa avec inquiétude de sa blessure, mais, au grand étonnement de sa troupe, il ne lui offrit pas son cheval. Il

resta sur la route avec ses gens jusqu'à ce que le jour fut venu. Alors, élevant la voix : « Mes « enfants, mettez-vous en marche; vous ne « pouvez pas attendre plus long-temps nos « camarades. Les Bleus ne doivent pas tarder « à se montrer : en marche donc, et tâchez « d'aller sans vous arrêter jusque dans notre « canton. Si vous rejoignez ma mère et Fran- « çois, prenez-en soin. Si ce n'est pas moi, ce « sera le bon Dieu qui vous en récompen- « sera. » (Ni Guéhairie, ni Gauffre n'avaient eu le courage de lui apprendre ce qui s'était passé, et ils gardèrent encore le silence.) « Pour « moi, ajouta-t-il, il faut à cette heure que je « retourne vers le Mans ; mais, avec mon che- « val, je me tirerai bien de la bagarre, il n'y « a pas de danger ; demain je serai avec vous « dans Misedon. » En disant ces mots, Jean Chouan quitta sa troupe et lança son cheval du côté d'où venaient les fuyards. « Allons, « dit Mielette, v'là encore mon *Gars Men-* « *toux !*... Au revoir ! à demain ! Il n'y a pas « de danger ! Et avec ça il court dans la « gueule du loup. Moi, je vous dis qu'il est « ensorcelé. » — « Tais-toi, Mielette, répon- « dit toute la bande ; ce que Jean Chouan fait, « il le fait pour le bien. Tu le sais comme

« nous, et il n'en faut pas mal parler. » On se mit alors en marche, chacun faisant ses conjectures sur ce qui pouvait porter leur chef à agir ainsi. En voici l'explication : Un Vendéen lui avait appris qu'à une lieue de là, au bourg de Coulans, le Prince de Talmont, accablé de fatigue, était entré dans une maison, et que, succombant à un irrésistible besoin de sommeil, il s'était jeté sur un lit et endormi aussitôt. Sachant cela, Jean Chouan crut de son devoir d'aller arracher le Prince au danger qui le menaçait, et, pour le sauver, il pensait que son cheval pouvait lui être nécessaire. Il se hâta donc de se rendre à Coulans ; mais sa course fut inutile : le Prince, éveillé par son domestique, était parti en prenant à travers la campagne. Jean Chouan retourna donc vers Laval pour rejoindre ses gens. Cependant à peine avait-il fait quelques lieues, lorsqu'il aperçut, assis sur le revers d'un fossé, un soldat de la Petite-Vendée, qui, malade et blessé, s'était traîné jusque-là; mais, en ce moment, il perdait toute force et tout courage. Cottereau le connaissait peu; pourtant, voyant son triste état, il le fit monter sur son cheval, et, le suivant à pied, l'amena jusque dans le faubourg de Laval où était sa demeure; il reprit

aussitôt sa route et ne tarda pas à rejoindre ses gens, qui, depuis le matin, ayant toujours marché sans relâche, pouvaient à peine se soutenir. Cependant, ranimés par la présence de leur chef, ils parvinrent à se rendre à la closerie de la Rouzinière dans la paroisse du Genest, près du bois de Misedon. Là, tout le monde succombant à la fatigue, on culbuta une meule de chaume, on s'y coucha pêle-mêle et l'on y resta vingt-quatre heures sans se lever. Au bout de ce temps, Jean Chouan engagea ceux qui pouvaient trouver un refuge chez des parents ou des amis à aller y prendre un repos dont ils avaient tant besoin. Une vingtaine d'hommes seulement restèrent avec lui, et le dimanche 15 décembre 1793 ils rentrèrent dans leur ancienne retraite, le bois de Misedon. Cinquante jours s'étaient écoulés depuis leur départ de la forêt du Pertre, lorsque le bruit du canon leur annonça l'arrivée de la *Grande armée royale*.

Je ne crains pas d'être démenti en disant que, durant cette fatale expédition, où chacun ne suivait guère d'autre impulsion que celle de son zèle et de son courage, les Insurgés manseaux se montrèrent toujours en tête des colonnes pour attaquer, ou à l'arrière-garde

pour protéger les retraites. Ils eurent leur part de toutes les fatigues, de toutes les misères, de tous les dangers; une part donc leur est due aussi dans cette immortelle renommée dont le Vendéen a su couronner ses défaites.

* La deuxième Époque de la Chouannerie du Maine commence au mois de janvier 1794, après la dispersion de l'armée de la Vendée, et finit à la pacification de la Mabilais en 1796.

DEUXIÈME ÉPOQUE

DE LA CHOUANNERIE.

CHAPITRE PREMIER.

Jean Cottereau reprend les armes peu après la dispersion de l'armée de la Vendée. — Détails sur l'établissement des Chouans dans le bois de Misedon.

Le pieux dévouement de quelques paysans du Maine, qui avaient cru de leur devoir de combattre pour la défense de leur religion, ne pouvait guère être remarqué au milieu des bouleversements révolutionnaires; le souvenir de ce soulèvement eut donc été bientôt perdu si les Chouans n'avaient ensuite apporté leur exemple et leur nom à cette formidable Insurrection, qui, grossie des débris de la Vendée, s'étendit sur la Bretagne, l'Anjou et la Normandie. Dans cette nouvelle prise d'ar-

mes, Jean Chouan et sa troupe s'étant encore montrés les premiers, les Républicains confondirent avec eux tous les autres Insurgés et leur donnèrent la même dénomination. Ainsi, comme l'a dit un de nos brillants écrivains : « Jean Cottereau, le *Chouan*, qui ne savait « pas lire, a fait ce que les savants ne peu- « vent pas faire; il a créé un mot nouveau, et « le dictionnaire est obligé de recevoir le sub- « stantif *Chouannerie* que ce bûcheron du Bas- « Maine a écrit avec son sabre dans les annales « de la France. »

Après la défaite des Vendéens au Mans et à Savenay, il y eut chez les Royalistes un moment de stupeur et de découragement. On put croire que le spectacle de cet effroyable désastre avait glacé tous les courages. Cependant Jean Chouan ne tarda pas à reparaître les armes à la main. Dès le mois de Janvier 1794, il recommençait ses attaques sur les postes républicains établis dans son canton. C'est de ce moment que date la seconde époque de la Chouannerie. C'était aux temps les plus sinistres de la Révolution ; au temps où Paris voyait passer des files de charrettes menant les victimes à la mort; au temps où chaque ville avait son échafaud dressé ; au temps des *noyades* de

la Loire, des *mitraillades* de Lyon; au temps enfin de ce *régime de la Terreur* que la France endura et que nos paysans combattirent.

Quand les Chouans, échappés du Mans, furent arrivés dans la paroisse du Genest, comme je l'ai dit, exténués de fatigue, malades et blessés pour la plupart, ils n'avaient songé d'abord qu'à trouver un asile sûr où ils pussent prendre quelque repos. Le bois de Misedon, déjà si souvent leur refuge dans les moments périlleux, leur avait paru encore, dans cette circonstance, l'endroit le plus favorable pour échapper aux poursuites qu'ils prévoyaient. Ceux même qui d'abord s'étaient retirés dans leurs familles ne tardèrent pas à revenir dans le bois, sachant qu'ils exposeraient leurs parents à une mort certaine s'ils étaient trouvés chez eux.

La manière dont les Chouans s'établirent alors dans Misedon mérite d'être rapportée. En plein mois de décembre, leurs anciennes huttes de branchages ne pouvaient plus les abriter suffisamment; d'ailleurs les feuilles des arbres tombées les laissaient à découvert. L'esprit inventif des anciens Contrebandiers leur fournit une autre ressource. Ils creusèrent dans la terre des trous de grandeur suffisante pour

que plusieurs hommes pussent s'y placer ; et, afin de pouvoir se secourir mutuellement, ils disposèrent les trous à peu de distance les uns des autres, à l'entour d'une clairière, dans le milieu du bois et loin de tout sentier. Les ouvertures n'avaient que la dimension nécessaire pour laisser passer un homme; mais l'intérieur allait en s'élargissant en forme d'entonnoir renversé. Des morceaux de bois soutenaient cette espèce de voûte dont on garnissait les parois avec de la mousse et des fougères. La terre qu'il avait fallu en tirer, pouvant donner des indices, fut soigneusement emportée et jetée au plus profond de l'étang qui se trouve dans le bois. Plusieurs de ces souterrains pouvaient renfermer jusqu'à dix hommes, mais il fallait qu'ils se tinssent assis et serrés les uns contre les autres. La grande difficulté était alors de ménager un courant d'air. L'entrée se fermait avec une petite trappe ronde, formée d'une claie dont le treillis était dissimulé par de longs brins de mousse entrelacés. Les hommes descendus dans les trous attiraient la trappe sur eux, et, comme le sol du taillis était couvert de mousse semblable à celle de la claie, le tout se joignait parfaitement et ne laissait aucune trace. Plusieurs fois des Pa-

triotes ont marché sur ces trappes sans s'en douter, et jamais ils n'ont su les découvrir.

Il y eut six souterrains creusés à l'entour de la clairière. Les Chouans, voyant que cette place pouvait bien loger une population de cinquante âmes, lui donnèrent le nom de *la Grand-Ville.* Un second refuge fut encore établi, mais dans une autre partie du bois, au milieu d'un fourré de ronces et d'ajoncs. C'était un assemblage de rameaux couverts de gazon et de menues broussailles qui formaient, au ras de la terre, une sorte de toit un peu soulevé du côté du midi. On se glissait dessous en rampant et l'on s'y tenait couché sur des feuilles sèches. Cet abri, qu'on appelait *les Logis*, était destiné aux nouveaux arrivants à qui l'on ne faisait pas connaître les souterrains de la Grandville.

Les Chouans restèrent quelquefois plusieurs jours de suite sans sortir de leur retraite, osant à peine soulever les trappes, et ne s'éloignant pas même la nuit. C'était quand les troupes républicaines faisaient des battues dans la campagne pour y découvrir les Vendéens fugitifs. Alors les paysans du voisinage, qui s'étaient engagés à fournir des vivres, n'osaient plus les apporter aux endroits désignés sur la lisière

du bois, de crainte de donner des indices aux espions. Pendant ces jours-là les provisions s'épuisaient, il fallait réduire les rations. Jean Chouan se chargeait de ce soin, et il n'y avait jamais de plaintes. — « Dans ces moments de « gène, le chef nous récitait de longues prières; » cela faisait patienter; quand nous avions « *chapeletté* tout le jour durant, nous ne sen- » tions plus le besoin de manger. » C'est ainsi que la résignation de ces pauvres gens nous a été expliquée par l'un d'eux.

Mais dans les jours où l'ennemi ne se montrait pas, les Chouans avertis s'empressaient de prendre quelque délassement. Les femmes et les enfants du voisinage étaient chargés de faire le guet, et toute la bande sortait sur la clairière où l'on allumait du feu. Alors les uns s'occupaient à faire des paniers, d'autres nettoyaient leurs armes ou raccommodaient leurs vêtements déchirés; enfin, les plus agiles et les plus forts, pour se remettre de la fatigue d'un repos forcé, donnaient à l'assemblée le spectacle de leurs joutes. Jean Chouan ne prenait part ni à ces occupations, ni à ces jeux, mais il se plaisait à animer les lutteurs. « Al- « lons, mes enfants, disait-il, donnez-vous de « l'ébat sur la Garenne. Demain, peut-être,

« il faudra rester blottis dans les trous. » Quant à lui, il n'avait jamais pu se décider à s'enterrer ainsi. — « Par le temps qui court, disait-il, « il est possible qu'on ait bientôt à me mettre « en terre, mais je ne m'y mettrai pas moi-« même. » Où se réfugiait-il quand les paysans du voisinage venaient donner l'alerte ? Il ne l'a jamais dit, et on ne l'a jamais su.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Soulèvement des paroisses de la rive droite de la Mayenne annoncé par Treton, dit *Jambe-d'Argent*. — Jean Chouan retient cachés dans Misedon l'élite de ses gens. — Il voulait délivrer le Prince de Talmont, prisonnier à Rennes. — Son entreprise ne réussit point. — Mort de Talmont.

Les Chouans passèrent un long mois d'hiver rigoureux, sans autre abri que le bois de Misedon ; mais, vers la fin de janvier, ils recommençaient à se répandre dans la campagne et rappelaient auprès d'eux leurs camarades dispersés, lorsque tout-à-coup, au retour d'un voyage, Jean Chouan fit rentrer tout le monde dans les souterrains et prit de nouveau les plus grandes précautions pour ne pas donner l'éveil aux Républicains.

Dans ces jours-là, un brave soldat de la Petite-Vendée, Treton dit *Jambe-d'Argent*, vint pour se concerter avec Jean Chouan et lui annoncer qu'un soulèvement se préparait dans les paroisses qui bordent la rive droite de la Mayenne, entre Laval et Château-Gontier ; on n'attendait plus, pour prendre les ar-

mes, que d'être assuré de l'assistance du chef des Insurgés de Misedon. Celui-ci la promit solennellement. Il connaissait le jeune homme qui s'adressait à lui, ayant eu, pendant l'expédition des Vendéens, plusieurs occasions d'apprécier son courage et son intelligence militaire. Mettant à profit cette circonstance, qui aidait à ses projets, Jean Chouan décida douze de ses gens à suivre *Jambe-d'Argent* pour se montrer avec lui dans le canton où l'Insurrection s'organisait. Et il déclara qu'un tel acte d'audace, en attirant l'attention de l'ennemi, produirait une diversion qui pouvait amener un grand succès pour leur cause. Il ne voulait pas s'expliquer davantage, mais le zèle du soldat de la Petite-Vendée n'avait pas besoin d'être excité. Suivi de sa troupe, il se mit en route aussitôt, et, les jours suivants, il parcourut, en plein jour, les paroisses de Nuillé, de Quelaines et de Houssay, proclamant partout que les Royalistes allaient reprendre les armes.

Plusieurs malades restaient encore dans Misedon; ils eussent été un empêchement aux mesures que voulait prendre Jean Chouan ; il parvint à les placer chez les paysans qui, à sa demande, se montrèrent encore une fois secourables, au risque de leur vie. Il ne demeu-

rait plus dans le bois que vingt-cinq hommes, mais tous braves, agiles et dévoués. Le chef les ayant réunis, leur dit : « Nous avons à en-« treprendre une affaire de la plus grande im-« portance, mais aussi bien difficile Pour « qu'elle réussisse, il est utile qu'amis et en-« nemis nous croient loin du pays. Ainsi donc, » pour quelques jours, défense absolue de « sortir, d'allumer du feu, de faire le moindre « bruit ; et aussi, que chacun se tienne tou-« jours prêt à partir, à toute heure. J'ai compté « sur vous, mes camarades; obéirez-vous à la « consigne? » — « Que le chef soit tranquille, « répondit la troupe tout d'une voix, on lui « obéira. » — « Oui, *il n'y a pas de danger*, « *Gars Mentoux !* » ajouta Mielette, qui gar-« dait toujours son franc parler.

Jean Chouan alors visita minutieusement les fusils, les fit mettre en bon état et donna à chacun six cartouches. Ensuite, il distribua les rations de vivres, annonçant qu'il en avait en réserve suffisamment pour tout le temps qu'on resterait renfermé. La ration consistait en un morceau de pain d'environ deux livres avec un peu de beurre et quelques pommes. Un petit tonneau de cidre avait été amené récemment dans une des caches ; matin et soir,

chaque souterrain en eut une cruchée pleine. Cette ration était suffisante ; rarement avait-elle été aussi bonne, mais les jeunes gars regrettaient pourtant les galettes de sarrasin et la soupe aux choux verts.

Jean Chouan voulut que ses vingt-quatre compagnons prissent place dans les trous en sa présence, et s'assura qu'ils y pouvaient tenir à l'aise. Il leur renouvela encore la défense de sortir, promit de revenir à la nuit, et recommanda qu'on priât le bon Dieu en l'attendant. Alors, les trappes se fermèrent, Jean Chouan s'éloigna sans bruit, et le bois reprit son aspect de morne solitude.

Disons maintenant pour quels motifs ce chef, d'ordinaire si aventureux, s'astreignit, dans ces jours-là, à prendre tant de soins et de précautions pour ne pas se laisser voir. Le Prince de Talmont, ayant vainement essayé de réunir sous son commandement les débris de l'armée vendéenne qui n'avaient pu passer la Loire, eut la pensée de rejoindre Jean Chouan et ses fidèles Manseaux. Suivi seulement de quatre cavaliers, il se dirigea vers leur canton ; mais, trompé par des renseignements inexacts, il vint les chercher dans la forêt du Pertre. Il ne trouva là qu'une bande peu nombreuse de

Bretons enrôlés par M. de Puisaye. Ceux-ci, n'ayant pas entendu parler de Jean Chouan, supposaient qu'il avait péri dans la déroute du Mans. Alors le Prince renonça à le chercher davantage. Il resta quelques jours dans la forêt, attendant le retour du messager qu'il avait envoyé à M. de Puisaye pour lui demander une entrevue; mais, d'après la réponse peu empressée de celui-ci, il se détermina à essayer de gagner les côtes de la Normandie pour passer en Angleterre. Déguisé en paysan, ainsi que sa suite, il voyageait sans autre précaution. Etant arrivé dans le bourg de la Bazouge-du-Désert, au-delà de Fougères, il excita les soupçons des habitants, qui, zélés Révolutionnaires, et organisés en garde nationale, demandèrent les passe-ports des voyageurs. Ils n'en avaient point, on les arrêta. Cependant, le Prince restait inconnu; mais, quand on amena les prisonniers à Fougères, la servante de l'auberge de Saint-Jacques, les voyant passer, s'écria, peut-être involontairement: « Ah! voilà le Prince de Talmont! » Elle le connaissait bien; il avait sauvé la vie à son maître lors du passage des Vendéens. Se voyant découvert, le Prince ne se contraignit plus : « Oui, je suis Talmont, s'écria-t-il, je

« ne mentirai pas par crainte de la mort ! » Il fut immédiatement conduit à Rennes où, malade, presque mourant, il fut renfermé dans un cachot.

Des Royalistes de l'ancienne coalition de La Rouërie parvinrent à faire savoir à Jean Chouan la captivité du Prince; l'avis lui vint d'Ernée où il avait toujours entretenu des intelligences. Il se hâta de s'y rendre dans la nuit, bien qu'il n'ignorât pas qu'une forte garnison occupait la ville. Il voulait prendre des informations pour savoir ce qu'il devait faire, résolu qu'il était de tout tenter pour délivrer le prisonnier. Il apprit là que le représentant du peuple Esnue Lavallée poursuivait avec acharnement la condamnation du Prince. Il devait dans peu de jours le faire juger à Vitré et conduire ensuite à Laval pour y être exécuté. Sur cette donnée, un plan de délivrance fut arrêté aussitôt entre les Royalistes d'Ernée et Jean Chouan.

A Vitré, des gens affidés avaient fait savoir qu'ils connaîtraient d'avance le moment du départ du prisonnier pour Laval. Ils furent chargés d'envoyer alors, en toute hâte, avertir Jean Chouan. Une correspondance, déjà établie sur la route, leur donnait le moyen de

le faire prévenir en quelques heures. Tout aussitôt celui-ci devait placer une embuscade sur le chemin entre Vitré et Laval, et l'escorte du condamné, brusquement assaillie à son passage, ne résisterait pas, sans doute, à cette attaque d'autant plus imprévue qu'on croyait les Insurgés éloignés du pays.

Les choses ainsi convenues, Jean Chouan partit en grande hâte, et se rendit d'abord sur le terrain où il voulait placer son embuscade; puis, son choix arrêté, il revint au bois de Misedon. Nous avons dit les dispositions qu'il fit alors pour assurer le succès de l'entreprise. Tout était prêt pour agir à l'arrivée du messager. Plusieurs jours s'écoulèrent dans une vaine attente. Seulement une femme du hameau de Lorière vint apporter un papier sale et mal plié qui lui avait été remis pour être donné à Jean Chouan. Elle le tenait d'un mendiant inconnu qui, sans vouloir s'expliquer, s'était éloigné précipitamment. Sur ce papier se trouvaient tracées, comme au hasard, quelques lignes d'une écriture informe. Jean Chouan, ne sachant pas lire, demanda à Julien Godeau, l'un des hommes qu'il avait gardé près de lui, ce que disait cette écriture. Celui-ci, qui se donnait pour habile, ne voulant pas avouer son ignorance, déclara

que ce n'était qu'un barbouillage sans signification, et probablement une ruse d'espion pour savoir si Jean Chouan se trouvait dans le pays. La chose ainsi expliquée, il n'en fut plus question. Cependant, après trois autres jours passés sans nouvelles, Jean Chouan, fort inquiet, reporte sa pensée sur le papier qu'on lui avait envoyé. Il le prend et va, pendant la nuit, le montrer à un fermier qui savait lire. Alors il apprend que ce papier barbouillé à dessein par une craintive circonpection, l'avertissait que, dans vingt-quatre heures, le Prince de Talmont serait amené à Laval. Or, depuis la réception du billet, trois jours s'étaient écoulés. Il ne restait donc plus aucune chance de délivrer le prisonnier. Ainsi, tant de précautions prises, tant de peines, tant de fatigues endurées n'aboutissaient qu'à un fatal mécompte !

Jean Chouan en conçut un tel désespoir que, tout hors de lui, il voulait faire fusiller l'homme dont l'ignorance avait causé ce malheur. Il ne cessait pas de se désoler. — « Que « Dieu me pardonne si je pèche, disait-il, mais « il est sûr qu'en apprenant la mort de ma « mère je n'ai pas ressenti une peine aussi « vive. La mort de ce seul homme, c'est la

« mort de nous tous, c'est la ruine du parti ! » Il est probable en effet que, si le Prince de Talmont eût été délivré et qu'il se fut mis à la tête des Insurgés qui commençaient à prendre les armes de tous côtés, il eût donné de l'ensemble à leurs opérations ; et leurs efforts, mieux combinés, auraient pu avoir de tout autres succès.

Suivant les prévisions des Royalistes, le prisonnier, amené devant le tribunal de Vitré et condamné à mort, avait été conduit aussitôt à Laval pour y subir son jugement. Accablé par la fatigue et la maladie, il gardait encore tout son courage, et quand, lassé d'inutiles questions, il répondit au Comité révolutionnaire : « J'ai fait mon devoir, faites « votre métier. » Il se leva avec une si noble assurance qu'une des femmes qui venaient repaître leurs yeux des angoisses des victimes condamnées, ne put s'empêcher de s'écrier : « Quel dommage que ce soit là un brigand « de noble ; nous n'avons pas un *sans-culotte* « qui le vaille ! » La tête du Prince de Talmont fut placée sur une pique à la porte du château de Laval, patrimoine de sa famille. Il y avait pris son logement lors du passage de l'armée vendéenne, et ce fut dans la cour

de ce château qu'il fit délier devant lui, et mettre en liberté quatre-vingts prisonniers républicains que les Insurgés allaient fusiller.

Antoine-Philippe de la Trémoille, Prince de Talmont, avait à peine vingt six ans lorsqu'il fut exécuté à Laval le 28 janvier 1794. Il était resté environ un mois dans les prisons de Rennes.

CHAPITRE TROISIÈME.

Mort de François Cottereau. — Les Chouans se retirent vers Saint-M'Hervé et Balazé en Bretagne. — Ils harcellent les garnisons de Vitré, Fougères, etc. — Pierre et René Cottereau, échappés des prisons de Laval, se réunissent aux Insurgés. — Caractère des deux frères. — Jean Chouan désarme Andouillé et la Baconnière. — Rencontre des forgerons du Port-Brillet. — Jean Chouan sauve la vie à un jeune soldat. — Un des Chouans trouve son frère mort dans les rangs ennemis. — La garnison d'Ernée surprend et met en fuite les Royalistes auprès de Rouge-Feu.

Jean Chouan disait souvent : « J'espère qu'a« près ma mort le bon Dieu me fera miséri« corde, puisqu'il me fait expier dans ce monde « les fautes de ma jeunesse. » En effet, sans cesse de nouvelles afflictions venaient éprouver la pieuse résignation de l'ancien Contrebandier. Son frère François mourut cinq jours après l'exécution du Prince de Talmont. Ce frère qui, dès l'enfance, fut son compagnon, son conseil, son aide, Jean Chouan le vit expirer dans le misérable réduit qu'il avait creusé pour lui dans un coin du bois de Misedon.

Nous avons vu que François Cottereau,

miraculeusement échappé dans la déroute du Mans, parvint à se rendre à la closerie des Poiriers ; mais il reconnut bientôt qu'en y restant il compromettait l'existence de tous les siens; alors il se retira dans Misedon. Toutefois, il ne se joignit pas aux autres fugitifs. Son frère lui arrangea une cache isolée non loin de la demeure de la famille Gauffre. Cette famille, n'écoutant que les inspirations d'une courageuse pitié, lui prodigua constamment les secours que son état réclamait. En cas d'alarme, il se réfugiait dans son réduit, mais, le péril s'éloignant, il venait prendre place au foyer des braves gens qui avaient soin de lui. Bientôt les Républicains firent des battues continuelles dans le pays; alors François ne quitta plus son asile. Le séjour de ce lieu malsain aggrava son mal, et la mort ne tarda pas à mettre fin à sa douloureuse existence.

François Cottereau, atteint d'une blessure incurable dès le commencement de l'insurrection, ne put pas se faire un nom à l'égal de son frère. Cependant, il faut le dire, jamais les Chouans de Misedon n'ont parlé de leurs faits d'armes sans qu'aussitôt le souvenir du gars *Francin* ne leur soit venu à la pensée. Ils le mettaient au premier rang, non-seulement

pour sa bravoure, qui, de fait, allait jusqu'à l'extrême témérité, mais, de plus, pour son intelligence et son habileté. « Toujours, di-« saient-ils, il était le premier à bien dire, « comme à bien faire aussi. » François Cottereau mourut dans les premiers jours de février 1794.

Après la défaite de l'armée vendéenne, le canton où la Chouannerie avait pris naissance devait être, et fut en effet, celui qu'on surveilla de plus près. Les Chouans ne se trouvaient pas alors en force suffisante pour s'opposer aux troupes dont le pays était couvert; et ils reconnurent bientôt que, s'ils intervenaient, ils seraient immanquablement cause du pillage et de la dévastation de toutes les fermes où ils étaient accueillis. Leur séjour dans le canton ne pouvant donc qu'y attirer les persécutions des Patriotes, le chef décida qu'il fallait s'éloigner. Il alla se réunir à la bande que les frères Pinson commençaient à réorganiser dans la paroisse de Bourgon. Tous ensemble s'établirent vers Saint-M'Hervé et Balazé, en Bretague. C'était un canton de Royalistes dévoués. Partant de ce centre de réunion, les Chouans, partagés en petites bandes, firent chaque jour des courses jusqu'aux por-

tes de Vitré, de Fougères et d'Ernée, fatiguant les garnisons par des alertes continuelles et interceptant les communications en attaquant au passage toutes les escortes et tous les courriers. Durant le cours de février, il ne se passa pas là un seul jour sans combat, et toujours sans que jamais les Républicains pussent atteindre leur ennemi. Quand ils le croyaient encore derrière la haie à l'abri de laquelle il avait commencé son attaque, ils entendaient, à demi-lieue plus loin, sa fusillade assaillant un autre détachement qui venait au bruit des dernières décharges. Cependant, voyant que des troupes nombreuses se portaient vers le canton où il se tenait, Jean Chouan rentra dans son ancien refuge, le bois de Misedon. Il y trouva ses deux frères, Pierre et René, qui étaient parvenus à s'échapper de la prison de Laval. Depuis deux mois on les y tenait renfermés, bien qu'ils fussent toujours restés étrangers à l'Insurrection.

Ils comprenaient maintenant que leur seule ressource était de prendre aussi les armes. Cependant, Pierre ne s'y décidait encore qu'à grand'peine : son caractère doux et paisible, et surtout sa piété, lui donnaient une extrême répugnance à embrasser ce parti. « J'irai avec

« vous, disait-il à son frère, mais ce sera pour
« prendre soin des blessés. »

Quant à René, d'un caractère bouillant et irascible, il se montrait impatient de combattre. Aussi était-il excité par un motif personnel. Lorsque ses frères prirent les armes, il était déjà marié et avait des enfants ; il déclara que, si on le laissait en paix dans son ménage, il ne prendrait point part à la guerre ; mais, lorsqu'il eût été mis trois fois en prison, qu'il vit sa maison livrée au pillage et sa vie sans cesse menacée, le désespoir enfin lui mit les armes à la main. Il partit, emmenant avec lui dans le bois de Misedon sa femme qui était enceinte. Quant à ses enfants, il se trouva des gens qui voulurent bien s'en charger quoi qu'ils sussent que leur charité, si elle était connue, serait punie comme un crime. Telle est l'explication, sinon l'excuse, des actes de haine et de vengeance auxquels René se livra. « Je voulais rester tranquille, disait-il, les « *Pataudş* ne me l'ont pas permis ; ils m'ont » poussé malgré moi à marcher contre eux ; « à présent, malheur à ceux qui se trouveront « sur mon chemin ! Ils ne m'ont point épar« gné, je ne les épargnerai point. » René ne tint que trop sa promesse.

Jean Chouan, à son retour, apprenant que les troupes républicaines s'étaient retirées des environs de Misedon, résolut de profiter de ce moment pour faire une battue dans les paroisses d'Andouillé et de la Baconnière et en désarmer les habitants. Ces gens-là étaient tous fougueux Patriotes. Non contents de faire espionner les démarches des Chouans par leurs femmes et leurs enfants, ils servaient de guides aux troupes, combattaient dans leurs rangs et se montraient plus acharnés et plus cruels que les soldats. Comme d'ailleurs ils portaient le même costume que les Insurgés, qu'ils avaient une égale connaissance du pays et la même manière de combattre, ils étaient en réalité plus redoutables que la troupe de ligne à laquelle on pouvait presque toujours échapper facilement. Jean Chouan jugea donc nécessaire de mettre des *empêchements* à leur zèle belliqueux. Ayant réuni toute sa troupe pendant la nuit, il arriva au point du jour dans la paroisse d'Andouillé. Les Patriotes, pris à l'improvistes, se laissèrent enlever sans résistance leurs armes et leurs munitions. Aussi n'eurent-ils à souffrir ni violence, ni pillage, mais seulement des menaces de vengeance si, à l'avenir, ils ne restaient pas tranquilles.

Poursuivant leur expédition, les Royalistes entrèrent dans le bourg de la Baconnière vers l'heure de midi. Le désarmement fait, ils se rendirent à l'église. Les cloches n'étant pas encore brisées, ils se mirent à sonner l'*Angelus*, et tous, dans le ravissement d'une pieuse joie, se jetèrent à genoux pour prier. Il leur semblait entendre une voix du ciel proclamant au loin le triomphe de la troupe chrétienne.

Ayant ainsi annoncé leur présence dans le canton des Patriotes, ils allèrent mettre en sûreté les armes et les munitions conquises. Le lendemain, ils se portèrent sur Saint-Ouën, Saint-Pierre-la-Cour, le Bourgneuf et Launay-Villiers. C'étaient des paroisses amies auxquelles on voulait faire connaître les succès obtenus.

Chemin faisant, les Insurgés se recrutaient sans cesse. Ils étaient environ deux cents quand ils furent avertis que les forgerons du Port-Brillet, soutenus par quelques soldats, venaient leur livrer combat On courut à leur rencontre et on les attaqua avec furie. Ils soutinrent bravement le premier choc. De part et d'autre, une ancienne animosité excitait les combattants : enfin les forgerons se découragèrent ; ils firent retraite, emmenant beaucoup de blessés

et laissant sept morts et deux prisonniers. L'un de ces derniers avait déjà une fois été pris les armes à la main ; il fut fusillé sur-le-champ. L'autre, un jeune soldat, presque un enfant, promettait, sur *sa part de Paradis*, de rester avec les Royalistes, de combattre avec eux, de ne jamais les quitter. Toutes ses supplications étaient vaines ; déjà plusieurs fois les Chouans en avaient exaucé de semblables ; mais leur pardon n'épargnait jamais que des traîtres. A présent leur cœur endurci s'irritait, même des prières. Au lieu de pitié, le pauvre jeune homme ne trouvait qu'une raillerie cruelle. « Puisque tu te connais une part de « paradis, lui disait-on, tu feras bien d'aller « la prendre ; nous allons te mettre sur le « chemin. On te laissera une minute pour « prier Dieu, et puis, bon voyage ! » Cette scène se passait hors de la vue du chef ; il était, assez loin de là, occupé à soigner un blessé. Enfin les cris du suppliant frappent son oreille ; il devine ce qui se passe, accourt en toute hâte et, du plus loin qu'il peut se faire entendre, il s'écrie : « Je défends qu'on le tue !... « Je lui donne sa grâce ! Malheur à qui le tou- « chera !... » Le chef employait rarement la menace, mais on savait que, dans un tel cas, il

était dangereux de lui désobéir. On lui abandonna donc le prisonnier. Jean Chouan lui fit tourner à l'envers son habit de soldat, et lui enjoignit de ne pas quitter ses côtés.

La plupart des Insurgés avaient leurs vêtements salis, déchirés et à peu près hors de service. Quelques-uns se décidèrent, bien qu'avec répugnance, à les remplacer par ceux des forgerons tués. Ils faisaient ce triste échange, quand tout-à-coup l'un d'eux se prit à pousser un cri déchirant, et soudain, avec des exclamations et des gestes de désespoir, il s'enfuit à travers la campagne. Cela s'expliqua aussitôt: dans le cadavre qu'il dépouillait, cet homme avait reconnu son frère, engagé depuis peu comme ouvrier à la forge. On comprend l'effet produit par cette fatale rencontre; et tout le monde, devant ce terrible exemple des chances funestes qu'amène la guerre civile, demeura frappé d'épouvante. Enfin Jean Chouan s'arracha à cette stupeur générale et il s'écria : « A « genoux, mes amis, à genoux ! Prions Dieu « pour qu'il fasse miséricorde aux deux mal« heureux frères, et prions-le aussi pour qu'il « ne nous mette plus au hasard de voir une « chose pareille. » Tous s'agenouillèrent avec leur chef et prièrent avec lui. Ensuite, on se

hâta de quitter ce lieu de malheur. Le frère survivant ne reparut point dans les rangs des Insurgés. Il mourut peu après des suites d'une blessure mal soignée.

Après un quart d'heure de marche, durant lequel pas une parole ne fut prononcée, les Chouans arrivèrent à Rouge-Feu. C'était une de leurs stations habituelles. Ils s'y arrêtèrent pour délibérer sur l'endroit où l'on irait passer la nuit. Pendant qu'on tenait conseil, le bruit d'une fusillade se fit entendre tout-à-coup du côté de Bourgon. On conjectura que c'étaient les frères Pinson qui avaient un engagement avec le cantonnement établi à la Croixille. On se consulta sur ce qu'il y avait à faire. Jean Chouan fit observer que, si les frères Pinson ne se trouvaient pas en force suffisante pour résister, la nuit les aiderait bientôt à se tirer d'embarras; que, quant à eux-mêmes, ils en avaient assez fait dans leur journée pour se croire dispensés de s'engager dans une nouvelle affaire. Cet avis était sage; mais la troupe entière demanda à aller prendre part au combat. Sans ajouter un mot, Jean Chouan marcha vers le lieu d'où partait la fusillade. Un chef de parti sent bien qu'il doit son autorité à la confiance qu'inspire son audace, et, s'il juge

quelquefois devoir conseiller la prudence, il ne se croit jamais le droit de l'ordonner.

On venait à peine de quitter Rouge-Feu quand un coup de fusil, tiré derrière une haie, frappe un homme au milieu des rangs, et l'on voit en même temps trois Bleus qui s'enfuient. On se lance à leur poursuite, on veut les prendre, on est près de les atteindre; mais, quand, sur leurs pas, on arrive à la lande de la Brossinière, on se trouve tout-à-coup en présence de quinze cents Républicains. Toute la garnison d'Ernée, avertie par ses espions du retour des Chouans, accourait pour leur livrer combat. C'était pour les attirer à découvert sur la lande que des coups de feu avaient été tirés. Maintenant, que pouvait faire Jean Chouan? Il appelle près de lui les plus braves pour faire retraite en bon ordre, mais personne n'entend son appel. Alors, voyant que les Bleus se partagent en trois colonnes pour envelopper sa petite troupe, il renonce à toute résistance. La déroute fut complète. Il y eut huit hommes tués et une vingtaines de blessés; point de prisonniers, les Bleus n'en faisaient pas.

Le jeune soldat, à qui Jean Chouan avait sauvé la vie, le suivit long-temps pas à pas. Tout-à-coup ses genoux fléchissent, il tombe

et s'écrie : « Je ne saurais aller plus loin ; tuez-
« moi si vous voulez. Je ne suis pas un traître,
« mais la fatigue m'accable, je ne puis plus
« marcher. » — « Pauvre enfant, rassure-toi,
« dit le chef, demeure ici, et, quand les Bleus
« te rejoindront, dis leur que nous t'avons
« emmené de force ; cela te sauvera une fois
« encore. Adieu donc, que le ciel te protège !
« Un jour tu pourras porter témoignage en
« faveur de Jean Chouan quand tu entendras
« dire que c'était un Brigand. » Le jeune soldat resta là ; les Républicains vinrent et le ramenèrent avec eux à Ernée. Il y raconta son aventure, et c'est ainsi qu'elle a été connue.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Les Insurgés manquent de munitions. — Jean Chouan va en chercher à Laval durant la nuit. — Le général Beaufort vient inopinément fouiller le bois de Misedon. — Les Chouans y demeurent cachés. — Le général Kléber établit des cantonnements dans tous les bourgs. — Jean Chouan disperse sa troupe. — Il se rend dans la forêt de Concise avec quelques hommes seulement.

Les Chouans s'étaient complètement débandés dans leur fuite ; cependant, dès le lendemain, cinquante des plus braves se retrouvèrent avec leur chef dans le bois de Misedon. Ils y restèrent durant plusieurs jours sans se montrer. Les munitions qu'on devait leur envoyer de Laval n'arrivaient pas ; ils en manquaient absolument, et si les Républicains fussent venus les attaquer, ils eussent été égorgés sans pouvoir se défendre.

Telle était leur position lorsqu'un matin, au point du jour, Jean Chouan accourt et réveille tout le monde : « A l'ouvrage, disait-il, « voilà de la poudre et des balles ; faisons des

« cartouches ! » Chacun croyait rêver, et l'on n'était pas loin de penser que les munitions se trouvaient là par un miracle. Il y en avait assez pour approvisionner toute la bande. On n'eût pas su comment elles étaient venues si Jean Goupil ne l'eût expliqué. Cet homme, un des plus braves de la troupe, était bon marcheur et très-fort. Jean Chouan, décidé à tout hasarder pour se procurer des munitions, lui avait fait part de sa résolution en lui demandant son secours, et, ce soir-là même, tous deux s'étaient rendus à Laval. Grâce à une nuit noire, évitant les postes et les sentinelles, ils purent arriver chez les gens qui gardaient en dépôt la poudre et les balles; ils s'en chargèrent en toute hâte et sortirent comme ils étaient entrés. Un coup de fusil, qu'un factionnaire tira sur eux, ne les atteignit pas, et, sains et saufs, ils avaient regagné leur retraite bien avant le jour venu. Tel fut le récit de Jean Goupil. Grâce à cette téméraire expédition, véritable exploit de contrebandier, les réfugiés de Misedon eurent à fabriquer des cartouches durant toute la journée.

Au coucher du soleil, un cri aigu, répété par trois fois, se fit entendre dans le bois; cela signifiait qu'une nouvelle inattendue était ap-

portée à la *Place Royale*. On y accourut. Une femme du village de Lorière, arrivée là en grand émoi, raconta qu'elle venait de la forge du Port-Brillet; que, voyant s'y rendre de tous côtés des détachements de Bleus, elle était allée aux informations. On lui avait dit: « Le général républicain Beaufort est en marche avec toute son armée; il va tout à l'heure faire cerner Misedon; la nuit durant il sera fait soigneuse garde à l'entour, et demain, au point du jour, les Bleus, entrant par plusieurs côtés, fouilleront le bois partout! — « Priez donc le « bon Dieu et la Sainte Vierge qu'ils vous « protègent. Après cela, s'il le faut, tâchez « de mourir en bons chrétiens! » Cela dit, la femme s'en alla, pleurant et gémissant. Mais Jean Chouan se montra calme et résolu. Le jour touchait à sa fin, il jugea qu'il n'était plus temps de songer à s'échapper; on risquait d'aller se jeter au milieu des détachements ennemis, il engagea donc ses hommes à rester dans le bois, à tout risque. Avec les munitions apportées par lui, on était assuré, du moins, de ne pas périr sans vengeance. A l'exemple de leur chef, tous se montrèrent décidés à vendre chèrement leur vie, s'il devenait impossible de se dérober aux recherches de l'en-

nemi. La nuit se passa à faire les dispositions nécessaires.

Les trous de la *Grand-Ville*, creusés au commencement de l'hiver, se trouvaient alors ou remplis d'eau ou éboulés. Un seul, resté intact, était occupé par des blessés; mais les abris de branchages, recouverts de mousse et de gazon (*les Logis*), avaient été soigneusement entretenus au milieu des plus épaisses broussailles. Ce fut dans ce fourré, qui semblait impénétrable, que Jean Chouan fit prendre position à tous ceux qui pouvaient combattre. Ils devaient rester là, couchés ventre à terre, sans bouger, et ne commencer le feu qu'au signal du chef qui se réservait de tirer le premier, s'ils venaient à être aperçus. Alors chacun, sans quitter sa place, devait ajuster ses coups en les dirigeant principalement sur les chefs. On s'en remettait du reste à la volonté du bon Dieu.

Quand vint le matin, le temps était brumeux et sombre, une petite pluie froide commençait à tomber, et l'on voyait à peine à vingt pas devant soi. Tout-à-coup des tambours battent le rappel, et environ six mille Bleus, qui avaient bivouaqué à l'entour de Misedon, courent se mettre en ligne sous le commande-

ment du général Beaufort. C'était la réunion de tous les cantonnements républicains disséminés dans le pays. Un cordon d'enceinte, formé au moyen de postes placés à de courtes distances, gardait toutes les sorties du bois; le reste des troupes fut partagé en quatre corps. Une décharge se fait entendre. A ce signal convenu, les détachements, tambours en tête, battent la charge et pénètrent dans Misedon par quatre côtés à la fois. Ils s'avancent de concert en se dirigeant vers le centre, mais ils se bornent à suivre les sentiers en gardant leurs rangs et l'arme au bras. Ils arrivent ainsi au carrefour de la *Belle-Étoile*. Réunis là, ils s'arrêtent un moment et font une nouvelle décharge pour avertir de leur retour le général qui était resté en dehors du bois; ensuite ils reprennent le chemin par lequel ils sont venus.

Les Bleus s'en tinrent à cette évolution. Croyant en avoir assez fait, Beaufort renvoya chaque troupe dans son cantonnement, et lui-même s'en retourna à Ernée pour adresser au gouvernement un pompeux récit du succès obtenu.

Les Chouans, couchés sous les broussailles, avaient pu, sans être vus, suivre de l'œil la marche des colonnes ennemies. L'une d'elles

était venue passer à dix pas d'eux. Ils remarquèrent que les Bleus avaient à peine jeté à travers le taillis un regard craintif. Saisis d'appréhension, ils suivaient leur route en toute hâte; on eut dit qu'ils croyaient la terre minée sous leurs pas. Quand ils se furent éloignés, les Chouans, ne pouvant pas croire qu'ils en seraient quittes à si bon marché, restaient encore sans bouger de leur retraite. Enfin, ils entendirent accourir à la *Place Royale* les femmes du hameau voisin. — « Enfants, vous « voilà sauvés, s'écriaient-elles, les Bleus sont « partis! Remerciez le bon Dieu qui leur a « fasciné la vue, sans cela vous ne pouviez pas « échapper! » A cette nouvelle, transportés de joie, les Chouans se hâtent de sortir du fourré, et tous, se jetant à genoux, remercient le Ciel qui les a protégés. Cependant le chef croit devoir s'assurer que l'ennemi n'a pas dressé des embuscades. Avec quelques éclaireurs, il parcourt tous les alentours, et envoie reconnaître les diverses routes qu'ont suivies les Bleus. Il acquiert ainsi la certitude que le départ de l'ennemi est bien réel. Alors les uns se mettent en quête pour avoir des vivres, les autres allument un grand feu pour sécher leurs vêtements et se réchauffer, et bientôt

toutes les familles des fermes voisines envoient là ce que leur pauvre ménage peut fournir de provisions. Ainsi, contre toute attente, dans cette journée d'alarme, il se trouva que les Chouans eurent la jouissance, si rare pour eux, d'une heure de sécurité, autour d'un bon feu, avec un repas abondant.

Mais, pendant ce temps-là, l'avis fut donné au chef que, dans cette soirée même, par l'ordre du général Kléber qui venait d'arriver à Laval, des Cantonnements républicains allaient être établis à la fois à Saint-Ouën, au Bourgneuf, à Ollivet, au Genest, à Launay-Villiers. Le canton allait cesser d'être tenable pour les Royalistes. D'après cela, Jean Chouan se décida de nouveau à s'éloigner sans délai, et tout aussitôt il annonça sa résolution à ses gens, les laissant libres de ne pas le suivre, vu qu'il devait, disait-il, quitter pour toujours le pays. René Cottereau, qui avait avec lui sa femme, se décida à aller se réunir aux frères Pinson qui étaient rentrés dans la paroisse de Bourgon; il fut suivi de douze hommes; sept autres, la plupart malades ou blessés, voulurent se hasarder à rester cachés dans les environs; mais vingt des plus braves déclarèrent qu'ils ne quitteraient pas leur chef, allât-il au

bout du monde. Alors Jean Chouan conduisit ceux-là dans la métairie de la Babinière, ayant eu le soin de faire partir tous les autres avant lui. Les métayers de la Babinière, liés d'amitié avec la famille Cottereau, offraient de grand cœur tout leur avoir. Il accepta seulement un morceau de pain pour chacun de ses hommes et cinq ou six gourdes remplies de cidre.

La nuit était déjà avancée quand le chef donna l'ordre de partir. — « Sans adieu et au « revoir bientôt ! » lui dirent les gens de la métairie. — « Priez donc le bon Dieu pour « qu'il nous conserve, répondit Jean Chouan, « c'est sa volonté qui nous mène. » Prenant les plus grandes précautions pour ne pas être suivis à la trace, et, grâce à la nuit, n'ayant été vus de personne, nos vingt braves, après trois heures de marche, se trouvèrent au milieu de la forêt de Concise. Leur chef ne voulait pas les conduire plus loin; mais, pour que l'ennemi cessât de le poursuivre, il avait jugé utile, en partant, de donner à penser qu'il abandonnait tout à fait le canton.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Moulins le Gabeleur. — Il est l'effroi des Patriotes. — Il procure des vivres et des munitions aux Insurgés dans la forêt de Concise. — Les Chouans réunis mettent en fuite le cantonnement de Saint-Ouën-des-Toits. — Altercation de Morière et de Jambe-d'Argent. — Les Chouans n'ont point eu de duels. — Motifs qui engagent les Insurgés à se séparer et à prendre position à la lisière des bois.

Une petite troupe d'Insurgés fugitifs, sous la conduite de Moulins, un ancien Gabeleur, s'était depuis quelque temps établie sur la lisière de la forêt de Concise. Comme ils restaient inoffensifs, les Républicains, trop occupés ailleurs, les laissaient tranquilles. Jean Chouan, l'ayant appris, s'était décidé à venir trouver auprès d'eux quelques jours de repos, ou bien à s'aider de leur secours s'il lui fallait repousser de nouvelles attaques. La forêt lui était parfaitement connue et, d'après les renseignements qu'il avait reçus, il lui fut facile de trouver Moulins qui l'attendait, ayant été prévenu de son arrivée par Jambe-d'Argent,

le soldat de la Petite-Vendée dont nous avons déjà parlé. Celui-ci avait quinze hommes avec lui, et il en avait envoyé deux pour donner avis à Jean Chouan de cette réunion d'Insurgés.

Le Gabeleur, tout fier de voir qu'on venait réclamer son assistance, annonça qu'il se faisait fort, tant qu'on resterait près de lui, de fournir les vivres et les munitions dont le rassemblement aurait besoin. Marcheur infatigable, connaissant toutes les routes, et son ancien état l'ayant mis en relation avec des gens de toute espèce, Moulins avait bien des ressources qui manquaient aux Chouans. Si cet homme eût été aussi courageux qu'entreprenant, aussi réglé dans sa conduite que fertile en expédients, nul doute qu'il ne fût devenu un des chefs de l'Insurrection; mais, comme l'audace de ses discours était sans cesse démentie par ses retraites précipitées dès qu'il rencontrait l'ennemi; que, de plus, ses débauches et ses cruautés le rendaient méprisable et odieux, il perdit bientôt toute autorité. Cependant, comme, dans les commencements de la prise d'armes, il se montra dans une grande étendue de pays, et qu'il ne craignit pas de se faire connaître, son nom devint l'épouvante des Patriotes, et

sa tête fut mise à prix. La crainte qu'il inspirait était extrême : sa femme, ayant été surprise par un détachement républicain et amenée dans la prison de Laval, il écrivit au Tribunal révolutionnaire pour lui signifier de la mettre sur-le-champ en liberté, menaçant, en cas de refus, d'allumer le feu aux quatre coins de la ville. On n'osa pas la retenir; mais, comme Moulins ne réclamait pas le paysan chez lequel elle avait été arrêtée, le tribunal le fit conduire à l'échafaud, se dédommageant ainsi de la perte de la victime qui lui était soustraite.

Jean Chouan, Jambe-d'Argent, Moulins et leur suite, voulant prendre quelques jours de repos, établirent leur bivouac dans une lande de la paroisse de Loiron, sur la lisière de la forêt qui leur offrait un refuge en cas d'attaque. La femme de Moulins s'était chargée des approvisionnements. Portant un grand bissac, elle s'en allait de ferme en ferme, à une lieue à la ronde, demandant *la charité pour ses gars de la Vendée*. Les pains lui étaient apportés durant la nuit dans un endroit convenu ; elle se chargeait du reste. Quand elle en avait reçu suffisamment pour la journée, elle refusait le surplus. « Merci, mes bonnes gens, disait-elle,

« ne nous donnez qu'au jour le jour : qui sait « si nous serons encore en vie demain ! » A son retour elle faisait sa distribution à toute la troupe, qui, assise sur l'herbe, ses chefs en tête, prenait son repas sur le revers d'un fossé. La journée des Insurgés se passait, pour les uns, à suivre les longues prières que récitait Pierre Cottereau ; pour d'autres, à se redire les hauts faits de la guerre vendéenne; Moulins jouait aux cartes avec ses affidés; Jean Chouan, devenu taciturne et triste, restait seul à l'écart quand il ne s'entretenait pas avec Jambe-d'Argent; celui-ci, s'enfonçant dans la forêt, s'essayait, durant des heures entières, à jouer de la flûte. La nuit, tout le monde rassemblé se couchait dans des tas de bruyère coupée dans la lande.

Plusieurs jours s'écoulèrent ainsi dans une complète tranquillité. Enfin Moulins, suivant sa promesse, revint, après une absence de quelques heures, chargé de plusieurs paquets de cartouches. Tout glorieux, il en fit le partage, et chacun se trouva suffisamment pourvu. On lui demanda comment il avait pu s'en procurer une telle quantité. Il répondit : « Elles « ont été faites pour nous ; mais, si je n'étais « pas allé les prendre, on ne nous les aurait

envoyées qu'à coups de fusil. Il n'en voulut pas dire davantage. On peut supposer que cet envoi venait du Comité royaliste de Laval, et l'achat en aura été fait à quelque chef républicain ; car il s'en trouva qui ne rougirent pas de se livrer à un tel trafic.

Aussitôt que Jean Chouan eut des munitions, il pensa à recommencer les hostilités et partit dans la nuit même, accompagné seulement de Jean Goupil, afin de prendre des informations sur la force des postes établis dans son canton. Jambe-d'Argent et Moulins, s'étant engagés à lui prêter main-forte, il leur donna rendez-vous pour la nuit suivante dans la paroisse du Genest. On devait se trouver, près de la Closerie du Plessis, dans un grand champ d'ajoncs au milieu duquel les Insurgés avaient fait pratiquer une clairière, où ils pouvaient se tenir réunis sans être vus.

Revenu dans le bois de Misedon, Jean Chouan apprit là que les Bleus du Cantonnement de Saint-Ouën se livraient aux plus grands désordres. Les habitants avaient à endurer toutes sortes de vexations, et lui seul pouvait les sauver d'une ruine complète. On lui dit encore que, s'il voulait attaquer le poste au coup de midi, il trouverait les Bleus

dispersés dans les maisons pour dîner, et que le corps de garde, où beaucoup de fusils étaient déposés, ne serait alors défendu que par un seul factionnaire.

Tandis que Jean Chouan complétait ses informations et réunissait quelques hommes des paroisses voisines, Goupil, envoyé par lui au lieu du rendez-vous, amenait les Insurgés dans les environs de Saint-Ouën. On délibéra sur ce qu'il y avait à faire : le Cantonnement républicain comptait quatre-vingts hommes; les Royalistes étaient seulement soixante; néanmoins l'attaque du poste fut résolue. Moulins, toujours prévoyant, s'était fait prêter un cheval dans une ferme et l'avait chargé de toutes les provisions recueillies la veille par sa femme; grâce à cette précaution, on eut à déjeuner en attendant l'heure du combat.

Avant de se mettre en marche, le chef partagea sa troupe en quatre bandes. Avec la première, Pierre Cottereau, Morière et Mielette commenceront l'attaque sur le corps de garde des Bleus, en s'avançant sans bruit par derrière l'église; avec la seconde, à la première décharge, Jean Chouan entrera dans le bourg par le côté opposé; la troisième, avec Moulins, aura à défendre le passage de la chaussée

de l'étang de Saint-Ouën, conduisant au Bourgneuf; enfin, Jambe-d'Argent, à la tête de ses quinze Vendéens, est chargé d'arrêter les fuyards qui voudront se sauver par la route de Laval. La chose ainsi réglée, il fut de plus convenu que l'affaire s'engagerait au dernier coup de l'horloge sonnant midi.

Les gens de Pierre Cottereau, arrivés les premiers, s'embusquèrent dans les bâtiments du presbytère, non loin de l'église. Personne, dans le bourg, n'eut connaissance de leur approche, et le factionnaire du corps de garde, sans méfiance, vint, en sifflant, s'arrêter, appuyé sur son arme, à demi-portée de fusil de l'embuscade. En attendant l'heure sonnante, Pierre récitait son chapelet. Un des hommes de sa bande voulut changer une amorce; il laissa échapper la détente, le coup partit, et l'alarme fut donnée. Il n'y avait plus à attendre; la sentinelle tombe atteinte de dix balles; les Chouans s'élancent vers le corps de garde pour s'assurer des fusils qui y sont déposés, et ils s'y jettent avec un tel emportement que l'un d'eux y est tué d'un coup tiré par les siens. Les Bleus, accourus trop tard pour prendre leurs armes, ne voient plus de salut que dans la fuite, mais partout ils rencontrent l'ennemi

qui leur ferme le chemin. Cependant un de leurs officiers parvient à réunir une trentaine d'hommes armés. Sans s'inquiéter du reste, il se met à leur tête et, la baïonnette en avant, il se porte de pleine course sur la route de Laval. L'attaque ayant été précipitée, Jambe-d'Argent ne faisait alors qu'arriver à son poste avec les Vendéens. Il ne put soutenir l'impétuosité du choc des assaillants et fut forcé de leur laisser passage. Toutefois, le plus grand nombre des fuyards ne se dirigea point de ce côté. Courant au hasard dans les rues du bourg, il semblait qu'ils venaient chercher les décharges sous lesquelles ils tombaient foudroyés. Leurs cris de désespoir ne trouvèrent nulle pitié. On voulait faire un exemple, et, comme ils n'avaient point mis de bornes à leurs violences et à leurs pillages, on n'en mit point aussi dans la vengeance. Enfin, il s'en trouva plusieurs que l'excès de la frayeur rendit téméraires. Ils se prirent à courir à travers une grêle de balles pour gagner le chemin du Bourgneuf; mais, pour cela, il fallait suivre la chaussée de l'étang, longue et étroite; la plupart y furent tués. Trois seulement, comme par miracle, arrivèrent jusqu'au bout, et, de plus, passèrent au milieu même de la

bande de Moulins, qui ne parvint pas à les arrêter.

Quand enfin il ne resta plus d'ennemis à immoler, les Chouans vinrent se réunir au milieu du bourg, se félicitant d'une victoire si complète, et qui ne leur avait coûté que la perte d'un seul homme. Mais le chef des quinze Vendéens, Jambe-d'Argent, s'approcha lentement et le dernier de tous, montrant un visage sombre et un air contraint, mécontent qu'il était d'avoir laissé échapper les fuyards. Morière remarqua son embarras, et, comme il aimait à railler, il éleva la voix. « Sais-« tu bien, Jambe-d'Argent, qu'on nous avait « dit que tu étais le brave des braves; que « tu ne reculais jamais, et voilà qu'aujour-« d'hui on prétend ne t'avoir vu faire que « des pas en arrière. » Jambe-d'Argent dédaigna de se justifier, il dit : « Tu peux te « vanter aujourd'hui, Morière, si tu as fait « mieux que moi; car jamais, un autre jour, « tu ne pourras dire avoir aussi bien fait que « Jambe-d'Argent. » — « Nous verrons cela « un autre jour, » répliqua Morière. » — « Nous le verrons tout à l'heure, » s'écria Jambe-d'Argent, en mettant le sabre à la main. Jean Chouan eut besoin de tout son ascendant

pour apaiser cette querelle; elle n'eut cependant aucune suite, et c'est ici l'occasion de remarquer qu'on ne trouve pas un seul exemple de duel entre les Chouans. Si, dans un premier moment de colère, il y eut des défis portés, toujours la réflexion en arrêta les suites; d'ailleurs, personne ne supposait qu'on pût mettre en doute son courage, quand, à chaque instant, il avait occasion d'en donner la preuve.

Il était à craindre, après le succès obtenu, que les Cantonnements voisins, avertis par la fusillade, ou par les rapports de quelques fuyards, ne vinssent pour venger leurs camarades. Jean Chouan fit faire les préparatifs du départ. On recueillit avec soin les munitions des Bleus qui remplacèrent et au-delà celles qu'on avait dépensées; on rechercha également tous les fusils, et l'on en réunit quarante-cinq qui furent mis en réserve dans un lieu sûr. Quant aux bagages et aux dépouilles des morts, excepté Moulins qui ne se refusa point de charger son cheval de ce qu'il trouva à sa convenance, chacun déclara regarder comme souillé ce qui avait appartenu à de tels brigands. Le tout, apporté au milieu d'un champ, fut mis en tas avec quelques fagots et l'on en fit

aussitôt un brillant feu de joie. Alors les chefs jugèrent qu'il était temps de s'éloigner, et, comme ils voulaient éviter d'être trop à charge aux paysans pour leur nourriture, ils prirent le parti de se séparer. Jambe-d'Argent alla s'établir auprès du bois de la Saudraie dans la paroisse d'Astillé; Moulins retourna dans la forêt de Concise, et Cottereau rentra dans le bois de Misedon.

On doit remarquer que les Insurgés allaient presque toujours prendre position sur la lisière des bois taillis qui se rencontrent fréquemment dans le Bas-Maine. En cas d'attaque, ils trouvaient là un refuge assuré, les Républicains ne se hasardant guère à les y poursuivre, parce qu'ils savaient par expérience que leurs adversaires, étant tous habiles tireurs, reprenaient alors l'avantage sur eux. D'ailleurs, la crainte de s'égarer ou de tomber dans des embuscades arrêtait même les plus hardis. Vers la fin de la guerre, lorsque les Chouans ne furent plus commandés par des hommes sortis de leurs rangs, on négligea de suivre cet usage, et l'on eut souvent à s'en repentir.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Jean Chouan entreprend vainement de délivrer ses deux sœurs arrêtées par les Républicains. — Elles sont jugées et conduites à l'échafaud. — L'aînée montre un grand courage. — Pierre Cottereau est fait prisonnier. — On l'accable d'outrages. — Il est condamné à mort. — Observations sur les deux jugements.

Pour suivre l'ordre chronologique dans l'exposé des faits relatifs à la Chouannerie du Maine, il conviendrait de rapporter ici comment, dans les premiers mois de cette année 1794, l'Insurrection royaliste commença à s'étendre sur les deux rives de la Mayenne. Mais les frères Cottereau, n'ayant contribué à ce soulèvement que par l'exemple qu'ils donnaient dans leur canton, j'ai cru, pour éviter la confusion, ne pas devoir interrompre le récit de ce qui les concerne. Retournant ensuite en arrière, j'établirai, autant que possible, la date des faits, en disant ce que fut cette prise d'armes, dont les debris de la Vendée formèrent le noyau, et qui, sous la conduite de Jambe-

d'Argent, Coquereau, Grand-Pierre, Saint-Paul, Taillefer, etc., finit par se répandre dans toutes les campagnes du Bas-Maine. J'ai cru cette explication nécessaire, et maintenant je continuerai de faire connaître ce qui a rapport aux premiers Chouans.

Deux jours après l'affaire de Saint-Ouën, un messager vint trouver le chef des Insurgés de Misedon. Il était chargé de lui faire savoir que des corps nombreux de Royalistes venaient de prendre les armes dans toute la Bretagne; ils allaient se réunir pour une expédition importante, et Jean Chouan devait aussi se tenir prêt à marcher avec *toute sa division*. On lui envoyait ce commandement de la part de M. de Puisaye, récemment nommé général en chef des armées royalistes de l'Ouest par *Monsieur*, frère du Roi. Déjà plusieurs fois M. de Puisaye s'était efforcé de faire reconnaître son autorité par les Chouans de Misedon; mais, comme ils ne l'avaient vu ni se joindre aux Vendéens, ni rien entreprendre pour délivrer le Prince de Talmont, ils restaient toujours en défiance à son égard. Leur chef répondit donc à l'envoyé qu'il s'était engagé à ne prendre aucun parti sans l'avis du Comité royaliste de Laval, et qu'il allait le

consulter. L'entreprise projetée (une attaque sur la ville de Rennes), savamment combinée, comme toutes celles de M. de Puisaye, manqua complètement dans l'exécution, suivant l'ordinaire. Jean Chouan n'y prit point part, détourné qu'il fut par les nouvelles afflictions qui vinrent l'accabler.

Les deux sœurs de Jean Chouan n'avaient point voulu quitter la Closerie des Poiriers. Elles ne pouvaient se résoudre à laisser dans un entier abandon la seule ressource que possédât leur famille. Se confiant dans leur âge, elles persistèrent encore à y rester sous la protection de quelques voisins, lors même que leur frère René jugea nécessaire d'en partir avec sa femme. Elles ne supposaient pas que ce fût sur des jeunes filles de dix-huit et de quinze ans qu'on voulût exercer des vengeances. Les Révolutionnaires du pays en jugèrent autrement : envoyer à la mort ces jeunes filles leur parut une bonne représaille de l'échec essuyé à Saint-Ouën. Le poste du Bourgneuf reçut donc l'ordre d'arrêter les deux sœurs. Craignant qu'elles n'eussent la pensée de se sauver à l'approche des Bleus, ceux-ci se rendirent aux Poiriers durant la nuit et emmenèrent les prisonnières à leur Cantonnement,

déclarant aux gens du village qu'elles seraient conduites le lendemain dans la prison d'Ernée.

Dans cette nuit même, Jean Chouan fut averti de l'événement. Il faut qu'il sauve ses sœurs ; il faut qu'il les délivre dans le trajet du Bourgneuf à Ernée. Il n'a que peu de monde avec lui, mais il réunit vingt-six des plus braves, et il est assuré de leur dévouement : le Cantonnement tout entier, dût-il servir d'escorte aux prisonnières, sera attaqué ; tout ce que des gens de cœur peuvent oser sera entrepris ; tout ce qu'ils peuvent faire sera exécuté.

Dès avant le jour, la petite troupe était en embuscade dans le bois de la Durondais, au bord de la route qui conduit à Ernée. Elle avait pris position dans un fossé profond, derrière une haie de Broussailles qui la cachait entièrement. Le chef seul se tenait en dehors, afin de voir arriver les Bleus et de régler son attaque sur leurs dispositions. « Priez le bon « Dieu, avait-il dit à ses gens, priez le bon « Dieu ! jamais nous n'avons eu plus besoin de « son aide. » Alors, suivant sa recommandation, un homme récita le chapelet, et tous le répondirent à demi-voix. Bientôt la pluie commença à tomber ; il fallait, avant tout, en garantir les armes, ce que chacun fit aux dé-

pens de ses vêtements, puis on se remit en prières. Jean Chouan s'était placé derrière un châtaignier, d'où il pouvait, sans être vu, apercevoir l'ennemi de fort loin. Lui aussi voulait prier, mais son anxiété, toujours croissante, ne le lui permettait guère. Il ne faisait qu'aller sans cesse de son arbre à l'embuscade, s'efforçant d'entretenir le courage de ses compagnons. « Le bon Dieu nous éprouve à cette « heure, leur disait-il les larmes aux yeux, « mais il faut espérer qu'il va prendre pitié de « nous, et surtout de mes sœurs. Les pauvres « enfants, si nous ne perdons point patience, « nous pouvons les sauver !... Mes amis, ne « perdons point patience ! » Quand on l'avait rassuré par quelques bonnes paroles, il retournait à son poste, puis il revenait de nouveau et recommençait ses exhortations. Un chef de parti, qui ne donne à sa troupe ni paye, ni vêtements, ni nourriture, qui, en outre, empêche les désordres et le pillage, ne se fait obéir qu'en se montrant le plus habile dans les entreprises, le plus audacieux dans le péril, le plus inébranlable dans le malheur, et, malgré cela encore, il est des circonstances où il lui faut avoir recours aux prières.

Les hommes de Jean Chouan furent admi-

rables de résignation et de dévouement. Le jour s'écoulait, la pluie continuait de tomber, et les Bleus ne paraissaient point. Enfin, l'eau commença à se montrer dans le fossé où l'embuscade était placée. Jean Chouan s'en aperçut : on ne le lui faisait pas remarquer. « Vous « ne pouvez plus tenir ici, mes amis, tâchez, « dit-il, de vous mettre un peu à l'abri dans « le bois. Je vais rester en faction, et, quand » les Bleus arriveront, je vous appellerai. » On fit ce qu'il voulut ; on alla attendre dans le taillis. Les Chouans étaient accourus là si précipitamment qu'aucun d'eux n'avait songé à emporter des vivres ; en sorte que, fatigués d'une pénible attente, mouillés, saisis de froid, il leur fallait encore endurer tous les tourments de la faim. Cependant, pas un ne fit entendre une plainte, et même, dès que Jean Chouan s'approchait, chacun s'empressait de témoigner sa bonne volonté. « Nous resterons tant « que tu voudras, lui répétait-on toujours, « quand nous devrions périr ici, nous ne te « quitterons pas. » Ils restèrent donc ainsi jusqu'à la nuit, et ce fut en vain : les Bleus ne vinrent pas. On voulut croire que le mauvais temps les avait retenus, et qu'ils passeraient le lendemain ; on se dispersa donc dans les

fermes voisines en se promettant de revenir au point du jour. Quant à Jean Chouan, ne sentant point sa fatigue, il courut aux informations, et alors il apprit que tout espoir de sauver ses sœurs était perdu : que déjà elles devaient être dans les prisons d'Ernée. Les Bleus, redoutant d'être attaqués dans leur Cantonnement, n'avaient fait que passer au Bourgneuf, ayant hâte de remettre leurs prisonnières entre les mains des autorités républicaines. A Ernée, on craignit également de les garder; on s'empressa de les diriger sur Mayenne, et, de là, amenées à Laval, elles furent aussitôt traduites devant la Commission révolutionnaire qui les condamna, comme complices de leurs frères, à subir la peine de mort dans les vingt-quatre heures. Cette sentence fut exécutée le 26 avril 1794.

Perrine, l'aînée des sœurs, montra beaucoup de fermeté; ses réponses courageuses étonnèrent plusieurs fois les juges; eux-mêmes l'ont déclaré. Après avoir long-temps satisfait à leurs questions, elle finit par leur dire : « Vous nous traitez comme des Brigands, mais « le bon Dieu nous jugera, et vous aussi : il « fera la part de chacun. Je m'en remets à sa « miséricorde; car je n'attends de vous ni jus-

« tice, ni pitié. Je n'ai plus rien à vous dire,
« sinon que je me fais honneur d'être la sœur
« de Jean Chouan. »

Quand il fallut marcher à la mort, Renée, la plus jeune, se prit à pleurer; elle défaillait à chaque pas; mais Perrine resta inébranlable. Elle voulut être seule à soutenir sa sœur, ne cessant, durant tout le chemin, de l'exhorter à une pieuse résignation. Il fallut qu'elle la portât sur l'échafaud, et elle demanda à mourir la dernière pour lui épargner la vue de son supplice. Quand son tour vint, elle se tourna vers la foule, fit deux fois le signe de la croix, puis s'écria d'une voix forte : « Vive « le Roi !... Vive mon frère Jean Chouan !... « Que Dieu les protège et me fasse miséri- « corde ! » Tous ces détails furent recueillis par un jeune homme de la troupe même de Cottereau (un des frères Gaufre); il entra ce jour-là dans la ville, habillé en femme. Il s'était fait un devoir d'être le *témoin* du supplice des jeunes filles, et il voulait aller teindre un mouchoir dans leur sang pour remettre au frère ce gage de leur martyre; mais on le repoussa rudement de l'échafaud, et on l'eût arrêté s'il ne se fut échappé au travers de la foule.

Frappé de ce coup terrible, Jean Chouan eut bientôt à en supporter un autre non moins douloureux. Son frère Pierre, ayant été fait prisonnier, fut aussi traîné à l'échafaud après avoir subi toutes sortes d'outrages.

L'aîné des Cottereau ne montra point d'abord le même esprit guerrier que ses frères, mais, lorsqu'enfin, pour défendre sa vie, il fut contraint de se joindre aux Insurgés, sa tranquille intrépidité étonna les plus bouillants courages. Néanmoins, son naturel humble et modeste l'empêcha toujours de prendre aucune influence sur les Chouans. Depuis quelque temps, il avait même quitté son canton : ses camarades d'enfance ayant conservé l'habitude de le railler sur son bégaiement, ces plaisanteries, qu'il ne savait pas repousser, lui devenaient insupportables, et, pour s'y soustraire, il était allé se réunir à la troupe de Jambe-d'Argent. Se trouvant donc à un rassemblement sur la paroisse de Cosmes, il fut se mettre en faction, de crainte de surprise. C'était une précaution à laquelle les Chouans songeaient bien rarement, et Pierre, qui s'y dévouait avec tant de zèle, ne sut pas y apporter une égale vigilance. Suivant son usage, il employa ce temps à prier. Ce jour-là, d'ailleurs, se

trouvait être le dimanche de la Pentecôte, et, tout absorbé dans ses méditations, le pieux factionnaire se laissa entourer et saisir par les Bleus, avant de s'apercevoir de leur approche. Pierre ne savait pas mentir; quand on l'interrogea, il dit son nom. Alors on l'amena à Laval en grand triomphe. Là on voulut donner le prisonnier en spectacle à la risée publique. On se plut à salir de boue et à déchirer ses vêtements; on lui lia les mains avec de grosses cordes et on attacha sur ses épaules un écriteau sur lequel on lisait : *Cottereau le Chouan, général en chef des Brigands.* Promené en cet équipage à travers la ville, il ne cessa pas de prier Dieu, restant en quelque sorte étranger à la scène qu'on lui faisait jouer. Enfin, on le jeta dans un cachot, et, le lendemain, la Commission révolutionnaire l'envoya à la mort. Il y marcha avec la fermeté paisible et la résignation d'un vrai chrétien.

Pour compléter le triste récit des exécutions que je viens de raconter, il me reste à faire connaître les actes du jugement de Pierre Cottereau et de ses sœurs. Ils sont dignes de remarque, surtout parce qu'ils nous montrent l'opinion des Révolutionnaires du pays sur les motifs qui avaient fait prendre les armes à Jean

Chouan et aux Insurgés manseaux. Cette opinion était absolument la même que celle des Représentants du peuple et des Généraux dont j'ai cité les rapports. J'ai copié textuellement le registre de la Commission révolutionnaire qui est déposé au greffe du tribunal civil de Laval.

Séance du 6 floréal an 2. — La Commission révolutionnaire établie dans le département de la Mayenne a rendu le jugement suivant :

Vu les interrogatoires subis ce jour par Perrine Cottereau, âgée de dix-huit ans, et Renée Cottereau, sa sœur, de la commune de Saint-Ouën, prévenues d'avoir retiré des Brigands, entretenu une correspondance qui ne respirait que le fanatisme et tendait au rétablissement des Prêtres et de la Royauté, et d'avoir servi les Brigands dans leurs projets perfides, la Commission militaire et révolutionnaire déclare Perrine Cottereau et Renée, sœurs des Cottereau dits Chouans, chefs des rassemblements de Brigands, convaincues de leur avoir servi d'espions, de les avoir alimentés et approvisionnés, et, enfin, d'avoir endossé la cuirasse et participé à leurs massacres ; vu les procès-verbaux d'arrestation et les actes d'accusation ; l'auditoire invité à parler pour ou contre les accusées ; vu les conclusions de l'accusateur militaire ; vu la loi, condamne Perrine Cottereau et Renée Cottereau à mort ; ordonne qu'elles seront livrées au *Vengeur du peuple* pour être mises à mort dans les vingt-quatre heures.

Séance du 23 prairial an 2. — Vu l'interrogatoire subi cejourd'hui devant nous par Pierre Cottereau dit *Chouan*, couvreur, âgé de trente-sept ans, né à Brains, district de Craon, et domicilié commune de Saint-Ouën, prévenu d'être un des chefs de la horde de Brigands qui ravagent plusieurs

communes de ce département depuis environ deux ans ; Pierre Cottereau dit Chouan, atteint et convaincu d'être l'auteur des rassemblements des Révoltés connus sous le nom de *Chouans*, qui, depuis deux ans environ, fraternisent avec les Brigands de la Vendée, et commettent, comme eux, toutes les cruautés qu'inspire le fanatisme des Rois et des Prêtres ; en conséquence, l'auditoire, invité à parler pour ou contre les accusés, etc. ; vu, etc., condamne à la peine de mort Pierre Cottereau dit *Chouan* ; ordonne qu'il sera livré au *Vengeur du Peuple* pour être mis à mort dans les vingt-quatre heures.

Dans ces actes, les Chouans sont désignés par le nom de *Brigands*, ainsi que les Vendéens. Pour apprécier la valeur de cette qualification, il suffit de rappeler que Madame de La Rochejacquelein se plaît à rapporter dans ses Mémoires qu'on la nommait la *pauvre Brigande*. C'est ainsi que, dans les temps de révolution, l'injurieuse dénomination imposée par l'ennemi change de signification et devient comme un titre d'honneur dont on se fait gloire. Revenons aux *jugements*. Que dire des formes de rédaction usitées dans ce temps-là ? De cet appel à l'auditoire, invité à parler pour ou contre les accusés ? Du Bourreau appelé le *Vengeur du peuple ?* De *la cuirasse endossée* par les jeunes filles ?... Toutes ces absurdités cessent d'être trouvées ridicules, quand on songe combien elles étaient cruelles ; mais, dans le jugement si circonstancié des sœurs Cottereau,

pourquoi cette omission de l'âge de la plus jeune? Etait-ce un oubli? Non: c'est que Renée n'avait pas encore seize ans, et qu'il fallait taire son âge pour ne pas perdre le droit de la condamner à mort.

Venons à présent au fait même de l'accusation de Pierre Cottereau et de ses sœurs. Voilà un homme regardé comme un des chefs de cette horde dont le nom est devenu le synonime de voleur et d'assassin; voilà les deux sœurs de cet homme reconnues complices de tous ses crimes. On les amène devant des juges, et ces juges sont pris parmi leurs ennemis, et c'est un ennemi encore qui va porter la parole contre eux. Ainsi donc, tout ce qu'ont fait le chef et ses complices, et le parti entier, nous sera dévoilé dans toute son horreur; on va mettre au jour tous leurs attentats, constater tous leurs forfaits. Maintenant, que nous dit l'accusation, que nous prouve le jugement? Pierre Cottereau a fraternisé avec les Vendéens. Il est, comme eux, coupable de toutes les cruautés qu'inspire le *fanatisme des Rois et des Prêtres*..... Il mérite la mort. Ses sœurs ont entretenu une *correspondance fanatique* qui tendait au rétablissement de la Religion et de la Royauté; elles ont soigné, alimenté leurs

frères ; elles ont veillé à leur sûreté ; elles méritent la mort. Voilà toute l'accusation, voilà tout le jugement. Ces vols, ces assassinats, qui ailleurs seront imputés aux Chouans, ici il n'en est pas question. Pierre Cottereau et ses sœurs ont voulu rétablir le Roi et les Prêtres, et, pour cela, ils ont fraternisé avec les Vendéens. Voilà tout : ce fait seul est constant. Ce fait seul motive leur arrêt de mort. Eh bien donc, que cet arrêt prononcé contre Pierre Cottereau et ses sœurs soit porté à la postérité en témoignage sur les Chouans, ce sera leur titre de justification; que dis-je, ce sera leur titre de gloire ! Et, en effet, qu'aurait-on à dire à leur louange qui valût mieux que ce jugement, sorti de la bouche de leurs ennemis : *Ils ont été coupables d'avoir voulu rétablir la Religion et la Royauté.*

CHAPITRE SIXIÈME.

Découragement de Jean Chouan. — Il refuse d'attaquer les gardes nationaux de Laval. — Irritation de René Cottereau.— Malheur qui en résulte. — Jean Chouan veut faire fusiller son frère. — Un envoyé de Jambe d'Argent vient réclamer le secours des Insurgés de Misedon. — Jean Chouan reste dans son canton. — Il met en fuite la garnison de Vitré qui conduisait des paysans en prison.

JEAN CHOUAN se montra profondément affecté de la mort de ses sœurs et de son frère. Il tomba dans un profond découragement, ne cessant de répéter : « Il y a malheur sur les Cottereau; pas un ne s'en sauvera; mon tour ne « tardera pas à venir, je m'y attends. Tout « ce que je demande à Dieu, c'est que ma fin « rachète mes fautes de jeunesse. » Son frère René était loin de supporter ses chagrins avec la même résignation. Aigri depuis long-temps par ses malheurs particuliers, il s'abandonnait à tous les emportements de la haine et de la vengeance, et une fois les conséquences en furent terribles.

L'avis ayant été donné aux Chouans qu'un détachement de Républicains parcourait la paroisse du Genest, il fut résolu d'aller leur livrer combat. Jean Chouan vint prendre position sur le chemin qu'ils devaient suivre, mais il défendit expressément que personne fît feu avant qu'il donnât le signal. L'ennemi ne tarda pas à se montrer, marchant sans défiance, sans précaution, tout au long de la haie derrière laquelle les Chouans étaient embusqués. Cependant, au grand étonnement de ceux-ci, le chef ne tira pas, et, au contraire, fit signe qu'on restât immobiles, laissant ainsi le détachement impunément s'éloigner. C'est qu'il avait reconnu la garde nationale de Laval, et, dans ses rangs, un grand nombre de Royalistes qu'on forçait de marcher contre les Insurgés. De plus, quelques-uns d'entre eux lui avaient rendu personnellement des services, et il voulait qu'en leur faveur tout le reste fût épargné. René Cottereau montra un vif mécontentement de ces ménagements. « Si ces « gens-là sont des nôtres, disait-il, pourquoi « ne se joignent-ils pas à nous ? La Républi- « que serait bientôt à bas, si tous ceux qui « n'en veulent point se tournaient contre elle, « et, s'ils ne le font pas, ils méritent punition.

« Ce sont ces bons amis-là qui ont aidé à ar-
« rêter mes sœurs et mon frère ; n'ont-ils pas
« à répondre de leur mort? Pour moi, ils
« m'ont laissé emprisonner trois fois; il faut
« que j'abandonne ma maison, mon ménage,
» mes eufants, et que je prenne les armes
« pour défendre ma vie; grâce à eux, voilà
« ma femme, au moment d'accoucher, qui ne
« sait pas où trouver un asile; aujourd'hui
« encore, je les vois venir me donner la chasse
« comme à une bête sauvage, et on m'empê-
« che de les en faire repentir! Je ne crains
« pas de le dire, je traiterai en ennemis ceux
« qui sont avec mes ennemis, et malheur à
« qui se trouvera sur mon chemin ! »

La plupart de ceux qui entendaient René parler ainsi partageaient son opinion et se montraient disposés à suivre son exemple; mais Jean Chouan n'en persista pas moins dans sa résolution et ne permit pas qu'on allât attaquer le détachement qui était entré dans le bourg du Genest pour y passer la nuit. Seulement il resta dans les environs avec sa troupe pour être à portée de réprimer les désordres, s'il y avait lieu, et, pour s'en assurer, il envoya quelques-uns de ses gens en observation à l'entour du bourg. René Cottereau se joignit

à eux. Ils ne tardèrent pas à apercevoir un homme qui, prenant des précautions pour dérober sa marche, se dirigeait vers une ferme voisine. Il s'approchait d'eux sans les voir, parce qu'ils étaient cachés par des buissons. Bientôt René reconnut qu'il portait la cocarde tricolore. « C'est un Pataud qui va en maraude, « s'écria-t-il, il y trouvera son compte ! » En même temps il lui lâche son coup de fusil et l'étend mort sur la place. C'était la seconde fois que René se laissait ainsi aller à son emportement. Peu de jours auparavant il avait également tiré sur une femme qui lui parut être un espion, parce qu'elle s'était enfuie à son approche, et rien ne prouva ensuite qu'elle fût coupable. L'homme qui venait d'être tué n'avait pas d'armes ; il portait un petit paquet enveloppé et fermé avec beaucoup de soin. On le prit et on alla le porter au chef ; il se trouva qu'il contenait des cartouches et des pierres à fusil.

Jean Chouan, dès qu'il vit ce que renfermait le ballot, se rendit précipitamment sur le lieu où l'évènement était arrivé. Là, il reconnaît que le mort était un de ses amis dévoués, un homme qui sans cesse bravait tous les dangers pour lui rendre service; en cette

occasion même, il ne s'était joint au détachement républicain que pour avoir la facilité d'apporter des munitions; et cet homme venait d'être tué, et c'était encore René, dont les emportements inconsidérés causaient ce nouveau malheur ! A cette idée, Jean Chouan s'abandonne à toute cette impétuosité de caractère qu'il avait su dompter pendant si long-temps. Tout hors de lui, il court au lieu du rassemblement, donne l'ordre qu'on arrête René et qu'on le fusille sur-le-champ; mais il voit que personne ne se dispose à lui obéir; alors, transporté de colère, ne se connaissant plus, il se saisit d'un fusil : « C'est donc moi qui en ferai « justice, » s'écrie-t-il; — et il allait tirer sur son frère, si Michel Cribier ne lui eût arraché son arme. — « Tu oses m'arrêter; oublies-tu « que je suis ton chef? Ta vie me le paiera. » Mais Cribier, retenant toujours le fusil, répondit avec sang-froid : « J'oublie peut-être « que tu es mon chef, Jean Chouan ; mais je « n'oublie pas que je suis ton ami, et tu m'en « remercieras tout à l'heure! » René avait profité de ce débat pour se mettre hors de la vue de son frère, et il ne fallut à celui-ci qu'un moment de réflexion pour rentrer en lui-même. Il se retira à l'écart, et là, sans s'in-

quiéter s'il était observé, on le vit se jeter à genoux et se prosterner contre terre. Il s'accusait devant le ciel de sa violence, et le remerciait aussi d'avoir arrrêté sa fureur. Au bout de quelques instants, Jean Chouan se rapprocha et donna l'ordre de partir aussitôt; sans doute il voulait, en quittant ce lieu, écarter autant que possible l'idée de ce qui venait de se passer. Il fit rentrer d'abord sa troupe dans le bois de Misedon; puis, partageant ses gens en bandes peu nombreuses, il les dispersa de différents côtés. Il en agissait toujours ainsi pour faciliter aux Chouans les moyens de se nourrir sans être trop à charge aux paysans.

Ce fut dans ces jours-là que Jamois, dit *Place-Nette*, un des premiers compagnons de Jambe-d'Argent, arriva au bois de Misedon. Il venait annoncer que le rassemblement général de tous les Insurgés de la Mayenne, depuis si long-temps projeté, allait enfin se faire; on voulait attaquer un Cantonnement établi au bourg d'Astillé, mais le vrai motif de ce rassemblement était de donner occasion aux Insurgés des divers cantons de se connaître et de se concerter pour l'avenir. Place-Nette venait, au nom de tous, demander si le brave qui, le premier, avait pris les armes, si celui

qu'on voulait regarder comme le chef de tous les Chouans, ne viendrait pas se montrer à leur tête et les commander en cette circonstance qui devait les réunir. Mais Jean Chouan, abattu par ses chagrins, sentait fléchir son courage. Il déclara qu'il n'irait point. « J'apporterais plutôt du malheur que du secours, « dit-il ; je n'ai jamais eu que malencontre « dans tout ce que j'ai entrepris : il ne m'appartient pas de conduire les autres. » Il donna à Délière du Bourgneuf le commandement des Chouans de Misedon et les fit partir avec Place-Nette. Je raconterai plus tard les détails de l'attaque du poste d'Astillé. Délière en revint quelques jours après, ramenant sa troupe sans avoir perdu un seul homme.

Durant ces jours-là, Jean Chouan, découragé, ne s'était pas montré dans son canton, de sorte que les Patriotes se persuadèrent que l'Insurrection était anéantie sur ce point, et ils crurent alors pouvoir recommencer leurs vexations sur les paysans. Ceux-ci accoururent au bois de Misedon, réclamant protection contre les Bleus, ou tout au moins vengeance des persécutions endurées. La garnison de Vitré venait de se porter dans les paroisses de Saint-M'Hervé et de Balazé ; elle arrêtait en masse

tous les fermiers, et allait les conduire en prison parce qu'ils avaient refusé d'abattre les haies sur le bord des chemins. En apprenant cela, Cottereau, pour cette fois encore, retrouva toute son énergie. Une heure lui suffit pour réunir une partie de ses gens ; il se met à leur tête, va en toute hâte prendre position sur le chemin de Saint-M'Hervé à Vitré, et, quand le convoi des paysans arrive, il attaque l'escorte avec furie. Vainement veut-elle résister, elle est bientôt mise en fuite, dispersée et poursuivie jusqu'aux portes de la ville. On fit quelques prisonniers, on leur coupa les cheveux, puis on les relâcha en les chargeant de déclarer aux autorités républicaines que, si les gens de la campagne étaient encore inquiétés, les Chouans ne laisseraient entrer à Vitré aucunes provisions. Les Patriotes se le tinrent pour dit, et pendant quelque temps restèrent tranquilles. Après ce succès, Cottereau retomba dans son abattement ; il congédia la plupart de ses gens et rentra dans Misedon. René s'y était établi avec sa femme qui arrivait au neuvième mois de sa grossesse. Ce qui s'était passé dernièrement entre les deux frères ne fut point rappelé.

CHAPITRE SEPTIÈME.

Les Chouans sont surpris à la ferme de la Babinière par un détachement de Républicains. — Cottereau est blessé mortellement en venant au secours de sa sœur. — On l'emporte dans le bois de Misedon. — Sa mort.

Le dimanche 27 juillet, tous les habitans de Misedon, même la femme de René, sortirent du bois. On leur avait fait savoir que les Républicains avaient quitté leurs cantonnements depuis deux jours ; ils voulaient profiter de ce moment de sécurité pour changer de linge et de vêtements, chacun ayant en dépôt quelques effets dans les fermes du voisinage. La plupart étaient encore réunis quand ils vinrent à passer près de la ferme de la Babinière. Le métayer, ayant reconnu de loin Jean Chouan, s'empressa d'aller au-devant de lui et l'invita à entrer dans sa maison pour y prendre quelques rafraîchissements. Celui-ci ne céda qu'avec peine à des instances réitérées ; enfin, il consentit à s'arrêter dans un verger proche de l'habitation du métayer, et l'on ap-

porta là des cruches de cidre, indispensable accompagnement d'une réunion amicale de paysans manseaux.

Un homme de la bande avait été laissé en observation sur le chemin qui conduit à la métairie; mais, ainsi que cela arrivait presque toujours, il ne resta pas à son poste, et, tandis que les Chouans, rangés en cercle, se passaient les cruches de main en main en causant gaîment avec leur hôte des nouvelles du pays, tout-à-coup la femme de René, qui se tenait un peu à l'écart, se met à crier : « Miséri« corde, voilà les Patauds ! nous sommes per« dus ! » C'était effectivement les Républicains de la forge du Port-Brillet. Leurs espions, ayant vu Jean Chouan sortir du bois, avaient couru les avertir, et ils arrivaient sur ses traces.

A peine la femme eût-elle poussé son cri d'épouvante que de tous côtés partent des coups de fusil, et les Chouans, étourdis de cette attaque imprévue, s'enfuient précipitamment. Le chef seul pensa à résister; mais, se voyant abandonné, il s'éloigna après avoir déchargé sa carabine sur un Républicain auquel il cassa la cuisse. René était parti un moment auparavant pour aller voir un de ses enfants qu'il avait confié à une famille du voisinage.

Sa femme voulut suivre la foule des fuyards; elle arriva avec eux jusqu'au bout du verger; mais, empêchée qu'elle était par sa grossesse avancée, elle ne put franchir une haie épaisse que les autres venaient de traverser. — « A moi, Jean, s'écria-t-elle, à moi! Je suis « perdue si tu ne viens à moi! » Jean Chouan était déjà à couvert du feu de l'ennemi, mais il a entendu l'appel de sa sœur; il revient, monte sur la haie, écarte les broussailles, donne la main à la malheureuse femme et parvient à la faire passer saine et sauve au milieu d'une grêle de balles. Ensuite, voyant qu'elle n'est pas encore hors de péril, il veut, pendant qu'elle s'éloigne, arrêter les plus acharnés à sa poursuite. Dans le pré où il se trouvait alors était une petite élévation près d'une fontaine; il va s'y placer en rechargeant sa carabine. Sans doute il se mettait ainsi en évidence pour attirer l'attention de l'ennemi et laisser à sa sœur le temps de se sauver. Il ne réussit que trop dans son projet: tous les coups se dirigent sur lui; une balle le frappe, brise sa tabatière dans sa ceinture, et les éclats, lui entrant dans le corps, lui déchirent les entrailles. Jean Chouan se sent blessé grièvement; mais, surmontant la douleur, il recueille ses forces,

parvient à quitter la place, et une châtaigneraie voisine lui aide à se dérober à la vue des Républicains; cependant cet effort a épuisé tout ce qui lui restait de vigueur. Déjà ce n'est plus qu'à grand'peine qu'il se soutient en s'appuyant sur sa carabine, et néanmoins il cherche encore à diriger ses pas vers le bois de Misedon; car il sait que les siens doivent y revenir, et, jugeant sa blessure mortelle, il veut leur parler encore une fois.

Les Chouans, en effet, n'avaient pas tardé à rentrer dans le bois, qui est fort peu distant de la métairie de la Babinière; et René, dès qu'il avait entendu le bruit de la fusillade, s'y était également réfugié. Quand ils furent tous réunis, qu'ils ne virent point leur chef au milieu d'eux, lui qui, durant le danger, ne quittait jamais ses gens, ils commencèrent à s'inquiéter et partirent pour aller à sa recherche. René, non moins ardent à se précipiter au secours des siens qu'à se livrer à ses emportements, eut bientôt pris l'avance sur les autres. Il arriva auprès de son frère dans le moment où celui-ci, déjà défaillant, n'avait plus même la force de parler. René, en le soutenant sous les bras, essaya de le faire avancer quelques pas encore; mais ce fut en vain, ses

jambes ne le pouvaient plus porter. Ses camarades étant alors venus, on courut chercher un cheval dans le voisinage; mais, quand le blessé fut placé dessus, il lui fut impossible de rester dans cette position. Cependant la nuit approchait, et l'on voulait le tirer au plus tôt de cet endroit trop voisin de celui où l'on avait rencontré les Bleus; on imagina de se procurer un drap de lit sur lequel on le plaça, et quatre hommes l'emportèrent ainsi dans le bois de Misedon, non sans crainte de le voir, à chaque instant, expirer pendant le trajet.

On alla déposer Jean Chouan jusque dans le milieu du bois, à l'endroit appelé la *Place Royale*; là chacun se dépouilla de ses habits pour lui faire une couche moins dure sur la terre; puis son frère s'assit derrière lui, et, s'appuyant contre un arbre, le soutint entre ses jambes et ses bras, pour qu'il restât à demi-soulevé: c'était la seule position dans laquelle il ne se sentît pas suffoqué.

Lorsqu'il fut ainsi placé, le blessé éprouva quelque soulagement et recouvra l'usage de la parole. Tout aussitôt il réclama l'assistance d'un prêtre qu'il nomma en indiquant le lieu où il espérait qu'on pourrait le trouver, et, suivant son désir, des hommes partirent en

toute hâte pour le chercher. Cependant, ceux qui restaient près de lui voulaient se livrer à l'espoir que sa blessure serait moins grave qn'on ne l'avait cru d'abord, mais il les désabusa. « Je suis frappé à mort, je le sens bien, « leur dit-il, et je n'en ai plus pour long-temps. « Puisque le bon Dieu m'accorde la grâce de « vous parler encore une fois, je veux remplir mon dernier devoir envers vous : c'est « de vous engager à rester fidèles à votre Roi « et à votre Religion; vous avez de rudes mo- « ments à passer, mais l'heure de la récom- « pense viendra ; si ce n'est pas dans ce monde « ce sera dans l'autre. Cette récompense, je « l'espère pour moi-même si j'ai pu mériter « le pardon de mes fautes passées ; je vous de- « mande vos prières pour me l'obtenir : nou- « bliez pas votre ancien camarade ! » Tous ne surent lui répondre que par leurs larmes; il comprit ce langage et parut lui-même attendri en voyant l'affliction de ceux qui l'entouraient. C'étaient ou d'anciens amis d'enfance, ou des jeunes gens qui, depuis le commencement de la guerre, ne l'avaient pas quitté; tous lui étaient attachés par le lien si puissant d'une longue communauté de peines et de dangers. Quelles paroles donc pourraient donner une

juste idée de la consternation de ces malheureux regardant mourir leur compagnon fidèle, le chef de leur choix, leur unique protecteur. Je voudrais pouvoir retracer, comme les Chouans me l'ont dépeint, le spectacle qu'offrait cette scène de désolation.

La nuit était venue sombre et pluvieuse. Dans le fond d'un bois, à la lueur vacillante d'un feu de boussailles, gisait, étendu par terre sur quelques vêtements jetés en désordre, un mourant dont un homme s'efforçait de tenir la tête soulevée; autour de lui, une troupe de paysans, à demi-dépouillés de leurs habits, mais gardant encore leurs armes, écoutaient, avec un recueillement douloureux, les dernières paroles que leur adressait le moribond. Ces paysans sont des proscrits, sans asile et sans ressources; ce mourant, c'est leur chef, celui qui jusqu'ici, malgré mille périls, assura leur existence, pourvut à leurs besoins, soutint leur courage. Maintenant, le voilà qui expire sous leurs yeux; et, pour compléter cette réunion d'infortunes, cet homme, qui soutient le corps défaillant du blessé, c'est son frère, seul reste maintenant d'une nombreuse famille, tout entière immolée à la cause qu'elle voulut défendre. Voilà le résultat de tant de

zèle et de peines ! Eh bien cependant, au milieu de ces douleurs sans remède, malgré tout un avenir prévu de malheurs et de souffrances, les malédictions du désespoir ne se font point entendre ; c'est qu'au-dessus de tant d'adversités domine une pensée consolante : tous ces infortunés sont chrétiens, chrétiens pleins de foi ; ils se rendent témoignage que ce fut le cri de leur conscience, le sentiment du devoir qui les amena sur cette route périlleuse, et, au milieu des maux qu'ils endurent, ils se tiennent assurés que, dans une autre vie du moins, toutes leurs afflictions en ce monde seront comptées ; que toute généreuse intention aura son prix, tout pieux dévouement sa récompense.

Cottereau conserva assez de force toute la nuit pour s'occuper de ce que les Chouans de Misedon avaient à faire dans les conjectures présentes. Il leur désigna Délière, qui commandait déjà les gens du Bourgneuf, comme celui qui paraissait le plus capable de les guider, et continua ainsi long-temps de parler à ses compagnons d'armes. Tour à tour, il les exhortait à la résignation, leur donnait d'utiles avis, ou se recommandait à leurs prières ; et, dans ce moment suprême, une éloquence

nouvelle animait ses discours. Plusieurs fois il exprima le regret de ne pas voir arriver le prêtre qu'il avait demandé. On hésitait à lui apprendre qu'on ne l'avait pas trouvé dans son asile ordinaire ; mais, quand il le sut, il resta calme et résigné. « Dieu me tiendra compte « de mon intention, dit-il ; il sait ma bonne « volonté. » A l'approche du jour il s'affaiblit visiblement, et bientôt il éprouva de la difficulté à parler. Alors il fit signe qu'on le laissât en repos ; il croisa ses mains sur sa poitrine et se mit à prier à voix basse. Il resta ainsi pendant plus de deux heures, continuant toujours de prier, ainsi que tous les assistants, agenouillés près de lui ; enfin, il parut sommeiller : il rendait les derniers soupirs.

Jean Chouan était à la tête des Insurgés de Misedon depuis environ deux ans quand il reçut le coup mortel en se dévouant pour sauver la femme de son frère. Il mourut le 28 juillet 1794. Ce même jour, Robespierre était traîné à l'échafaud. Ainsi furent appelés ensemble au jugement de Dieu le Chouan royaliste et pieux et le Révolutionnaire régicide et impie.

Dès que les Chouans reconnurent que leur chef avait expiré, ils furent frappés de l'idée

que, si sa mort venait à être connue des Patriotes, ils voudraient, à tout prix, s'emparer de son corps, afin d'insulter à ses restes et en faire d'indignes trophées. L'appréhension de ces outrages fit qu'on se hâta de s'acquitter des tristes devoirs qui restaient à remplir Un emplacement fut choisi dans le plus épais du bois, et, avant de commencer à creuser la terre, le gazon, enlevé avec soin, fut mis de côté. On fit la fosse très-profonde, puis, le corps y étant déposé, on plaça dessus un chapelet afin de consacrer ainsi la tombe qu'un prêtre n'avait pu bénir et qu'une croix ne devait pas protéger. Alors on rejeta la terre peu à peu en la foulant à mesure, de crainte que plus tard le sol, en s'abaissant, ne fournit des indices aux Patriotes; ensuite les gazons furent soigneusement replacés et arrosés, afin qu'il ne restât aucune trace de l'enterrement. Les malheureux Chouans mettaient toute leur sollicitude à cacher la sépulture de celui qui leur avait été si cher, par ce même sentiment de respect religieux qui d'ordinaire nous porte à indiquer, par un monument, la place où reposent les amis que nous avons perdus.

Je me suis efforcé de faire connaître l'exacte vérité sur tout ce qui concerne l'homme qui a

donné son nom à la Chouannerie, j'ai recueilli jusqu'à ses discours, tels qu'ils m'ont été rapportés par ses compagnons d'armes, et je crois avoir donné une juste indication de ce qu'il était, de ce qu'il avait entrepris et de ce qu'il eut à souffrir. Sans doute ses services ont été sans éclat et n'ont pas amené de grands résultats ; néanmoins, sa fidélité inébranlable, sa résistance héroïque donnèrent un noble exemple, et son bras aussi ne fut pas inutile à la cause pour laquelle il combattit; mais d'ailleurs, dans un moment où tant de devoirs étaient méconnus, tant d'obligations oubliées, lorsque la vertu même, muette de terreur, semblait complice des triomphes du crime, dans un tel moment, Jean Chouan n'eût-il fait qu'élever la voix pour dire, comme autrefois cet enfant dans Israël : « *Je reste pur de ce sang* « *qui est versé.* » Cela seul eût suffi pour qu'il importât à son pays de n'en pas laisser perdre la mémoire. Au reste, si Cottereau commença en Aventurier, il finit comme jadis ces pieux Croisés qui, pour l'expiation de leurs fautes, allaient chercher la mort en combattant les infidèles, et les torts du jeune Contrebandier ont dû être rachetés par le dévouement du soldat chrétien.

CHAPITRE HUITIÈME.

Derniers détails sur la famille Cottereau. — Explications données par René Cottereau.

Avant de passer à d'autres récits je crois devoir terminer ce qui me reste à dire touchant la famille des Cottereau. Lorsque je formai le dessein d'écrire sur la Chouannerie, je pensai d'abord à voir René le *Chouan*, seul survivant de cette famille. J'allai le trouver à la Closerie des Poiriers; je visitai avec lui le bois de Misedon, la lande de la Brossinière, St-Ouën, le Bourgneuf, tous les lieux où les premiers combats furent livrés. Il me mit aussi en relation avec Michel Cribier, Jean Goupil, Morière, Chatenay dit Nobi, Trillon dit Mielette, et tous ceux des soldats de Jean Chouan que la guerre avait épargnés. Ce fut ainsi que je parvins à prendre une connaissance positive des faits que je voulais raconter. Dans les longs entretiens que j'eus avec René, je lui parlai des reproches qu'on lui faisait d'avoir été emporté,

vindicatif, cruel. Il ne me cacha point qu'il les avait mérités; » mais, ajouta-t-il, ceux qui « me blâment tant ne se sont jamais trouvés « en de telles *malechances* et ne savent pas ce « qu'ils feraient dans des rencontres pareilles. » Alors il entreprit de me dire toutes les peines qu'il avait eu à endurer.

Ni le nombre des années, ni les fatigues de la guerre, ni le rude travail auquel il lui fallait encore se livrer n'avaient usé toutes les forces du vieux Chouan, et, pour retracer le tableau de ses longues souffrances, son esprit retrouvait sa vivacité et son énergie. Rappelons en peu de mots ce que j'en ai dit jusqu'ici : — La mère des Cottereau, suivant l'armée de la Vendée pour soigner son fils, est écrasée au Mans sous les pieds des Chevaux; François, après avoir langui durant six mois, vient mourir dans un souterrain du bois de Misedon; les deux sœurs, coupables seulement d'être de la famille des Chouans, périssent sur l'échafaud; Pierre, le frère aîné, subit le même supplice après avoir été traîné avec ignominie dans les rues de Laval et accablé d'indignes traitements; enfin, Jean Chouan est atteint d'un coup mortel en sauvant la femme de René. Quant à celui-ci, nous allons voir à quel

prix il a pu se soustraire à un sort pareil. J'ai dit comment, échappé de prison, trouvant son ménage pillé, sa Closerie dévastée, il se décida enfin à prendre les armes. Alors sa femme enceinte dut le suivre, et, en cet état, elle se trouva plusieurs fois au milieu des combattants. « Mais, me disait René, jamais elle ne « put s'en faire une *accoutumance*, et elle se « *signait de la Croix* à chaque décharge, comp- « tant toujours que c'était le coup de la mort.»

Quand le temps des couches de cette malheureuse arriva, elle n'osa choisir d'autre asile que le bois de Misedon, et n'eut d'autre lit qu'un paquet de fougères; encore ne lui fut-il pas accordé de rester là en repos.

Les secours que vinrent lui apporter quelques femmes qui habitaient dans les environs donnèrent l'éveil aux espions. Les Patriotes furent avertis et se mirent aussitôt en route, espérant surprendre la malade dans un moment où la fuite serait impossible. Il y avait seulement quelques heures qu'elle était accouchée lorsqu'on accourut lui dire que les Bleus s'avançaient vers le bois; heureusement que déjà son enfant avait été emporté par les femmes qui étaient venues à son aide. Son mari la détermina à essayer de marcher pour se rendre à

une lieue de là chez des amis qui lui offraient un asile. Il la soutint par-dessous les bras, et, avec son aide, elle parvint à sortir du taillis au moment où les Républicains y entraient par le côté opposé. Ceux-ci avaient des guides qui eurent bien vite découvert que leur victime était en fuite, et, comme cette malheureuse ne pouvait s'éloigner que lentement, ils ne tardèrent point à arriver sur ses traces. René les aperçut quand déjà ils n'étaient plus qu'à deux portées de fusil, mais des buissons le cachaient encore à leur vue. Alors il prend sa femme sur ses épaules, et, quittant le sentier qu'il suivait, il va à cinquante pas à l'écart se jeter dans un fossé. Là, protégé par une haie épaisse, il put suivre de l'œil son ennemi qui, se croyant assuré d'être sur la piste des fugitifs, passa rapidement et perdit ainsi leur trace.

En dix autres occasions encore, René et sa femme furent sur le point de tomber sous les coups des Patriotes. Une fois, et c'était durant une trêve, on vint pour les surprendre et les assassiner dans leur maison. Quand on vit qu'on ne pouvait en forcer l'entrée, on tira plusieurs coups de fusil à travers la porte et la fenêtre. Une balle atteignit René à la tête,

mais, parce qu'elle ne l'avait frappé que par contre-coup, elle était aplatie, et s'arrêta contre l'os derrière l'oreille. Elle est toujours restée là comme pour lui servir d'avertissement continuel de se tenir sur ses gardes.

Quand vint la pacification, René consentit à prendre l'engagement de demeurer en repos dans ses foyers; mais il ne voulut jamais entendre parler de rendre ses armes. « C'est la « seule sauvegarde en qui je puisse me confier, « disait-il ; j'y tiens comme à ma vie. » On essaya de lui faire entendre qu'il suffisait de donner quelque mauvais fusil pour satisfaire au moins à l'apparence. « Non, non, répon- « dit-il, il faut qu'on sache que celui qui vien- « drait m'attaquer pourrait s'en mal trouver. » Il promit du reste de ne jamais rien entreprendre si on le laissait tranquille. On finit par lui accorder sa demande, et il obtint une permission par écrit de conserver ses armes pour sa défense personnelle.

La mort de ses frères et de ses sœurs laissait René Cottereau seul héritier de la Closerie des Poiriers. Il vint rétablir son ménage dans la maison à demi-ruinée; mais, quand il fallut se fournir d'instruments de labourage, remettre en culture ses champs dévastés, et,

avant tout encore, acquitter les obligations contractées par sa famille dans les jours d'infortune, ce *Brigand*, qu'on a voulu représenter comme enrichi de vols et de pillage, fut réduit à vendre une partie des terres de sa Closerie. Ce qu'il en conserva pouvait à peine valoir deux cents francs de revenu.

Il ne lui fut pas même accordé de cultiver en paix ce pauvre héritage. Un assassinat ayant été commis dans le canton quelque temps après la pacification, on chercha à faire porter les soupçons sur René. Il fut aussitôt arrêté et conduit en prison. Cependant, comme on n'avait d'autre charge à alléguer contre lui que celle d'avoir été naguères un *Brigand royaliste*, il n'y eut pas moyen de le condamner, et on le remit en liberté. Mais sa détention avait achevé d'épuiser ses ressources. Ses enfants étaient nombreux et la plupart trop jeunes pour gagner leur vie. Le malheureux père ne trouva d'autre expédient, pour fournir à leur subsistance, que d'aller travailler à prix d'argent chez les métayers voisins pendant le jour, et d'employer la nuit à la culture de ses terres. En travaillant ainsi sans relâche, en s'imposant les plus dures privations, René parvint à se procurer le strict nécessaire pour nourrir sa

famille. Enfin la Restauration lui accorda une pension de quatre cents francs qui lui a été payée jusqu'à sa mort (en 1846). On s'est étonné qu'elle n'ait pas été supprimée sous le gouvernement de Louis-Philippe. Serait-ce parce qu'on redoutait encore le vieux Chouan?

René est mort âgé de quatre-vingt-trois ans. Marié deux fois, il eut dix-sept enfants. Onze lui ont survécu. Tous vivent dans une condition obscure et n'ont pas même gardé ce surnom de *Chouan* que leur famille a signé de son sang sur une des pages de notre histoire.

CHAPITRE NEUVIÈME.

Treton dit Jambe-d'Argent. — Son enfance. — Sa jeunesse. Il suit l'armée de la Vendée. — Il soulève son Canton.

Maintenant, j'entreprendrai de faire connaître une autre Chouannerie qui, à l'exemple de celle de Misedon, s'organisa dans plusieurs autres cantons de la Mayenne peu après le passage de l'armée de la Vendée. Je reviens donc à cette époque qui est le commencement de l'année 1794.

Nous avons vu comment une foule de paysans du Bas-Maine, animés d'un zèle religieux, étaient accourus à Laval pour se réunir aux Vendéens. Pleins de confiance, ils avaient cru accompagner des vainqueurs dans leur marche triomphante : l'héroïque dévouement de ces pieux Croisés produisait encore cette illusion, mais ce n'était plus que le suprême effort d'une multitude fugitive errant au hasard, et, après un mois écoulé, de tant de braves soldats il ne restait plus que de faibles victimes

qui se laissaient prendre sans défense et qu'on égorgeait sans pitié. Ceux de nos Bas-Manseaux qui n'avaient pas payé de leur vie cette première épreuve de leur courage, frappés d'épouvante, étaient revenus vers leurs foyers, et, là encore, ils ne trouvèrent ni sécurité, ni repos; la demeure de leur famille fut surveillée par des espions, et les Républicains vinrent sans cesse les y chercher. Ils réussirent cependant, pour la plupart, à se soustraire aux perquisitions à l'aide de leurs parents et de la connaissance qu'ils avaient des localités; mais il n'en fut pas ainsi des Vendéens. Tous ces malheureux fugitifs, femmes, enfants, blessés, qu'on avait vus d'abord errer dans les champs, furent bientôt enlevés et entassés dans les prisons; ils n'en sortirent que pour être menés à la mort. Ni l'âge, ni le sexe n'étaient épargnés, et tous les jours le sang coulait sur les échafauds. Quelques-uns néanmoins, mais bien peu, échappèrent aux bourreaux pour attester l'hospitalité des paysans du Maine. Durant ce temps, lorsque les troupes républicaines ne parcouraient pas la campagne, on aurait pu la croire absolument déserte. L'hiver était âpre et rigoureux; mais, plus encore que la saison, la terreur retenait chacun renfermé.

Ce fut à cette époque (vers la fin de janvier 1794) que, dans les paroisses de Quelaines, de Nuillé et d'Astillé, on vit un jeune homme paraître vers le soir à la porte des fermes qui avaient fourni un soldat à l'armée de la Vendée. Pâle, malade, sans armes, il marchait avec peine, et toutefois sa contenance était assurée; il parlait d'une voix ferme, et disait aux paysans, inquiets à son approche : » Soyez « sans crainte; ne me reconnaissez-vous pas? « Je suis Jean Treton, le mendiant que vous « avez si souvent secouru dans son enfance; « je veux secourir les autres à mon tour. Moi « aussi j'ai été soldat vendéen, et je viens ici « pour dire à mes camarades que nous ne de- « vons pas nous laisser égorger comme des « lâches. Si nous avons bon courage, Dieu « nous aidera. Que tous ceux qui ont du cœur « se réunissent, et nous saurons peut-être sau- « ver notre vie. Quand j'aurai prévenu tous « les nôtres, on vous le fera savoir de ma part, « de la part de *Jambe-d'Argent* : sous ce nom « vous me reconnaîtrez; alors, que les braves « se montrent et viennent me rejoindre. » Sans rien dire de plus, sans attendre de réponse, le jeune homme s'éloignait. En peu de jours, tous ceux du canton qui avaient combattu dans les

rangs de l'armée vendéenne furent ainsi avertis et se tinrent prêts.

Ce soldat, qui semblait avoir reçu d'une inspiration secrète la mission de réveiller le courage de ses frères d'armes, mérita bientôt en effet de prendre place parmi ceux que les Insurgés mirent à leur tête, et l'homme qu'on eût pu croire le plus loin du premier rang, le fils d'un pauvre laboureur, un malheureux estropié, qui avait passé toute son enfance à mendier son pain, se montra sans contredit un des plus dignes de commander. Aucun, plus que lui, ne se distingua par sa bravoure, sa loyauté, son désintéressement; et celui à qui l'on n'avait rien enseigné eut, plus que tout autre, cette éloquence guerrière qui sait faire naître le courage dans le cœur des moins hardis.

Ce qui doit étonner davantage, c'est que ce fut dans son pays même, au milieu des paysans qui l'avaient connu dans l'abaissement de son premier état, que ce mendiant, à peine âgé de vingt-trois ans, sut, dès le commencement, obtenir la confiance de ceux qui se rangèrent sous ses ordres, l'estime de ses supérieurs et les éloges même des ennemis. Cependant, cet homme n'eut pour lui aucune de ces occasions brillantes qui mettent subitement en

évidence ceux qui s'y trouvent engagés ; et il s'écoula à peine deux ans depuis l'époque où, soldat inconnu, il suivait l'armée vendéenne, jusqu'au jour où, chef de vingt-cinq paroisses, commandant deux mille soldats, il tomba frappé d'un coup mortel au moment où le seul bruit de son nom venait de décider la victoire.

Assurément, si quelque jour une gloire méritée doit se joindre au souvenir de la piété courageuse des Chouans, le nom de Jambe-d'Argent sera proclamé entre les premiers de ces braves. Mais, avant de dire les exploits de sa vie guerrière, je crois devoir donner quelques détails sur la misère et les souffrances qu'il eut à endurer pendant ses premières années. Les mêmes motifs qui m'ont déjà porté à raconter la jeunesse de Jean Chouan me déterminent encore ici. Dans cette occasion surtout, pour rendre pleine justice à l'homme, il faut connaître de quelle obscurité il a su se tirer, et ce sera rehausser d'autant la gloire de Jambe-d'Argent que de montrer la triste position où le sort semblait l'avoir attaché.

Il était le second fils d'un pauvre paysan qui habitait la Closerie des Petits-Aulnais, dans la paroisse d'Astillé, à trois lieues de Laval. Cet homme avait douze enfants, et, comme il

ne pouvait les nourrir tous, Jambe-d'Argent, dont le nom était Jean-Louis Treton, fut élevé par charité chez des parents de sa mère. A douze ans, on le plaça comme berger dans une métairie; mais un jour, s'étant jeté courageusement pour séparer deux taureaux qui se battaient, il fut blessé grièvement à la jambe. Alors il fut renvoyé à son père, parce qu'il ne pouvait plus suivre les bestiaux dans les champs. Sa blessure, mal soignée, s'envenima, et pourtant le pauvre boîteux était obligé d'aller, de métairie en métairie, demander, pour vivre, un morceau de pain que son père n'avait pas à lui donner. Sa figure pâle, son air souffrant, intéressaient tout le monde. Il essayait toujours de reconnaître l'aumône qu'on lui faisait en s'efforçant de rendre quelques services dans la ferme où il était accueilli, et il s'acquittait avec une rare intelligence des commissions dont on le chargeait. Les dames de Souvré, qui habitaient un château dans le canton, connurent bientôt le jeune mendiant. Les réponses qu'il fit à leurs questions annonçaient déjà un esprit réfléchi et un discernement peu commun; elles le prirent en amitié et lui obtinrent une place à l'hôpital d'Angers pour y faire guérir la plaie de sa jambe. Il resta six mois

dans cet hôpital ; mais, ce temps écoulé, les médecins jugèrent sa blessure incurable, et il fut renvoyé de nouveau à son père.

Il se trouvait dans ce temps-là, au bourg de Cossé, un charlatan qui, chaque dimanche après la messe, vendait son baume pour tous les maux ; on lui amena le jeune Treton. Il déclara qu'il le guérirait gratis, si, pour prix de ses soins, l'enfant paraissait à côté de lui sur les tréteaux, exposant sa jambe à tous les regards pour servir de texte aux harangues et prouver la vertu des remèdes par les progrès de la guérison. Il fallut consentir à tout et endurer cette nouvelle humiliation ; mais, au bout de quelques mois, le succès, ne répondant pas aux promesses, l'empirique jugea convenable d'aller ailleurs essayer d'autres cures. Il partit, abandonnant son malade à la Providence, et l'enfant retourna de nouveau mendier son pain. Il paraît que ce fut dès ce temps qu'on le surnomma Jambe-d'Argent par allusion aux aumônes que lui valait sa jambe blessée.

Quand il fut devenu plus âgé, il eut l'idée de se faire colporteur, et se mit à vendre quelques menues merceries ; mais il n'avait pas l'esprit de calcul et d'économie nécessaire pour

réussir : il donnait toujours sans profit sa marchandise aux paysans qui l'avaient si souvent secouru ; son commerce ne prospéra pas, il fallut l'abandonner. Le jeune homme était alors grand et fort, quoiqu'il fut toujours souffrant ; il lui sembla honteux de rester oisif. Pendant son séjour à Angers, il avait souvent observé quel était le travail des bateliers sur la Mayenne : il lui vint à l'esprit qu'un tel métier ne fatiguerait point sa jambe ; il se décida donc aussitôt à embrasser cet état, et partit pour Angers Il avait alors dix-neuf ans. Sa famille cessa d'avoir de ses nouvelles jusqu'au moment où il revint à Laval avec l'armée de la Vendée.

Dès que le batelier entendit parler de combats, il sentit qu'il était né soldat, et il alla joindre les Vendéens à Candé ; mais, lorsqu'il se présenta aux chefs pour avoir des armes, on refusa un fusil au boîteux. Notre brave ne se rebuta point ; il suivit l'armée, arriva avec elle à Château-Gontier, et, au premier engagement, s'élançant sur l'ennemi, il dut à son courage l'arme qu'on avait refusée à son infirmité. Il ne quitta point les Vendéens tant qu'ils restèrent en corps d'armée ; il les suivit jusqu'à Savenay, où il fut blessé, et il ne revint

dans son pays qu'après avoir vainement essayé de passer la Loire.

Les Insurgés manseaux avaient remarqué son intrépidité aux affaires de Pontorson et de Granville; aussi eut-il bientôt la certitude que les jeunes gens de son canton reprendraient les armes dès qu'il marcherait à leur tête; mais il voulut, avant de les réunir, aller s'entendre avec Jean Chouan. Il l'avait vu à l'armée de la Vendée, et, connaissant son zèle infatigable et la haute estime que ses compagnons lui témoignaient, il jugeait que le chef des Chouans méritait d'être le chef de tous les Insurgés. Nous avons rendu compte de son voyage à Misedon et de l'engagement qu'il prit alors d'attirer sur son canton l'attention des troupes républicaines.

CHAPITRE DIXIÈME.

Réunion convoquée par Jambe-d'Argent. — Bezier dit *Moustache*. — Le *Petit Ça-ira*. — Désarmement des Patriotes. — Agents républicains expulsés par Jambe-d'Argent. — Les Insurgés manquent de munitions. — Ils se retirent dans la forêt de Concise.

Jambe-d'Argent, en parcourant la campagne avec les Insurgés de Misedon qu'on lui avait confiés, fit connaître aux hommes de la Petite-Vendée que le moment de combattre de nouveau était arrivé, et qu'ils ne devaient pas rester cachés plus long-temps. Une réunion leur fut indiquée pour le deuxième dimanche de février, dans le bois de la Saudraie en la paroisse d'Astillé.

Là se rendirent Jean Bezier dit *Moustache*, Jamois (*Place-Nette*), Quelen (*Houzard*), Guinoiseau (*Le Blond*), les deux frères Herminié (*le grand et le petit Chasseur*), etc., etc. Moulins y vint aussi avec sa bande; Treton (*Jambe-d'Argent*) s'y trouvait le premier avec les hommes de Misedon et une dizaine de sol-

dats vendéens qu'il avait recueillis dans ses courses à travers le pays. Ce rassemblement se composait d'environ soixante hommes. Tous avaient déjà porté les armes, et la plupart devinrent capitaines de paroisse. La suite du récit les fera connaître.

Celui qui, dès lors, se distingua entre tous par sa haute taille, sa force extraordinaire, sa physionomie martiale, c'était Moustache. Durant l'expédition des Vendéens, nous l'avons dit, il fut remarqué entre les plus braves. En ce moment, bien qu'il eût quarante-cinq ans, pas un des jeunes gens réunis là ne montrait plus de vivacité et d'ardeur. Moustache, fils de pauvres paysans de la paroisse de Grenoux près de Laval, était au service du marquis de Montecler quand la révolution commença. Il devint bientôt un des chefs les plus renommés parmi les Chouans manseaux.

Quand cette petite troupe de fugitifs, convoquée par Jambe-d'Argent, se vit réunie, l'impression profonde de crainte et de découragement que l'isolement avait entretenue s'effaça bientôt. On voulait croire que les temps les plus durs étaient passés et qu'on pouvait encore prendre espoir dans l'avenir. Les gens de Misedon parlèrent de leur chef Jean

Chouan, des braves qu'il avait avec lui, des secours qu'il promettait à ceux qui voudraient *chouanner* à son exemple. D'autre part, les soldats de la Vendée affirmèrent que, sur la rive gauche de la Mayenne, beaucoup des leurs étaient restés cachés chez les paysans, et que, sans aucun doute, ils reprendraient les armes au premier signal. Jambe-d'Argent se portant pour garant des assurances données par les Chouans et les Vendéens, les plus incertains achevèrent de se rassurer. Tous protestèrent de leur dévouement à la cause royaliste et promirent de s'entr'aider pour résister désormais aux poursuites des Républicains. Alors retentirent les cris de *Vive le Roi! Vive la Religion!* et cet élan d'un zèle courageux redonna tout naturellement l'essor à la gaîté; car, chez les Français, loin d'être un effort pénible, une noble résolution apporte toujours un sentiment de plaisir. On se rappela les chants royalistes des Vendéens, et toute la troupe se mit en marche en les répétant.

Jambe-d'Argent ayant fait comprendre l'utilité de se laisser voir dans la campagne pour répandre la nouvelle de la prise d'armes et recruter ainsi ceux qui restaient encore cachés, on se dirigea vers le bourg de Quelaines. A

un tournant du chemin on se trouva tout-à-coup en face d'un homme qui chassait; celui-ci, prenant les Insurgés pour des gardes nationaux, s'avança gaîment vers eux. « Bonjour,
« Citoyens, leur dit-il; vous voyez en moi
« l'Agent de la commune, et un bon Patriote,
« c'est moi qu'on appelle le *Petit Ça-ira ;*
« vous courez après les Brigands ? Bon cou-
« rage! je vous aiderai si je peux. Allons, vive
» la République et *ça-ira!* — « Et moi, je te
« dis : *Ça n'ira pas !* répliqua Moustache. »
Son coup de fusil part, et l'homme tombe mort. Moustache savait que le *Petit Ça-ira,* révolutionnaire forcené, avait dénoncé et fait fusiller plusieurs Royalistes; il allait reconnaître quelques-uns des Insurgés et n'eût pas manqué de faire emprisonner leurs parents. Cette exécution parut nécessaire. Ainsi, dès ce premier jour, il fallut que la guerre civile se révélât dans ses plus terribles conséquences.

Après s'être montrés de loin aux habitants de Quelaines, les nouveaux Chouans se séparèrent, et les jours suivants, partagés en plusieurs bandes, ils allèrent désarmer tous les gens du pays connus pour Républicains. Le bois Brochard, dans la paroisse de Nuillé, et le bois de la Saudraie, près du bourg d'As-

tillé, furent choisis dès lors pour lieux de réunion quand on se rassembla pour combattre les détachements envoyés à la recherche des fugitifs vendéens. Les Insurgés obtinrent presque toujours l'avantage dans ces engagements, parce qu'ils n'eurent le plus souvent affaire qu'à des gardes nationaux fort peu disposés à résister.

Avant que la Chouannerie se fût ainsi manifestée dans ce canton, les autorités révolutionnaires avaient commencé à envoyer des agents pour mesurer le grain dans toutes les fermes, afin de ne laisser à chaque ménage que ce qu'il lui en fallait strictement jusqu'à la récolte, et empêcher par là les paysans de fournir des vivres aux *Brigands* de la Vendée. Jambe-d'Argent résolut d'arrêter désormais cette entreprise, et, voulant néanmoins éviter les voies de fait, il se rendit seul dans une métairie où se trouvaient les envoyés. « Je « viens vous déclarer, leur dit-il, qu'il vous « arrivera malheur si vous ne renoncez pas à « votre projet. Vous n'ôterez pas impunément « le pain aux Vendéens, et vous n'enleverez « les grains qu'au péril de votre vie. » Il n'en dit pas davantage, mais cela suffit; les agents partirent et ne revinrent pas.

On voit que Jambe-d'Agent se regardait déjà

comme chargé des intérêts de ses compagnons; cependant, avant qu'on lui donnât le droit de tout diriger, il fallut que l'expérience vînt prouver plusieurs fois combien ses avis étaient sages.

Les Insurgés, dans leurs escarmouches continuelles avec les détachements républicains, eurent bientôt épuisé le peu de munitions qu'ils avaient pu se procurer. Aussi, malgré les succès obtenus, se trouvèrent-ils dans la nécessité d'interrompre leurs attaques. Alors la plupart retournèrent chez les paysans qui déjà leur avaient donné asile; Moulins se retira avec sa bande dans la forêt de Concise, sa retraite habituelle, et Jambe-d'Argent, ne voulant pas demeurer caché, finit par s'y réfugier aussi avec les Vendéens auxquels il servait de guide. Quant aux Chouans de Misedon, qui ne l'avaient pas quitté, il les renvoya à leur chef en les chargeant de lui faire connaître l'état des choses. Ce fut sur leur rapport que Jean Chouan se détermina, comme je l'ai dit, à se rendre également auprès de Moulins, voulant voir quel parti il pourrait tirer des hommes qui s'étaient mis sous la conduite du Gabeleur, et alors se fit l'attaque du bourg de Saint-Ouën dont j'ai donné les détails.

CHAPITRE ONZIÈME.

Rassemblement des jeunes gens du canton de Jambe-d'Argent. — Combat de la Bodinière. — Cantonnements des Républicains établis dans le pays nouvellement insurgé.

JAMBE-D'ARGENT vint reprendre son poste dans le bois de la Saudraie après avoir quitté Jean Chouan. Ce fut là que les jeunes gens du canton lui firent savoir qu'ils n'obéiraient point au décret de la république qui ordonnait encore des levées d'hommes, et que, s'il voulait se mettre à leur tête, ils étaient décidés à prendre les armes. Alors celui-ci convoqua de nouveau un rassemblement général de ceux qui se montraient résolus à faire partie de l'Insurrection. Le rendez-vous fut indiqué pour le dimanche de la *Passion* (6 avril 1794) dans la châtaigneraie de la Bodinière, près du bois Brochard, dans la paroisse de Nuillé.

Bien avant le lever du soleil arrivèrent là Jambe-d'Argent et ses Vendéens; Moustache, amenant les jeunes gens de Houssay, de Saint-

Sulpice et d'Origné; Place-Nette conduisait ceux de Montigné et d'Ahuillé; Sepher, Fleur d'Épine et Girard étaient suivis des gens d'Astillé. Il en vint aussi de l'Huisserie avec Mongazon *(Brise-Bleu)*; de Nuillé avec les deux Herminié *(le Grand et le Petit-Chasseur)*; de Quelaines avec Guinoiseau *(Le Blond)*, et Pigeon, ancien soldat : c'était toute la jeunesse du pays qui voulait se dérober au tirage de la réquisition. La réunion se composait d'environ trois cents hommes, mais le plus grand nombre n'avait pas encore fait la guerre et n'était pas même armé. Jambe-d'Argent commença par envoyer quelques-uns d'eux en observation, de crainte de surprise. Ensuite, se plaçant sur une éminence et élevant la voix, il dit : « Camarades, il faut d'abord nous adresser au « bon Dieu ; pensons à lui si nous voulons « qu'il pense à nous. Quand nous aurons rempli notre devoir de chrétiens, nous verrons « ensuite ce que nous avons à faire comme « soldats. »

On se mit à genoux, la prière se fit à haute voix comme chez les Vendéens, avec un recueillement religieux. Elle n'était pas encore finie lorsqu'un des jeunes gens chargés de faire le guet accourt donner l'alarme. : il a vu un

homme s'avancer furtivement en se cachant de buissons en buissons. Assurément c'est un espion qui veut s'assurer du nombre et de la position des Insurgés, et sans doute l'ennemi le suit de près. Jambe-d'Argent envoie Place-Nette et Fleur d'Épine, deux des plus lestes et des plus déterminés, vers l'endroit où l'homme a paru. Ils prennent un circuit pour dérober leur marche, arrivent sur lui à l'improviste, le saisissent et l'amènent au milieu du rassemblement.

C'était en effet un espion bien connu pour un des plus ardents Patriotes du bourg de Quelaines. « Je vois bien que je suis perdu, dit-il, » sans se montrer effrayé; mais ma mort, « avant peu, sera vengée. » Place-Nette lui répliqua : « Si nous sommes attaqués, tu peux » te recommander à Dieu, c'est toi qui tombe- « ras le premier. » Cependant Jambe-d'Argent, de sa voix retentissante, s'écrie : « Camarades, « faisons voir que nous avons du cœur; nous « sommes en force pour combattre les Bleus; « tenons-leur tête hardiment, c'est ici qu'on « va reconnaître les braves! » Dans le moment même, et de plusieurs points à la fois, des coups de fusil partirent et les Républicains se montrèrent. Ils étaient au moins cent

hommes et chargèrent vigoureusement. L'espion, que Place-Nette gardait de près, devint la première victime du combat; il fut sabré sur la place. Comme on devait s'y attendre, toute la jeunesse qui était venue là sans armes ne songea qu'à se sauver et partit à travers champs. Quant à Moustache, incapable de crainte et s'abandonnant à toute sa fureur belliqueuse, il rugissait comme un lion, s'élançant toujours vers le côté où les Bleus pressaient davantage, il tirait sans relâche, et ses coups manquaient rarement le but. Pendant ce temps, le Boîteux, élevant son plumet blanc, rassemble ceux qu'il voit disposés à combattre. D'une voix qui domine le bruit des décharges, il les appelle : « A Jambe-d'Argent ceux qui « ont du cœur !... Laissons fuir les poltrons ; « à moi les braves ! Cinquante hommes seulement restèrent dans la châtaigneraie, mais c'étaient des gens aguerris et déterminés ; ils se placent d'abord à l'abri derrière les châtaigniers, et de là, entretenant une vive fusillade, ils soutiennent le premier choc de l'ennemi ; celui-ci s'arrête, étonné de cette résistance inattendue : bientôt même son feu se ralentit. « Les Bleus ont peur, s'écrie alors Jambe-« d'Argent, chargeons, ils ne tiendront pas !

« En avant! en avant! et vive le Roi! » A son appel, tous ses hommes s'élancèrent à la fois. Les Républicains ne les attendirent pas et battirent en retraite. Ils furent vivement poursuivis pendant plus d'une lieue, et commençaient à se débander tout à fait, lorsqu'enfin la troupe du poste de Cossé, qui avait entendu la fusillade, arriva à leur secours. De chaque côté l'on s'arrêta : ni l'un ni l'autre parti ne voulut tenter la chance d'un nouvel engagement. Cependant Jambe-d'Argent ne se retira que lentement. Il revint jusqu'à la châtaigneraie de la Bodinière, où il fit recueillir dix-sept fusils laissés par l'ennemi, ainsi que quelques cartouches et un sabre d'officier. Ce sabre devait être pour lui le trophée de la victoire; mais peu après il le brisa sur la baïonnette d'un Bleu.

Notre boîteux, guidé par un sentiment instinctif de supériorité, pensait toujours devoir donner aux plus intrépides les éloges qu'ils avaient mérités, et savait trouver pour chacun une parole d'approbation. Ce jour-là, ce fut à Place-Nette et à Herminié (*le Petit-Chasseur*) qu'il fit d'abord la bonne part de louanges. « Quant à celui-ci, qui arrive à cette heure « le dernier, ajouta-t-il en montrant Mousta-

« che, tant que le feu a duré il a toujours été « le premier en avant. » — « Le premier, ça « peut-être, reprit Moustache ; oui, je sais « faire le coup de fusil ; mais, pour conduire « une affaire, parmi nous, Treton seul en est « capable, et il vient de le prouver. » Tout le monde en convint, mais personne encore ne proposa de proclamer chef le pauvre estropié.

Ce premier combat, soutenu dans le pays qui venait de s'insurger, fut glorieux pour les nouveaux Chouans. Bien qu'ils eussent été attaqués à l'improviste, ils avaient mis en fuite un nombre d'ennemis double du leur, n'ayant que quelques blessés, tandis que onze Bleus étaient restés sur le terrain. Dès le lendemain on fut informé à Laval du combat livré dans la châtaigneraie de la Bodinière. Les Républicains apprirent avec effroi que le signal de la guerre venait d'être donné dans un canton dont la population entière était ennemie de la Révolution. Quant aux Royalistes, quoiqu'ils vissent la hache des bourreaux suspendue sur leur tête, ils purent à peine dissimuler la joie qu'ils ressentaient d'un succès si inattendu. Chacun d'eux, oubliant le danger, chercha le moyen d'établir avec les Insurgés des relations suivies, afin de pouvoir

leur faire donner des avertissements et leur procurer des munitions et des armes. Les Dames, en même temps, s'empressèrent de broder des *Cœurs de Jésus* et de pieuses devises sur des rubans blancs pour les envoyer aux vainqueurs. Elles n'ignoraient pas que la mort pouvait être le prix de ce témoignage d'intérêt ; mais, chez les femmes, l'enthousiasme ne tient jamais compte du danger.

La nouvelle de l'avantage obtenu par les nouveaux Chouans pénétra jusque dans la maison de détention de Laval. Plusieurs prisonniers vendéens y étaient détenus. Sachant bien qu'ils étaient condamnés d'avance, ils attendaient leur sort dans un complet abattement; mais, à la nouvelle de la victoire des Insurgés, ils sentirent leur énergie se réveiller, et, dès la nuit suivante, ils trouvèrent le moyen d'escalader les murs de la prison et gagnèrent la campagne. Ils se sauvaient, non pour fuir la mort, mais pour l'aller chercher glorieuse au milieu des combats.

Cependant les Républicains ne laissèrent point l'Insurrection se former sans essayer de l'arrêter avant qu'elle prît de l'accroissement. Des postes furent établis dans les bourgs voisins du lieu où l'affaire s'était passée. Quelai-

nes, Nuillé, l'Huïsserie, Ahuillé reçurent des garnisons. Elles s'établirent dans les églises dont les murailles furent crénelées. Les Bleus pouvaient croire cette mesure nécessaire puisque la population entière leur était hostile, mais ils ne s'en tinrent par là ; faisant parade d'irréligion, ils profanèrent et brisèrent avec outrage tous les objets de la vénération de nos pieux paysans. Alors les Insurgés, animés par l'indignation et ne doutant point que le Ciel irrité ne leur livrât ces impies, entreprirent aussitôt de chasser tous les postes républicains.

CHAPITRE DOUZIÈME.

Jambe-d'Argent attaque le poste de Nuillé. — Les Républicains s'enfuient. — Les Insurgés se portent sur Montigné et Ahuillé contre l'avis de leur chef. — L'ennemi se retire devant eux. — Déroute des Insurgés surpris dans le bourg d'Ahuillé. — Jambe d'Argent vient à leur secours. — Détails.

L'ATTAQUE du poste républicain, établi au bourg de Nuillé, fut fixée au dimanche des Rameaux (13 avril 1794). « C'est une honte « pour nous, avait dit Jambe-d'Argent, de « laisser les Bleus s'établir tranquillement « dans nos églises. Il faut voir s'ils nous em- « pêcheront d'y porter des rameaux le jour « de la fête. » Tout le monde fut de cet avis. Dans la nuit du samedi au dimanche, environ cent hommes armés se rassemblèrent, et, avec eux, un pareil nombre de jeunes gens qui n'avaient que des fourches et des bâtons. Toute la troupe portait des branches de buis et de laurier. On se partagea en trois bandes. Avec la première, Treton se chargeait d'assaillir à l'improviste la sentinelle placée dans

le cimetière, et tout aussitôt il devait se précipiter dans l'église avant que les Républicains pussent s'y barricader. Moustache, avec la seconde bande, s'était engagé à se montrer au premier coup de fusil, pour attaquer le poste par derrière, en plaçant des échelles contre les fenêtres. Enfin, les nouvelles recrues avaient à garder la hauteur qui domine le pont du Vicoin à la sortie du bourg. De là on pouvait arrêter facilement l'ennemi s'il voulait se retirer sur Laval.

Le jour paraissait à peine, et, de plus, il faisait un brouillard fort épais, lorsque Jambe-d'Argent, sans armes et cachant sa cocarde et son plumet, s'avança seul vers l'église. Derrière lui, Herminié (*Le-Chasseur*) suivait, se tenant prêt à faire feu sur la sentinelle dès qu'elle se mettrait en défense. Le reste de la bande s'était arrêté à cinquante pas plus loin. Le chef, favorisé par l'obscurité, ne se trouvait plus qu'à vingt pas du factionnaire lorsqu'il en fut aperçu, et, comme il ne répond point à son *qui vive*, celui-ci le couche en joue, mais Herminié tire et le Bleu tombe mort. Alors Jambe-d'Argent s'élance à la porte entr'ouverte de l'église. Agitant son plumet blanc, il se montre aux Bleus, criant : « A

« Jambe-d'Argent ! à Jambe-d'Argent ! » Et sa troupe accourt répétant : « A Jambe-d'Ar-« gent ! à Jambe-d'Argent ! » Au bruit du coup de feu, à ce cri de combat déjà redouté, à l'aspect subit de ce Chouan venant sans armes les braver, les Bleus, encore mal éveillés, prennent l'épouvante. A peine vêtus et laissant leurs fusils, ils s'enfuient par une petite porte placée au fond de l'église. Mais ils ont à passer devant la troupe de Moustache qui débouchait de ce côté; ils essuient sa décharge, elle leur tue quatre hommes et en blesse six ; le reste, dans une pleine déroute, se sauve par le chemin de Laval. Bien peu se fussent échappés si les Insurgés nouveaux venus, postés sur la hauteur, eussent défendu le passage du pont; mais, tout à fait neufs au métier de la guerre, ils se laissèrent effrayer par la foule des fuyards accourant de leur côté, et se dispersèrent à travers les champs sans même essayer de les arrêter. Jambe-d'Argent, voyant son plan ainsi dérangé, arrêta la poursuite. Il avait hâte de s'assurer des armes et des munitions laissées par l'ennemi, craignant que le bruit de la fusillade n'attirât les Républicains des autres Cantonnements. Le butin obtenu par cette victoire si peu disputée passait toute espérance :

on trouva cinquante fusils et assez de cartouches pour en donner à tout le monde. Pendant qu'on en fit la distribution, les femmes du bourg, par l'ordre du chef, nettoyèrent l'intérieur de l'église dévastée; les Chouans s'y rendirent alors pour remercier Dieu du succès obtenu; ensuite, marchant deux à deux, ils allèrent toucher avec leurs rameaux verts le Crucifix qu'on venait de suspendre au-dessus de l'autel brisé. Ces rameaux étant à la fois pour eux le signe de la solennité du jour et le trophée du triomphe remporté sur l'ennemi, ils voulaient leur donner une sorte de consécration, ne pouvant les faire bénir par un prêtre. Il est à remarquer qu'aux premiers temps de l'Insurrection, lorsque commandants et soldats étaient des paysans, ils saisissaient toutes les occasions de témoigner leur respect et leur attachement pour les cérémonies religieuses : ils y trouvaient une distraction à leurs souffrances, et leur confiance et leur zèle en étaient ranimés. Mais, quand les Chouans eurent accepté d'autres chefs, quand ils admirent dans leurs rangs les déserteurs des armées républicaines, les pratiques de la religion furent négligées, et, par suite, ses préceptes furent souvent mis en oubli.

Jambe-d'Argent s'étant rendu maître du poste de Nuillé dès le commencement de la matinée, on délibéra sur ce qu'il convenait de faire encore ce jour-là. Le succès avait exalté les têtes; Place-Nette, Houzard et Larisque proposèrent d'aller attaquer le Cantonnement d'Ahuillé : c'était leur paroisse, et ils voulaient s'y montrer en vainqueurs; mais Treton ne fut pas de cet avis. Il pensait que le poste républicain devait être averti de l'affaire de Nuillé, qu'il se tiendrait sur ses gardes et qu'il était impossible de le forcer s'il restait retranché dans l'église qui avait été crénelée. On ne l'écouta point. Moustache lui-même, animé par l'idée d'un nouveau combat, se rangea à l'avis de Place-Nette. Il fut donc décidé qu'on marcherait sur Ahuillé. Mais Jambe-d'Argent déclara qu'il n'irait pas. « Vous gâterez ce soir « le triomphe de ce matin, dit-il; c'est une « mauvaise besogne, et vous la ferez malgré « moi et sans moi. » Les cris : « En marche ! « en marche! » couvrirent sa voix, et bientôt il se trouva seul. Toute la troupe était partie, chantant et tiraillant des coups de fusil comme si elle allait à une noce. Elle passa ainsi au bourg de Montigné, qui n'avait pas de garnison républicaine, et s'y arrêta long-temps à

boire. Enfin, toujours criant et chantant, elle arriva en vue du bourg d'Ahuillé. L'ennemi était sur ses gardes. Dès qu'il aperçut les Chouans, il se retira par le chemin de Cossé, sans faire aucune démonstration hostile, mais toutefois marchant en bon ordre et sans précipitation. Quelques coups de fusil lui furent tirés de loin; il ne riposta point. C'en fut assez pour les vainqueurs de Nuillé; ils ne s'occupèrent plus des Bleus, ayant hâte d'entrer en triomphe dans le bourg. Là, pleins de confiance, ils se dispersèrent pour se faire donner à manger. Un seul d'entre eux, le Grand-Chasseur, avait vu avec méfiance la retraite de l'ennemi : il craignit quelque surprise, et deux femmes, à sa prière, se chargèrent de faire le guet.

Expliquons à présent la conduite des Républicains : ayant appris qu'un de leurs Cantonnements était attaqué, et se voyant peu nombreux, ils avaient envoyé aussitôt à Cossé demander du renfort. Au moment où les Chouans se montrèrent, ils venaient d'être avertis qu'un fort détachement arrivait à leur secours. Ils se portèrent donc à sa rencontre pour concerter l'attaque qu'ils voulaient livrer aux Insurgés. Ceux-ci, tout fiers de leurs faciles succès, s'a-

bandonnaient à la joie, tandis que trois cents Républicains, partagés en deux troupes, s'avançaient pour cerner le bourg. Ils espéraient pouvoir dérober leur marche; mais les deux femmes, placées en observation, les aperçurent. Elles accourent, et, passant devant chaque maison, elles crient, « V'là les Bleus! à « la déroute! V'là les Bleus! » A ces cris, la peur saisit nos braves. Ils ne pensent qu'à se sauver, et tout les premiers, Place-Nette, Larisque et Houzard qui, connaissant les lieux, surent aisément gagner la forêt peu éloignée de là. Mais les autres, reprenant le chemin par lequel ils étaient venus, eurent à passer à travers une grêle de balles, et dès la première décharge, deux hommes tombèrent morts et plusieurs furent blessés. Cependant l'ennemi n'avait pas eu le temps de cerner le bourg. Les Insurgés auraient pu s'échapper sans grande perte s'ils n'eussent été retardés par des blessés qu'ils ne voulaient pas abandonner. Quelques uns des plus braves se dévouèrent à soutenir la fusillade pour rallentir la poursuite des Bleus; ils les arrêtèrent ainsi long-temps, mais ce dévouement eût fini par leur être fatal si un secours inattendu ne fût venu les tirer de péril.

Jambe-d'Argent, après qu'on l'eût quitté, s'était rendu à la métairie de Ligonnière. Il voulait s'entretenir avec le colon qui, la veille, lui avait dit être mandé à Laval par son maître pour affaire concernant les Chouans. Le Paysan n'étant pas encore de retour, Treton l'attendait, assis à la porte de la maison, quand le bruit lointain d'une fusillade frappe son oreille. Il écoute : les coups sont peu fréquents, ils partent de plusieurs points à la fois. C'est donc une poursuite de fuyards, et, de plus, ces fuyards sont les Chouans ; car les Bleus, en déroute, se sauvent toujours sans se disperser. Il faudrait courir au secours, mais que peut faire notre boîteux ? En ce moment arrive le métayer de Ligonnière monté sur son cheval. — « J'ai quelque chose à vous remettre, « dit celui-ci. » — « C'est ton cheval qu'il me « faut, réplique Jambe-d'Argent. » Et, tout aussitôt, le voilà en selle. Franchissant les haies et les fossés, il se dirige vers le lieu où l'on se bat ; piquant sa monture de la pointe de son sabre, le novice cavalier la lançait mieux que ne l'eût su faire le plus habile écuyer ; il eut bientôt atteint la route de Cossé à Laval. Là, il s'arrête, les coups de fusil se faisaient entendre à peu de distance, et il ne tarde pas

à voir cinq fuyards qui, traversant la route, viennent vers lui. Ils le reconnaissent et lui crient : « En déroute, Jambe-d'Argent ; en dé- « route, sauve-toi! sauve-toi ! » Mais lui les arrête : « J'amène du renfort, dit-il, courage « donc, courage! Avec moi les braves ; nous « allons tenir ici ! » Deux des fuyards, Dur-au-Feu et Montgazon, avaient été grièvement blessés; l'un atteint à la jambe ne se soutenait qu'à peine; l'autre, frappé à la tête, était aveuglé par son sang. Jambe-d'argent, en grande hâte, les fait placer tous les deux sur son cheval. Il leur dit : « Laissez-nous vos « fusils, allez à Ligonnière, on vous y soignera; « et vitement partez ! » Cela fut dit et fait en un instant. Trois autres fuyards se montrent encore, on les appelle : « A Jambe-d'Argent ! à « Jambe-d'Argent ! » Ils viennent, et voilà six hommes, tout à l'heure épouvantés, qui, à la voix du boîteux, se retrouvent pleins d'énergie et vont combattre de pied ferme. (Je dois dire les noms de ceux que j'ai connus : Priou, Cœur-de-Roi, et les deux Herminié.)

La petite troupe alla prendre position en deçà de la route, à l'abri d'une haie. Les fusils étant chargés, il ne lui restait que dix-sept cartouches ; mais, ainsi embusquée, elle

pouvait barrer le passage à l'ennemi tandis que les blessés se sauveraient. De là on découvrait au loin les Républicains. Ils s'avançaient, mais lentement, et en continuant leur fusillade sur le même point. Qui les arrêtait donc ainsi ? On le sut bientôt. La voix rugissante de Moustache se fit entendre. C'était lui qui soutenait seul le feu, et jusque-là, pas un Bleu ne l'avait encore approché impunément. On ne tarda pas à l'apercevoir : il faisait face à l'ennemi, reculant lentement en prenant pour rempart chaque arbre, chaque buisson. A sa vue, Jambe-d'Argent saute dans la route, disant à ses hommes : « Ne bougez pas, gardez votre poste, c'est à moi de dégager « notre vieux camarade. » Alors, traversant deux champs sous les yeux des Bleus, il arrive à Moustache qui chargeait son fusil de sa dernière cartouche. Ils s'entendent d'un mot et tous deux, au pas de course, viennent se rallier à l'embuscade. Cependant l'ennemi les a suivis de près, et bientôt la route seule les sépare d'une troupe de cinquante Républicains. Jambe-d'Argent s'écrie : Lais« sons approcher! Ne tirons qu'à bout por« tant! » Et, se montrant à découvert, le fusil en joue, il reste là, immobile, en face des

Bleus qui s'arrêtent. Ils jugent qu'ils vont trouver sur ce point une défense sérieuse, et, comme la nuit s'approche, ils se décident à faire retraite; mais, en partant, ils envoient leur décharge sur l'homme qui les brave ainsi. Une seule balle frappa juste; elle coupa son plumet blanc. Moustache veut alors brûler sa dernière cartouche; il tire, mais son fusil, que la poudre a encrassé, ne part pas. Il prend celui d'un camarade et allait poursuivre l'ennemi, Jambe-d'Argent l'arrête : « Finissons « là notre journée, dit-il, la besogne a été as- « sez rude; gardons nos balles pour une autre « occasion. » — J'obéis, répond Moustache, « tu as le droit de nous commander; car c'est « toujours toi qui nous mets hors de peine. « Oui, et tu dois être notre chef, et tu le se- « ras : j'en fais mon affaire. »

Dès que les Bleus se furent retirés, une dizaine d'hommes, qui s'étaient tenus cachés dans les fossés et les broussailles, vinrent rejoindre nos braves. Ceux-ci les accueillirent par des reproches et des moqueries, et une querelle allait s'en suivre. Jambe-d'Argent l'apaisa : « Tout le monde a eu des torts aujour- « d'hui, dit-il, moi le premier : je ne devais « pas vous quitter ce matin. A présent, n'en

« parlons plus, et faisons mieux désormais. » La nuit était venue, on se sépara pour aller chercher un gîte dans les métairies du voisinage.

Les Chouans avaient eu là une dure journée ; ils comptaient environ trente blessés et plusieurs morts.

CHAPITRE TREIZIÈME.

Jambe-d'Argent donne des secours à la famille d'un paysan tué à Ahuillé. — Les paysans mariés ne prirent pas les armes. — Les Insurgés se réunissent pour nommer Jambe-d'Argent leur chef. — Il envoie des émissaires pour s'entendre avec les Royalistes des divers cantons de la Mayenne. — Les soldats du bataillon républicain, dit de la Montagne, entretiennent des intelligences avec les Chouans.

Au nombre des Insurgés qui furent tués à l'affaire d'Ahuillé se trouvait un pauvre paysan, père de famille. Les Bleus avaient dévasté sa closerie, accablé de mauvais traitements sa femme, ses enfants et lui-même. Quand il vit les Chouans se porter sur Ahuillé, poussé du désir de se venger, il leur demanda un fusil et marcha avec eux. Lorsque les Bleus vinrent livrer combat, il ne voulut pas fuir avant d'avoir au moins immolé un ennemi, mais son espoir de ven-

geance fut déçu; il tomba mort à la première décharge. Tout le monde plaignit la famille du malheureux paysan, et Jambe-d'Argent ne se contenta pas de la plaindre, il ne cessa, tant qu'il vécut, de lui envoyer des secours.

Une remarque doit être faite ici : c'est que bien peu d'hommes mariés prirent les armes avec les Chouans. Dans nos campagnes, le père de famille se regarde comme entièrement lié à son ménage. *Il doit délaisser la compagnie des gars, se ranger à la maison et être détenu sur son lieu.* Le travail et les soins de chaque jour, qu'exige l'exploitation des terres, ont établi et maintenu ces habitudes regardées presque comme un devoir religieux.

Dès le soir même de l'affaire d'Ahuillé, Jambe-d'Argent retourna avec Moustache à la métairie de Ligonnière. Il se souvenait qu'au moment où il s'était emparé si brusquement du cheval du métayer, celui-ci avait à lui remettre un paquet envoyé par les Royalistes de Laval. Il voulait en outre savoir l'état des blessés Dur-au-Feu et Priou, qui devaient être restés dans la ferme. C'étaient deux de ses plus vaillants camarades, soldats, comme lui, de la Petite-Vendée. D'ailleurs, il se faisait tou-

jours une obligation d'aller visiter les malades, et souvent il les soignait lui-même, ayant acquis quelque connaissance du traitement des blessures au temps de sa jeunesse, durant son long séjour à l'hôpital. Les deux jeunes gens n'avaient été atteints que légèrement; néanmoins ils reconnaissaient devoir la vie à Jambe-d'Argent, puisque, sans son secours, ils fussent tombés aux mains des Républicains. Quant à l'envoi, expressément adressé à celui-ci par les Dames royalistes de Laval, il consistait dans une ceinture de mouchoirs à carreaux rouges, comme les portaient les Vendéens. Elle contenait des *Cœurs de Jésus* en broderie, une profusion de rubans blancs portant des devises pieuses ou guerrières, et enfin une paire d'épaulettes de capitaine. A la vue de ces épaulettes, le Boîteux, d'ordinaire si grave et si réservé, ne put retenir une exclamation de saisissement. « Ah! mon Dieu! on m'envoie « cela, à moi, au pauvre Jambe-d'Argent! « Qui l'eût dit? » Mais bientôt, reprenant son sang-froid, il déclara que, si en effet ses camarades le jugeaient digne d'être leur chef, il en ferait bravement et loyalement le devoir. Les deux blessés et Moustache l'encouragèrent dans cette détermination, et ce dernier se

chargea, pour terminer l'affaire, de convoquer sans retard les plus influents parmi les Insurgés.

La réunion se tint dans la paroisse de Nuillé, au bois de Mont-Chevrier, le mardi de Pâques, 22 avril 1794. Fleur-d'Epine, Sépher, Brise-Bleu, les deux Chasseurs, Le Blond, Va-de-bon-Cœur, Girard, Cœur-de-Roi, Court-il vinrent avec Moustache. Ces jeunes gens, d'une valeur déjà éprouvée, avaient, pour la plupart, quelques hommes sous leurs ordres; mais ils comprenaient qu'il fallait une autorité supérieure à tous, et ils jugeaient que Jambe-d'Argent, par ses services, sa bravoure et sa fermeté, méritait d'être chargé de ce commandement. Cependant il y en eut d'autres, également appelés à l'assemblée, qui se montrèrent d'abord opposés à cette mesure. Place-Nette, Moulins, Houzard, La Risque, Mousqueton demandaient que les choses restassent comme elles étaient; que chaque brave fût libre d'agir à sa guise, à la tête des camarades qui voulaient bien se mettre sous sa conduite. Il faut dire que ceux qui émettaient cet avis pouvaient avoir quelques motifs pour désirer que leur conduite ne fût pas surveillée; mais l'opinion du grand nombre se déclara contre eux; ils s'y soumirent, et il fut arrêté que, désormais,

chaque bande, tout en gardant son chef particulier, obéirait aux ordres de Jambe-d'Argent. Au reste, cet arrangement ne prit que plus tard une forme régulière, lorsque la jeunesse de chaque paroisse fût appelée à nommer son capitaine.

Jambe-d'Argent, voulant laisser une entière liberté à la délibération, ne s'était pas rendu à la réunion du bois de Mont-Chevrier. Il était resté à la métairie du Grand-Bordage, sa retraite habituelle.

Après la défaite de l'armée vendéenne, Treton était parvenu à regagner son canton, mais il y arriva blessé et malade. Craignant de compromettre sa famille en allant lui demander un abri, il se rappela que, dans son enfance, le pauvre mendiant recevait toujours au Grand-Bordage un bon accueil et des soins empressés, il crut pouvoir y aller encore demander un refuge. On le lui donna de grand cœur, et, depuis ce temps, ce fut toujours là qu'il vint se reposer de ses fatigues et des souffrances de sa jambe blessée. On avait pratiqué dans l'intérieur de la ferme un réduit où cinq ou six hommes pouvaient rester cachés dans les moments de danger. L'entrée en était si habilement dissimulée que les Républicains, malgré

leurs perquisitions réitérées, ne la surent jamais découvrir. Plusieurs prêtres y demeurèrent pendant le temps de la Terreur, et nos paysans pensaient que c'était *par un miracle du bon Dieu* qu'ils échappaient aux recherches. Ces détails m'ont été donnés par le métayer du Bordage qui, dans ce temps, était un enfant de treize ans, mais déjà on se fiait à sa discrétion, et continuellement il fut chargé ou de porter les messages, ou de faire le guet aux abords de la maison.

Moustache devait venir là rendre compte à Jambe-d'Argent de la résolution adoptée au sujet de son élection. Toute l'assemblée voulut y aller avec lui. Elle trouva celui auquel on venait de donner le commandement assis seul à l'écart, contre un tas de chaume, dans un coin de l'aire de la métairie. Suivant son habitude, il s'essayait à jouer sur la flûte « des « airs, toujours si tristes, disaient ses cama« rades, qu'à les entendre on se sentait l'âme « tout en peine. » Quand Jambe-d'Argent vit de loin la bande entière venir vers lui, il comprit que sa nomination était faite. En tout autre pays, sans doute, on aurait abordé le chef élu avec des *vivat* et des démonstrations bruyantes, mais le paysan manseau, quand

l'ivresse ne l'anime pas, se tient toujours réservé et sérieux : la troupe s'avança donc en silence et sans empressement. Moustache seul prit la parole ; il dit : « Nous avons décidé « entre camarades de te prendre pour notre « chef, Jambe-d'Argent; si cela te convient, « tu peux, dès à présent, nous commander, « nous obéirons à tes ordres. » Jambe-d'Argent répondit : « S'il convient aux cama- » rades que ce soit moi qui commande, je ne « les en dédirai pas. Je ferai en sorte de leur « donner bon exemple et de tout régler selon « la justice. » L'assemblée répondit par un murmure d'approbation, et, l'élection ainsi confirmée, on mit aussitôt en délibération ce qu'il y avait à faire désormais.

On était informé que, dans plusieurs cantons éloignés, des bandes d'Insurgés commençaient à se montrer. Jambe-d'Argent décida qu'il convenait de s'entendre avec eux, et il chargea de ce soin ceux des siens qui avaient des relations dans les paroisses où il se faisait quelque soulèvement. Moulins, toujours empressé quand il ne fallait que faire preuve d'activité et d'adresse, se rendit sur la rive gauche de la Mayenne; Moustache se chargea de parcourir les environs de Château-Gontier;

Place-Nette se dirigea vers le canton de Craon; d'autres encore se mirent également en route, chacun promettant de déployer tout son zèle pour former une coalition sans laquelle on ne pouvait rien entreprendre d'important.

Quant à Jambe-d'Argent, il fut convenu qu'il resterait à la métairie du Grand-Bordage jusqu'au retour des envoyés. Dès lors, cette ferme, qui dépend de la paroisse de Quelaines, devint un lieu de rendez-vous qu'on désigna par le nom de *Quartier-du-haut-des-Prés*, afin que, si, par quelque trahison, les Républicains venaient à en entendre parler, il leur fut difficile de savoir au juste de quel endroit il s'agissait. Par cette même raison, les Chouans de tous les cantons donnèrent des noms de convention aux lieux qu'ils choisirent pour point de réunion. Ils les appelaient des *Camps*, bien qu'ils n'y fissent ni établissements, ni séjour. Il y avait le *Camp de la Vache-Noire*, le *Camp-Vert*, le *Camp de l'Avoine*, le *Camp des Fourmis*, etc., etc.

Jambe-d'Argent fit suspendre les hostilités pendant l'absence des chefs de bande; mais leur éloignement ne fut pas le seul motif de cette détermination. Les postes républicains des environs se trouvaient alors occupés par

des détachements du bataillon dit *de la Montagne*. Cette troupe, en contradiction avec le nom qu'elle portait, avait manifesté des opinions anti-révolutionnaires, et s'était mise en communication avec les royalistes de Laval : ceux-ci avaient donné avis à Jambe-d'Argent que les *Montagnards* s'engageaient à ne faire aucune attaque contre les Chouans ; en outre, ils promettaient de livrer des munitions, et plusieurs d'entre eux déclaraient qu'ils étaient prêts à venir se joindre aux Insurgés dès qu'ils auraient l'assurance d'en être bien reçus. Il convenait donc, pour le moment, d'attendre le résultat des pourparlers avant de reprendre l'offensive.

CHAPITRE QUATORZIEME.

Coquereau se montre dans les environs de Château-Gontier. — Détails à son sujet. — Explication des succès qu'il obtient. — Les frères Logerais *(Pimousse, Chassebleu, Petit-Chouan)*. — Hoisnard *(Branche-d'Or)*. — Pierre Joly *(Petit-Prince)*. — Chances diverses des expéditions de Coquereau. — Il va se réunir aux Insurgés de l'Anjou.

Tandis que le canton où commandait Jambe-d'Argent retrouvait pour quelques jours un peu de tranquillité, sur d'autres points du département de la Mayenne, de nouveaux Insurgés commençaient à se signaler par des agressions d'une incroyable audace. Dès le mois de février, un jeune homme qui avait été officier dans l'armée de la Vendée, vint à la tête d'une trentaine d'hommes se montrer dans les paroises de Loigné et de Quelaines, entre Château-Gontier et Laval, proclamant hautement son nom, ses projets, ses résolutions. Il faisait appel et promettait secours à tous ceux qui voudraient combattre pour la cause du Roi.
» Je suis Coquereau, capitaine vendéen, di-

« sait-il ; à moi les Royalistes ! Aux armes, » aux armes ! et guerre à mort aux Républi-« cains : point de grâce, point de pitié ; aux « armes ! aux armes ! » Cette violente proclamation resta d'abord sans effet dans le canton, et Coquereau n'obtint pas même de renseignements sur le soulèvement qui se préparait. Voyant la méfiance des paysans, il ne fit que traverser le pays, et alla s'établir sur la frontière du Maine et de l'Anjou, où il ne tarda pas à organiser l'Insurrectiou royaliste. Il en devint un des chefs les plus redoutés, et se fit remarquer entre tous par son activité infatigable. Sa présence d'esprit lui suggérait toujours, dans les moments de crise, les moyens d'échapper à son ennemi, et jamais il ne se montrait plus audacieux, plus terrible, que lorsqu'on le supposait découragé et sans ressources.

Coquereau (Joseph-Juste) était né en 1768 à Daon, bourg cousidérable, à trois lieues de Château-Gontier, près des bords de la Mayenne, sur la limite du département. Sa famille jouissait dans le pays d'une considération méritée, et faisait en grand le commerce du fil. Quant à lui, gai, vif, spirituel, mais aussi indocile, inappliqué et se rebutant aisément, il ne sentait que de la répugnance pour un état tran-

quille; de sorte qu'à la suite de quelques étourderies de jeunesse, il s'enrôla comme simple soldat dans le régiment du Maine qui tenait garnison en Corse. Il y resta deux ans. Les troupes étant sans cesse occupées à la poursuite des Brigands dans les montagnes, il put se familiariser là avec la guerre de partisans dans laquelle il devait se montrer si habile. Dans l'année 1790, des émeutes éclatèrent en Corse parmi les troupes. Coquereau fut du nombre des soldats qui furent renvoyés de leur régiment. Alors son père lui acheta son congé, et il revint dans son pays, où il ne tarda pas à se marier. A l'exemple de ses parents, il commença à s'occuper du commerce de fil, et, devenu père de famille, il prenait l'habitude d'une vie régulière quand les troubles de la Révolution vinrent à éclater. Dès l'origine, il protesta de son dévouement à la monarchie, et, lorsque la Vendée prit les armes, il chercha aussitôt dans les communes environnantes des jeunes gens animés du même zèle que lui. Il en eut bientôt réuni une cinquantaine qui, d'un commun accord, le nommèrent leur chef. A la nouvelle de la prise d'Angers par les Vendéens, il part avec sa troupe pour les rejoindre ; mais, en arrivant, il apprend que

l'armée royale vient de se porter sur Nantes. Coquereau fait mettre ses hommes sur deux rangs, et, marchant à leur tête, il traverse audacieusement toute la ville pour gagner les Ponts-de-Cé. Les troupes républicaines n'étaient pas encore rentrées, on ne s'opposa point à son passage, et il eut bientôt atteint le corps d'armée de Mr de Bonchamps, qui le nomma aussitôt capitaine. Il prit part à tous les combats des Vendéens jusqu'au moment où, au retour de Granville, ils vinrent assiéger Angers. Alors, étant attaqué de la maladie qui ravageait l'armée, il revint dans son canton avec la plupart des siens, malades comme lui.

Coquereau n'avait guère que vingt-cinq ans quand il prit part à l'Insurrection royaliste, mais il paraissait beaucoup plus âgé. D'une taille moyenne, d'une constitution robuste, il était néanmoins mauvais marcheur et manquait d'haleine : toutefois, la force de sa volonté lui faisait au besoin surmonter la fatigue. Son visage, fortement coloré, avait d'ordinaire une expression de gaîté; mais la moindre contrariété produisait un changement complet dans sa physionomie; alors ses sourcils noirs et épais venaient couvrir à moitié ses yeux enflammés; sa voix sourde, ses lèvres

tremblantes, l'agitation convulsive de tout son corps lui donnaient un aspect effrayant. Dans les derniers temps de sa vie, cet état d'irritation lui devint presque habituel, quand, tourmenté de soupçons, trahi sans cesse, désespérant de l'avenir, il cherchait à s'étourdir sur sa situation en s'abandonnant sans réserve à son funeste penchant pour les liqueurs fortes. Alors son caractère, naturellement emporté et vindicatif, s'aigrit tout à fait. Il ne pensa plus qu'à rendre à son ennemi le mal pour le mal, et, par les plus cruelles représailles, devint l'effroi des Républicains.

Avant d'entrer dans les détails des succès si extraordinaires qu'obtint Coquereau dès qu'il parut en armes, je crois nécessaire de donner quelques explications qui puissent les rendre concevables : les faits, malgré leur invraisemblance, s'expliquent aisément. Toute la jeunesse des villes et des bourgs avait été enrôlée et dirigée sur les frontières ; les gardes nationales qu'on envoyait contre les Insurgés se composaient donc de pères de famille et de vieillards qu'on faisait marcher malgré eux ; ils ne demandaient qu'un prétexte pour prendre la fuite : un coup de fusil suffisait ; et, au retour, pour ne pas être compromis et justifier leur

déroute, chacun, dans ses récits, grossissait le nombre des assaillants et les périls du combat.

On donna, dès l'origine, le nom de Chouans à la troupe de Coquereau, parce qu'on supposait que tous les Insurgés recevaient une même impulsion et agissaient d'après un plan convenu. Les Républicains dans leurs appréhensions, les Royalistes dans leurs espérances se laissaient aller à cette idée qui rendait la Chouannerie d'autant plus redoutable.

Tant que Coquereau fut malade, il se tint caché dans le bois du Coudray, près du bourg de Marigné qu'habitait sa femme; il y resta jusque vers la fin de février. Trois de ses compagnons d'armes, les frères Logerais, ne le quittèrent point. Ceux-là combattaient la République dans la seule pensée de rétablir la religion. L'aîné, François surnommé *Pimousse*, portait une telle exaltation dans ses sentiments de piété qu'il finit par se croire favorisé de révélations. Il se faisait lire la Bible et croyait fermement que Dieu lui permettait d'y voir ce qui devait arriver. Un homme frappé de telles idées marchait au combat avec une confiance inébranlable et ne reculait devant aucun danger. Ses frères, surnommés, l'un *Chasse-Bleu*, l'autre *Petit-Chouan*, étaient

également de fervents chrétiens et de braves soldats.

Avec ces trois hommes seulement, Coquereau, se trouvant presque rétabli, alla un soir donner une alerte au bourg de Marigné en tirant quelques coups de fusil et criant : « Vive le Roi ! » Alors, voyant que les Patriotes, saisis de peur, se tiennent renfermés, il pénètre jusqu'au milieu du bourg et coupe l'arbre de la liberté qu'on venait de planter. Le lendemain, une pareille expédition, faite sur le bourg de Cherré, obtint le même succès, et, le signal d'une reprise d'armes étant ainsi donné, Coquereau retourna dans le bois du Coudray pour en attendre l'effet sur les Vendéens qui se tenaient cachés dans le pays.

Le premier qui se rendit à cet appel fut Hoisnard dit *Branche-d'Or*. A l'attaque de Granville il avait reçu une blessure à la tête et n'en était pas encore guéri, mais il ne voulait pas qu'on recommençât à combattre sans lui. Pierre Joly dit *Petit-Prince* arriva quelques jours après avec cinq Vendéens qui s'étaient mis sous sa conduite. Ce jeune homme devait le surnom qu'il portait à sa taille svelte et peu élevée, ainsi qu'à ses traits agréables et délicats. Au commencement de la Révolution

il était batelier et pêcheur sur la Mayenne. Les Républicains, connaissant ses opinions religieuses, brisèrent son bateau : c'était tout ce que lui et sa mère possédaient pour vivre. La mère alla mendier son pain, et lui, qui n'avait que seize ans, partit avec Coquereau pour se réunir aux Vendéens. Après la campagne d'outre-Loire, il revint dans son pays, exténué par la fatigue et la maladie. Il erra quelque temps d'asile en asile ; enfin, perdant ses forces et ne trouvant plus personne qui osât le cacher, il fut réduit à prendre pour refuge le tronc creux d'une *émousse* qu'un paysan lui indiqua; mais, pour dernier malheur encore, l'arbre se trouvait placé à quelques pas d'un sentier assez fréquenté. Le pauvre malade s'introduisait là par une étroite entrée ouverte au haut de l'émousse, que des touffes de lierre couvraient entièrement. C'était au plus fort de l'hiver, il lui fallait rester tout le jour sans bouger et dans la plus pénible position, puisque, faible et souffrant, il ne pouvait se tenir que debout. La nuit venue, il se tirait, tout transi de froid, de cette espèce de cercueil, et allait quêter sa nourriture et une place au foyer dans les fermes du voisinage, puis, de grand matin, il retournait dans

sa retraite. Des jours et des nuits se passèrent de la sorte. Ce ne fut pas tout : il vint à tomber de la neige qui couvrit la terre. Alors le jeune homme n'osa pas quitter son arbre, craignant que la trace des pas ne le fît découvrir, car il passait fréquemment sur le sentier des détachements de Patriotes en quête des fuyards vendéens. Cependant, le paysan qui avait le secret de son asile, ne le voyant pas paraître comme à l'ordinaire, en devina la raison et vint à son aide. Il fallait que, lui aussi, ne s'approchât point de l'émousse ; il se munit donc d'une fourche emmanchée d'une longue perche et parvint ainsi à faire passer au captif quelques provisions et une peau de chèvre qui le garantit de la neige. Enfin, les Républicains cessèrent leurs perquisitions, le malade put quitter son réduit, et, soigné chez le paysan qui l'avait protégé, il ne tarda pas à se rétablir.

Petit-Prince avait appris que quelques soldats vendéens erraient dans les environs. Il alla se réunir à eux et leur servit de guide à travers le pays. Les éloignant des maisons suspectes, rassurant sur leur compte la charité craintive des paysans, il trouvait ainsi, au milieu de ses infortunes, l'occasion de secou-

rir des malheureux. Dès qu'il apprit que Coquereau reprenait les armes, il accourut pour offrir ses services et ceux de ses compagnons, tous empressés de combattre sous un chef qui promettait vengeance des maux si long-temps endurés. Ce jour-là, le capitaine vendéen se trouva avoir douze hommes sous ses ordres, mais la moitié n'avait pas d'armes. N'importe, il se met à leur tête et, au cri de « Vive le « Roi! » il force l'entrée des bourgs de Chenillé, de Sœurdres et de Marigné. Partout, devant lui, les gardes nationaux s'enfuient presque sans combattre, et partout quelques hommes tués ou blessés lui laissent des armes et des munitions. Là encore, les arbres de la liberté sont coupés, et une guerre, une guerre à mort est déclarée aux Républicains.

Dans les jours qui suivirent, Coquereau eut une troupe de trente hommes. Maintenant il ira au loin provoquer le soulèvement royaliste et montrer que l'Insurrection a engagé le combat. Il part donc du bois du Coudray et passe la Mayenne vis-à-vis le château de la Rongère; de là il se rend sur les paroisses de Loigné et de Quelaines, proclamant, comme je l'ai dit en commençant ce chapitre, une guerre impitoyable à la République. Il par-

court ainsi six lieues de pays, puis il se présente dans le bourg de la Ferrière où il entre de vive force. Les postes des Anges et de l'Hôtellerie ensuite essaient vainement de l'arrêter; rien ne lui résiste, partout il coupe les arbres de la liberté, saccage les mairies, désarme les habitants, déchire les drapeaux tricolores. Quand la nuit vint, Coquereau était dans la paroisse de Ménil; un champ planté de hauts genêts se trouvait là, il y fait entrer sa troupe et lui accorde quatre heures de repos; ensuite il la mène à deux lieues plus loin attaquer à minuit le Cantonnement de Chambellay. La garnison surprise se sauve en désordre; elle a trois hommes tués et laisse son drapeau, son tambour et ses armes. Coquereau fait tout briser, repart sur-le-champ, et, sans s'arrêter, il repasse la Mayenne au point du jour. Depuis vingt-quatre heures il avait parcouru dix-huit lieues de pays, toujours marchant et combattant. Tous ses gens, accablés de fatigue, se dispersèrent alors, et, quand il rentra dans la paroisse de Marigné, il ne restait avec lui que les frères Logerais, Hoisnard *(Branche-d'Or)* et un Vendéen.

Cependant l'alarme régnait dans tout le pays : les Républicains de Daon, de Marigné,

de Cherré, de Sœurdres se demandaient réciproquement des secours pour se défendre contre Coquereau, et en même temps des messages, venant de l'autre rive de la Mayenne, réclamaient aussi assistance, et toujours pour combattre Coquereau. De là une épouvante générale. Partout on sonne le tocsin, de tous côtés le tambour se fait entendre, et des troupes, demandées dans la nuit, partent au pas de course de Château-Gontier, de Sablé, de Châteauneuf, de Morannes, etc. : tout à l'heure la campagne en sera couverte. Cependant, tandis que les Républicains se disposent ainsi à combattre ce Coquereau tant redouté, lui et ses cinq compagnons, exténués de lassitude et de besoin, ne se sentaient pas même la force de fuir. Ils étaient arrivés près d'une métairie : la Maison-Neuve de Marigné ; ils la prendront pour refuge, mais ce sera à l'insçu même des paysans qui, en cas de visite de l'ennemi, pourraient les décéler par leur frayeur. Donc, sans se laisser voir, ils se glissent dans une grange, se cachent dans le foin dont elle est pleine et restent là vingt-quatre heures, sans sortir, sans bouger, mais aussi sans prendre de nourriture. Pendant ce temps, trois détachements républicains vinrent dans la ferme,

mais ils n'y firent point de recherches. Enfin, Pimousse, mourant d'inanition, se hasarda à faire connaître aux gens de la maison l'état dans lequel lui et ses camarades se trouvaient. On s'empresse de leur donner quelques aliments, mais en les conjurant de s'éloigner en toute hâte. Ils partirent sans savoir seulement où ils allaient porter leurs pas. Coquereau avait perdu tout courage. « Allons chacun « d'un côté différent, disait-il; quand les Bleus « auront tué un ou deux de nous ils se tien- « dront peut-être satisfaits, et le reste échap- « pera. » Mais Pimousse, que sa piété soutenait toujours, lui répliquait : « C'est offen- « ser le bon Dieu que de perdre confiance en « lui; s'il le veut, nous ne périrons point. « Recommandons-nous à lui et ne nous dé- « sespérons pas. » Le chef, sans répondre, continuait de marcher à l'aventure. Dans un moment où les tambours se faisaient entendre plus rapprochés, les fugitifs se trouvaient près d'un pont jeté sur une petite rivière couverte de joncs et de roseaux. « Mettons nous dans « l'eau sous le pont, reprit Coquereau, les « roseaux nous cacheront, et, quand la nuit « sera venue, nous quitterons ce canton mau- « dit. » — « Gardons-nous-en bien, répliqua

« encore Pimousse, le froid nous prendrait et
« nous serions perdus. » — « Eh bien donc, sois
« notre chef aujourd'hui, et charge-toi de nous
« conduire ! » — « Avec l'aide de Dieu, je veux
« l'essayer, répond Pimousse, et, si je vous
« mène à la mort, je vous y menerai en vail-
« lant soldat. » — « Allons, tu es un vrai brave,
« s'écrient ses camarades, nous ne te laisse-
« rons pas, tu peux nous commander. » Ils arrivaient sur le bord du chemin de Daon à Cherré, dans un endroit d'où la vue s'étend au loin. Là se trouvait une croix renversée et brisée par les Patriotes. « C'est ici notre
« poste, dit le pieux soldat, un vrai poste de
« chrétien pour combattre et pour mourir. »
Il place ses hommes dans un fossé recouvert de broussailles, à dix pas les uns des autres, et ordonne d'y demeurer en repos, lors même qu'on entendrait approcher l'ennemi, ensuite, chacun imitera ce qu'on lui verra faire. Bientôt une troupe se montre, elle suivait tranquillement son chemin, on la laisse passer. Une autre paraît; celle-ci avait des éclaireurs sur chaque côté de la route; un d'eux se dirigeait vers les Insurgés. Voyant les broussailles s'agiter, il crie : « Qui vive ! » et se replie vers les siens qui n'étaient plus qu'à trente

pas de l'embuscade. Voyant qu'ils s'arrêtent, Pimousse élève la voix : « Soldats du Roi, garde « à vous! Une colonne à droite, une colonne « à gauche, et le centre en avant ! » Nos six braves répètent : « En avant ! en avant! » Et, se montrant au travers des buissons par six endroits différents, font leur décharge tous ensemble. Dans ce détachement de soixante Patriotes, il ne s'en trouva pas un qui pensât à résister : tous s'enfuirent en désordre. Ce succès inespéré rendit à Coquereau et à ses compagnons de la force et du courage ; un second détachement se présenta, il fut attaqué en répétant la même manœuvre qui obtint le même résultat. Cependant, tout éclatante que fût la victoire, il fallut penser à sauver les vainqueurs. On trouva dans une métairie une cache pour trois hommes; on tira au sort pour savoir qui l'occuperait. Coquereau n'avait point voulu de privilège, il eut la chance contre lui, ainsi que Pimousse et son frère Petit-Chouan. Déjà ils s'éloignaient de la ferme quand le métayer les rappela. Il leur dit que, pour mettre ses provisions à l'abri du pillage des Patriotes, il avait creusé une fosse au milieu de son champ nouvellement labouré. L'entrée, close par des madriers recouverts de

mottes de terre, ne se laissait point voir, et il était sûr qu'on ne viendrait pas chercher là des Chouans. Ceux-ci acceptèrent ce refuge; mais, quand ils y furent entrés, le paysan en boucha l'ouverture si soigneusement, qu'ils ne tardèrent pas à se sentir près d'étouffer. Alors ils essaient de soulever les madriers. C'est en vain, ils n'en ont pas la force. « Nous voilà « enterrés vivants, dit Coquereau, nous al- « lons mourir ici. » — « Recommandons notre « âme au bon Dieu, dit Pimousse, et soumet- « tons-nous à sa volonté. » — « Quand on se « loge comme les taupes, dit à son tour Petit- « Chouan, il faut travailler comme les taupes. » Alors il cherche, en tâtonnant, l'entre-deux des madriers, en grattant la terre avec son couteau; il réussit bientôt à donner un peu d'air dans la fosse, puis, avec le canon de son fusil pour levier, il parvient à soulever une planche, la terre s'éboule, et une ouverture est faite, suffisante pour que nos enterrés puissent sortir de leur tombe. Les voilà donc hors de peine pour l'instant. Non loin de là était la misérable hutte d'une mendiante. Ils allèrent d'abord s'y réfugier; mais le clair de lune leur ayant fait voir un gros tas de bourrées et de copeaux que des bûcherons avaient dé-

posés en cet endroit, il leur vint à l'idée qu'ils pouvaient, au milieu de ce monceau, pratiquer un réduit où ils seraient en sûreté durant le jour. Ils se mettent aussitôt à l'ouvrage, et, avant le soleil levé, une petite loge soutenue par des étais était établie sous les copeaux. On y apporta un peu de paille, un pain et une cruche d'eau, puis nos trois hommes se coulèrent dessous par une étroite ouverture que la pauvre femme recouvrit soigneusement avec des bourrées. Ainsi fut fait le campement de la redoutable armée de Coquereau. Nos hommes se tinrent là durant quatre jours, ne sortant que la nuit pour se procurer des vivres. Enfin, ils apprirent que les Républicains cessaient de parcourir la campagne, et ils surent également qu'une troupe d'Insurgés se levait du côté de Segré sous les ordres d'un Vendéen, Ménard dit *Sans-Peur*. On décida qu'il fallait se joindre à ce chef en rassemblant tous les hommes qui avaient déjà pris les armes.

A l'appel fait au nom de Coquereau, quarante jeunes gens, déjà aguerris, se réunissent Ils sont sans armes, mais on fera en sorte de leur en fournir; on veut d'ailleurs qu'une victoire signale le jour du départ. Un poste

nombreux était établi au port Jouslin pour défendre le passage de la Mayenne; c'est là qu'on ira la traverser en culbutant les Bleus. On part donc aussitôt et l'on se précipite à l'attaque du poste. Mais il était tenu par un détachement de troupes de ligne; elles soutinrent résolument l'assaut des Chouans et ripostèrent à leur fusillade par un feu bien nourri qui, dès l'abord, leur mit trois hommes hors de combat, et, de ce nombre, Branche-d'Or grièvement blessé à la jambe. Coquereau avait pour principe de ne jamais s'obstiner dans ses attaques; il se retirait toujours dès qu'on résistait à son premier choc, et ainsi ne perdait jamais que peu de monde. Il commanda donc brusquement la retraite, et les Bleus, craignant une embuscade, ne le poursuivirent point. Mais ce n'est pas assez pour lui d'avoir évité un échec, il ne veut partir du canton qu'en vainqueur. Il se porte donc sur le bourg de Daon. Là, par une fuite simulée après une faible escarmouche, il attire la garde nationale en pleine campagne, et alors il l'attaque et la met dans une telle déroute qu'elle lui laisse presque tous ses fusils. Il en arme les jeunes gens nouveaux venus et complète ensuite son succès en s'ouvrant de vive force le passage de la

Mayenne, vis-à-vis du bourg de Ménil. Enfin, après trois engagements successifs avec des gardes nationaux qui s'enfuient aux premiers coups de feu, il arrive sur la paroisse de Saint-Quentin, où Sans-Peur, qu'il avait fait prévenir, était venu l'attendre. De là tous deux allèrent se réunir à Mr De Scépeaux. Cet officier vendéen, reconnu chef de l'Insurrection du Bas-Anjou, tenait alors la campagne vers Candé et ralliait à lui les bandes d'Insurgés qui commençaient à se former dans tout le pays.

J'ai appris des frères Logerais, de Hoisnard *(Branche-d'Or)* et de Pierre Joly les faits si souvent invraisemblables de la prise d'armes de Coquereau. Plusieurs des habitants du canton m'en ont attesté l'exactitude. et j'en ai rapporté les détails parce que j'ai pensé qu'ils donneraient une juste idée de ce que fut l'existence aventureuse des Royalistes qui se décidèrent à *chouanner*.

J'interromprai ici le récit de ce qui concerne Coquereau, n'ayant point eu de renseignements suffisants sur ce qu'il fit durant son séjour en Anjou. Je le reprendrai plus tard pour raconter les combats qu'il revint livrer dans la Mayenne.

CHAPITRE QUINZIÈME.

Prise d'armes de La Raîtrie. — Il s'empare de St-Georges-le-Fléchard et s'y laisse surprendre. — Sa résistance héroïque. — Il tombe couvert de blessures. — On l'amène à Laval. — Son jugement et sa mort.

Dans la partie de l'arrondissement de Laval située sur la rive gauche de la Mayenne ce fut le jeune La Raîtrie qui donna le signal de l'Insurrection. J'ai dit qu'âgé seulement de quinze ans, il avait suivi l'armée de la Vendée à son passage à Mayenne. Après la déroute du Mans, il se tint caché dans une ferme qui appartenait à son père dans la paroisse de Bazougers Dès qu'il apprit, par les émissaires de Jambe-d'Argent, le nouveau soulèvement des Royalistes, il s'empressa de sortir de sa retraite, et, en quelques jours, il parvint à réunir vingt-huit jeunes gens parmi ceux qui avaient déjà porté les armes. Un plus grand nombre encore promettait de se joindre à lui et de le reconnaître pour chef dès qu'il pourrait se procurer des fusils et des munitions.

Déjà le jeune Insurgé se tenait assuré d'avoir ce qu'on lui demandait. Les habitants de Saint-Georges-le-Fléchard, presque tous ardents Patriotes, s'étaient organisés en garde nationale ; La Raîtrie avait résolu de les attaquer à l'improviste et de les désarmer. Il attendit la chute du jour, afin qu'on ne pût voir le petit nombre des assaillants, et fit entrer ses hommes par plusieurs côtés en poussant le cri de *Vive le Roi!* Les habitants, qui n'étaient point sur leurs gardes, prirent l'épouvante et s'enfuirent en laissant leurs armes au pouvoir des Insurgés. Ceux-ci fouillèrent les maisons, s'emparèrent des fusils, et, les réunissant dans un faisceau au milieu du cimetière qui est au centre du bourg, ils placèrent au-dessus un mouchoir blanc et se mirent à danser à l'entour. Le jeune chef, animé par son succès, oublia alors toute prudence : il faisait un beau clair de lune, il donna l'ordre qu'on apportât là à boire et à manger aux vainqueurs ; puis, voulant montrer sa science militaire, il rangea sa petite troupe en ligne et se mit à lui commander des évolutions.

Cependant les fuyards avaient couru réclamer le secours des Patriotes de Vaiges, de Saint-Jean-sur-Erve et de Soulgé. Les gardes

nationales et les gendarmes de ces bourgs se réunirent et marchèrent en toute hâte sur Saint-Georges. Ils y arrivèrent sans bruit et cernèrent le bourg sans être aperçus. La Raîtrie, qui n'avait pas placé de sentinelles, qui n'avait pris aucune précaution, n'apprit la présence de l'ennemi qu'en se voyant attaqué de tous côtés. Mais, si sa négligence fut une faute sans excuse, au moins voulût-il la racheter par tous les efforts du courage et du dévouement. Du premier coup d'œil, il a vu quel est le péril et n'a plus qu'un seul but, celui de se sacrifier pour faciliter la fuite de ceux qu'il a compromis par son étourderie. Dédaignant donc tout soin de sa vie, il cherche à attirer l'attention de l'ennemi sur lui seul. « C'est moi, « crie-t-il, aux Républicains, c'est moi qui « suis le chef des Royalistes. Venez m'arrêter, « si vous l'osez, je vous en défie, et je vous « attends. » Il jette alors son fusil, tire son sabre et fait face aux assaillants dont la foule accourt, provoquée par ses cris. Sa généreuse résolution atteignit le but qu'il s'était proposé; ses hommes parvinrent presque tous à s'échapper. Quant à lui, animé d'une héroïque fureur, il se défendit long-temps, criant toujours : « Je vous défie! je vous défie! » Les

Bleus l'entouraient de telle sorte qu'ils n'osaient tirer sur lui de peur de s'entre-tuer ; à la fin, cependant, il fut si vivement pressé de toutes parts qu'il dût succomber sous le nombre. Il tomba tout haché de coups de sabre ; des femmes du bourg le dépouillèrent de ses vêtements, et il resta ainsi durant la nuit étendu sur la terre. Le lendemain matin, les gendarmes qui devaient conduire à Laval trois des Insurgés qu'on avait arrêtés, eurent la curiosité d'aller voir le cadavre du jeune homme qui s'était si vaillamment défendu la veille. Ils le trouvèrent respirant encore, et, tout dépouillé qu'il était, ils le jetèrent dans la charrette des prisonniers. Alors, du milieu de la foule qui criait : « Mort au Brigand ! » quelqu'un vint jeter sur le corps du moribond un misérable lambeau pour le couvrir : un tel acte était, en ce moment, un témoignage de la charité la plus courageuse.

La pluie tombait à flots quand la charrette, qui amenait le malheureux La Raîtrie, entra à Laval. L'eau avait lavé le sang figé sur ses blessures ; elles saignaient de nouveau et marquaient d'une horrible trace les rues qu'on lui faisait parcourir. Il fut ainsi conduit jusqu'à la porte du tribunal révolutionnaire pour

vérifier s'il était bien La Raîtrie, chef des Insurgés. Cependant les juges, ayant fait constater que ses blessures pouvaient n'être pas mortelles, décidèrent qu'on devait essayer de le guérir. Voici le motif de cette compassion inattendue. Le *jeune Brigand* n'avait pas encore seize ans accomplis, âge exigé par la loi pour encourir la peine de mort; il fallait donc prolonger sa vie et surseoir à son jugement pour avoir le droit de donner aux Patriotes le spectacle de son supplice. Ainsi, au lieu d'instruire l'affaire dans les vingt-quatre heures, suivant l'usage, on attendit un mois entier, et, pendant ce temps, rien ne fut négligé pour guérir le blessé. Mais on avait fait le calcul exact des jours qui donnaient à la victime le privilège d'exister, et, dès que le dernier fut arrivé, on ne tarda pas un instant de plus. Le *Brigand* fut interrogé, condamné et exécuté sur l'heure. On pourrait croire qu'il y a quelque exagération dans le récit qui m'a été fait; mais j'ai découvert récemment une pièce qui en constate l'exactitude. On lit dans un rapport du Représentant du peuple Bollet :

« On a arrêté dans le ci-devant village (*sic*) de « Saint-Georges-le-Fléchard un ex-noble, nommé de « La Raîtrie. C'était un tout jeune homme qui n'avait

« pas encore seize ans. Il avait servi parmi les Bri-
« gands : il *chouannait*, et même s'était, dit-on,
« bravement battu. Il était couvert de blessures, et,
« au lieu de l'achever sur le lieu, on a eu la cruauté
« de le conduire à Laval, où son sang marquait toutes
« les rues. Ponr le faire mourir sur la guillotine, on a
« attendu les quelques jours qui lui manquaient, et, le
« jour de ses seize ans, on l'a jugé et condamné. »

De tels actes n'expliquent-ils pas les cruelles représailles auxquelles les Chouans se sont livrés contre les Révolutionnaires ?

CHAPITRE SEIZIÈME.

L'Insurrection s'étend dans plusieurs cantons du Maine. — Jambe-d'Argent fait quelques dispositions pour l'organiser. — Echec éprouvé par les Chouans. — Jambe-d'Argent fait appel à tous les Insurgés manseaux.

Le triste résultat de la prise d'armes du jeune La Raîtrie ne découragea point la population royaliste du Bas-Maine.

Les vexations de tout genre qu'elle endurait de la part des Révolutionnaires avaient poussé à bout sa patience. D'ailleurs, que pouvait-on redouter davantage, maintenant que personne n'était assuré de sa fortune, ni même de sa vie ? Les envoyés de Jambe-d'Argent trouvèrent donc partout des partisans dévoués, et furent mis aussitôt en communication avec les rassemblements d'Insurgés qui commençaient à s'organiser sur plusieurs points.

Diverses causes avaient produit cet élan presque spontané d'ardeur belliqueuse. Durant cette saison (en mai et juin 1794), les Patriotes étaient empêchés dans leurs poursuites

par l'épais feuillage des haies qui bornait la vue de tous côtés; les blés, devenus grands, offraient d'ailleurs un asile assuré et rendaient faciles les communications entre les Insurgés. Aussi, les Vendéens, qui avaient pu échapper aux recherches des Républicains et survivre à leurs fatigues, à leurs blessures, à leurs maladies, osaient maintenant sortir de leurs refuges, et partout ils trouvaient dans les fermes une hospitalité compatissante. Là ils racontaient avec enthousiasme et les nobles motifs qui avaient armé leurs bras, et les succès glorieux de leurs premiers efforts, et enfin leur héroïque résignation dans les souffrances de chaque jour. En voyant ces exemples si frappants d'une entière soumission aux volontés du ciel, en écoutant ces paroles d'une irrésistible puissance que la religion inspire à ceux qui souffrent pour elle, la jeunesse du Bas-Maine, dans les transports d'une pieuse exaltation, s'écriait à son tour : « Nous aussi nous « sommes chrétiens ! Nous aussi nous voulons « combattre pour notre sainte religion ! » Les ecclésiastiques, qui, malgré la proscription, étaient restés dans le pays, ne croyaient pas devoir arrêter le zèle des paysans; quelques-uns même les encourageaient à prendre les

armes. Ceux-là se plaisaient à penser que Dieu lui-même suscitait ces pieux Machabées, et, comme le temps des persécutions était revenu, ils voulaient espérer que le temps des miracles pouvait revenir aussi. Un autre motif encore acheva de déterminer le soulèvement : chaque jour le gouvernement républicain ordonnait de nouvelles levées; tous les hommes en état de porter les armes devaient être soldats; mais il restait à choisir de combattre pour ou contre la Révolution. La jeunesse des campagnes n'hésita plus, et, de ce moment, l'Insurrection s'étendit dans tout le pays.

Une troupe déjà nombreuse avait pour lieu de rendez-vous le village de la Massonnière, dans la paroisse du Bignon. Les trois frères Corbin en étaient les chefs. Elle se composait de soldats de la Petite-Vendée; mais les jeunes gens du canton avaient promis de marcher avec eux dès qu'on leur fournirait des armes.

Une autre bande, sous la conduite de Heaulmé dit *Court-Bleu* et de Bourdoiseau (*Petit-sans-Peur*) se tenait sur la paroisse de Vaiges. Le premier jour de la prise d'armes, quinze hommes vinrent se réunir dans la grange de la métairie de la Tardivière. Pour commencer le combat contre la République, ils ap-

portaient un seul fusil non chargé. Ce fut ainsi qu'ils s'en allèrent faire le désarmement des Patriotes des environs, et ils y réussirent de telle sorte que, le lendemain au soir, chacun d'eux se trouvait avoir une arme entre les mains.

Vers Bonchamp, Parné et Soulgé, quelques Insurgés avaient mis à leur tête Mâlines et son frère. Déjà ils s'étaient signalés dans plusieurs engagements avec les Bleus, quand un jour ils se laissèrent surprendre et éprouvèrent un échec dans lequel ils perdirent plusieurs hommes, et entr'autres le frère de Mâlines. Mais ce revers ne les avait point abattus, et ils attendaient impatiemment le moment de s'en venger.

Moulins parvint à s'aboucher avec tous ces nouveaux Chouans, leur fit connaître les succès de l'Insurrection sur la rive droite de la Mayenne, et l'avantage qu'il y aurait de s'entendre désormais pour s'entr'aider mutuellement. Placenette ne réussit pas moins dans sa mission du côté de Laigné, Craon et Athée. Des soldats vendéens, restés dans la campagne, avaient pris pour chef un jeune homme du pays nommé Le Comte; Hamard de Laigné et Allard de Craon s'étaient joints à lui avec

quelques jeunes gens, et cette bande réunie promettait de se rendre à l'appel de Jambe-d'Argent dès qu'il réclamerait son concours. Quand à Moustache, quand il arriva dans les environs de Château-Gontier, Coquereau était en Anjou. Il ne trouva que Hoisnard *(Branche-d'Or)*, qui, blessé à l'attaque du Port-Joulin, restait forcément dans l'inaction ; mais celui-ci, se voyant presque guéri, emprunta un cheval et suivit Moustache qui, chemin faisant, recruta encore Francœur de Ruillé. Ce dernier, mauvais marcheur, n'avait pas pu suivre Coquereau dans ses courses continuelles et précipitées.

Soldat dans l'armée de la Vendée, Francœur y fut remarqué parmi les plus intrépides ; mais, jusqu'à ce jour, malgré son désir de reprendre les armes, il avait vainement cherché à se réunir aux nouveaux Insurgés.

Quand Moustache arriva au *Haut-des-Prés* avec ses deux braves recrues, il trouva Jambe-d'Argent dans une vive irritation contre les Bleus et s'apprêtant à tirer vengeance d'un échec qu'ils venaient de faire éprouver à une petite bande des Chouans du canton. Voici ce qui était arrivé : J'ai déjà dit comment, d'après une convention faite par l'entremise

des Royalistes de Laval, les Insurgés qui dépendaient de Jambe-d'Argent cessèrent d'attaquer les postes républicains occupés par le bataillon de la *Montagne;* un détachement de ce bataillon avait été envoyé au bourg d'Astillé, et, à une demi-lieue de là, les Chouans faisaient leurs rassemblements, soit au bois Brochard, soit dans le taillis de Monchevrier; mais les deux partis, fidèles à leur promesse, évitaient de se rencontrer. Du reste, les Bleus témoignaient la plus grande confiance : sortant sans armes, ils ne craignaient pas d'aller dans les fermes aux environs de leur poste pour y acheter des provisions qu'ils payaient toujours exactement, et, de temps à autre, suivant les conditions arrêtées, ils faisaient passer des cartouches aux Insurgés.

Cette suspension d'armes laissait à Jambe-d'Argent le loisir de s'occuper d'une organisation qu'il jugeait nécessaire. C'est ici le lieu d'en faire la remarque; dès que le vaillant soldat fut élu pour commander ses compagnons d'armes, il montra qu'il possédait toutes les qualités d'un chef habile, et s'efforça sans cesse de justifier la confiance qu'on avait mise en lui. Par ses soins, une correspondance prompte et sûre fut établie entre toutes les pa-

roisses insurgées sous son commandement. On employa pour ce service des femmes, des enfants et des mendiants. De tels messagers excitaient moins la méfiance des Patriotes et pouvaient parcourir la campagne impunément. Jambe-d'Argent voulut aussi que les nouvelles recrues fussent instruites à manier leurs armes, à les nettoyer, à faire des cartouches; enfin, il chercha à rendre moins onéreuse pour les paysans la nourriture à fournir aux Insurgés étrangers au pays. Il crut que la charge en devait être en grande partie imposée sur les biens dits nationaux, qui, à ce prix, seraient garantis du pillage, et dès lors la chose fut ainsi. Telles étaient les mesures de prévoyance dont le chef improvisé conçut tout d'abord la pensée; mais le temps de trêve qui lui permettait de s'en occuper ne fut pas de longue durée.

Une autre troupe vint brusquement remplacer les *Montagnards* à Astillé, et, dès le jour de son arrivée, l'officier qui la commandait déclara qu'il voulait aller battre les buissons pour donner la chasse aux Chouans et voir quel était ce gibier-là. Des espions, envoyés par lui, découvrirent qu'il venait de se faire un rassemblement d'Insurgés à la mé-

tairie de la Reingeardière. Il marcha aussitôt vers cet endroit pour les attaquer à l'improviste. Son plan ne réussit pas entièrement, parce qu'une femme d'Astillé, courant en grande hâte par un chemin détourné, donna l'alarme aux Royalistes qui se sauvèrent précipitamment. Cependant les Bleus suivirent de si près que leur fusillade atteignit quelques-uns des fuyards. L'officier républicain, se tenant pour assuré d'avoir jeté l'effroi parmi les Chouans, rentra triomphant dans le bourg d'Astillé; mais Jambe-d'Argent, qui apprit le jour même ce qui s'était passé, annonça que ce vain triomphe recevrait bientôt une dure punition.

Ses envoyés étaient venus successivement lui rendre compte de l'état du soulèvement royaliste dans les campagnes du Bas-Maine : des bandes armées commençaient, il est vrai, à se montrer partout, mais elles agissaient suivant l'impulsion du moment, ne mettaient aucune suite dans leurs entreprises et restaient indépendantes les unes des autres; Jambe-d'Argent jugea que l'attaque qu'il projetait sur le bourg d'Astillé offrait une utile occasion pour appeler les nouveaux Chouans à une réunion qui les ferait se connaître les uns les autres et

leur fournirait les moyens d'établir des relations, afin qu'ils pussent à l'avenir combiner leurs efforts et se prêter un mutuel appui. Il fit donc partir sans délai des messagers chargés de réclamer le secours des diverses bandes avec lesquelles il y avait eu des pourparlers. Ces messagers devaient aussi leur servir de guides et les amener au lieu du rendez-vous fixé au dimanche 6 juillet, dans le taillis de la Saudraie, à un quart de lieue du bourg d'Astillé.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

Réunion des Insurgés de la Mayenne. — Jambe-d'Argent en fait la revue. — Il fait ses dispositions pour l'attaque du poste d'Astillé. — La précipitation de Placenette les rend inutiles. — Cruauté de Mousqueton. — Un jeune Chouan sauve un prisonnier. — Jambe-d'Argent refuse d'incendier l'église d'Astillé. — Il ordonne aux Chouans d'abandonner l'attaque. — Il se retire sur la rive gauche de la Mayenne. — Charité courageuse d'une paysanne.

Rien ne fut omis des soins que demandait le nombreux rassemblement que Jambe-d'Argent avait convoqué. Pour ne pas donner l'alarme aux Républicains, on ne vint au rendez-vous que pendant la nuit. Les arrivants, conduits par des guides, trouvèrent des vivres préparés dans les fermes aux alentours du bois de la Saudraie et purent prendre du repos jusqu'à ce que le jour parut. Alors chaque bande, ses chefs en tête, se dirigea sur le chemin qui conduit au bourg d'Astillé. Il se trouva là près de cinq cents hommes, tous venus des divers points du département de la Mayen-

ne ; il y manqua Coquereau et sa troupe : ils étaient alors en Anjou où le parti royaliste tenait toute la campagne. Les Chouans des cantons d'Ernée et d'Ambrières ne vinrent pas non plus ; ils étaient allés, sous les ordres de Brionne et de Lasseux, rejoindre Mr Dubois-Guy dans la forêt de Fougères (1).

Jambe-d'Argent, avec cet instinct du commandement qui semblait inné en lui, comprit qu'il avait à remplir en cette occasion le devoir d'un chef. Il ordonna qu'on fît halte, assigna une place à chaque bande et trouva à dire à toutes quelques paroles de bon accueil. Il s'adressa d'abord aux Chouans de Misedon, auxquels Placenette avait servi de guide ; il témoigna son regret de ne ne pas voir Jean Chouan à leur tête : « C'était à lui de nous » commander, dit-il, et, quand il le voudra, « nous marcherons tous sous ses ordres. » (On ne doit pas oublier que l'attaque du poste d'Astillé précéda la mort de Cottereau, et j'ai fait

(1) Il est à remarquer que, vers ce temps, il commença à s'établir des relations entre les Insurgés des cantons qui avaient pris simultanément les armes en Bretagne, en Anjou et dans le Maine ; mais ils restaient toujours indépendants les uns des autres, et chaque chef, ne recevant pas de direction supérieure, agissait à sa guise.

connaître les motifs qui le détournèrent d'y venir prendre part). Jambe-d'Argent fit ensuite prendre rang aux Insurgés amenés de la rive gauche de la Mayenne par Moustache. Les chefs étaient : les trois frères Corbin avec les hommes du Bignon ; Bourdoiseau *(Petit-sans-Peur)*, qui conduisait la jeunesse de Vaiges ; Mâlines, qu'animait le désir de venger la mort de son frère, venait avec les gens de Parné, et Jacquier *(Taille-Fer)*, avec ceux de la-Bazouge et de Chemeré. (Taille-Fer, peu remarqué à cette époque, commanda plus tard une des divisions du Maine.) Douze paysans de la Vendée suivaient Bouvier dit *Benedicite*. Ces hommes portaient sur leurs visages pâles et défaits la profonde empreinte des souffrances endurées, et dans leur cœur aussi s'était gravé un implacable ressentiment. Une autre troupe, les gens du pays craonnais, était commandée par Louis Le Comte, Hamard de Laigné et Allard dit Condé. Enfin, l'homme qui avait été l'agent le plus actif du rassemblement, Moulins le Gabeleur, était accompagné de sa bande ordinaire, formée de quelques vagabonds à qui convenaient sa vie errante et sa conduite déréglée.

La troupe qui marchait sous les ordres di-

rects de Jambe-d'Argent égalait à elle seule toutes les autres en nombre. Ce n'étaient pas seulement ses compagnons habituels, il avait en outre fait appel à tous les jeunes gens des paroisses environnantes, qui, jusque-là, n'avaient pas pris les armes ; mais il était convenu qu'après cette affaire ils retourneraient à leurs travaux habituels. Plusieurs fois les Chouans firent ainsi des levées en masse qu'ils ne tenaient sur pied que momentanément. Par ce moyen, ils faisaient illusion à l'ennemi sur leurs forces, mais il en résultait aussi de graves inconvénients. Cette jeunesse non aguerrie ne manquait pas de prendre la fuite dès qu'elle rencontrait la moindre résistance après son premier choc, et souvent ainsi amenait une terreur panique qui finissait par entraîner les plus courageux.

Jambe-d'Argent, s'étant assuré qu'aucune des bandes sur lesquelles il avait compté ne manquait au rendez-vous, fit les dispositions nécessaires pour assurer le succès de son entreprise. Il savait que les Républicains avaient crénelé les murs de l'église et pratiqué des meurtrières sur les quatre côtés, il pouvait donc difficilement les y forcer s'il ne réussissait pas à pénétrer dans le poste par surprise ; il for-

ma son plan en conséquence. Il partagea ses gens en deux colonnes ; la première, peu nombreuse, fut envoyée en avant sous les ordres de Placenette ; elle était chargée de faire un long circuit pour tourner le bourg sans se laisser voir jusqu'au moment où l'affaire serait engagée. L'autre colonne, forte d'environ quatre cents hommes, restait sous la conduite de Jambe-d'Argent. C'était sur elle qu'il voulait attirer les forces de l'ennemi, et, dans ce but, une vingtaine de tirailleurs avaient été choisis parmi les plus agiles d'entre les Chouans pour engager une escarmouche avec les Bleus et les amener en pleine campagne par une fuite simulée; alors, le combat se soutenant sur ce point, Placenette devait se précipiter dans le bourg par le côté opposé, et forcer à l'improviste l'entrée de l'église, sans doute mal défendue en ce moment.

A peu de distance du bourg d'Astillé se trouve un petit hameau que Jambe-d'Argent fit cerner tout d'abord, pensant bien qu'on y rencontrerait des soldats républicains en maraude. En effet, on y fit cinq prisonniers. Ils promirent, si on les épargnait, qu'ils obtiendraient de la garnison de se rendre sans combattre.

On délibérait sur leur proposition, quand des coups de feu se firent entendre dans le bourg; alors Jambe-d'Argent chargea quelques hommes de garder les prisonniers et marcha avec sa troupe du côté de la fusillade.

Nonobstant l'ordre donné, Placenette avait engagé l'attaque, en disant à ses camarades qu'à eux seuls ils pouvaient avoir l'honneur de mener cette entreprise à bonne fin. L'audacieux jeune homme, se glissant à travers un champ de blé, était parvenu à s'approcher, sans être vu, à dix pas du factionnaire placé de ce côté. De là, s'élançant brusquement sur lui, il l'avait tué d'un coup de sabre avant qu'il pût se mettre en défense et donner l'alarme. Les Chouans, suivant leur chef, entraient donc dans le bourg sans obstacle, quand tout-à-coup ils se prennent étourdiment à pousser des cris de « vive le Roi ! » A ces cris, le commandant du poste accourt : « Les Brigands ! les Brigands ! . . . » A peine a-t-il proféré ces mots que, percé de dix balles, il va tomber près de la porte de l'église où il voulait se réfugier. Alors les Bleus, avertis à temps, s'y renferment précipitamment et commencent aussitôt un feu meurtrier qui, tout d'abord, met cinq des assaillants hors de combat et

force les autres à reculer. Cependant, d'un autre côté, quelques soldats s'étaient barricadés dans un corps-de-garde, espérant pouvoir s'y défendre, quand Placenette, furieux de la non-réussite de son coup de main, vint les attaquer avec un tel emportement qu'en un instant leurs barricades furent brisées et tous tombèrent sous les coups des Chouans.

Cependant, le reste de la garnison républicaine, retranchée dans l'église, continuait d'en défendre l'approche en tirant par les meurtrières dès que les Chouans se montraient. Ce fut dans ce moment-là que Jambe-d'Argent arriva sur les lieux. Du premier coup d'œil il vit combien le succès de son entreprise était compromis par la précipitation de Placenette; alors il pensa à recourir à l'entremise des soldats républicains qu'on avait pris dans le hameau, pour entrer en pourparler avec les assiégés et les déterminer à évacuer leur poste en leur promettant la vie sauve. Mais cette ressource venait encore de lui être ôtée; à peine avait-il quitté les prisonniers que *Mousqueton*, qui s'était d'abord porté d'un autre côté, entra dans le hameau. Cet homme fut un de ceux qui, parmi les Chouans, se firent une regrettable célébrité en compromettant leur cause

par des actes de cruauté et des dérèglements inexcusables. A peine aperçut-il les soldats républicains au milieu du groupe qui les gardait, que, tirant son sabre, il se précipita sur eux en criant : « Point de grâce aux Bleus ; la « mort ! la mort ! » Et les malheureux tombaient tour à tour sous ses coups. L'un d'eux, se jetant à genoux, s'écria : « Grâce, grâce « pour moi ! je suis père de famille, j'ai quatre » enfants : grâce, grâce ! » Mais Mousqueton lui répondit : « La loi t'exemptait, et tu es venu « de plein gré contre nous, tu mérites la mort « plus qu'un autre. » La réponse n'était pas achevée que déjà l'homme tombait frappé d'un coup mortel.

Les Chouans se hâtèrent de quitter le lieu de cette horrible exécution, et Cœur-de-Roi, qui alla la raconter à Jambe-d'Argent, faisant le signe de la croix, lui disait en frémissant : « Que la Sainte Vierge m'entende ! je préfére- « rais souffrir la mort plutôt que d'avoir à la « donner à des gens qui demandent grâce, ainsi « que l'a fait Mousqueton ; » Cependant, à l'insçu de celui-ci, un prisonnier, profitant de l'agitation et du trouble que la vue d'un tel massacre répandait parmi les assistants, était parvenu à s'échapper. Déjà il avait gagné la

campagne et pouvait se croire sauvé, lorsque le jeune Chouan Guinoiseau se lança à sa poursuite et bientôt le serra de près.

Le Bleu s'efforça d'abord de redoubler de vitesse, mais bientôt, s'arrêtant tout-à-coup, il se tourne vers son ennemi, se met les mains sur les yeux et s'écrie : « Fusille-moi tout de « suite, je ne puis courir davantage ! » Le jeune Chouan, qui se serait jeté avec fureur sur un combattant, qui n'eût pas hésité non plus à frapper un fuyard, ne se trouva pas la force d'immoler une victime qui se livrait elle-même. « Je ne te tuerai pas, puisque « tu te mets en mes mains, dit-il au soldat, je « ne suis pas un bourreau : sauve-toi si tu le « peux. » Mais le Bleu, incapable de faire un pas, restait là immobile, tant il était transi de peur. Guinoiseau fut donc obligé de le prendre par le bras et de le faire en quelque sorte marcher malgré lui. Enfin il recouvra un peu ses sens; ne pouvant pas parler, il serra la main du jeune Chouan, puis il reprit sa course et se sauva. C'est Guinoiseau lui-même qui m'a fait ce récit.

Mousqueton, après s'être assuré qu'aucune de ses victimes ne survivait à ses coups, se hâta de venir prendre part à l'attaque de l'é-

glise. A le voir dans ses transports furieux, courant çà et là en poussant des cris sauvages, on eut pu le croire enivré de ce sang dont ses vêtements, son visage et ses mains étaient couverts. Ne sachant que tenter dans sa rage impuissante, de temps à autre il déchargeait sa carabine sur les murailles qui lui dérobaient l'ennemi, comme s'il eût espéré que son emportement donnerait aux balles la force de tout renverser. Animée par son exemple, la foule des Chouans inexpérimentés continuait une fusillade inutile, et quelques-uns d'entre eux, poussés d'une aveugle témérité, s'avançaient sous le feu des Républicains, de sorte qu'il y en eut quelques-uns de tués et un grand nombre de blessés. Jambe-d'Argent, voulant mettre fin à ces tentatives aussi meurtrières qu'inutiles, envoya de tous côtés porter l'ordre de se retirer. Il craignait d'ailleurs que le bruit de la fusillade, entendu des cantonnements voisins, n'attirât sur Astillé des forces supérieures entre lesquelles il se trouverait cerné. D'après son commandement, les diverses bandes commençaient déjà à se rassembler en dehors du bourg, lorsque Mousqueton, qui n'avait pas cessé de chercher les moyens de forcer les Républicains dans leur

refuge, accourt en poussant des cris de triomphe, annonçant qu'il était certain d'avoir, en peu, les Bleus en son pouvoir.

Il explique alors à Jambe-d'Argent qu'il a trouvé dans le bourg un tas de fagots, qu'il se charge d'aller les placer tout enflammés jusque sous le toit de l'église, qui, de cette façon, sera bien vite en cendres. « En moins d'un « quart d'heure, ajoutait Mousqueton avec un « rire féroce, nos *Bleus* deviendront *rouges*. » La foule, applaudissant à l'expédient qu'il avait trouvé, allait s'empresser de le mettre à exécution, lorsque Jambe-d'Argent les arrêta, déclarant qu'il ne souffrirait pas que le feu fût mis à l'église; mais Mousqueton répondit que ce n'était pas le temps d'avoir des scrupules, qu'il en prenait le péché sur sa conscience, et, de nouveau, il entraînait les Chouans à lui prêter secours. « Vous ne ferez pas cela, s'écria « le chef, je le défends ! Il ne sera pas dit que « l'église où Jambe-d'Argent a reçu le baptême » a été brûlée par des gens qu'il commandait. » Alors l'autre, s'emportant en reproches, l'accusa de faire manquer un succès assuré, ajoutant qu'il aurait et le blâme et la honte d'une telle faute. « Je prends la faute sur mon « compte, répliqua Jambe-d'Argent ; mais,

« quant à la honte, elle est pour ceux qui ne « comprennent pas mes raisons; au reste, je « veux être obéi, et, si mes paroles ne suffisent « pas pour arrêter Mousqueton, je mettrai « mon sabre à lui barrer le chemin. »

Les principaux d'entre les Chouans se trouvaient réunis auprès de Jambe-d'Argent; ils approuvèrent hautement ses motifs, et Mousqueton fut contraint de céder; mais ce ne fut pas sans avoir déclaré d'un ton menaçant que, s'il se soumettait, c'était seulement par le respect du bon Dieu et non par la crainte du sabre de Jambe-d'Argent. Celui-ci, qui avait cru devoir mettre en avant cette dernière raison d'un chef de parti, satisfait d'avoir obtenu l'obéissance, ne daigna pas répondre, et fit aussitôt ses dispositions pour le départ.

Les jeunes gens du canton qu'on avait rassemblés pour cette seule entreprise furent renvoyés chez eux, et les Chouans, restés au nombre de cent hommes environ, se rendirent au château de la Rongère dans la paroisse de Saint-Sulpice, où Moustache leur avait fait préparer des vivres. Ils traversèrent ensuite la Mayenne et allèrent passer la nuit à deux lieues de là, dans le bois de Bergault.

Dès le soir même, après s'être bien assurée

que l'ennemi s'était éloigné, la garnison du bourg d'Astillé alla se réunir au cantonnement de Cossé-le-Vivien.

Avant de suivre Jambe-d'Argent sur la rive gauche de la Mayenne, je veux faire connaître un exemple touchant de ce courage qu'une pitié généreuse inspira si souvent aux femmes du Bas-Maine. Quand l'attaque d'Astillé commença, un soldat républicain, qui se trouvait alors éloigné du poste, voulut courir pour s'y réfugier; mais, dans le trajet, une balle l'ayant atteint, il tomba grièvement blessé au milieu du bourg et y resta sans pouvoir se relever.

Il était là gisant, tout proche d'une petite maison qu'habitaient trois pauvres femmes, fileuses de profession. Dans ce moment, elles se tenaient soigneusement enfermées, et, toutes tremblantes, prosternées à genoux, elles priaient Dieu de les protéger, lorsqu'au milieu du bruit de la fusillade et des cris des combattants, leur oreille est frappée d'un gémissement que la douleur arrachait au blessé. Une d'entre elles va regarder par une petite lucarne : « Miséricorde, s'écrie-t-elle, c'est un « Bleu qui est là, étendu par terre, presque à « notre porte. Son sang coule à gros bouillons, « il va défaillir ! Le laisserons-nous donc périr

« ainsi sans lui donner secours, ni pour son « corps, ni pour son âme? » — « Magdeleine, « que voudrais-tu donc faire, disent les deux « autres, saisies d'un nouvel effroi? Si nous « ne tenons pas la maison fermée, il est sûr « que nous nous ferons tuer? » Magdeleine, ne les écoutant pas, entr'ouvrit la porte et appela le blessé, lui criant de tâcher de se lever pour se réfugier chez elle. Le malheureux n'en avait pas la force, à peine pût-il répondre par un faible soupir. Dans ce même instant, la fusillade vint à redoubler, et, par un mouvement involontaire, Magdeleine referma vivement sa porte, demeurant toute saisie et immobile de frayeur; mais bientôt les plaintes du blessé viennent de nouveau frapper son oreille et la font tressaillir. « Il me fend le « cœur, dit-elle; c'est trop grand pitié de l'a- « bandonner! Je veux voir à l'aider pour qu'il « se retire ici où nous pourrons le soigner. » — « A quoi penses-tu donc, reprend une des « femmes; iras-tu le chercher au travers des « coups de fusil? Tu es morte si tu sors! » Mais celle-ci répondit : « La Sainte Vierge me gar- « dera, je l'espère; je ne peux endurer d'en- « tendre ce pauvre Bleu se *doler* ainsi. A la « volonté du bon Dieu, je m'en vais le cher-

« cher ! » Elle rouvre alors sa porte, et, malgré les balles qui sifflent de tous côtés, elle court au soldat, et, le soulevant de son mieux, elle l'engage à faire un effort pour marcher. Il l'essaie en vain et retombe aussitôt; Magdeleine ne se décourage pas : elle retourne chez elle, se munit de deux gros écheveaux de fil, revient au blessé, les lui enlace par-dessous les bras; puis, réunissant toutes ses forces, elle se met à le traîner à reculons et l'amène ainsi jusque dans l'intérieur de sa maison.

Cet homme n'était pas mortellement blessé; le sang fut arrêté à temps, et les soins qu'il reçut l'arrachèrent à la mort. Cependant il était hors d'état d'être transporté lorsque les Républicains évacuèrent le bourg d'Astillé. Il resta donc encore abandonné à la charité des trois fileuses. Elles entreprirent de le sauver une seconde fois en le gardant, à l'insçu des Chouans, caché dans leur maison; mais le blessé y avait été aperçu, et, dès que Jambe-d'Argent revint dans le canton, un voisin alla le lui dénoncer. Celui-ci chargea le Grand-Chasseur, dont il connaissait la prudence et la modération, de savoir la vérité sur cette affaire. Il apprit comment la chose s'était passée : « Voilà « une belle action et une brave femme aussi,

« dit-il, ce n'est pas à celle qui a si bon cou-
« rage et si bon cœur que Jambe-d'Argent fera
« de la peine : l'homme qu'elle veut sauver
« sera sauvé. » Magdeleine fut avertie de la bonne volonté de Jambe-d'Argent pour son protégé; il commençait à se guérir, et, d'après l'ordre du chef, la nuit suivante, un cheval avec un guide vinrent le prendre, et il fut déposé à l'entrée du bourg de Cossé où les Républicains continuaient de tenir garnison.

Durant le cours de cette guerre terrible que soutinrent les Chouans, une foule de pareils traits, d'une courageuse charité, se reproduisirent sans cesse dans les campagnes du Bas-Maine. On ne saurait trop le faire remarquer : dans ces jours d'affliction, toujours à côté des fureurs du crime se montra le dévouement de la vertu, et les plus exécrables forfaits ne restèrent jamais sans une compensation.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

Jambe-d'Argent fait ses dispositions pour attaquer le cantonnement de Parné. — Précautions prises par les Chouans du canton. — L'ennemi surpris s'enfuit sans combattre. — Le chef du poste se fait tuer. — Désintéressement de Jambe-d'Argent. — Les Chouans se séparent de nouveau.

Jambe-d'Argent, profitant de la circonstance qui réunissait sous ses ordres l'élite des Insurgés manseaux, avait formé le projet, en les amenant sur la rive gauche de la Mayenne, de montrer aux Républicains que, sur tous les points, une lutte redoutable allait s'engager. D'après les renseignements donnés par les gens du pays, il savait que le cantonnement établi au bourg de Parné était nombreux, mais composé de nouvelles recrues qui ne se gardaient qu'avec négligence. Voulant trouver là une revanche pour la non réussite du coup de main tenté sur Astillé, il avait amené sa troupe bivouaquer dans le bois de Bergault afin d'attaquer Parné le lendemain.

Les Chouans du canton qui lui servaient de guides avaient eu soin de se travestir et de se barbouiller le visage pour ne pas être reconnus des habitants dont les dénonciations eussent pu compromettre leurs familles, et cette mascarade, qui pouvait à peine sembler propre à effrayer des enfants, produisit néanmoins une grande impression de terreur. Les patriotes du pays ne se trompèrent pas sur le motif de ces déguisements et songèrent avec effroi que, maintenant, ils allaient avoir autour d'eux un ennemi armé qui surveillait leur conduite, épiait leurs discours, et pouvait à toute heure les frapper impunément. Bien des gens firent ces réflexions et se déterminèrent à aller chercher un asile à Laval. On les appelait les *réfugiés ;* quelques-uns d'entre eux, poussés par la vengeance, servirent de guides aux colonnes républicaines qui poursuivaient les Chouans, et la connaissance qu'ils avaient des hommes et des localités leur fournit le moyen de faire au parti royaliste un mal incalculable. Mais revenons à l'entreprise de Jambe-d'Argent sur Parné.

Pendant la matinée il tint sa troupe soigneusement cachée dans le bois de Bergault, s'occupa de faire nettoyer les fusils, exigea que

ceux qui avaient des cartouches en donnassent à ceux qui en manquaient, et prit toutes les précautions dont un habile chef de Chouans ne devait jamais se dispenser la veille et le lendemain d'un combat. Ensuite, vers l'heure de midi, alors qu'on pouvait penser que les Bleus étaient dispersés dans les maisons pour prendre leur repas, il arriva au pas de course avec ses hommes en vue du bourg de Parné. Il le fit cerner aussitôt sans qu'aucun éveil fût donné à la garnison. Une sentinelle était placée à cinquante pas des maisons, on s'en approcha sans bruit, et elle fut saisie brusquement avant qu'elle pût donner l'alarme; enfin, le corps-de-garde où les armes étaient déposées se trouvait déjà au pouvoir des Chouans quand les Républicains s'aperçurent de leur présence. Ils ne tentèrent pas une résistance inutile et cherchèrent leur salut dans la fuite; mais il fallut passer au travers d'une grêle de balles; onze hommes restèrent sur la place, le reste se sauva à Laval, laissant les bagages, les armes et les munitions pour prix d'une vicvictoire qui ne coûta aux Chouans que la peine de paraître.

L'officier commandant le poste, furieux de s'être laissé surprendre, n'avait pas voulu

fuir ; il s'était élancé, le sabre à la main, vers les assaillants, en proférant des imprécations, mais il tomba aussitôt frappé de plusieurs balles. On lui enleva ses épaulettes et sa montre et l'on crut devoir les offrir à Jambe-d'Argent. L'ancien mendiant repoussa cette offre avec vivacité : « Je me bats de pure volonté « pour notre Religion et notre Roi, dit-il, et « je ne veux pas de la dépouille d'un Bleu « pour ma paye. » Il se trouva que Place-Nette n'avait pas la même manière de voir : il s'appropria les épaulettes et la montre de l'officier républicain.

Les Chouans, satisfaits de leur succès, se séparèrent alors, et les différentes bandes prirent chacune la route de leur canton, s'engageant mutuellement à se réunir de nouveau au premier appel. Ainsi, grâce à cette seconde journée, un projet, pour lequel on s'était donné tant de soins et de mouvements, ne fut pas formé en pure perte. Rarement en arriva-t-il ainsi pour les entreprises préparées de longue main, et où l'on voulut employer une troupe nombreuse. Elles échouèrent presque toujours, soit par le défaut de secret, soit par la précipitation ou le peu d'ensemble qu'on mit dans l'exécution.

Ce premier rassemblement des Chouans de toutes les parties du Bas-Maine produisit d'ailleurs les effets avantageux qu'on en avait attendu. Désormais chaque bande se tint assurée qu'elle pouvait trouver, dans son voisinage, du secours et un asile; les chefs apprirent à se connaître les uns les autres; on se fit part des projets, des espérances, des ressources que l'avenir devait amener, et l'on ne douta plus de la vérité des récits qui annonçaient que l'Anjou, la Bretagne, la Normandie s'insurgeaient à la fois. Pendant quelque temps les Chouans ne rêvèrent plus que succès et triomphes, et bien des gens qui, jusqu'à ce jour, étaient restés incertains, se hâtèrent d'accourir dans leurs rangs.

Dans ce moment où tous les esprits s'exaltaient ainsi, pleins de confiance et d'enthousiasme, celui qui, avant tous les autres, eût pu se glorifier du courageux exemple donné par les Manseaux, venait d'être enlevé à cette gloire à laquelle, dans la simplité de son zèle, il n'avait jamais eu la pensée de prétendre. Les derniers faits que je viens de rapporter nous ramènent à la fin de juillet 1794, époque de la mort de Jean Chouan.

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

Détails sur Francœur de Ruillé (Michel Menant). — Sa bravoure. — Son faste bizarre. — Ses combats. — Il réclame le secours de Jambe-d'Argent pour attaquer Froid-fonds. — Prise de ce poste. — Jambe-d'Argent se retire mécontent de ce qu'on n'a pas suivi ses ordres. — Les Chouans de Misedon se mettent sous le commandement de M. de Puisaye.

Francoeur et Branche-d'Or, après l'affaire de Parné, retournèrent dans le canton de Château-Gontier, ayant toujours l'intention de se réunir à Coquereau. Cela n'était pas chose facile, vu la vie errante que menait celui-ci; Branche-d'Or cependant réussit à le rejoindre, mais Francœur se fatigua vainement dans sa recherche, et résolut alors d'agir de son côté sans prendre les ordres de personne. Il avait avec lui une dizaine d'hommes, attirés à sa suite par cette bravoure audacieuse qui le signalait déjà entre tous les autres. Lui-même m'a raconté quels furent ses commencements.

Michel Menant dit *Francœur de Ruillé* était garçon laboureur lorsqu'appelé par la réquisition, il fut envoyé au camp de Saint-

Georges près de Nantes. Jusque-là il n'avait été qu'un paysan timide et embarrassé dont ses compagnons faisaient leur jouet. Le lendemain de son arrivée au camp, les entendant se plaindre d'avoir mal dormi sous les tentes, il prit tout-à-coup un air déterminé : « Camarades, dit-il, notre place n'est pas avec les « Républicains. Croyez-moi, c'est dans la « Vendée, au milieu de ceux qui pensent « comme nous, que nous devons être. Quant « à moi, j'y veux aller, et les braves me sui« vront. » Tous les jeunes gens de son canton se joignirent à lui. La nuit venue, ils quittèrent le camp, s'emparèrent de vive force d'un bateau et passèrent sur la rive gauche de la Loire.

Francœur servit dans le corps d'armée de M. de Bonchamps et ne quitta les Vendéens qu'après leur expédition d'outre-Loire. Revenu dans son pays, il s'y tint quelque temps caché. Bientôt les arbres de la liberté coupés dans tous les bourgs, les Patriotes désarmés, les gardes nationales dispersées lui apprirent que Coquereau reprenait les armes. N'ayant pu le rejoindre et se sentant le courage de faire comme lui, il commença, avec les dix hommes qu'il avait réunis, à harceler les trou-

pes républicaines. De ce moment cet homme ne sembla plus respirer que pour la guerre; les jours de combat devinrent ses jours de fête, et, quand il courait au-devant des dangers, c'était avec de tels transports de joie que ses actions en prenaient souvent l'apparence d'une véritable folie. Lorsqu'il eut une troupe à commander, il ne voulut plus combattre qu'à cheval, et, sans crainte d'attirer sur lui tous les coups, il marchait en avant des siens, toujours à découvert, franchissant le premier les barrières, les haies et les fossés. Quand il avait donné ses ordres et placé sa troupe, il s'élançait sur l'ennemi, quelque nombreux qu'il fût, le chargeait à coups de sabre en poussant de grands cris, et ne revenait jamais que fatigué de carnage. Dix témoins m'ont attesté l'avoir vu se précipitant ainsi à travers les rangs des Bleus, et, quand on le croyait perdu au milieu de l'effroyable fusillade qui se dirigeait sur lui, on le revoyait sortant de la mêlée, rejoindre les siens en poussant des cris de triomphe. C'est avec un souvenir d'admiration et d'enthousiasme que plusieurs d'entre eux m'ont raconté en quelle pompe singulière ils l'avaient vu se mettre en marche pour chercher l'ennemi.

Monté sur un cheval fougueux que lui seul pouvait conduire, il le faisait bondir et caracoler à vingt pas en avant de sa troupe. Il avait gardé ses habits de paysan, mais son bras gauche seul était passé dans sa veste attachée comme celle des hussards; son bras droit restait nu, la manche de sa chemise, ornée de longues manchettes, était retroussée jusqu'au-dessus du coude pour ne pas gêner les mouvements de la main qui brandissait le sabre. Il portait presque toujours un énorme bouquet, et son chapeau était chargé de panaches et de rubans blancs. Dans cet attirail, sa figure mâle et animée, sa prestance toute martiale brillaient déjà de tout l'orgueil du triomphe qu'il allait chercher. Il s'avançait ainsi, tantôt chantant un refrain guerrier, tantôt faisant retentir au loin ses ordres et ses cris d'encouragement.

On ne saurait imaginer quel effet prodigieux Francœur produisait sur l'esprit des paysans. Il les enivrait de toute son ardeur, les enflammait de tout son courage. « Qu'il nous « mène où il voudra, s'écriaient-ils, nous le « suivrons partout; avec Francœur nous se- « rons tous des Francœurs! »

Il faut convenir que l'ostentation de ce faste grotesque ne pouvait plus paraître ni vaine,

ni risible, quand elle amenait de pareils résultats, tout comme aussi l'inconcevable audace de cet homme ne semblait plus une témérité insensée, lorsque toujours le succès venait la justifier. Les exemples que je vais citer pourront donner une idée de ce qu'étaient ses prouesses.

Dans une action où tous les Chouans fuyaient en désordre, Francœur, ayant vainement tenté de les arrêter, prit les devants et alla se placer à l'entrée d'un chemin creux vers lequel les fuyards se dirigeaient; il en réunit quelques-uns : « Il faut tenir ici, leur dit-il; « arrêtons-y les Bleus dix minutes, notre « monde se ralliera, et nous reprendrons l'a- « vantage. » Mais les Chouans refusaient de faire halte, disant que les Républicains étaient cent contre un, et que, n'ayant pas où se retrancher, ils se feraient écraser. « Vous tiendrez ici, « réplique Francœur; il le faut, je le veux; « vous demandez un retranchement, en voici « un (Il alla se poster devant eux, en tra- « vers de l'entrée du chemin). Tant que mon « cheval et moi ne serons pas tués, restez em- « busqués derrière nous; si vous soutenez le » feu, nos camarades se rallieront. » Les Chouans exécutent ses ordres, et lui, au milieu

d'une grêle de balles, reste là tranquille, le sabre sous le bras pendant un quart d'heure, indiquant à chacun comment il doit diriger ses coups. Les Bleus furent ainsi arrêtés dans leur poursuite, les fuyards revinrent, et l'ennemi s'enfuit à son tour. Quant à Francœur, son audace eut plein succès . il ne fut pas même blessé.

Dans ce même temps, ayant appris, par ses émissaires, qu'un détachement de Républicains devait se rendre du bourg de Meslay à Villiers-Charlemagne, il résolut de les attaquer pendant ce trajet. Suivi seulement de dix hommes, il alla s'embusquer dans le petit bois de la Heureuserie, près d'un endroit appelé la *Butte-de-Terre*. Ses gens placés un à un dans le taillis, à vingt pas les uns des autres, sur une ligne bordant la route, avaient l'ordre de se laisser entrevoir, quand l'affaire serait engagée, mais de façon qu'on ne pût pas soupçonner leur petit nombre.

Ces dispositions venaient d'être faites quand les Républicains parurent. Ils étaient au moins trois cents. Les Chouans, sans s'étonner, engagèrent vivement la fusillade. Dès le premier coup de feu, le détachement fit halte. Il était composé de troupes aguerries, mais habituées

seulement à combattre en ligne et sans nulle expérience de la guerre de partisans ; ces vieux soldats crurent de leur devoir de ne pas rompre leurs rangs devant un ennemi qui leur semblait ou dangereux, s'il n'agissait ainsi que pour les attirer dans un piège, ou méprisable, si c'était la peur qui le tenait caché. Ils continuèrent donc à faire front du côté des assaillants en ripostant de temps à autre par un feu de peloton ; mais ils tiraient à peu près au hasard, tandis que chaque décharge des Chouans venait frapper au milieu de cette masse d'hommes serrés, où pas un des coups ne portait en vain. Néanmoins, on voyait, sous ce feu meurtrier, les Républicains garder une contenance fière et assurée.

« A l'aspect de ces braves qui restaient là « à essuyer notre fusillade sans seulement « sourciller, me disait un des Chouans pré- « sents à cette affaire, notre chef entra dans « une colère furieuse. — Pensent-ils donc que « ce n'est rien d'avoir Francœur à combattre, « s'écriait-il : je veux leur montrer ce qu'il en « coûte. — Et alors il s'avançait sur eux jus- « qu'à demi-portée de fusil pour mieux assurer « son coup. Quant à moi, j'en conviens, ajou- « tait le Chouan avec bonhomie, le sang-froid

« de ces Bleus me rendait tout ébahi, et, der-
« rière le buisson où j'étais à couvert, je sen-
« tais le cœur me manquer quand il fallait ti-
« rer, et je détournais les yeux en touchant
» la détente de ma carabine pour ne pas voir
« tomber sous le coup un de ces *francs-sol-*
« *dats.* »

Les Républicains, ayant reconnu que l'ennemi ne voulait pas s'engager davantage, se déterminèrent à battre en retraite, mais lentement et en bon ordre, quoique toujours poursuivis et harcelés par les Chouans. Enfin, le terrain ne permettant plus à ceux-ci de dissimuler leur petit nombre, force leur fut de s'arrêter.

Tant qu'avait duré la fusillade, Francœur s'était constamment tenu en vue de l'ennemi, parcourant sans cesse le terrain où ses hommes étaient postés, donnant ses ordres de toute la force de sa voix, comme s'il eût eu à se faire entendre de plusieurs troupes éloignées les unes des autres, et, bien que le feu des Républicains se dirigeât presque entièrement sur lui seul, cette fois encore il ne fut pas blessé.

Les Patriotes ne tardèrent pas à apprendre, par leurs espions, à combien peu d'ennemis le détachement de Meslay avait eu affaire, et

le poste républicain établi à Froid-fonds reçut bientôt l'avis que Francœur s'était retiré avec sa petite bande sur la paroisse de Villiers. On donnait jusqu'à l'indication du champ de grands genêts où elle se croyait sûrement cachée. On alla la cerner là. Cependant Francœur, se mettant à la tête de ses hommes et les animant de son audace, parvint à se faire jour de vive force; mais on le poursuivit vivement, et tout-à-coup les Chouans se trouvèrent arrêtés dans leur fuite à travers les champs par une haie épaisse qu'il semblait impossible de franchir. A cette vue, ils demeurent immobiles de frayeur, leur chef seul gardant tout son sang-froid, charge son fusil double de plusieurs balles, tire, tue deux des ennemis qui le serrent de plus près, et rend ainsi les autres moins hardis à s'avancer. Alors, soulevant un de ses camarades dans ses bras, il parvient à lui faire traverser les broussailles de la haie; il tire une seconde fois, puis il aide de rechef un des siens à passer; trois hommes furent ainsi sauvés; mais l'ennemi ne cessait de faire un feu continuel sur les Chouans, et sept d'entre eux tombèrent sur la place avant que l'intrépide Francœur pût venir à leur secours. Quand il vit qu'il ne

restait plus que lui à tirer d'embarras, il s'élança hardiment au milieu des épines et s'ouvrit passage sans peine. Cet homme était peut-être le moins agile de ceux que cet obstacle avait arrêtés; mais, en présence du danger, la même circonstance qui anéantit les facultés de l'un double l'énergie chez un autre. Les Républicains, qui n'étaient pas stimulés aussi vivement, cessèrent leur poursuite lorsqu'ils furent arrivés à la haie fatale.

Francœur songea à tirer une prompte vengeance de la mort de ses compagnons; ayant appris que les soldats du poste de Froid-fonds se gardaient avec une extrême négligence, il passa la Mayenne et se rendit au *Haut-des-Prés* pour réclamer les secours qne Jambe-d'Argent s'était engagé à lui donner. Celui-ci, ce jour-là même, venait de recevoir la nouvelle de la mort de Jean Chouan. On lui annoncait en outre que les Insurgés de Misedon, consternés de la perte de leur chef, étaient sur le point de se disperser.

Délière, capitaine de la paroisse du Bourgneuf, désigné par Jean Chouan comme le plus capable de prendre sa place, n'avait pas voulu se prévaloir de ce suffrage et ne cherchait point à étendre son autorité, tandis que Mo-

rière, capitaine de Saint-Ouën, s'était fait un assez grand nombre de partisans. René Chouan avait aussi les siens qui voulaient qu'il succédât à son frère; mais lui-même, songeant à sa femme et à ses enfants, s'y refusait absolument. En définitive, les Chouans de Misedon, ne pouvant s'accorder, étaient tombés dans un découragement complet et parlaient de quitter le pays. Tel était, quand Francœur arriva au *Haut-des-Prés*, le rapport qui venait d'être fait à Jambe-d'Argent. Celui-ci sentit de quelle importance il était, dans le moment où l'Insurrection du Bas-Maine s'organisait sur tous les points, de ne pas laisser se disperser les Chouans de Misedon, eux qui avaient, les premiers, donné l'exemple de la résistance à la République, et qu'on regardait encore comme ses ennemis les plus irréconciliables.

Le secours que venait réclamer Francœur fournit à Jambe-d'Argent un motif pour appeler ces braves auprès de lui, et il pensait qu'une fois engagés dans de nouveaux combats, ils reprendraient courage et ne songeraient plus à s'éloigner. Il se hâta donc d'envoyer vers eux Placenette, avec qui ils avaient eu souvent des relations, pour leur demander

de venir prendre part à l'attaque de Froidfonds.

Placenette trouva les compagnons de Jean Chouan rassemblés à l'endroit appelé le *Camp-du-Guiboutier*, et, ainsi qu'on l'avait dit, tout prêts à se séparer. Ses remontrances, ses exhortations furent écoutées, et le soir même ils se mirent en route sous sa conduite et vinrent au rendez-vous indiqué. Les Chouans de la rive gauche de la Mayenne s'y rendirent également, et Jambe-d'Argent marcha sur Froidfonds à la tête d'environ trois cents hommes.

Ainsi que Francœur l'avait annoncé, on trouva le poste républicain dans la sécurité la plus profonde; mais, comme les soldats étaient répandus çà et là dans les jardins dont ils pillaient les légumes et les fruits, les Chouans furent aperçus de loin avant d'avoir pu cerner le bourg. Néanmoins on ne tenta point de leur résister. Dès les premiers coups de fusil qui allèrent frapper trois soldats grimpés dans un prunier, tout le poste prit la fuite, et, dans l'épouvante générale, personne ne songea à se réfugier dans l'église dont les murailles étaient crénelées : chacun, courant au hasard, se sauva à travers les champs.

Quatre soldats seulement furent faits pri-

sonniers dans cette déroute. Trois avaient été fusillés sur-le-champ, le quatrième allait l'être; déjà, tout résigné, il se mettait à genoux et faisait le signe de la croix quand Jambe-d'Argent arrêta l'exécution. « Celui-là est un chré-« tien, dit-il, je défends qu'on le tue. » C'était un jeune paysan bas-breton qui parlait à peine français. Quand il eut compris qu'on lui laissait la vie, il fit de nouveau le signe de la croix, ne témoigna aucune émotion et demanda à rester avec les Chouans. On le lui accorda et on lui donna le nom de *Signe-de-Croix*. C'était un brave soldat; il allait au combat d'un pas lent mais assuré, et gardait un inconcevable sang-froid, ne faisant jamais un pas en arrière sans en avoir reçu l'ordre. Un jour que les Chouans se retiraient devant l'ennemi, on oublia de le rappeler, il ne quitta point sa place et y fut tué. Après le combat on revint sur le terrain : on y trouva son corps percé de dix-sept balles.

Tandis que les Chouans faisaient leur dîner des provisions laissées par l'ennemi à Froidfonds, se proposant d'aller ensuite attaquer le cantonnement de Meslay, un paysan accourut pour les avertir que les Bleus du poste de Longuefuye se mettaient en marche, croyant

arriver à temps pour porter secours à leurs camarades. Jambe-d'Argent, en apprenant que ce détachement n'était pas nombreux, voulait le laisser approcher tandis qu'une partie de ses gens ferait un circuit pour le prendre entre deux feux; mais les plus emportés des Chouans n'écoutèrent point ses ordres et, malgré sa défense, ils coururent au-devant des Républicains en poussant de grands cris. Ceux-ci, les apercevant de loin, se retirèrent en toute hâte et ne furent point atteints dans la poursuite, qui cessa bientôt quand on vit que Jambe-d'Argent et sa troupe n'y voulaient point prendre part. Ceux qui avaient fait cette course inutile étant revenus, Jambe-d'Argent fit rassembler tout le monde et, de cette voix qui savait dominer le bruit de la foule, il dit : « J'ai des paroles de reproche à « faire entendre aux gens de ce canton. Ils « m'ont appelé à leur aide, je suis venu, c'est « bien ; mais pourquoi m'a-t-on donné le « commandement puisqu'on ne voulait pas « m'obéir? Ce n'est pas ainsi qu'on doit agir « avec Jambe-d'Argent. Si le devoir d'un chef « est de commander, le devoir des soldats « est d'obéir. J'ai fait mon devoir de chef, « vous n'avez pas fait votre devoir de soldats.

« Voilà ce que j'avais à vous dire, et je vous « quitte à présent. » Ayant ainsi parlé, il donna l'ordre du départ et tout aussitôt se mit en route. On chercha à l'apaiser et à le retenir, il ne céda point et repassa sur la rive droite de la Mayenne. Alors le projet d'attaquer Meslay fut abandonné, et chaque bande retourna dans son canton.

Peu après, les Chouans de Misedon se rangèrent sous le commandement de Puisaye, qui leur donna pour chef le chevalier de Chalus. Francœur, revenu dans les environs de Château-Gontier, y rejoignit enfin Coquereau et se mit sous ses ordres. Quant aux Insurgés de la rive gauche de la Mayenne, ils restèrent encore sans chef supérieur, agissant sans ensemble et sans plan arrêté, comme auparavant.

CHAPITRE VINGTIÈME.

Jambe-d'Argent va assaillir successivement plusieurs postes républicains. — Son intrépidité à l'attaque du poste de Cosmes. — Massacre des Bleus dans le parc de Montigné. — Dévouement malheureux d'un soldat. — Vif engagement avec les postes réunis de Beaulieu et Montjean. — Combat de Moustache et d'un vieux grenadier. — Les troupes de quatre Cantonnements prennent position derrière l'Oudon. — Leurs canons effraient les Chouans. — Audace de Jambe-d'Argent. — Il force le passage de l'Oudon. — Interruption des hostilités pendant le temps de la moisson.

Le soir même de l'affaire de Froid-fonds, Jambe-d'Argent, ayant passé la Mayenne sans obstacle, était de retour au Haut-des-Prés. Il y arrivait avec la résolution d'exécuter sans retard un projet qu'il méditait depuis longtemps. Il voulait, par un éclatant succès, signaler le nom de Jambe-d'Argent aux Royalistes comme aux Républicains, et faire reconnaître que, si ses camarades l'avaient proclamé leur chef, ce n'était pas sans raison ; il voulait enfin prouver qu'en employant seulement les hommes qui s'étaient mis sous sa conduite, il

saurait obtenir des succès sans avoir recours aux Insurgés des autres cantons. Il ne laissa donc pas toute sa troupe se disperser suivant l'usage. Parmi les plus braves et les plus dévoués il en choisit une centaine et mit à leur tête Moustache, Girard, Sepher et le Grand-Chasseur. En même temps Placenette, fut chargé de réunir douze jeunes gens entre les plus agiles. Ils avaient pour mission de tenir en alerte, par de fausses attaques, les postes qui se trouvaient en dehors de la direction que les Chouans allaient suivre. Il fallait empêcher ceux-là de porter secours aux autres; quelques coups de fusil tirés de loin sur les sentinelles devaient remplir ce but.

Jambe-d'Argent était à cheval ce jour-là, afin que la blessure de sa jambe ne l'arrêtât pas dans la marche forcée qu'il se proposait de faire. Il partit avant le lever du soleil avec les cent hommes qu'il avait choisis, et ne put pas empêcher qu'environ trente autres jeunes gens ne vînssent volontairement se joindre à sa troupe. « Nous voulons marcher au-« jourd'hui avec les braves, dirent-ils, et nous « serons aussi vaillants qu'eux. » Ils tinrent parole. C'étaient les fils des métayers de Nuillé, de Quelaines, d'Astillé et de Montigné. Oc-

cupés habituellement aux travaux de la ferme, ils ne prenaient les armes que dans les occasions importantes.

Dans cette journée, qui acheva d'établir la réputation de Jambe-d'Argent, quatorze Cantonnements républicains, placés dans un rayon de trois à quatre lieues, furent attaqués, et emportés de vive force quand ils tentèrent de résister. Je rapporterai seulement quelques particularités de ces engagements qui eurent pour résultat de faire abandonner le système des petits Cantonnements disséminés dans l'arrondissement de Laval.

Le poste du bourg de Cosmes, attaqué le premier, n'était que de soixante hommes, mais il se gardait avec vigilance. Des meurtrières avaient été pratiquées dans les murs du bâtiment isolé qu'il occupait, et ses sentinelles, au lieu d'être en dehors exposées aux surprises de l'ennemi, se tenaient en observation à deux petites fenêtres percées aux extrémités du toit. Le poste était donc averti et disposé à se bien défendre à l'approche des Chouans. Aussi sa première décharge en atteignit-elle plusieurs qui s'étaient imprudemment approchés. Alors Jambe-d'Argent, retenant sa troupe hors de la portée du feu des Républicains, fit

chercher dans le bourg des pioches et des marteaux de maçon et, quand on s'en fut procuré, il demanda à ceux qui l'entouraient s'ils se sentaient assez hardis pour s'élancer jusqu'au pied du bâtiment occupé par l'ennemi vers un point où il n'y avait pas de meurtrières; arrivés là, ils seraient à l'abri et pourraient travailler, sans risque, à faire une ouverture dans la muraille; mais personne ne se montra disposé à entreprendre ce qu'il demandait; alors, sans ajouter un mot, il descend de cheval, prend un des outils et, d'un élan à travers la fusillade, il va à l'endroit qu'il avait indiqué et il se met à attaquer le mur à coups redoublés. En un instant dix hommes se trouvèrent à travailler près de lui. « Je « serai toujours prêt à faire moi-même ce que « je commande à mes camarades, leur dit-il, « mais je vous croyais assez braves pour n'a« voir pas besoin de mon exemple; à vous « donc la besogne à présent. » Aussitôt il retourne vers le reste de sa troupe en attendant qu'une brèche soit ouverte. Cependant les Républicains, comprenant le danger dont ils sont menacés, se décident à se tirer d'affaire par un coup d'audace. Ils ouvrent brusquement les portes du poste et s'élancent tous ensemble, la

baïonnette en avant, en criant : « Vive la Ré-« publique ! » A ce cri répond une décharge terrible ; trois des Bleus tombent, mais tout le reste passe et gagne la campagne. Jambe-d'Argent voulut qu'on les laissât aller: l'ensemble de son projet demandait que le temps fût ménagé. D'ailleurs il montrait toujours de la répugnance à poursuivre les fuyards. Plusieurs fois même il laissa échapper volontairement des prisonniers : il eût voulu pouvoir ne frapper son ennemi que durant le combat. Jean Chouan avait souvent aussi manifesté ce même sentiment.

Après la prise du poste de Cosmes, les Chouans attaquèrent successivement Quelaines, Nuillé et Montigné, qui furent forcés presque sans combat. Le cantonnement de Montigné, averti de l'approche de l'ennemi, se retira précipitamment sur Laval; mais, quand il partit, plusieurs de ses soldats étaient allés faire provision de fruits dans le parc qui touche le bourg. Laissés là par leurs camarades qui ne prirent pas le temps de les rappeler, ils furent dénoncés aux Chouans. Ceux-ci coururent aussitôt garder toutes les issues du parc qui est clos de murs, puis plusieurs d'entre eux se lancèrent à la poursuite des marau-

deurs. Ainsi surpris sans armes, ils ne pensèrent qu'à fuir ou à se cacher dans les broussailles; mais la fuite les amenait au pied des murs d'enceinte qu'ils ne pouvaient franchir, et ceux qui se cachèrent dans les broussailles ne tardèrent pas à être dépistés par l'ennemi. Ce fut alors une horrible chasse d'hommes. Les fuyards, traqués et relancés sans cesse, couraient çà et là, faisant entendre leurs cris de détresse à travers la fusillade, jusqu'à ce qu'ils tombassent atteints par les balles des traqueurs. A la tête de ceux-ci était Mousqueton. A chaque Bleu abattu il poussait de féroces acclamations et allait achever les blessés à coups de sabre. Aucun ne devait échapper; cependant il s'en trouva un, plus agile que les autres, qui parvint à escalader le mur d'enceinte. Il allait être sauvé, quand un de ses camarades l'appelle à son aide; il reste à l'attendre, se penche pour lui tendre la main, mais, au même instant, tous deux, atteints par la même décharge, tombent au pied de la muraille frappés mortellement.

Le vieux Chouan Cœur-de-Roi, en me racontant ce fait, me disait : « Cela me fit « *quelque chose* de voir tuer ce Bleu qui s'é- « tait montré secourable au risque de sa vie,

« et j'en fus *quasiment* malade tout le jour ! » Puisse le récit de pareilles scènes, conséquences inévitables des guerres civiles, faire aussi *quelque chose* à ceux qui ne craignent pas d'exciter dans les esprits de tels emportements de haine et de vengeance!

Tandis que Mousqueton poursuivait avec acharnement l'exécution terrible dont il s'était chargé, Jambe-d'Argent, qui ne croyait pas pouvoir l'empêcher, se mettait en route vers les paroisses voisines de la Bretagne : Ahuillé, Courbeveille, Montjean, Beaulieu, etc. Toutes les attaques eurent en définitive un même résultat, la dispersion des Cantonnements ; mais quelques-uns ne cédèrent qu'après une résistance opiniâtre. D'autres, ne voulant point se laisser enfermer, se portèrent au-devant des Chouans, mais aucun ne put tenir long-temps devant eux. Un des engagements les plus disputés parmi ceux qui se passèrent en pleine campagne fut soutenu par les troupes réunies des postes de Montjean et de Beaulieu ; leur nombre était égal à celui des Chouans, mais ceux-ci les assaillirent avec une telle furie qu'elles ne purent d'abord en soutenir le choc. Elles revinrent à la charge, et ce ne fut qu'après une heure de mêlée meurtrière qu'elles cessè-

rent de résister. Durant la fusillade, les Chouans, suivant leur habitude, s'écartant les uns des autres, s'étendaient sur une longue ligne qui devait, en se refermant, envelopper l'ennemi; alors celui-ci essaya de faire la même manœuvre, de telle sorte que, sur beaucoup de points, le combat devint comme une suite de duels particuliers. Ce fut ainsi que Moustache, poursuivant seul des Bleus qui se sauvaient, en vit un se retourner brusquement et s'arrêter pour lui faire tête. C'était un grenadier. Tous deux venaient de franchir une haie à cent pas l'un de l'autre. Comme des champions qui engagent la lutte en champ clos, s'appréciant du premier regard, ils s'avancèrent lentement de quelques pas en se tenant en joue, puis ils tirèrent en même temps; mais ni l'un ni l'autre ne fut touché. Ils s'arrêtent, rechargent vivement leurs armes, marchent quelques pas encore, tirent ensemble et se manquent de nouveau. Le soldat, impassible, rechargeait son fusil quand Moustache, saisi d'une impatiente colère, en trois bonds s'élance sur lui et, le frappant de la crosse de sa carabine, le jette par terre. Celui-ci, tout étourdi du coup, se relève pourtant sur les genoux, et, le regard fixé sur son adversaire,

cherche de la main sa baïonnette. Alors Moustache, levant son arme, lui dit : « Donne ton « âme à Dieu, te voilà mort ! » Mais le grenadier soulève son chapeau, montre ses cheveux grisonnants et s'écrie : « Vive la République ! » A ces mots, le Chouan furieux, d'un coup asséné sur la tête du soldat, l'étend mort à ses pieds. Il avait été si rudement frappé que le chien de la carabine, brisant les os du crâne, s'y était enfoncé fort avant ; Moustache dut faire un violent effort pour l'en arracher, et, dans ce mouvement, qu'un saisissement d'horreur, et peut-être de regret, lui fit précipiter, son arme lui blessa grièvement un doigt qui en est resté toujours déformé. « Je ne sais « si c'est pour cela, me disait Moustache en me « faisant ce récit, que je pense sans cesse à ce « vieux grenadier, et il m'arrive souvent dans « mes rêves de le revoir devant moi, soulevant « sa tête à cheveux gris en disant de sa voix « sépulcrale : Vive la République !... C'était « un vrai brave que ce vieux grenadier ! Puisse « le bon Dieu lui faire miséricorde ! »

J'ai dit que les troupes républicaines de Montjean et de Beaulieu furent contraintes de céder à l'impétuosité des Chouans. Elles s'étaient réfugiées dans le bourg de Méral qui

avait aussi sa garnison. Jambe-d'Argent décida qu'il fallait les en débusquer ; mais, en approchant, il reconnut que les Bleus, ayant abandonné le bourg, étaient allés se placer à quelques portées de fusil plus loin, au-delà de l'endroit où la route qui mène à Cossé est traversée par l'Oudon. Cette petite rivière, fort grossie par les eaux de l'étang de la Garrière dont la bonde venait d'être levée, semblait impossible à passer autrement que par le pont établi sur la route, et l'ennemi avait pris position pour en défendre l'approche. Jambe-d'Argent comprit qu'il trouverait là une meurtrière résistance s'il ne pouvait attaquer que par ce seul point. Il s'informait donc s'il y avait un gué pour traverser la rivière quand les Chouans, sans attendre ses ordres, exaltés par les continuels succès de cette journée, coururent engager le combat en poussant des cris de triomphe. Les Républicains les laissèrent approcher à deux cents pas environ, puis, ouvrant leurs rangs, ils firent feu de deux petites pièces de canon qu'un détachement de la garnison de Cossé venait de leur amener. Trois hommes seulement furent légèrement blessés; mais l'ébranlement imprévu de la détonation, le sifflement de la mitraille,

le craquement des broussailles et des branches d'arbres hachées et brisées, tout cela jeta l'épouvante parmi les nouveaux Chouans. Dans leur effroi ils se prirent à crier : « Sauve qui « peut ! à la déroute ! sauve qui peut ! » Et la peur commençait à gagner tout le monde (Il convient de dire que Moustache était resté à Méral pour faire envelopper sa main blessée). Jambe-d'Argent, qui n'avait pas snivi le premier élan de ses hommes,, accourt alors de toute la vitesse de son cheval. L'affaire a été engagée sans son aveu, n'importe, il la poursuivra et ne cédera pas à une frayeur pusillanime. Il s'écrie : « A Jambe-d'Argent, les « braves ! En avant, les braves, en avant ! » — « Mais le canon, mais la mitraille ! » — « Le « canon ni la mitraille ne font pas peur aux « braves ; en avant, en avant ! » Les fuyards reviennent ; toutefois, se tenant à l'abri derrière les haies et dans les fossés, ils hésitent encore à suivre leur chef. Lui, alors, avançant au petit pas de son cheval, vient se placer tout à découvert, au milieu de la route, en face de l'ennemi. Bientôt une seconde décharge des canons se fait entendre, et le cavalier disparaît dans un nuage de poussière et de fumée ; mais ce nuage se dissipe, et Jambe-d'Argent,

calme, assuré, se tourne vers ses gens : « Vous le voyez, dit-il, la mitraille n'a fait « que balayer la poussière ! En avant donc, « en avant ! » Un cri d'enthousiasme lui répond : « En avant ! à Jambe-d'Argent ! à « Jambe-d'Argent ! » Tous s'élancent, pas un ne reste en arrière; le pont est franchi, et, par l'ordre du chef, on se développe à la fois à droite et à gauche en marchant au pas de course vers la hauteur qu'occupe l'ennemi. Alors les Républicains, voyant cette manœuvre qui va les mettre entre deux feux, se retirent précipitamment sur Cossé. D'un cri général les Chouans demandent à les suivre, à leur livrer assaut dans leur poste. Mais Jambe-d'Argent, qui se montrait souvent soldat téméraire, savait être aussi un chef circonspect et prévoyant. Il calcule que la garnison de Cossé réunit au moins cinq cents hommes bien approvisionnés de munitions, tandis que sa troupe ne forme que le quart de ce nombre et garde à peine quelques cartouches ; la partie serait trop inégale, ce serait risquer de compromettre la fin d'une journée jusque-là toute glorieuse, il déclare donc qu'on en a fait assez, qu'il est temps de s'arrêter. Il fut convenu, en outre, qu'à partir de ce moment, les Chouans

se tiendraient dispersés et éviteraient toute démonstration qui pût attirer les détachements républicains dans la campagne. Le temps de la moisson était arrivé; chacun devait, autant que possible, venir en aide aux paysans dans les travaux de la récolte. Jean Chouan, l'année précédente, avait fait aussi cette recommandation; j'en ai dit les conséqences fâcheuses; mais, pour cette fois, rien de pareil n'arriva. Les succès récemment obtenus par Jambe-d'Argent empêchèrent les Bleus de se hasarder à faire des battues dans son canton.

CHAPITRE VINGT-UNIÈME.

Coquereau apprend en Anjou l'emprisonnement de sa famille. — Il entre de vive force dans le bourg de Daon. — Ses menaces aux habitants. — Il retourne en Anjou et prend part à plusieurs combats. — Il revient dans son canton. — Sanglante exécution au bourg de Saint-Laurent. — La famille de Coquereau remise en liberté. — Combat au carrefour des Cinq-Chemins. — Dévouement de Petit-Prince. — Il est dangereusement blessé. — Coquereau refuse de l'abandonner. — Petit-Prince se guérit, mais il reste défiguré. — Il redevient batelier à la pacification. — Coquereau, blessé, disperse sa troupe et se cache pendant quelque temps.

Je reviens maintenant à Coquereau. Je l'ai laissé avec les Insurgés de l'Anjou qui tenaient la campagne aux environs de Candé; ce fut là qu'un messager, envoyé du bourg de Daon qu'habitait sa famille, vint lui apprendre que son père, sa mère et sa femme venaient d'être arrêtés et conduits dans la prison de Château-Gontier. Les Patriotes avaient même voulu s'emparer de son fils à peine âgé de deux ans, et il ne leur était échappé que par une sorte de miracle. Sa nourrice, avertie de leur projet,

avait pris la fuite en l'emportant, mais, poursuivie de près, elle ne vit d'autre moyen de sauver l'enfant qu'en l'abandonnant au milieu d'un épais fourré de broussailles. Le petit malheureux, saisi de terreur, resta là durant plusieurs heures sans bouger ni crier, et ne fut pas découvert.

Dès que Coquereau sut ce qui s'était passé, il partit à la tête d'une troupe d'élite, et, après avoir marché toute la nuit, il arriva au bourg de Daon au point du jour. La garnison, bien qu'assaillie à l'improviste, opposa d'abord une vigoureuse résistance; mais enfin elle évacua le poste et se retira en désordre, après avoir perdu beaucoup de monde. Coquereau ne la poursuivit pas; il alla se placer à la porte de la maison de son père, fit réunir là tous les habitants du bourg et leur déclara que, s'ils ne s'employaient pas à faire rendre au plus tôt la liberté à sa famille, il reviendrait les brûler tous dans leurs maisons. En même temps il écrivit aux autorités d'Angers et de Château-Gontier pour leur annoncer que, tant qu'on retiendrait ses parents en prison, il ne cesserait de mettre le pays à feu et à sang.

Coquereau, ayant ainsi fait connaître sa détermination, repartit sur l'heure même pour

l'Anjou. Les Insurgés angevins avaient été avertis par leurs émissaires qu'un convoi de poudre, arrivé au Lion-d'Angers, devait repartir le lendemain pour Segré. Ils se proposaient d'en faire l'attaque, et Coquereau ne voulait pas qu'une course de seize lieues lui ôtât l'honneur qu'il avait réclamé de marcher le premier à ce combat. Il fut de retour à l'heure fixée pour engager l'affaire, et ce fut par lui que le convoi fut enlevé ; mais, au bruit de la fusillade, des troupes de Bleus arrivèrent de tous les environs ; l'engagement devint des plus vifs et dura toute la journée. Enfin, vers le soir, ce fut Coquereau encore qui parvint à tourner l'ennemi, et de nouveau détermina le succès. Durant huit jours consécutifs les combats recommencèrent sans relâche, et il ne cessa de se montrer actif et infatigable autant qu'habile et intrépide.

On ne tarda pas à l'informer que les Patriotes ne tenaient aucun compte de ses menaces et continuaient de tenir ses parents en prison. Alors, furieux d'avoir laissé croire, par ses délais, qu'on pouvait impunément lui faire essuyer des refus, il revint aussitôt dans son canton pour y exercer les vengeances qu'il avait annoncées.

Telles étaient ses dispositions quand, à son arrivée, on lui porta plainte contre les habitants du bourg de Saint-Laurent-des-Mortiers. Ceux-ci, ardents révolutionnaires, organisés en garde nationale, payaient des espions qui leur dénonçaient les Chouans malades cachés dans les fermes. Ils en faisaient de continuelles recherches, les égorgeaient sans pitié, puis maltraitaient et pillaient les paysans qui en avaient pris soin : c'est là que Coquereau fera un premier exemple des sanglantes exécutions qu'il médite.

Dans la matinée du dimanche 3 août 1794, les Chouans, commandés par lui, se présentèrent inopinément devant le bourg de Saint-Laurent et ne trouvèrent aucun obstacle à leur entrée, parce qu'ils avaient été vus la veille, bien loin de là, de l'autre côté de la Mayenne. L'Agent de la commune, le Chef de la garde nationale, les Municipaux et plusieurs autres Patriotes venaient de se rassembler pour lire les gazettes qui leur annonçaient la mort de Robespierre. Le lieu de leur réunion était une chambre au premier étage du presbytère, la seule qui, grâce à sa destination, ne fut pas dévastée. Coquereau, qui avait reçu des informations précises, s'y rendit

directement avec ses hommes, et, comme ils marchaient sans bruit, aucune alarme ne fut donnée jusqu'à ce que, la porte s'ouvrant brusquement, il se fit une effroyable décharge dont tous les coups portèrent sur le groupe des Patriotes. Ce fut une scène horrible : au milieu des morts et des blessés, tombés pêle-mêle sur le plancher, se débattaient, en poussant des cris de détresse, les malheureux qui n'avaient pas été atteints par la fusillade. Un d'eux (c'était l'Agent de la commune et le plus compromis de tous) sauta par la fenêtre élevée de vingt pieds au-dessus du sol, ne se blessa point et se sauva : ce fut le seul. Les autres, saisis par les Chouans, engagèrent vainement des luttes désespérées ; tous furent tirés hors de la maison pour être fusillés. De là s'ensuivit une autre scène, non moins horrible, non moins déplorable. Aux cris des victimes, les femmes du bourg, oubliant toute crainte, sortent de leurs maisons, où d'abord elles s'étaient renfermées, et se jettent au-devant des Chouans pour leur arracher les malheureux qu'ils allaient égorger. En agissant ainsi, la plupart ne faisaient qu'obéir à l'impulsion d'un sentiment naturel; elles avaient un père, un mari, un frère ou un fils à sauver; mais,

parmi elles, il s'en trouvait une qui, animée d'une inspiration toute chrétienne, s'y portait par un élan de pure charité : Marie Chatelain, toute dévouée aux œuvres et aux pratiques d'une haute piété, avait eu bien souvent à endurer de la part du Chef de la garde nationale des insultes, des vexations et jusqu'à de mauvais traitements. Ce fut cet homme-là qu'elle entreprit de sauver. Elle arrête les Chouans qui l'entraînaient : « Faites-lui miséricorde, leur dit-elle, cet homme est en état « de péché mortel ; voudriez-vous envoyer « une âme en enfer ?... Laissez-lui la vie pour « qu'il se repente. Miséricorde, au nom de « Dieu ! » Paroles inutiles; on ne veut point les entendre. Et, quand elle redouble ses instances, on s'irrite, on l'injurie; et, quand elle persiste encore dans ses supplications, on la repousse, on la maltraite; et, comme toujours elle s'obstine à défendre l'homme, on le perce de coups entre ses bras ; alors, lui mort, elle évanouie, tombent ensemble.

Ce terrible exemple n'arrêta pas Perrine Leroy. Elle accourt sur la place où les prisonniers sont fusillés : il en est un qu'elle veut arracher à la mort. Une balle l'a déjà frappé, mais au bras seulement; de nouveau, trois fusils

l'ajustent, mais la femme se jette au-devant, les écarte de ses mains, et, couvrant le blessé de son corps, elle s'écrie : « Vous me tuerez avant « de tuer celui-ci : c'est un brave et honnête « homme, c'est le père de tous les pauvres ; il « n'a jamais fait de mal à personne. Je ne le lais- « serai pas tuer ; non, moi vivante, vous ne le « tuerez pas ! » Sur le compte de cet homme, Perrine ne disait que la vérité ; des Chouans même l'attestèrent. Tous se sentaient émus ; mais Coquereau est là, et l'on sait qu'il a juré de ne faire aucune grâce. Les soldats le consultent du regard ; il se détourne et s'éloigne. C'est assez ; pour cette fois du moins, l'emportement d'une implacable vengeance aura fléchi devant l'énergie d'une femme : la victime fut épargnée. Aucune autre n'échappa, et, dans le nombre de ceux qui périrent, il se trouvait six pères de famille et un vieillard de soixante-douze ans.

Cette terrible exécution fut suivie immédiatement de quelques autres, également cruelles. Elles ont été justement reprochées à Coquereau ; néanmoins, tout en le condamnant, il convient de se rappeler que cet homme, d'un caractère irascible et vindicatif, voyait tout à la fois sa fortune perdue, sa vie menacée et la

hache des bourreaux prête à frapper son père, sa mère et sa femme. N'ayant plus d'autre recours, il en vint à penser que la crainte arrêterait le bras des Républicains Ce fut en effet ce qui arriva. On ne tarda pas à reconnaître combien il était à redouter d'irriter un tel homme, et sa famille fut alors remise en liberté.

En quittant le bourg de Saint-Laurent, les Chouans étant arrivés au carrefour dit *des Cinq-Chemins*, firent rencontre d'un paysan qui revenait à cheval de Château-Gontier. Il les avertit qu'une troupe fort nombreuse de gardes nationaux les cherchait pour les combattre, et allait bientôt se montrer. Coquereau n'avait que cinquante hommes; jugeant ne pas pouvoir soutenir cette attaque, il se disposait à faire retraite, mais il en témoignait un vif regret: il eût voulu que, dans cette même journée, une victoire sur les Patriotes qui retenaient sa famille en prison vint ajouter encore à l'effroi produit par la terrible exécution de Saint-Laurent. Petit-Prince (Pierre Joly) crut qu'on pouvait obtenir cette satisfaction. Il déclara que, si on se décidait à attendre l'ennemi, il se chargeait, lui seul, d'engager la fusillade, et, tandis qu'il attirerait l'atten-

tion des Bleus et qu'il essuierait leur premier feu, Coquereau, resté en arrière, pourrait les assaillir brusquement avant qu'ils eussent rechargé leurs armes. Ce plan fut adopté avec empressement, et quatre braves voulurent se dévouer avec Petit-Prince pour en assurer la réussite. Alors, pour augmenter le bruit de la détonation qui doit attirer l'ennemi, ils mettent double charge de poudre et remplissent de gravier le canon de leurs fusils. Puis, afin d'offrir tout d'abord un point de mire aux coups des Patriotes, ils prennent le drapeau blanc fabriqué avec l'étendard tricolore enlevé à Saint-Laurent, et vont se placer à un tournant de la route, derrière une haie touffue; mais Coquereau, avec sa troupe, demeure à une portée de fusil en arrière, dans un champ rempli de genêts qui le cachaient absolument.

Les Patriotes ne tardèrent pas à arriver; ils étaient au moins deux cents, et marchaient en pleine confiance, chantant l'air de la *Carmagnole* pour marquer le pas. Ils passent ainsi devant Coquereau sans rien soupçonner, quand, au détour du chemin, tout-à-coup sur le talus de la haie qu'ils ont devant eux, s'élance un homme agitant le drapeau blanc. C'est Petit-Prince qui s'écrie : « En avant,

« soldats du Roi ! feu sur les *Carmagnoles !* » Aussitôt, de cinq points différents, part la fusillade des cinq hommes, et le bruit de leur décharge, et leurs cris répétés, troublent tellement les Républicains, que, de premier mouvement, ils ripostent tous à la fois, dirigeant leurs coups sur le porte-drapeau qui se montre seul à découvert. Il tombe, mais pas un fusil ne se trouve chargé quand, en arrière, le cri de « *Mort aux Patauds!* » se fait entendre. A ce cri de Coquereau si connu, si redouté, et que suit une décharge terrible portant toute dans les rangs serrés des Bleus, ceux-ci s'épouvantent et, se croyant cernés de tous côtés, jettent leurs armes et s'enfuient. Ils laissaient plusieurs morts et des blessés qui furent fusillés sur-le-champ, mais Coquereau empêcha de poursuivre les fuyards. Un coup de feu l'avait atteint légèrement à la cuisse, et d'ailleurs il voulait voir si Petit-Prince était mort comme on le lui annonçait. Il le trouva étendu par terre près de son drapeau dont les lambeaux déchirés flottaient toujours. Quant à lui, frappé surtout à la tête, les balles lui avaient fracassé le crâne et mutilé tout le visage ; néanmoins il donnait encore quelques signes d'existence. Cependant, comme dans ce triste état il sem-

blait un homme perdu, quelques-uns firent observer que, ne pouvant rien pour le mourant, il était prudent de s'éloigner de peur que le bruit de la fusillade n'attirât contre eux de nouveaux détachements ennemis. Mais Coquereau déclara qu'il n'abandonnerait pas l'homme qui s'était dévoué pour eux, tant qu'il lui trouverait un signe de vie, et, qu'à tout risque, il voulait essayer de le sauver. Coquereau, implacable dans ses vengeances, n'en était pas moins susceptible de reconnaissance et de dévouement. Surmontant donc la douleur causée par sa blessure, et bravant le danger de rester en ce lieu, il ne songea qu'aux soins à donner à son malheureux compagnon d'armes. Le regard du moribond annonçait qu'il n'avait pas perdu connaissance, mais il lui était impossible de proférer une parole. Coquereau se mit à genoux, prit sa main et lui dit : « Je vais nommer tous nos endroits « de refuge, tu me serreras la main quand je « viendrai à dire celui que tu choisis. »

Ce fut par ce moyen que Petit-Prince indiqua la métairie de la Surfinière en la paroisse de Seurdres. On l'y transporta aussitôt sur un brancard formé avec quatre fusils recouverts d'une gerbe de blé ; Co-

quereau ne quitta point le blessé pendant le trajet, et, grâce à ses recommandations, il reçut les soins les plus attentifs. On réussit à le guérir, mais ce fut seulement après plusieurs mois de convalescence qu'il pût recommencer à combattre, et il resta horriblement défiguré.

Dans un voyage que je fis au bourg de Daon, en 1827, j'appris que Pierre Joly (Petit-Prince) était encore vivant. Je m'empressai d'aller le trouver, et nous eûmes un long entretien dans lequel il rectifia quelques-uns des détails que j'avais donné sur lui. Le pauvre vieux Chouan faisait pitié à voir : son visage tout difforme, sa parole à peine articulée étaient restés le triste mais glorieux témoignage de son dévouement. J'essayai de lui dire quelques mots d'intérêt compatissant ; il me répondit qu'il n'avait jamais eu regret de s'être ainsi sacrifié. « Il « fallait, me dit-il, montrer une bonne fois « aux Patriotes que, parmi nous, il y avait « des hommes qui savaient braver la mort « pour le triomphe de leur cause. Je l'ai fait ; « les remercîments et les louanges de mes camarades m'en ont bien récompensé, et, à la « fin, je l'espère, cela me vaudra une place « en Paradis. » Petit-Prince ajouta encore :

« J'ai eu le *bonheur* de n'avoir pas les bras « mutilés, de sorte qu'à la pacification j'ai pu « gagner ma vie en redevenant batelier sur « la Mayenne; j'en remercie tous les jours le « bon Dieu. » Il faut convenir que ce *Brigand là* n'était pas exigeant en fait de bonheur. Cela s'explique : Petit-Prince fut toujours un fervent chrétien.

Coquereau, lorsqu'il eut mis Petit-Prince en lieu sûr, dut songer au parti qu'il devait prendre pour lui-même. Sans être dangereusement blessé, il avait néanmoins besoin de repos. D'ailleurs, il ne voulait point apporter de trouble dans la campagne durant les travaux de la récolte; il donna donc à sa troupe l'ordre de se disperser, et lui-même alla chercher un refuge dans la paroisse de Bouëre, qui, n'ayant pas encore pris les armes, était moins exposée aux perquisitions des Républicains.

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME.

Jambe-d'Argent se rend auprès des Insurgés de la forêt de Fougères, et ensuite dans l'Anjou au quartier-général de M. de Scépeaux. — Accueil qu'il y reçoit. — Il est nommé chef de division. — Son retour au Haut-des-Prés. — Monsieur Jacques lui demande un rendez-vous pour organiser la Chouannerie du Maine.

Nous avons dit qu'à l'approche du temps de la récolte, Jambe-d'Argent avait fait cesser les hostilités en déclarant à ses hommes que, si l'ennemi n'y mettait pas obstacle, il convenait qu'ils prissent part aux travaux de la moisson. Quant à lui, il voulut mettre à profit cette sorte de suspension d'armes pour entrer en communication avec les chefs royalistes qui commandaient dans le pays environnant : (MM. Duboisguy, de Puisaye et de Scépeaux.)

Ayant désigné Moustache pour le remplacer en son absence, il partit accompagné de son frère, Pierre Treton dit l'*Anglais*, et de Priou *(Va-de-bon-Cœur)*. Tous trois, montés sur des

chevaux habitués à franchir les barrières, les haies et les fossés, se dirigèrent d'abord vers le bois de Misedon. Les Chouans l'avaient entièrement abandonné; mais, comme Jambe-d'Argent était bien connu des paysans des environs, il se procura aisément un guide pour le conduire auprès du jeune chef breton Aimé Duboisguy, qui avait alors réuni dans la forêt de Fougères un corps assez nombreux d'Insurgés. Parmi eux se trouvaient, depuis la mort de Jean Chouan, quelques-uns de ses plus braves soldats : Michel Cribier, Trion dit Miélette, Moulard dit le Chat, Boisnouveau, etc. Ces hommes, en racontant leurs combats, avaient souvent parlé du vaillant boîteux, attestant son habileté à diriger les attaques, et son intrépidité pour en assurer le succès, de sorte que Jambe-d'Argent fut accueilli avec les plus grands témoignages de considération. Il déclara qu'il venait proposer d'établir un accord entre son canton et celui de Fougères, afin que, des deux côtés, on pût au besoin réclamer, soit des secours d'hommes et de munitions, soit même un refuge dans un moment de crise. Duboisguy s'empressa d'accéder à cette proposition, et il fut convenu que les Chouans venus de Misedon serviraient

de messagers pour entretenir les relations.

Bien assuré de ce côté, Jambe-d'Argent se mit aussitôt en route et revint au *Haut-des-Prés*. Il avait eu d'abord l'intention de se rendre auprès de M. de Puisaye, chef de l'Insurrection bretonne qui s'étendait depuis la forêt du Pertre jusqu'aux environs de Rennes; mais il renonça à ce projet, ayant appris qu'on croyait ce chef passé en Angleterre pour hâter l'envoi des secours qu'elle avait promis et faisait attendre depuis si long-temps.

Les Républicains avaient compris qu'il était de leur intérêt de laisser en paix les campagnes de la Mayenne pendant le temps de la récolte; il paraît même qu'ils l'avaient déclaré par des proclamations. Jambe-d'Argent, ainsi rassuré, partit immédiatement pour l'Anjou. Il avait hâte de s'y rendre parce qu'il venait d'être informé que M. de Scépeaux était investi par le Régent du commandement des Insurgés du Bas-Anjou et du Maine, et il jugeait de son devoir d'aller prendre les ordres et recevoir les instructions de celui qui devenait son chef.

Voyageant seulement la nuit, et souvent à travers champs pour éviter les cantonnements ennemis, il parvint à traverser, sans accident,

tout le pays jusque vers Candé. Là se tenait le quartier-général d'un corps considérable d'Insurgés sous les ordres de M. de Scépeaux ; il s'était formé en grande partie des débris de l'armée vendéenne, et l'état-major réunissait plusieurs des chefs que la guerre avait épargnés : MM. de Turpin, de Terves, de Sarazin, etc. (*)

(*) A cette époque, toute la Vendée se trouvait réorganisée. Elle se partageait en trois divisions principales, commandées par Charette, Sapinaud et Stoflet. Le Morbihan aussi était entièrement soulevé sous les ordres du comte de Silz qui avait pour seconds MM. de la Bourdonnaie, Boulainvilliers, Lantivy, d'Allègre et Georges Cadoudal. Ce dernier, alors âgé de vingt ans, se faisait déjà remarquer entre tous les autres.

Si à ce moment l'Insurrection des provinces de l'Ouest eût reçu une direction unique, si elle avait obéi à un chef dont l'autorité eût été incontestée, elle fut devenue non moins redoutable qu'au temps de ses premiers succès. Mais alors, plus que jamais, se manifestèrent les rivalités, les prétentions jalouses, les haines envenimées des divers chefs restés indépendants, et leurs dissensions préparèrent dès lors la ruine du parti pour lequel ils avaient pris les armes.

Il est à remarquer que, vers la fin de 1794, la plupart des chefs de l'Insurrection royaliste étaient des gentilshommes formés au métier des armes. Seuls, les Chouans manseaux n'avaient encore pour les commander (Coquereau excepté) que des paysans sortis de leurs rangs, et néanmoins, sur aucun autre point, la lutte contre les Républicains n'était soutenue avec plus de constance et de dévouement.

Suivant ce que Pierre Treton et Priou m'ont raconté, ce fut en arrivant à Candé, et non au château de Champfleuri, comme je l'ai dit ailleurs, que Jambe-d'Argent, qui durant le voyage était resté silencieux et préoccupé, s'arrêta tout-à-coup sur le chemin, laissant voir sur son visage une pénible impression de trouble et d'incertitude. C'est que notre boiteux, se rappelant sa jeunesse mendiante, son métier récent de batelier, et pensant aussi à l'aspect disgracieux de sa jambe blessée, se sentait retenu là par un sentiment de mauvaise honte. Son frère, se méprenant sur la cause de son émotion, lui demanda si sa blessure le faisait souffrir et s'il se sentait fatigué de la longueur de la route. « Si ceux que nous allons trouver au bout « de cette route étaient des Bleus, répondit « Jambe-d'Argent, je ne sentirais aucune fa« tigue pour aller les attaquer. Ce qui me re« tient, c'est l'appréhension de me montrer « devant tous ces nobles qui vont penser que « les Chouans du Maine ont choisi pour chef « un bien triste *gars*. J'aurais voulu du moins « qu'on m'eût vu d'abord en présence de l'en« nemi; dans un tel quart d'heure, je peux « paraître en valoir un autre, et mériter qu'on

« m'excuse sur le reste où il y a tant à « dire.... Après tout, continua Jambe-« d'Argent en se remettant en marche avec « vivacité, j'ai tort de prendre ce souci, ceux « qui avaient choisi pour leur chef un paysan « de la Vendée ne refuseront point d'accueillir « un brave paysan du Maine. » En parlant ainsi, le boiteux, sans usage et sans éducation, prit tout-à-coup une contenance si fière et si imposante que ses hommes se tinrent assurés qu'il ne le céderait à personne en bonne mine et en noble maintien. « C'est que notre com-« mandant, disait Va-de-bon-Cœur avec en-« thousiasme, avait l'air et la prestance à l'é-« gal de son courage, et bien dignes de faire « honneur à un gentilhomme! »

Jambe-d'Argent ne se doutait nullement de la brillante réputation qui lui avait été faite au quartier-général de Candé. Voici d'où elle provenait : nous avons vu que, peu après la défaite de l'armée royale au Mans, Louis Treton, revenu de Savenay, se mit à parcourir les paroisses de la rive droite de la Mayenne, en appelant de nouveau aux armes les Insurgés manseaux. Plusieurs des Vendéens, errants dans la campagne, se rallièrent alors à lui. Marchant sous sa conduite, ils prirent part à ses

premiers combats et furent ainsi témoins de sa vaillance et des succès qu'il obtint dans le moment même où la cause royaliste semblait désespérée. Depuis quelque temps, ceux de ces Vendéens qui appartenaient à l'Anjou avaient appris qu'un corps d'armée se rassemblait sous les ordres des chefs échappés au désastre de l'expédition d'outre-Loire ; ils s'étaient empressés de venir s'y réunir, et bientôt, par leurs récits, ils avaient mis en grande renommée le jeune boiteux dont le noble exemple avait ranimé leur courage.

Quand donc ils connurent que Jambe-d'Argent venait d'arriver à Candé, ils accoururent vers lui, et le menèrent en triomphe au général de Scépeaux. Celui-ci le combla d'éloges et lui dit que, ne s'attendant pas à sa visite, il venait d'envoyer dans le Maine un officier vendéen (Monsieur-Jacques) pour lui remettre le brevet de chef de division, et se concerter avec lui afin d'organiser l'Insurrection du pays.

Jambe-d'Argent se montra sensible à tous les témoignages d'estime qui lui étaient donnés ; néanmoins il ne s'en laissa point éblouir. Il pensa qu'il figurait mal parmi ces brillants officiers dont M. de Scépeaux était entouré,

et, dès qu'il eut reçu les instructions qui lui semblaient nécessaires, il se mit en route pour regagner son canton. Il faut dire d'ailleurs qu'on venait d'apprendre à Candé, ce jour-là même, qu'à la suite de plusieurs engagements meurtriers, Coquereau venait d'éprouver une sanglante défaite au bourg d'Argenton près de Château-Gontier, et, dans cette circonstance, il était urgent que chacun se rendît à son poste.

En arrivant au Haut-des-Prés, Jambe-d'Argent y trouva Petit-sans-Peur que Monsieur Jacques lui envoyait pour demander une entrevue : il lui proposait de se trouver le lundi suivant au château de Champfleuri dans la paroisse d'Arquenay, sur la rive gauche de la Mayenne. L'ennemi continuant de ne pas se montrer dans son canton, le nouveau chef de division s'empressa de se rendre au lieu indiqué par Monsieur-Jacques.

CHAPITRE VINGT-TROISIEME.

Monsieur-Jacques. — Mystère qui l'enveloppe. — Ce qu'il était. — Ses projets. — Coquereau n'y adhère pas. — Jambe-d'Argent les approuve et y prend part.

Il n'entrerait point dans le plan de cet ouvrage consacré aux Insurgés du Maine de parler de *Monsieur-Jacques* qui était Vendéen, si je n'avais à rendre compte de l'effet que produisit son apparition au milieu des Chouans et des conséquences qui en résultèrent pour eux. Je dois, par ces motifs, donner sur lui quelques détails.

Lorsque je cherchai des renseignements auprès des hommes qui avaient pris part à l'Insurrection, tous me parlèrent d'abord de *Monsieur-Jacques*, mais ils ne savaient que me répéter les récits merveilleux dont il avait été l'objet, et qui, durant la guerre, étaient devenus le sujet favori de leurs entretiens. Ils y ajoutaient une entière confiance, et me laissaient comprendre qu'ils ne voudraient pas être détrompés : dans les temps de révolution,

notre imagination s'habitue à voir se produire les faits les plus singuliers, s'accomplir les événements les plus imprévus; alors l'invraisemblable, l'impossible même, trouvent croyance dans les esprits; pour nos paysans, l'existence du jeune officier vendéen fut toujours entourée d'un inexplicable mystère dont le prestige ne s'était point effacé. Il ne parlait jamais de sa famille, de sa condition, de son pays; mais l'importance présumée de cette réserve augmentait encore la haute opinion qu'on avait de lui : on en concluait qu'il ne pouvait être qu'un personnage de noble origine; quelques-uns même s'étaient hasardés à prononcer le nom du Duc d'Enghien, un *Cousin du Roi*, ajoutaient-ils, envoyé pour diriger lui-même la guerre contre la République.

Au reste, en me rapportant leurs conjectures à l'égard du jeune inconnu, tous s'accordaient à me vanter son air de Prince, sa bravoure incomparable, sa science du commandement. Comme il avait su, malgré sa jeunesse, inspirer le respect et la confiance, les chefs déféraient à ses avis, toujours suivis du succès; et enfin les prêtres, restés dans le pays, connaissant ses pieux sentiments et sa conduite irréprochable, se plaisaient à pro-

clamer son mérite. Nos Chouans n'émettaient aucun doute sur ce rare assemblage de tant de qualités attribuées au même homme. Ne pouvaient-ils donc pas croire que, dans des temps si fertiles en grands criminels, il se produisait aussi quelques héros ? A l'appui de leurs éloges, tous avaient d'ailleurs à me citer une foule de faits précis et circonstanciés ; mais je dus observer que la plupart de ces faits, remplis de particularités bizarres et d'incidents peu naturels, semblaient inventés à plaisir, et s'accordaient mal entre eux ; il en résulta que j'en vins à regarder comme problématique la réalité d'un tel personnage, admettant que peut-être un aventurier avait entrepris d'exploiter ainsi la crédulité de nos paysans (des tentatives de ce genre avaient été faites dans la Vendée), et je me proposais seulement de signaler, en quelques mots, l'impression singulière que *Monsieur-Jacques* avait produite sur l'esprit des Chouans du Maine. Cependant, en poursuivant mes investigations, je reçus, de personnes dignes de foi, des renseignements positifs, et je pus reconnaître que le jeune officier vendéen justifiait, en quelque sorte, l'admiration enthousiaste dont il avait été l'objet par un mérite incontestable. Il

avait en outre des manières distinguées, une tournure élégante, et tout, jusqu'à son costume singulier, venait ajouter à cette sorte de fascination qu'il exerçait sur ceux qui l'approchaient. Voici les faits avérés que j'ai recueillis sur ce qui le concerne.

Monsieur-Jacques se nommait La Mérozière. Sa famille habitait une campagne près de Brissarthe en Anjou. Il n'avait que dix-huit ans quand il entra dans un régiment de cavalerie, et, au moment de la Révolution, son dévouement à la cause royale étant connu, il fut admis dans la garde de Louis XVI. Là il se lia d'amitié avec Henri de La Rochejacquelein, et se réunit à lui lors du soulèvement de la Vendée. Après la défaite du Mans, grièvément blessé et pouvant à peine marcher, il resta caché dans la campagne aux environs de Château-Gontier. Partout, à cette époque, sous la hutte du mendiant aussi bien que dans les châteaux, avaient été pratiqués des refuges secrets pour donner aux proscrits la périlleuse hospitalité qu'ils venaient réclamer; notre blessé, se faisant conduire d'asile en asile, entra en relation avec les Royalistes du pays, parvint ainsi à s'aboucher avec les Vendéens fugitifs, et aussi avec les prêtres qui

n'avaient pas émigré. Il encourageait les premiers à se concerter pour reprendre les armes tous à la fois et ne plus se laisser égorger sans se défendre ; aux ecclésiastiques, il essayait de persuader de paraître au milieu des Insurgés, afin de les éclairer sur leurs devoirs, de diriger leur zèle et d'arrêter par l'autorité de la religion les désordres et les excès, fruits ordinaires de la guerre civile.

La Mérozière parcourut successivement les paroisses de Gray, Bouère, Bierné, Fromentières, le Bignon, Maisoncelles ; partout son zèle courageux, ses judicieux conseils, son éloquence persuasive lui gagnèrent à la fois la confiance des paysans, des Insurgés et des prêtres, et il ne tarda pas à prendre un tel ascendant sur tous que, dès lors, il put se considérer comme le chef qui devait diriger le soulèvement du parti royaliste. Lorsqu'il s'était fait appeler *Monsieur-Jacques*, il avait eu seulement pour but de rester inconnu, afin de ne pas exposer sa famille à la vengeance des Révolutionnaires ; mais, lorsqu'il vit les Manseaux se complaire dans leurs suppositions romanesques à son égard, il pensa qu'il pouvait tirer parti de leur crédulité dans l'intérêt même de la cause royaliste, et ne fit rien pour

les désabuser; peut-être aussi le jeune homme se trouvait-il flatté d'avoir fait naître de semblables idées. Quoiqu'il en soit, ce fut seulement vis-à-vis des paysans qu'il garda ce rôle de personnage mystérieux qui lui avait été en quelque sorte imposé, et il ne chercha jamais à tromper les gens dont il ne redoutait pas l'indiscrétion.

La Mérozière, ayant jugé qu'il lui serait possible de se mettre à la tête des Manseaux qui recommençaient à prendre les armes et sachant que Mr de Scépeaux avait reçu des pouvoirs pour commander dans l'Anjou et la Mayenne, il se rendit auprès de lui et en obtint l'autorisation nécessaire pour l'exécution de ses projets. Ceci nous ramène à l'époque où il donna à Jambe-d'Argent un rendez-vous au château de Champfleuri dans la paroisse d'Arquenay, à quatre lieues de Laval.

Ces deux hommes étaient faits pour s'entendre. Dès leur première entrevue ils convinrent du plan à suivre pour former la coalition des Insurgés du Maine, et le règlement proposé par *Monsieur-Jacques* fut adopté de tout point.

Voici comment j'ai eu ce règlement entre les mains : La Mérozière, dans le temps où sa

blessure le forçait de se tenir caché, était entré en relations intimes avec un ecclésiastique resté dans le Maine durant la Chouannerie. Il discuta avec lui le plan d'organisation qu'il projetait; ils le mirent par écrit et en firent plusieurs copies pour le communiquer aux Royalistes du pays; une de ces copies, conservée par la famille de Mr de Boisjourdan, m'a été communiquée par lui (*). J'en extrais textuellement les principales dispositions.

...... L'Insurrection a pour but de faire que toutes les campagnes soient une terre ennemie pour les Révolutionnaires. Elles ne doivent leur fournir ni approvisionnements, ni revenus..... Partout et à toute heure, il faut qu'ils soient menacés d'un assaut dans leurs postes, d'une attaque sur les routes, d'une embuscade dans les bois.... Cette tactique d'agression incessante a été suivie dès l'origine; elle peut être régularisée sans faire de grands changements à ce qui s'est naturellement établi.....

Chaque bande d'Insurgés demeurera dans la paroisse où elle s'est formée. Elle choisira son capitaine parmi ceux en qui elle met le plus de confiance; il sera nommé aux voix..... Chacun pourra, quand le service ne le réclamera pas, se livrer à ses occupations ordinaires, rester dans sa famille et subsister ainsi sans être à charge au pays..... Le capitaine retiendra

(*) M. le comte de Boisjourdan, député de la Mayenne sous la Restauration, m'a fourni beaucoup de documents sur la guerre des Chouans. Quoique très-jeune alors, il se rappelait parfaitement *Monsieur-Jacques*, qui était fort accueilli dans sa famille.

près de lui les étrangers à la paroisse et pourvoira à leur entretien par réquisitions sur les biens *nationaux*.....

Pour réunir au besoin les petites bandes ainsi disséminées, les capitaines de paroisse, dans chaque canton, choisiront parmi eux le chef de colonne qui sera chargé de les convoquer, et ils marcheront sous sa conduite à la tête de leur compagnie.....

Le pays insurgé sera partagé en plusieurs grandes divisions, dont le commandant sera élu en assemblée générale et confirmé par le chef supérieur qui aura des pouvoirs du Roi ou de ses délégués.....

Chaque commandant de division se composera un conseil choisi parmi les Insurgés les plus instruits, et aura quelques cavaliers d'ordonnance pour porter ses ordres.

Le commandant fera tous ses efforts pour obtenir qu'un prêtre consente à devenir l'aumônier de la division, et lui donnera la présidence du conseil. Autant que possible, la messe sera célébrée solennellement tous les dimanches et fêtes dans chaque division, et les compagnies y assisteront en armes sous la conduite de leurs capitaines. Les mesures à prendre, les fautes et délits à punir seront soumis au conseil qui rendra ses décisions à la pluralité des voix.....

Le chef supérieur ou général règlera l'ensemble des opérations et dirigera en personne les expéditions importantes : 1° il nommera des officiers d'ordonnance qui formeront son état-major ; 2° il parcourra continuellement les diverses paroisses pour inspecter chaque bande. empêcher les désordres sur tous les points, récompenser les services et punir les fautes ; 3° Il aura le droit de destituer les chefs insubordonnés et de les faire juger par une commission.

..... Par mesure de prudence, le costume des simples

Insurgés ne différera pas de celui des autres paysans, mais, en allant au combat, ils pourront mettre des plumets et des rubans blancs, et porter un chapelet ou un cœur de Jésus sur la poitrine. Leur arme sera un fusil de munition avec sa bayonnette. Les chefs auront des épaulettes, un sabre, des pistolets et un fusil double.....

Avant de livrer une attaque, chaque capitaine visitera les armes et fera la répartition des cartouches.....

Quand une compagnie sera réunie, elle fera la prière en commun matin et soir.....

Une copie de ce règlement sera remise à chaque capitaine de paroisse.....

Cette organisation, si simple et d'une exécution si facile, avait été combinée d'après une juste appréciation de la situation et des ressources des Insurgés manseaux. Elle se conformait parfaitement à leurs inclinations et à leurs habitudes, surtout en ne les sortant point de leur terrain ; car ils ne le quittaient jamais qu'avec répugnance, songeant avec effroi que, si une blessure, la maladie, la fatigue, les arrêtaient loin de leurs familles et de leurs amis, ils périraient faute d'assistance et de refuge.

Jambe-d'Argent, ayant donné son plein assentiment au projet de Monsieur-Jacques, retourna aussitôt dans sa division où il se trouvait en mesure de le mettre immédiatement à exécution.

Monsieur-Jacques se rendit auprès de Coquereau dont il était important d'obtenir l'adhésion. Il le trouva engagé dans une suite incessante d'escarmouches avec les Cantonnements républicains; il y prit part avec une petite troupe de jeunes gens qui s'étaient attachés à lui, et plusieurs fois sa présence d'esprit sauva Coquereau des périls où le jetait son impétuosité irréfléchie; mais celui-ci ne reçut point volontiers de tels services et ne se montra nullement disposé à entrer en arrangement pour l'organisation générale qu'on lui proposait. Monsieur-Jacques, renonçant à le gagner, se rendit alors dans la paroisse de Maisoncelles, au village de la Massonnière. Là se tenaient les frères Corbin, chefs des Chouans de tout le canton environnant. Par leur moyen il s'était enfin établi des relations suivies entre les chefs de la rive gauche. Je les ai déjà cités pour la plupart : Petit-Sans-Peur de Vaiges, Taillefer de Chemeré, Malines de Bonchamps, Sans-Regret de Parné, Armand d'Auvers-le-Hamon, Rosé de Bouessay, etc. Tous ces hommes ne niaient pas qu'il serait avantageux à leur cause qu'un chef supérieur eût le droit de donner des ordres pour combiner les opérations et réunir au besoin toutes les forces,

mais ils restaient encore sans prendre de décision à cet égard, fidèles en cela au caractère manseau, toujours lent et irrésolu dès qu'il s'agit d'innovations.

Monsieur-Jacques, ne voulant point hasarder de se compromettre par de vaines tentatives, eut recours à Jambe-d'Argent pour déterminer les Chouans à se soumettre à cette organisation dont ils reconnaissaient l'utilité. La mesure, d'ailleurs, devenait d'autant plus urgente que le gouvernement républicain venait d'envoyer dans le pays le général Hoche, dont l'habileté militaire et l'activité déjà bien connues annonçaient un redoublement d'hostilité. Jambe-d'Argent n'hésita pas à entreprendre cette affaire dont il comprenait toute l'importance. Il fit demander un rendez-vous aux principaux d'entre les Chouans de la rive gauche de la Mayenne, et il fut convenu qu'il les rencontrerait sur les bords de l'étang de la Ramée, dans la paroisse de la Chapelle-Rainsouin, le 29 septembre, jour de la Saint-Michel.

CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME.

Réunion des Chouans des deux rives de la Mayenne près de l'Etang de la Ramée. Les Républicains viennent les attaquer et sont repoussés trois fois. — Quatrième attaque par cinq cents Républicains. — Placenette lâche pied. — Jambe-d'Argent est blessé dans la retraite. Il est emporté par Priou. — Un chirurgien du bourg de Soulgé panse sa blessure. — Un prêtre prend soin de lui.

Dans la journée du 28 septembre, Jambe-d'Argent, ayant fait choix d'une cinquantaine d'hommes parmi les plus braves, les amena pour traverser la Mayenne au moulin de Jarreté. Les Républicains avaient depuis peu enlevé tous les bateaux, mais le meunier ouvrit les portes de l'écluse, et les Chouans, en se mettant dans l'eau jusqu'à mi-jambe et se tenant à une corde tendue d'une extrémité à l'autre passèrent sur la chaussée. Ils se rendirent dans le bois de Bergault, le lieu ordinaire de leur bivouac quand ils restaient sur la rive gauche de la rivière. La nuit étant venue, le chef ne crut pas devoir les empêcher

d'allumer du feu dans une clairière pour sécher leurs chaussures mouillées, mais, de crainte que la flamme n'eût été vue dans l'obscurité, il les fit partir avant le jour pour gagner l'étang de la Ramée. La plupart des Chouans du canton s'y trouvaient déjà; ils avaient apporté des vivres pour tout le monde. La bande des frères Corbin manquait encore, on se mit à faire la prière du matin en l'attendant.

Dans ce moment, à travers le brouillard, on aperçut une troupe de gens armés. On leur cria : « Qui vive ! » Ils répondirent : « Royalistes ! » On distinguait leurs plumets blancs, ce devaient être les frères Corbin. On continua de prier; cependant Moustache, entrant en défiance, se porte au-devant des arrivants, s'approche et ne voit que des visages inconnus. Il demande le mot d'ordre; un homme s'avance et lui dit à demi-voix : « Tu es un « vieux soldat, toi, viens avec nous, je te « garantis une bonne récompense. » Moustache fait un bond en arrière et criant : « Les « Bleus, les Bleus ! » il décharge sa carabine sur le téméraire embaucheur. Aussitôt l'affaire s'engage vivement, mais l'élite des Chouans combattait, l'ennemi fut bientôt enfoncé et mis en fuite. Il avait été averti du

rassemblement des Royalistes, soit par le feu du bivouac de Bergault, soit par quelque traître parmi les messagers qui convoquaient la réunion.

Tous les postes des environs avaient reçu l'ordre de se mettre en campagne; aussi une autre troupe de Bleus se présenta bientôt pour livrer combat; mais cette seconde attaque, et une troisième qui la suivit immédiatement, furent victorieusement repoussées. Cependant les Chouans, fatigués d'avoir ainsi combattu durant une partie de la journée sans avoir pris aucune nourriture, retournaient vers le lieu où ils avaient laissé leurs vivres, quand ils furent abordés de rechef par une troupe de cinq cents hommes conduits par les Patriotes de la forge de Montcors. Les Chouans, dès la première attaque, s'étaient mis, par un accord tout spontané, sous la direction de Jambe-d'Argent. Celui-ci, se voyant en présence de forces si supérieures aux siennes et n'ayant plus d'ailleurs que peu de munitions, jugea qu'il ne pouvait pas se commettre avec les nouveaux assaillants, et ne pensa plus qu'à faire retraite en bon ordre. Il chercha donc à réunir ses hommes dispersés, mais l'ennemi s'avançait rapidement et Placenette, qui re-

venait de la poursuite des fuyards avec une douzaine d'hommes, se trouva serré de si près qu'au moment où il franchissait la barrière d'un champ, un grenadier républicain se jeta sur lui à l'improviste et le saisit au corps. Le jeune Chouan était agile et vigoureux, il s'arracha des mains du soldat, et, d'un coup de crosse de fusil, le jeta par terre. Mais, bien qu'il se fût heureusement tiré d'embarras, l'idée du danger auquel il venait d'échapper lui causa un tel saisissement, que, se faisant suivre de ses compagnons, il s'enfuit avec eux jusque dans son canton, sans nullement s'inquiéter d'abandonner le reste des Chouans dans un instant si critique.

Placenette, comme beaucoup d'autres parmi les Chouans, était brave à son heure et poltron aussi par moments. Il avait vu, dit-il ensuite, de mauvais signes le matin : des perdrix avaient couru devant lui sans s'envoler, et des corneilles étaient venues se percher sur un chêne tandis qu'il passait dessous; il avait compris dès lors que la journée ne serait pas bonne, et puisqu'il était averti, il ne devait pas tenter le bon Dieu.

Jambe-d'Argent ne se laissa point ébranler par cette défection ; non-seulement il empê-

cha les Chouans de se débander, mais, de plus, il recommanda expressément qu'on n'abandonnât pas les blessés. Tout en combattant, il avait pu en faire placer plusieurs chez des paysans, il prétendait sauver aussi ceux qu'on était parvenu à amener jusque-là. « Nous se-« rons hors d'embarras, dit-il, si nous pou-« vons gagner le bois de la Chapelle, il n'est « pas loin; les gens du canton vont nous y « mener par le plus court. » Suivant son ordre, on prit cette direction, et lui, avec huit ou dix braves : Petit Sans-Peur, Mâlines, Benedicite, Taillefer, Priou, Moustache, etc., resta en arrière pour retarder la poursuite de l'ennemi en entretenant la fusillade tout en se retirant.

Le gros des Chouans atteignit bientôt le taillis, et Jambe-d'Argent, lui-même, n'en était plus qu'à deux cents pas, quand il voulut, avant de se mettre à couvert, juger des dispositions de l'ennemi. Il monte sur le talus d'une haie, mais tout aussitôt il tombe frappé d'une balle dans la poitrine. Ses gens accoururent près de lui; le sang lui sortait par la bouche, cependant il put encore leur parler : « Je suis un homme mort, dit-il, ne vous « exposez pas inutilement; laissez-moi là, et

« priez le bon Dieu à mon intention.» — « N'as-
« tu donc pas défendu de laisser les blessés,
« s'écria Priou, son camarade d'enfance !
» Non, moi vivant, tu ne seras pas abandonné.
« Allons, vous autres, amusez un moment
« l'ennemi, tandis que je sauverai notre com-
« mandant. » Alors, se jetant à genoux, il soulève le blessé, le place sur ses épaules et le porte jusque dans l'intérieur du bois. Les Républicains n'entreprirent pas d'y pénétrer; voyant venir la nuit, ils se retirèrent; mais, comme il était à craindre qu'ils ne revinssent le lendemain sur le lieu du combat, les Chouans pensèrent qu'ils devaient en éloigner Jambe-d'Argent. Ils empruntèrent la charrette d'un métayer du voisinage, la garnirent de foin, y déposèrent le blessé et l'emmenèrent aussitôt jusque dans une ferme peu éloignée du bourg de Soulgé. Un chirurgien habitait le bourg; Petit-Sans-Peur connaissait sa demeure; il proposa d'aller le chercher. Il y a là un poste républicain! N'importe, le Chouan hasardera l'aventure. Il laisse ses armes, prend une botte de paille au bout d'une fourche et, ainsi chargé, il passe devant la sentinelle, n'excite aucun soupçon et arrive chez le chirurgien qu'il emmène avec lui sans acci-

dent. Le pansement se fit dans la charrette même. La balle était sortie par le dos ; la blessure pouvait n'être pas mortelle. Le chirurgien parti, la charrette repart aussi par prudence, et transporte Jambe-d'Argent à une lieue plus loin dans la paroisse de Bazougers, à la métairie des Gennetés. Il se trouvait là un refuge disposé de telle sorte qu'il était presqu'impossible de le découvrir. Un prêtre malade, le père Joseph, missionnaire Lazariste, venu à la suite de l'armée vendéenne, avait été amené dans cet asile. Il soigna le blessé, le prit en grande affection, et, quand celui-ci put être transporté au Haut-des-Prés, il l'accompagna et fut depuis ce temps considéré comme l'aumônier de la division. Les Chouans le nommaient le père *Bon-Conseil* et avaient pour lui la plus grande considération.

Après un mois écoulé, Jambe-d'Argent, entièrement rétabli, reparut à la tête de sa troupe. Monsieur-Jacques avait, pendant ce temps, ajourné l'exécution de ses plans d'organisation, et ils furent encore retardés par d'autres causes qui commencèrent dès lors à apporter de grands changements dans la Chouannerie du Maine. J'entreprendrai de faire connaître et d'expliquer quelles furent

les conséquences de ces changements, mais auparavant il me reste encore à signaler le soulèvement royaliste qui, sous la direction de Courtillé dit *Saint-Paul*, était la terreur des Républicains du côté de Sainte-Suzanne et de Sillé-le-Guillaume, sur la lisière du Haut-Maine.

Comme cette troupe d'Insurgés se tint presque toujours séparée des autres, je raconterai sans interruption ce que j'ai appris des faits qui la concernent.

CHAPITRE VINGT-CINQUIÈME.

Courtillé dit Saint-Paul. — Sa piété exaltée. — Sa sévérité excessive. — Sans-Souci et le Grand-Francœur. — Saint-Paul refuse de traiter avec le Gouvernement républicain. — Le comte de Rochecotte, nommé au commandement de l'Insurrection du Maine, se rend au camp de la Vache-Noire. — La guerre se ranime. — Saint-Paul est tué à l'attaque d'un convoi. — Grand-Francœur le remplace. — Remarque à son sujet.

La Chouannerie, dans la Mayenne, ainsi que je l'ai déjà fait observer, se leva par l'impulsion d'un sentiment religieux ; elle était, avant tout, une résistance aux persécutions de l'impiété révolutionnaire. Par suite de cette disposition, les paysans de chaque canton, résignés à mourir pour la défense de leurs croyances, toujours prêts à combattre en vue du clocher de leur paroisse, ne se décidaient qu'avec peine à aller chercher au loin leur ennemi. Il y eut des bandes d'Insurgés qui, tout en faisant une rude guerre aux postes républicains

établis dans le pays, restèrent presque toujours isolés. De ce nombre fut celle qui, vers le milieu de l'année 1794, se réunit dans cette partie du Maine qui se nomme *la Charnie*. Ce canton, couvert de bois, comprend plusieurs paroisses et s'étend jusqu'à la forêt de Sillé-le-Guillaume. Là se rassembla une troupe qui compta jusqu'à cinq cents hommes. On l'appelait *la bande du Camp de la Vache-Noire*, du nom d'une butte de terre située dans la commune de Saint-Symphorien au milieu d'un taillis. C'était son lieu de rendez-vous habituel. Louis Courtillé dit *Saint-Paul*, dit aussi *le Bâtard*, la commandait.

Courtillé était un enfant naturel élevé par charité dans la paroisse d'Epineux-le-Chevreuil. Quand les Vendéens passèrent dans le Maine, il était *garçon de charrue* et n'avait pas vingt ans. Il suivit l'armée royale, fut blessé à la bataille du Mans et revint alors dans son canton. Dès que sa blessure le lui permit, il reprit les armes. Son mépris pour le danger, son audace entreprenante surpassaient tout ce qu'on peut imaginer : il portait un chapeau couvert de plumes blanches, et souvent, au plus fort du combat, poussant son cri de guerre : « *Au nom de Saint-Paul, en*

avant! » Il allait se placer loin des siens, en vue de l'ennemi, afin d'attirer tous les coups de son côté. Dans une guerre comme la Chouannerie, un tel homme, s'il échappe aux balles, devient chef aussitôt. Il est chef parce qu'il se tient à la tête, et on lui obéit parce qu'il dit : Suivez-moi. Ce fut ainsi que Courtillé *le Bâtard* fit reconnaître son autorité par ses camarades.

Sa piété comme son courage allait jusqu'à l'excès. Dans son exaltation religieuse il en vint à se figurer que l'apôtre Saint Paul lui faisait des révélations, le protégeait au milieu des dangers, et lui prescrivait ce qu'il avait à faire. Les idées mystiques auxquelles il s'abandonnait n'adoucirent point son esprit naturellement austère; il exigeait de ses hommes la plus stricte obéissance, et punissait sans pitié la faute la plus légère. Jamais il n'accordait de pardon : « Il n'y a que Dieu qui ait raison « de faire grâce, disait-il, car Dieu seul voit « dans le cœur du coupable et sait s'il se re- « pent. » Il avait interdit à ses soldats toute espèce de jurements. S'étant aperçu qu'on tenait peu de compte de son ordre, il fit assembler sa troupe et lui dit : « Nous tous ici nous « nous sommes dévoués à la défense de la re-

« ligion ; d'après cela, on doit regarder comme « un traître celui qui blasphémera le nom de « Dieu ; il sera de mon devoir de le faire fu- « siller : ne l'oubliez pas. » Un jeune homme, révolté de sa menace, se récria, et, pour le braver, prononça le jurement défendu. Courtillé, ainsi qu'il l'avait annoncé, le fit fusiller sur-le-champ.

Une seule fois il avait dit : « Je demande « qu'on m'appelle par le nom de Saint-Paul « qui s'est déclaré mon protecteur. » Depuis ce moment, pas un des siens ne manqua jamais à l'appeler ainsi, et leur cri de combat fut : « *Victoire à Saint-Paul !* » Dès lors ce nom, connu et redouté par les Patriotes, sembla réellement produire un effet surnaturel.

Ce chef si absolu, si inflexible, était, comme je l'ai dit, un jeune homme de vingt ans. Sa petite taille, sa figure agréable, ses grands yeux bleus, son teint frais et coloré, ses longs cheveux blonds retombant en boucles sur ses épaules, tout son aspect enfin était loin d'annoncer le caractère inexorable qui faisait que les plus hardis ne l'approchaient qu'avec une sorte d'appréhension. Dès le commencement, il avait donné une organisation à sa troupe et nommé des capitaines pour les huit ou dix

paroisses sur lesquelles il étendait son commandement. Ceux-ci avaient défense expresse d'admettre un étranger dans leurs rangs et devaient éviter autant que possible de se joindre aux autres Insurgés. « Je me suis chargé de« vant Dieu de conduire les hommes du Camp « de la Vache-Noire, avait dit Saint-Paul, j'en « réponds, et je ne les laisserai *fauter* en rien, « mais personne du dehors ne doit se mêler à « ma bande. »

Ayant appris qu'on accusait les Chouans d'aller pendant la nuit marauder et commettre des désordres, il ordonna à chaque capitaine de paroisse de rassembler ses hommes chaque soir et de les tenir réunis pendant la nuit. Lui-même faisait, à la fin du jour, la revue de ceux qui devaient rester près de lui, et il avait déclaré que l'homme qui manquerait à cette revue, sans motif, serait fusillé. Aucun autre chef n'eût osé proposer une telle mesure, Saint-Paul y soumit sa troupe, et, pendant longtemps, personne ne se trouva en faute. Enfin un soir, après la prière récitée à haute voix par le chef, suivant l'usage, il arriva qu'à l'appel du nom de Marin (Sans-Souci) il ne fut pas fait de réponse. Sans-Souci était un jeune soldat de la compagnie de Rouëz-en-Cham-

pagne. Son absence ne fut pas expliquée , cependant le visage de Saint-Paul restant impassible, on put penser qu'il ne l'avait pas remarquée. L'appel terminé, il donna ses ordres avec son sang-froid accoutumé. Il avait passé la journée en préparatifs pour une expédition qu'il projetait, il annonça qu'on se mettrait en marche le lendemain au lever du soleil.

Dès la pointe du jour toute la troupe se trouvait sur pied et Sans-Souci était dans les rangs. Saint-Paul vint se placer devant la ligne et élevant la voix : « Hier, dit-il, un de vous « manqua à l'appel ; s'il a une raison à donner « qu'il parle. » Sans-Souci était allé la veille voir un de ses parents, on l'avait fait boire, il s'était enivré, puis endormi ; il savait que cette excuse ne serait pas admise, il garda le silence. Le chef reprit : « N'as-tu donc rien à dire, « Sans-Souci. » Sans-Souci ne répondit pas. Alors Saint-Paul s'écria : « Que les quatre « premiers soldats de la compagnie de Rouëz « saisissent cet homme ! Qu'ils l'emmènent à « cent pas d'ici, qu'ils lui donnent dix mi- « nutes pour recommander son âme à Dieu, « et qu'ils le fusillent puisqu'il a manqué à « son devoir ! »

Les quatre soldats saisirent Sans-Souci, le

tirèrent hors du rang, ils l'emmenaient déjà, quand Turmeau dit *Grand-Francœur*, capitaine de la paroisse de Rouëz, leur fit signe de s'arrêter. S'avançant vers le chef, il lui dit : « Sans-Souci est un brave, il n'a failli » qu'une fois, il faut lui pardonuer. » Grand-Francœur était camarade d'enfance de Courtillé, seul il osait encore lui parler librement : *ils avaient été au catéchisme ensemble*, et, *par conséquent*, se traitaient en amis. Toutefois Saint-Paul, détournant la tête, répéta : « Sans-« Souci a manqué à l'ordre, qu'on le fusille ! » — « J'ai demandé à notre commandant de lui « pardonner, reprit le capitaine de Rouëz. » Mais le commandant répéta de nouveau : « Sans-Souci a manqué à l'ordre, qu'on le fu-« sille ! » Toute la troupe des Chouans demeurait immobile et muette, attendant avec anxiété la fin de ce débat. Grand-Francœur alla poser la main sur la tête de Sans-Souci, puis, élevant la voix, il dit : « Ce jeune homme est « mon soldat, j'en réponds pour l'avenir, on « peut lui faire grâce. » A ces paroles, Saint-Paul eut un tressaillement de colère, mais il le comprima aussitôt. Il s'avança lentement vers Grand-Francœur : « Le capitaine répon-« dra-t-il de l'homme corps pour corps, dit-il ? »

— « Oui, j'en répondrai corps pour corps. » — « Ainsi soit, si tu le veux.. » — « Oui, je le « veux ainsi. « — « Eh bien , il suffit, qu'il « rentre dans les rangs. » Aussitôt, sans plus s'occuper de ce qui venait de se passer, Saint-Paul donna l'ordre de partir. On l'avait averti qu'un convoi de munitions, sorti de Laval avec une escorte peu nombreuse de garde nationale, était dirigé sur Sainte-Suzanne ; il espérait le surprendre au passage et s'en rendre maître.

L'ennemi parut à l'heure annoncée, mais non pas en petit nombre; de plus, il avait fait toutes les dispositions nécessaires pour résister à une attaque. Saint-Paul, l'ayant reconnu, fit retirer sa troupe après une légère escarmouche, et revint occuper la position qu'il avait quittée le matin. L'heure de l'appel arrivée, Sans-Souci ne se présenta pas. « Je « m'attendais à cela, dit Saint-Paul, le traître « manquait hier, parce qu'il était allé porter » un avertissement pour l'escorte du convoi; « il manque aujourd'hui, parce que, se sen- « tant coupable, il n'a plus osé rester parmi « nous. Au moment où j'ai ordonné la re- « traite, je l'ai vu rester en arrière, puis « disparaître : il sera passé du côté des

« Bleus. Cela ne finira pas ainsi, je ferai un « exemple afin qu'on ne gêne plus mes vo- « lontés. Le capitaine de Rouëz a répondu de « son soldat corps pour corps, je lui laisse « jusqu'à demain pour nous le présenter; si « demain, à l'heure de la prière, l'homme « n'est pas là, son capitaine sera fusillé à sa « place. « — J'attendrai demain sans crainte, « répliqua Grand-Francœur; mort ou vivant, « mon soldat se retrouvera. »

Saint-Paul, suivant son habitude, passa la nuit sans se coucher, faisant la ronde à l'entour du bivouac en récitant son chapelet. Le jour commençait à peine à paraître, quand, à travers le brouillard, il entrevit un homme qui, marchant à quatre pieds, s'approchait lentement. Il pense que c'est un espion venu pour observer la position des Chouans; il tire son sabre, court sur lui et le saisit; c'était Sans-Souci. Le pauvre jeune homme ne venait pas pour espionner : dans l'escarmouche de la veille il avait été blessé à la cuisse au moment de la retraite; ayant vainement appelé à son secours, il était resté seul, perdant tout son sang, et ne pouvant pas même se tenir debout. Comprenant pourtant qu'il avait à sauver la vie de son capitaine, même avant la

sienne propre, il s'était mis à se traîner sur les genoux et sur les mains afin d'arriver au rendez-vous. Avec des efforts désespérés, toute la nuit durant, il s'était traîné ainsi. « Ne suis-« je pas arrivé trop tard, dit-il à Saint-Paul « en achevant ces explications? » En disant ces derniers mots, il perdit connaissance et, pendant long-temps, sa vie fut en danger par suite de l'excès de fatigue et d'épuisement.

Après la prière du matin, Saint-Paul, élevant la voix, dit à sa troupe : « Sans-Souci « est un brave, son capitaine avait raison ; « mais moi j'ai eu tort : quand il s'agit d'ordre « et de discipline, on ne doit pas céder. Plus « jamais je ne ferai grâce. » Ceci m'a été raconté dans tous ses détails par Grand-Francœur et Sans-Souci, et j'ai, autant que possible, reproduit leurs propres paroles.

Quelle que fût la vaillance de Courtillé, il y avait dans sa troupe des hommes qui ne lui cédaient point sous ce rapport : « Saint-Paul « est hardi et hasardeux, disait Pierre Robin « le jour du combat de la butte des Fonte-« nelles ; eh bien, aujourd'hui, je promets de « me tenir toujours à dix pas devant lui. » Il tint parole, mais aussi fut-il obligé, par deux fois différentes, de lutter corps à corps avec des

grenadiers républicains qui, sans doute avaient également promis de ne pas reculer. « J'ai « été vraiment chanceux, disait Pierre Robin « après le combat, je n'ai attrappé qu'une « piqûre de baïonnette dans le bras et une » balle dans mon chapeau. Pourtant je laisse- « rai à présent la place à d'autres. » *D'autres* se trouvèrent pour prendre cette place qui offrait la chance des piqûres de bayonnettes ; mais Saint-Paul s'irrita de ces fanfaronnades : « Je ne suis donc plus le chef de la bande, « dit-il, puisqu'on prétend marcher devant « moi ? Si j'avais connu la vanterie de Robin, « je l'aurais ôté de mon chemin à coups de « sabre. »

Je n'ai pu recueillir beaucoup de détails sur les faits d'armes de la troupe du *Camp-de-la-Vache-Noire*, n'ayant point de relations dans ce canton ; cependant, je puis citer un fait qui eut un grand retentissement : un bataillon de troupes de ligne, qui tenait garnison à Sainte-Suzanne, réussit à cerner Saint-Paul dans le bois de la Chapelle-Rainsouin. Celui-ci n'avait que vingt-deux hommes avec lui, et néanmoins il entreprit de résister à l'ennemi, et soutint son feu toute la journée. C'était le 6 janvier 1795 (le jour des Rois), une neige

épaisse couvrait la terre ; les Bleus se fatiguèrent les premiers et abandonnèrent l'attaque ; mais alors Saint-Paul se lança à leur poursuite et les harcela si vivement qu'à la fin le désordre se mit parmi eux, et, quand ils rentrèrent dans leur cantonnement, leur retraite était devenue une déroute véritable.

Peu de temps après l'affaire du *jour des Rois*, un émigré, venu d'Angleterre pour remplir une mission près des chefs Insurgés, passa dans le canton où commandait Saint-Paul (on a lieu de croire que c'était le comte de Bourmont). On lui raconta le glorieux combat des vingt-deux Chouans ; il en fit rapport au comte d'Artois et demanda pour leur chef le brevet de chevalier de Saint-Louis.

Saint-Paul ne voulut jamais traiter avec le Gouvernement républicain, ni même consentir à un armistice ; et, pendant près de deux années, il sut se maintenir devant les forces républicaines envoyées contre lui. Vers la fin de 1795, les Chouans de la Mayenne se montraient fort découragés, tant par l'issue malheureuse des expéditions de Quiberon et de l'île d'Yeu que par la mort de la plupart de leurs premiers chefs ; Courtillé seul continua de combattre avec une persévérante énergie.

A cette époque, Rochecotte, jeune officier revenu de l'armée de Condé, reçut de Charrette le brevet de maréchal de camp et fut envoyé par l'agence royaliste de Paris pour prendre le commandement des Insurgés du Maine et ranimer leur zèle belliqueux. Le nouveau chef prit le camp de la Vache-Noire pour point de départ de ses opérations, et, se confiant dans l'infatigable dévouement de Saint-Paul, il le chargea de donner le signal d'une reprise d'armes générale. Celui-ci se porta avec ardeur à justifier la confiance qu'on mettait en lui. Sa troupe était alors fort diminuée, mais il pensa qu'il suppléerait au nombre à force d'audace, et, de ce moment, des combats furent livrés chaque jour, à Sillé, à Valon, à Loué, à Bazougers. Presque toujours l'avantage resta aux Chouans. Rochecotte les animait de son exemple et s'exposait hardiment; aussi fût-il blessé grièvement à l'attaque du poste de Souligné.

Saint-Paul ayant été averti que les Bleus conduisaient un convoi de Brulon à Conlie, entreprit de l'enlever. On l'avait prévenu que les forces de l'escorte étaient triples des siennes. Pour compenser ce désavantage, il embusqua sa troupe derrière une haie en talus sur le

bord de la route et alla se placer du côté opposé. Puis, ainsi qu'il l'avait fait impunément tant de fois, quand les Bleus parurent, il se montra devant eux à découvert, agitant au-dessus de sa tête son chapeau tout empanaché de plumes et de rubans blancs, et poussant son cri de guerre : « A Saint-Paul ! Victoire à Saint-« Paul! » Il attira ainsi sur lui, comme il l'avait voulu, toute la première décharge de l'ennemi ; mais aussi tomba-t-il mortellement atteint d'une balle dans la poitrine. Suivant le désir qu'il avait si souvent manifesté, il mourut à la vue de son clocher : l'action se passait dans la paroisse d'Epineux-le-Chevreuil.

La mort de Courtillé ne fit point perdre courage aux Chouans. Grand-Francœur se mit à leur tête, l'escorte républicaine prit la fuite et le convoi fut enlevé.

Je ne dois pas terminer mon récit touchant la bande du *Camp-de-la-Vache-Noire* sans ajouter quelques mots au sujet de Grand-Francœur. Il fut élu tout d'une voix pour remplacer Saint-Paul Il l'égalait par son courage et lui fut supérieur par d'autres qualités qui le rendaient cher à ses soldats. J'aurais eu à citer plusieurs de ses faits d'armes si j'avais pu obtenir qu'il me permît de les porter à la connaissance

du public ; j'ai dû respecter les scrupules qui lui faisaient éloigner les souvenirs de sa vie guerrière, et l'on comprendra les motifs de cette réserve, que lui-même m'a imposée, lorsqu'on saura que Grand-Francœur n'est autre que l'abbé Turmeau, devenu curé au bourg de Louvigné près Laval.

Il était fils d'un métayer de la paroisse de St-Martin-de-Connée ; à dix-huit ans, sa piété lui fit laisser la charrue pour prendre un fusil, et, quand il déposa son arme, cette même piété encore lui donna le courage de surmonter les difficultés d'études tardives afin de pouvoir consacrer au service de la religion le reste d'une vie qu'il avait vouée à sa défense.

A cette occasion, je ferai remarquer que plusieurs jeunes gens, qu'un zèle pieux avait amenés dans les rangs des Insurgés, embrassèrent ensuite l'état ecclésiastique (*).

Je puis le dire sans crainte d'être démenti, tous ces soldats du Christ se sont montrés les dignes ministres de cette religion pour laquelle ils avaient combattu. Chez eux l'infatigable dévouement du prêtre de campagne a

---

(*) MM. Helbert, curé de Saint-Hilaire ; Gougeon de Lucé, curé à Sablé ; Meignen, curé de Dompière-des-Landes, etc., etc.

succédé à l'héroïque dévouement du guerrier chrétien, et nos paysans, qui les avaient vus marcher à leur tête quand il fallait affronter la mort, ont trouvé en eux leurs guides pour traverser les misères de la vie.

CHAPITRE VINGT-SIXIÈME.

Diverses recrues faites par les Chouans. — Inconvénients qui en résultent. — Accroissement de l'Insurrection. — L'arrondissement de Mayenne se soulève. — La compagnie de Fromentières. — Coquereau prend part aux réunions convoquées par Monsieur-Jacques. — Il laisse Jambe-d'Argent dans l'embarras. — Celui-ci, accablé de fatigue, est sauvé par le dévouement de ses soldats.

Vers la fin de l'année 1794, les Chouans du Maine commencèrent à admettre des étrangers parmi eux, et dès lors le caractère essentiellement religieux de l'Insurrection se trouva modifié. Les premiers qui vinrent se joindre aux paysans manseaux furent ces jeunes Rouennais qui, enrôlés malgré eux dans le bataillon de *la Montagne*, étaient, comme je l'ai déjà dit, entrés en relation avec les Insurgés dès leur arrivée dans la Mayenne. Ils avaient tout d'abord fait demander aux chefs d'être reçus dans leurs bandes, mais ceux-ci les avaient toujours détournés de cette résolution, soit qu'ils trouvassent utile de les laisser dans les rangs

de l'ennemi pour être avertis de ses projets, soit qu'il eussent encore à leur égard cette défiance dont les gens de notre pays ont tant de peine à se départir.

Enfin il vint un moment où les *Montagnards* royalistes s'aperçurent qu'ils avaient, par quelques démarches imprudentes, éveillé les soupçons, et qu'il était temps de demander un refuge à ceux pour le service desquels ils s'étaient compromis. Alors ils furent accueillis en frères et ne tardèrent pas à prouver qu'ils le méritaient, autant par leur loyauté que par leur bravoure. Les vieux Chouans que j'ai interrogés à leur sujet m'ont fait de longues narrations des exploits des *Messieurs Montagnards* : Pierreville (*Chandelier*), Deville (*Tamerlan*), Guillard (*Raoul*), Gregy (*Robert*), Lafosse (*L'Entreprenant*), Picot, Carpar, etc., et surtout ils m'ont raconté avec enthousiasme les *grands faits de vaillantise* du jeune Monsieur *Tranchemontagne*. Ne voulant pas étendre mon récit au-delà de ce qui concerne les Insurgés du Maine, j'ai dû me borner à consigner ici un simple témoignage du souvenir que nos paysans ont gardé de leurs frères d'armes rouennais.

Ceux-ci se joignirent d'abord à la petite

compagnie d'élite que Monsieur-Jacques tenait réunie près de lui, et ils prirent part aux attaques journalières qu'il livrait alors aux cantonnements républicains de la rive gauche de la Mayenne.

Dans ce même temps, Jambe-d'Argent vit également sa troupe se grossir de nouvelles recrues. Plusieurs jeunes gens des premières familles du pays, attirés par la réputation du vaillant boiteux, étaient venus se présenter à lui pour servir sous ses ordres. Ils le trouvèrent fort peu disposé à les accueillir. Je tiens de l'un d'eux qu'il leur fit d'abord de sérieuses représentations pour les dissuader de leur projet ; il leur disait : « Vous ne savez pas ce « que c'est que chouanner! C'est un trop dur « métier pour vous autres *Messieurs*. C'est af- « faire à nous, gens de la campagne, à nous, « *Pitauds* endurcis à la peine. On se bat tout « le jour durant, on marche à nuit entière, « mal vêtus, mal nourris, souvent sans abri, « toujours en inquiétudes. Malade, on reste « sans secours ; blessé, on manque de tous « soins : voilà quelle est la vie d'un Chouan. « En bonne conscience, je dois vous le dire, « chouanner est un métier trop dur pour les « *Messieurs*. Si vous êtes résolus à vous battre

« pour le Roi, allez au quartier général des
« Insurgés d'Anjou ; vous aurez là un cam-
« pement, des munitions, des vivres assurés,
« et vous serez au milieu des gens de votre
« sorte. Vous pourrez bien vous montrer
« vaillants comme eux ; mais vous ne sauriez
« comme nous endurer le mal et la misère.

Ces observations étaient sensées ; mais parler à des jeunes gens, dont le plus âgé n'avait pas vingt ans, de périls à affronter, de fatigues, de privations, d'obstacles à vaincre, c'était exciter l'ardeur de leur zèle. Ils redoublèrent d'instances pour être admis dans la troupe de Jambe-d'Argent, et celui-ci, comprenant qu'il s'assurerait ainsi l'appui des familles auxquelles ces jeunes gens appartenaient, consentit enfin à les garder près de lui. Ils restèrent sous ses ordres tant qu'il vécut et se battirent vaillamment ; mais, à sa mort, ils profitèrent d'une amnistie pour retourner dans leurs familles.

Dans le même temps, quelques émigrés débarqués d'Angleterre, quelques Royalistes échappés aux proscriptions étaient venus aussi se joindre aux Chouans ; mais la plupart de ceux-là ne furent pas d'un grand secours. Ils se trouvaient inhabiles comme chefs et incapa-

bles comme soldats : on ne savait quelle place leur assigner. En outre, les paysans nommés capitaines de paroisses, craignant d'avoir en eux des surveillants incommodes, les voyaient de mauvais œil; et les métayers, qui partageaient de grand cœur avec les Chouans du canton leur frugal repas, et même leur lit au besoin, se trouvaient gênés quand il fallait fournir les vivres et le coucher à des nobles et à des bourgeois.

Des auxiliaires bien plus compromettants ne tardèrent pas à se présenter : c'étaient des déserteurs des troupes républicaines. Ceux-là, pour la plupart, venaient avec la pensée de se livrer impunément à tous les désordres. Quelques-uns d'entre eux, espions soudoyés, devaient de plus faire connaître les forces du parti royaliste, les entreprises qu'il projetait et les asiles où se retiraient les blessés.

Les Chouans ne recevaient les transfuges qu'avec répugnance. Néanmoins ils étaient loin de prévoir quelles seraient les conséquences de cet amalgame de gens de toutes sortes. Ce fut de là que vint à l'ennemi l'idée d'organiser des *faux-Chouans*. Tant que les Insurgés furent tous des paysans du Maine, ou qu'ils n'eurent avec eux que des Vendéens, ils

purent facilement se reconnaître entre eux ; mais quand des étrangers vinrent se mêler dans les bandes, il devint aisé aux Républicains de les tromper par des déguisements. J'ai dit ailleurs quelles furent les suites terribles de cette *contre-Chouannerie :* je pourrais faire de longs récits des dévastations et des massacres commis par les Patriotes portant la cocarde blanche. Je ne leur donnerai point place dans ces *Souvenirs* qui ne sont pas écrits pour ranimer des animosités encore mal éteintes ; mais je ne pouvais pas me taire absolument sur ce point, parce qu'on y trouve l'explication, sinon l'excuse, des violences qu'exercèrent les Chouans à leur tour.

La présence des nouveaux venus n'eut pas tout d'abord les funestes effets que j'ai dû signaler. Leur arrivée donna même un nouvel élan à l'Insurrection ; des cantons qui jusque-là n'avaient pas pris les armes commencèrent à se soulever. Dans l'arrondissement de Mayenne, les jeunes gens de Loup-Fougères, Champéon, Charchigné, Ardanges, Marcillé, etc., qui s'étaient tenus cachés pour se soustraire aux levées d'hommes, s'entendirent pour résister aux poursuites des Républicains. Ils se donnèrent des chefs pris dans leurs rangs ; les prin-

cipaux furent : Marin Gandon, Auffray dit *Laforêt*, Garnier (*La Couronne*), Salin (*Cœur-d'Acier*), Lebrun, L'Enfant, Lafleur, etc. Ces chefs marchèrent de concert et formèrent une division qui se mit sous les ordres de Métayer dit *Rochambeau*. Ce jeune homme, fils d'un fermier de la Chapelle-au-Riboul, se préparait à entrer dans l'état ecclésiastique quand la révolution éclata. Il était d'un caractère lent et indécis, et sa division, tant qu'il la dirigea seul, se borna à intercepter les communications entre Alençon et Mayenne. Mais quand M. de Frotté vint se mettre à la tête de l'Insurrection normande, vers le printemps de 1795, l'arrondissement de Mayenne se rangea sous ses ordres, et la division Rochambeau prit part à tous les combats qu'il livra aux troupes républicaines. Il en fut de même des bandes d'Insurgés qui s'organisèrent aux environs d'Ernée, de Gorron, d'Ambrières et de Fougerolles. Elles avaient à leur tête Brionne dit *Pierrot*, et Delasseux dit *Joseph*. Les frères Fortin, les frères Billard et Dauphin dit *le Vengeur* commandaient aussi dans les environs, et l'on citait parmi les braves du canton Manoury et Echivard dit *Raimbeau*. Tous ces Insurgés finirent par se réunir soit à M. de

Frotté en Normandie, soit à M. de Chalus en Bretagne. Comme ils étaient Manseaux, j'ai dû citer leurs noms, mais le récit de leurs faits d'armes appartient à l'histoire de la Chouannerie normande et bretonne.

Pour compléter le détail de l'organisation des Chouans de la Mayenne, je dois faire mention d'une petite troupe qui, dans l'arrondissement de Château-Gontier, se fit remarquer autant par sa bonne discipline que par son intrépidité. On l'appelait la compagnie de Fromentières, du nom de la paroisse qui avait fourni le plus grand nombre de ses soldats. Les jeunes gens d'Azé et du Coudray en faisaient aussi partie, mais on y admettait difficilement d'autres recrues, et on refusa toujours d'y recevoir des déserteurs. Elle dut à cette sage mesure de garder jusqu'à la fin son bon esprit, et d'être citée comme la compagnie modèle.

Dès l'origine elle avait élu pour chef le jeune Mathurin Garreau, dit *le Petit-Auguste.* Il était fils de laboureurs, mais il étudiait pour embrasser l'état ecclésiastique quand la révolution vint détruire les séminaires. Il refusa de s'enrôler dans les troupes de la République et se cacha jusqu'au moment du passage de l'armée vendéenne. Il la suivit, et,

après sa défaite, il revint dans son canton où il réunit quelques-uns de ses compagnons d'armes qui se mirent sous ses ordres. Il était de fort petite taille, très-faible en apparence, et, hors le moment du combat où il se montrait plein de résolution et d'audace, il avait gardé toute la modeste retenue d'un séminariste. Se jugeant peu propre au commandement, il voulut absolument faire prendre sa place à Lezai dit *Sabretout*, jeune homme remarquable par sa belle prestance autant que par son courage. Celui-ci ne tarda pas à être tué, et le Petit-Auguste fut élu une seconde fois capitaine. Bientôt un nouvel arrivant survint qui lui parut mériter de commander, et de rechef il céda son grade, mais de rechef aussi la mort vint le lui rendre. Quand il se vit nommé pour la troisième fois il dit : « Je « vois bien que le bon Dieu veut que j'aie « cette place pour y vivre ou pour y mourir. « Je la garde à présent. »

Ce fut sous ses ordres que vinrent servir, comme simples soldats, MM. de Charnacé, deux jeunes gens de noble famille. On voulut les nommer officiers, mais ils le refusèrent constamment, alléguant leur inexpérience de la guerre et croyant d'ailleurs que cet exemple

serait utile à la cause en prouvant que les Royalistes de toutes les classes mettaient en oubli tout privilège quand la religion et la monarchie en péril réclamaient le secours de leur zèle et de leur dévouement. La compagnie de Fromentières se réunissait tantôt à la division de Coquereau, tantôt à celle de Taillefer, mais elle ne dépendait absolument ni de l'une ni de l'autre.

Tel était l'état de la Chouannerie dans le Maine au mois de janvier 1795. Monsieur-Jacques avait enfin réussi à faire reconnaître son autorité, et il pouvait réunir des forces suffisantes pour tenir en échec les garnisons républicaines qui commencèrent alors à souffrir de la disette de vivres. Coquereau lui-même avait consenti à venir prendre part aux expéditions qui nécessitaient l'emploi de forces considérables; mais c'était un auxiliaire auquel il ne fallait pas trop se fier. Lorsqu'en engageant le combat il s'était jeté sur l'ennemi avec sa furie accoutumée, si celui-ci ne se trouvait pas ébranlé par la violence de son premier choc, Coquereau se retirait aussitôt avec sa troupe, sans s'inquiéter des autres bandes qu'il avait entraînées dans la mêlée.

Cette façon d'agir eut parfois de graves conséquences; j'en citerai un exemple.

Coquereau avait reçu l'avis que la garnison de Château-Gontier devait sortir pour se porter au-devant d'un convoi de grains venant d'Angers. Il résolut de saisir cette occasion pour pénétrer dans la ville, faire prisonnières les autorités républicaines et en tirer une grosse rançon. Il envoya donc un messager à Jambe-d'Argent pour lui demander de venir avec toutes ses forces attaquer de son côté, tandis que lui-même engagerait le combat sur le point opposé. L'horloge de la ville sonnant neuf heures du matin devait donner le signal pour commencer l'affaire simultanément. Coquereau était en marche lorsqu'un de ses émissaires vint lui apprendre qu'on l'avait trompé par un faux rapport afin de l'attirer dans un piège, et que l'ennemi, en nombre formidable, avait fait ses dispositions pour le cerner dès qu'il serait engagé dans les rues de la ville. D'après cet avis, Coquereau rebroussa chemin brusquement et ne songea point à en faire prévenir Jambe-d'Argent.

Celui-ci, ayant réuni trois cents hommes, vint, à l'heure dite, assaillir les avant-postes républicains. Ils se replièrent devant lui, et il les

suivait de près, quand tout à coup les Bleus, quatre fois plus nombreux que les Chouans, se précipitent sur eux, les culbutent et les mettent en pleine déroute. Comme toujours, Jambe-d'Argent entreprit avec quelques-uns de ses braves d'entretenir la fusillade pour faciliter la retraite des siens. Il était seul à cheval, et par conséquent il devint aussitôt le point de mire des décharges de l'ennemi. Deux balles percèrent ses vêtements et ne le blessèrent pas, mais son cheval fut atteint et tué sous lui. Un Bleu, le voyant tomber, s'élance la baïonnette en avant; il allait l'atteindre, quand le Chouan *Dur-au-Feu*, qui accourait à l'aide de son chef, se jette au-devant; son fusil n'était pas chargé et n'avait pas de baïonnette; n'importe, il s'en sert pour détourner l'arme du soldat, puis il le saisit au corps et tous deux roulent ensemble sur la terre. La lutte dura peu; Jambe-d'Argent, qui s'était dégagé de dessous son cheval, vint y mettre fin d'un coup de sabre.

Il continua de soutenir le feu en se retirant lentement et profitant des accidents du terrain. Cependant l'ennemi s'avançait toujours quoi qu'avec circonspection, parce qu'il redoutait quelqu'embuscade; mais quand les Chouans

eurent été ainsi poussés sur les landes de Valles, terrain plat et découvert, ils furent assaillis plus vivement et durent précipiter leur retraite ; alors Jambe-d'Argent sentit tout à coup que sa jambe blessée lui refusait tout service. « Je ne saurais faire un pas de plus, dit-il aux « siens, laissez-moi ici ; en vous arrêtant plus « long-temps, vous vous perdez sans me sau- « ver. Adieu donc, camarades, adieu ! » Mais il avait là vingt-cinq braves ; tous jurent de ne le point quitter, de le tirer de péril ou de mourir avec lui. Tandis que deux hommes aident sa marche en le soutenant par dessous les bras, la petite troupe se plaçant à l'entour continue de faire tête à l'ennemi et ne se retire que pas à pas. Une chance inespérée, la pluie qui survint tout à coup, rallentit l'attaque, et bientôt un secours, également inattendu, tira les Chouans de leur périlleuse situation. Dès que Jambe-d'Argent avait déclaré ne pouvoir plus marcher, un jeune homme, *Le Blond* de Quelaines, était parti à toutes jambes à travers la lande ; on l'avait traité de fuyard et de lâche ; mais en ce moment on le revit arrivant au plein galop d'un cheval qu'il était allé querir dans une métairie peu éloignée. Dès que Jambe-d'Argent fut mis en selle, toute la

bande partit, se dispersa et disparut en un clin d'œil.

Coquereau voulut avoir la revanche de cette malheureuse journée et ne cessa de multiplier ses attaques dans tout le canton ; s'il ne réussit pas toujours, il ne cessa pas du moins de faire preuve de cette infatigable activité, de cette audace fougueuse qui le rendaient si redoutable ; aussi donna-t-il à ceux qu'il commandait de continuelles occasions de se signaler. Francœur (*Menant*) se fit remarquer entre tous : je citerai quelques-unes de ses prouesses.

CHAPITRE VINGT-SEPTIÈME.

Nouveaux combats de Coquereau. — Traits d'audace de Francœur. — Affaire de Noirieux. — L'abbé Baudoin.

Une escorte nombreuse de Républicains conduisait un convoi de grains au bourg de Ruillé; Coquereau l'apprit et accourut l'assaillir ; mais les Bleus lui tinrent tête et firent en même temps filer les charrettes vers leur destination. Francœur voit qu'elles vont échapper; il était à cheval, suivant son usage; il se lance au galop, passe au travers des rangs ennemis, arrive jusqu'à la première charrette et tue d'un coup de pistolet le cheval de brancard; voilà la file arrêtée. Aussitôt une mêlée terrible s'engage; Francœur s'y jette et va, tout au milieu, frapper d'un coup de sabre le commandant de l'escorte. Les Bleus s'enfuirent alors abandonnant le convoi. Ils perdirent beaucoup d'hommes, mais les Chouans eurent vingt-cinq des leurs mis hors de combat.

A l'attaque du bourg de la Cropte, l'ennemi s'était retranché derrière une muraille percée de meurtrières, et, ainsi à l'abri, faisait une

vive défense. Deux ou trois braves de la compagnie de Fromentières, suivant leur chef, le *Petit-Auguste* (Garreau), se hasardèrent à aller jusqu'au pied du mur et tirèrent dans les trous même par lesquels les Bleus faisaient leurs décharges. Francœur les vit. « Je ferai « mieux que cela, s'écria-t-il ! » Il descend de cheval, court jusqu'à la muraille contre laquelle il se blottit, et là, guettant le moment où un soldat passe le canon de son fusil par une des meurtrières, il s'en saisit brusquement et le lui arrache des mains. Mais un Bleu, qui l'a vu, sort du retranchement, et vient à dix pas lui lâcher un coup de feu. Francœur, atteint à la cuisse, tombe, et le soldat va pour se jeter sur lui; mais le blessé s'est relevé; il saisit son ennemi à la gorge et, le serrant durement, il lui dit : « Je veux que tu me portes jus- « qu'au milieu de mes gens. Si tu me portes, je « t'épargne; si tu ne me portes pas, je te tue. » Alors, lui faisant sentir la pointe de son sabre, il le force de se baisser et saute sur ses épaules. « Marche à présent ! » Tout terrifié, le soldat obéit machinalement et porte Francœur dans les rangs des Chouans; il y fut accueilli d'un hourvari général, mais, suivant la volonté du blessé, on le renvoya sans le maltraiter.

Coquereau, toujours empressé de renoncer à une attaque quand elle ne réussisait pas de prime abord, donna bientôt l'ordre de se retirer. Francœur fut emporté dans une ferme peu éloignée, mais où se trouvait une cache qui devait le soustraire aux recherches des Républicains. Là, on lui amena, le lendemain, un chirurgien pour extraire la balle qui était restée dans la cuisse. Celui-ci, après l'opération, dit au blessé qu'il fallait, durant quelque temps, rester dans un repos absolu, et, pour le tranquilliser, ajouta qu'il n'avait pas à craindre de recherches, parce que le bruit de sa mort était répandu partout. « On me croit « mort? Les Patauds me croient mort, s'écrie « Francœur! Cela ne me convient pas. Allons, « qu'on selle mon cheval et qu'on me l'amène: « Je vais aller me faire voir. » — « Mais votre « blessure, vous n'y pensez pas! Il vous faut « du repos! » — « J'en prendrai quand les Pa- « tauds me sauront vivant. Mon cheval! mon « cheval! je le veux! » On lui amène son cheval. Il essaie de se lever; il ne peut se tenir debout. « Portez-moi sur ma selle. » On l'y porte. Un pied de laurier se trouvait contre la maison, il en casse un rameau, le tient dans une main, son sabre nu dans l'autre, et le

voilà parti. A l'approche du bourg que les Chouans avaient attaqué la veille, il met son cheval au plein galop et passe devant la sentinelle. A la vue de son plumet blanc elle crie : Aux armes ! et lui lâche son coup de fusil. Il n'est pas atteint ; il arrive sur la place près de l'église, arrête son cheval, met la bride entre ses dents et, de ses deux mains, brandissant au-dessus de sa tête son sabre et le rameau de laurier, il s'écrie : « Voilà, voilà Francœur ! « Francœur bien vivant ! Gare aux Patauds ! « Gare, voilà Francœur ! » Cela dit, il repart au galop, traverse le bourg et gagne la campagne. Les Bleus avaient couru aux armes, mais ils vinrent trop tard tirer quelques coups de fusil qui ne le touchèrent pas.

Après une semaine de repos, le blessé déclara qu'il était suffisamment guéri, et il rejoignit Coquereau qui ne passait pas un jour sans combattre. Il y eut de sanglantes affaires à Daon, à Mauvinet, aux Sept-Sillons, à Longuefuye, etc. ; il serait trop long d'en rapporter les détails. La plus meurtrière s'engagea dans la paroisse de Saint-Laurent-des-Mortiers, au château de Noirieux, le dimanche 11 janvier 1795.

Un prêtre fugitif (l'abbé Baudoin) était venu

là célébrer la messe. Coquereau avec trois cents Chouans y assistait. Elle n'était pas encore terminée quand une femme, accourant en grande hâte du bourg de Miré, annonce qu'après y avoir fait halte, toute une armée de Bleus vient d'en partir, et, conduite par les Patriotes du bourg, s'avance vers Noirieux. C'était la garnison de Châteauneuf qui, avec un renfort de huit cents hommes envoyés d'Angers, s'était mise en campagne pour combattre les Chouans. Coquereau, devant des forces si supérieures, ne pouvait songer qu'à faire retraite; mais, auparavant, il fallait que la célébration de la messe fût achevée. Par son ordre, une douzaine de braves coururent au-devant de l'ennemi pour *l'amuser* un moment en tiraillant sur ses flancs. C'étaient Branche-d'Or, Chasse-Bleu, Petit-Chouan, Justice, L'Espérance, Rouget, etc. La messe finie, Coquereau s'empressa de sortir du château, mais à peine en était-il à deux portées de fusil quand les Républicains parurent. A leur vue, quelques voix crièrent : « Sauve qui peut ! » Et alors la retraite commença à devenir une véritable déroute. Cependant les braves envoyés en tirailleurs n'avaient point cessé de harceler l'ennemi : Petit-Chouan, atteint

d'une balle et couvert de sang, n'en continuait pas moins de se battre; l'intrépide Rouget, ayant le bras fracassé, ne pouvait plus faire usage de son arme, mais il restait avec ses camarades et les encourageait de la voix; enfin, Chasse-Bleu, grièvement blessé, tomba à dix pas de l'ennemi, et c'en était fait de lui si Branche-d'Or ne fût accouru pour le sauver. Malgré la fusillade, malgré les Bleus qui l'entourent, il vient à lui, le charge sur ses épaules et l'emporte. En voyant le Chouan s'avancer, un grenadier s'était élancé à sa rencontre et allait le tirer presque à bout portant lorsqu'il reconnut que celui-ci ne voulait que sauver un blessé. Il détourna son arme et lui dit: « Tu es un brave homme, je ne te tuerai pas; « sauve ton camarade si tu le peux. » — « En « souvenir de ce bon soldat, me dit Chasse-« Bleu en me rapportant le fait, nous fîmes « vœu, Branche-d'Or et moi, de faire grâce « à six prisonniers républicains, et je suis « bien quitte de mon vœu, car, d'une seule « fois, j'en ai sauvé neuf, et pour cela j'ai « manqué d'être fusillé. Coquereau en avait « donné l'ordre, mais personne ne voulut lui « obéir quand j'eus expliqué l'affaire. »

L'abbé Baudouin avait quitté le château

de Noirieux avec les Chouans, et se trouvait ainsi involontairement engagé au milieu des combattants. Bientôt il put voir que là, encore, se présentait pour lui un devoir à remplir. Ne devait-il pas aux mourants les secours de son saint ministère ? A l'un il fallait porter quelques mots de consolation ; il fallait demander à l'autre un signe de repentir et parler à tous de pardon et de pieuses espérances. On eût dit alors, en voyant ce prêtre uniquement occupé à courir d'un blessé à l'autre, qu'il croyait, en ne prenant point de part au combat, n'avoir point aussi de part au danger. Il exhortait un soldat républicain blessé mortellement au moment où les Chouans commencèrent à se débander. « Vous allez être pris, sauvez-vous « donc, lui dit un fuyard en passant ! » — J'ai, « avant tout, cet homme à sauver, » répondit-il, et, continuant ses exhortations, il resta à genoux près du moribond. Bientôt les Bleus se précipitèrent sur lui et le firent prisonnier ; mais, comme depuis peu l'ordre était donné d'épargner les ecclésiastiques, l'abbé Baudoin fut conduit dans les prisons d'Angers, et il en sortit lors de la première pacification.

CHAPITRE VINGT-HUITIÈME.

Succès obtenus par Monsieur-Jacques. — Changement continuel des généraux républicains. — Notions sur quelques-uns d'entre eux. — Les *Représentants* en mission. — Dénûment des troupes. — Propositions de paix. — Mécontentement des Manseaux. — Ils continuent les hostilités. — Le jeune Lochin sauve la vie à Moustache.

Ce n'était pas seulement du côté de Château-Gontier que les Républicains avaient à soutenir de continuels combats. Ainsi que je l'ai dit, Monsieur-Jacques était parvenu à étendre la prépondérance des Royalistes sur toutes les campagnes du Maine en combinant une suite non interrompue d'attaques sur tous les points. Jambe-d'Argent, Le Comte, les frères Corbin et Saint-Paul même s'étaient mis sous sa direction et le secondaient avec zèle. Plusieurs fois, réunissant toutes leurs forces et marchant à leur tête, il avait obtenu un plein succès dans des expéditions qui jusque là eussent offert des difficultés insurmontables. Tous les postes retranchés dans les bourgs, assaillis en même

temps, avaient été forcés et restaient abandonnés. Des convois escortés par des détachements de douze et quinze cents hommes, attaqués en rase campagne, tombaient au pouvoir des Chouans après plusieurs heures de combat acharné.

Ainsi, ces bandes de Chouans qui d'abord, comme les bêtes fauves, n'avaient guère recours à la force que pour s'ouvrir passage et se sauver, les voilà maintenant pleines de confiance qui courent au-devant de leur ennemi, le harcèlent, le poursuivent et vont l'assaillir jusque dans les retranchements où il s'est renfermé.

Les villes et les gros bourgs restaient seuls au pouvoir des Républicains, mais on pouvait prévoir que les subsistances ne tarderaient pas à leur manquer, car chaque convoi de grains ne leur arrivait plus qu'au prix de combats meurtriers, et un nouvel obstacle venait encore d'être apporté aux approvisionnements. Par ordre de Monsieur-Jacques, les charrettes des métayers avaient été démontées et les essieux enlevés et cachés; de plus, défense expresse était faite de transporter des grains sans une permission des chefs de Canton.

Il faut le dire, cette position critique, cet

état de détresse auquel se trouvaient réduites les troupes républicaines n'était pas uniquement le résultat de l'habileté des chefs insurgés et de la valeur de leurs soldats. Plusieurs autres causes contribuaient aux succès de la Chouannerie. Ce fut d'abord le changement continuel des généraux. Quelques-uns d'entre eux, sans doute, étaient d'habiles et vaillants officiers, mais, quand ils arrivaient sur le théâtre de l'Insurrection, ils n'avaient aucune idée de cette guerre qui ne ressemblait à nulle autre, pas même à celle de la Vendée; ils prenaient d'abord en grand mépris cet ennemi toujours insaisissable, toujours invisible, et, quand enfin ils avaient pu reconnaître, avec Kléber, que *la guerre des frontières n'était qu'un jeu auprès de celle des Chouans*, quand ils avaient appris à leurs dépens, ainsi que Hoche le déclarait, que c'était *la plus cruelle guerre civile qui ait ensanglanté la terre*, un caprice des autorités révolutionnaires les faisait remplacer par de nouveaux venus qui avaient, à leur tour, à payer leur apprentissage. Je ferai connaître en peu de mots ceux de ces généraux qui ont laissé quelques souvenirs dans le pays. Leur correspondance, que j'ai sous les yeux, me donne le moyen de les faire apprécier.

Le général Rossignol, qui eut d'abord le commandement en chef des pays insurgés sur la droite de la Loire, n'avait pour tactique que le meurtre et l'incendie. Il écrivait au ministre de la guerre :

« Le meilleur moyen pour anéantir les Chouans est de dé-« peupler les communes qui leur donnent asile.... Il y a en-« core des hommes humains, et, en révolution, c'est un dé-« faut suivant moi.... Autant on m'amène de Chouans-« Brigands, autant j'en envoie au Père éternel. »

Il demandait à la Convention de lui envoyer un *chimiste* pour opérer la destruction des Brigands.

Le général Beaufort, après avoir écrit qu'il connaît très-peu *les batailles politiques et de plume, puisqu'il n'est élevé qu'à coups de canon,* ne cessait de parler de ses grandes victoires; de la destruction de la horde infernale des *Chouins*, et ne faisait autre chose que piller les fermes et emprisonner les paysans. Enfin, au mois de mars 1794, la Convention envoya Kléber pour terminer *cette misérable guerre.* Ce nouveau chef, qui déjà avait fait preuve de ce talent militaire auquel il doit une si haute renommée, vit tout d'abord combien l'Insurrection était à redouter, et il déclara qu'on ne terminerait pas cette guerre sans de vastes moyens d'action sagement combinés.

Peut-être, par son activité, sa prudence et les habiles mesures qu'il avait prises, eût-il comprimé le soulèvement royaliste qui n'était pas encore arrivé à tout son développement; mais on ne lui en laissa pas le temps. Il reçut bientôt l'ordre de se rendre à l'armée du Nord et fut remplacé par le général Vachot. Cet homme, qui se fit remarquer entre tous par sa jactance, sa cruauté et son incapacité, commanda dans le Maine depuis la fin d'avril jusqu'en septembre 1794. Ses lettres au Comité de salut public suffisent pour le faire connaître :

« J'ai reçu votre arrêté qui me charge de diriger les troupes « de la République contre les Chouans pour les exterminer... « Je brûle de fondre sur ces scélérats; j'en prends l'engagement « en vrai *Sans-Culotte*. J'emploierai contre eux le fer et le « feu. Je ne perdrai jamais de vue le mot *exterminer* que « porte votre arrêté. »

Vachot ne voulut point suivre les plans formés par Kléber : il leva les cantonnements établis par celui-ci et se mit à parcourir la campagne à la tête d'une troupe nombreuse. Cette manœuvre pour combattre un ennemi disséminé partout, et qui avait tant de moyens d'échapper aux poursuites, ne pouvait produire aucun résultat. Cependant Vachot ne cessait de se vanter de ses succès :

« J'ai exterminé et presque entièrement détruit les

« Chouans... Les troubles qui agitent ces contrées ne sont « nullement à craindre, et j'espère qu'en *pérorant* le peuple, « et faisant marcher les habitants des campagnes, j'établirai « l'ordre et ferai chérir la République. »

Diverses lettres adressées à cette époque au Comité de salut public montrent ce qu'il faut penser de ces forfanteries. On lit dans un rapport de l'Agent national de Craon :

« Les opérations de Kléber nous avaient débarrassés des « Chouans qui n'osaient plus se montrer. Vachot a changé ces « dispositions : la Chouannerie reprend une nouvelle activité. « La troupe se plaint, n'a plus de confiance...

Le Représentant François écrit :

« Les Chouans ne sont pas détruits comme on le débite... « Ce fléau épouvantable prend de jour en jour un caractère « plus alarmant. Il faut au moins trente mille hommes aguer- « ris *avec un autre général*... »

Coquereau attaqua un jour *la colonne toujours victorieuse* de Vachot et la mit en complète déroute. Celui-ci ne put en cacher son dépit: des officiers républicains ont rapporté que, dînant, chez lui, ils l'avaient entendu s'écrier avec son accent gascon : « *Ah! Coqué-* « *reau, Coquéreau, tu mé gâtes l'appétite ; jé* « *né férai un bon dîner qué lorsqu'on mé ser-* « *vira ta tête sanglante pour prémier plat.* »

Les autorités locales ne cessaient de demander le renvoi de cet homme, devenu la risée de ses soldats qui l'appelaient le général *Trop-*

Chaud; il fut enfin remplacé par Humbert. Le général Hoche, ayant été dans le même temps nommé chef de l'armée des Côtes de Cherbourg et de Brest, le Maine fut compris dans son commandement, mais il s'en occupa peu d'abord, son attention se portant tout entière sur les préparatifs de défense contre la descente des Anglais, dont la Bretagne était dès lors menacée.

Bien d'autres généraux républicains parurent encore dans la Mayenne durant l'année 1794. Ils ne me donnent rien à citer que leurs noms : Dumoulins, Chabot, Decaën, Josnet, Danican, Lebley, Duhesmes, etc. J'en omets sans doute plusieurs. La plupart de ces chefs, dont les commandements n'étaient pas régulièrement déterminés, s'efforçaient de faire prévaloir leur système particulier de tactique, et leurs mesures contradictoires faisaient manquer toutes les opérations.

D'autres causes achevaient d'aggraver la position dans laquelle se trouvait le parti républicain au milieu du pays insurgé. La Convention, prétendant tout conduire par elle-même, envoyait sans cesse dans les départements de l'Ouest des Représentants munis de pleins pouvoirs. Ils étaient chargés de tout con-

trôler, de tout conduire, et leur ignorante arrogance, leurs emportements sanguinaires, leurs rivalités, leurs dénonciations, qui souvent menaient à l'échafaud, achevaient de tout désorganiser. Il faut encore ajouter à ces empêchements ceux qui résultaient de l'état de dénûment dans lequel on laissait les troupes : presque toujours elles manquaient d'armes, de munitions, d'habillements, de chaussures ; on les fatiguait de marches continuelles et souvent on ne leur donnait qu'une nourriture insuffisante ; ainsi s'explique facilement le profond découragement des soldats qui, pour la plupart, avaient été enrôlés malgré eux, et les continuelles désertions qui en étaient la conséquence.

Ce fut dans de telles circonstances, c'est-à-dire au moment où la Chouannerie du Maine, dominant tout le pays, s'affermissait par des succès journaliers, qu'un envoyé du Comité royaliste de Bretagne vint donner avis que les Insurgés de l'Ouest allaient traiter avec la Convention, et qu'il fallait suspendre les hostilités. Les Manseaux accueillirent avec indignation et désespoir cette nouvelle si inattendue. Ils frémissaient de colère à l'idée de se soumettre à la République, eux qui n'avaient

cessé de témoigner qu'ils préféraient la mort à cette soumission. Et lorsqu'on entreprit de leur faire comprendre qu'il s'agissait de tromper les Révolutionnaires par de fausses apparences de paix pour mieux préparer leur défaite, ils ne voulurent point admettre que, pour défendre la religion et le bon droit, il fût permis d'employer le mensonge et la perfidie; et, ne comprenant rien aux détours d'une politique insidieuse, il leur vint à la pensée qu'ils étaient livrés par des traîtres qui voulaient acheter leur salut aux dépens des paysans.

Monsieur-Jacques, à la première nouvelle des négociations entamées, était parti précipitamment pour l'Anjou afin d'avoir de Mr de Scépeaux des renseignements positifs; les Chouans manseaux résolurent d'attendre son retour avant de prendre une détermination, et continuèrent de repousser les détachements républicains qui venaient sans cesse dans la campagne pour s'approvisionner de blé chez les fermiers. Il en résulta plusieurs affaires sanglantes. A Houssay, Jambe-d'Argent s'empara de neuf voitures de transports militaires; il y avait deux cents hommes d'escorte; ils laissèrent trente morts sur la place. Dès le commencement de l'action, Moustache

avait tué de sa main leur commandant. A Vaiges, la division Taillefer attaqua un détachement de huit cents hommes; elle fut repoussée avec grande perte, mais, le lendemain, elle assaillit la même troupe à la sortie du bourg de Soulgé et la mit dans une complète déroute. Les Républicains étant venus pour s'approvisionner de fourrages dans la paroisse d'Ampoigné, Jambe-d'Argent arriva aussitôt pour y mettre empêchement. A son approche, l'ennemi se retira dans le bourg, et, se tenant à l'abri, soutint l'attaque et ne fut point forcé. Moustache, croyant qu'on allait le suivre, s'était élancé jusqu'à la première maison où se tenaient les Bleus. Là, il tomba frappé d'une balle dans la poitrine. Le jeune Lochin, de la paroisse de Nuillé, accourut vers le blessé, et, malgré le feu de l'ennemi qui se dirigeait sur lui, le chargea sur ses épaules et l'emporta. Chemin faisant, le jeune gars pliait sous le faix. « Vous ne pesez pas guère, dit-il à Mous- « tache, si vous laissiez votre fusil, cela me « soulagerait d'autant. » — « Jette-moi par terre « si tu ne peux tout porter, lui répliqua le « vieux Chouan, je ne veux pas être sauvé « sans mon arme. » Lochin rassembla ses forces, ne succomba point sous le fardeau, et tira

Moustache du danger. « Je te dois la vie, lui « dit celui-ci, et ce n'était pas de toi que j'au- « rais attendu ce service, car je ne te savais pas « si intrépide. » — « Oh ! je ne suis point du « tout intrépide, répondit Lochin, mais il faut « bien se hasarder pour sauver son chef: ça se « doit; il le faut, à tout risque; c'est affaire « de conscience, et v'là tout. » Moustache était grièvement blessé et fut plus d'un mois sans pouvoir porter les armes.

Journellement de pareils combats se livraient ainsi dans le Maine, tandis que déjà la suspension d'armes était acceptée dans la Bretagne et dans l'Anjou.

CHAPITRE VINGT-NEUVIÈME.

Le Gouvernement républicain se décide à traiter avec les Chouans. — Ses motifs. — Correspondance des Chouans à ce sujet. — Cormatin se met à la tête des négociateurs du parti royaliste. — Les Bretons consentent à la trève. — Opposition des Insurgés manseaux. — Mort de Monsieur-Jacques. — Désunion des Chouans manseaux. — Commissaires envoyés vers Jambe-d'Argent pour obtenir des Blés pour Laval. — Sa conduite à leur égard.

Dans tous les pays où la Chouannerie était organisée, le Gouvernement républicain se voyait tenu en échec. C'était cet état de détresse même qui suggérait au Comité de salut public l'idée de réduire par la ruse ces hommes qu'il n'espérait plus soumettre de vive force. Des représentants envoyés dans les pays insurgés firent aux principaux chefs royalistes des propositions d'accommodement; ils leur donnaient à croire que le Gouvernement républicain, en proie aux factions, n'avait plus d'autre ressource que de se jeter dans leurs bras; il ne demandait qu'un délai et le secret pour préparer le rétablissement de la monar-

chie. Les chefs militaires eurent en même temps leurs instructions. Hoche écrivait aux officiers généraux sous ses ordres :

« Ne perdons jamais de vue *que la politique doit avoir* « *beaucoup de part à cette guerre.* Employons tour-à-tour « l'humanité, la vertu, la probité, la force, la *ruse* et tou- « jours la dignité qui convient à des Républicains.... L'in- « termédiaire des prêtres entre vous et l'habitant des campa- « gnes n'est pas à négliger. Il en est parmi eux de pauvres, et « en général ils sont intéressés, ne négligez pas de leur pré- « senter quelques secours, mais sans ostentation et avec toute « la délicatesse dont vous êtes susceptibles. Ces gens-là vous « donneront d'excellents renseignements, et, en en soldant « quelques-uns, vous connaîtrez toutes les manœuvres des « chefs.... Engagez sous main quelques officiers et soldats à « assister à leurs cérémonies religieuses, messes, etc. La patrie « attend de vous le plus entier dévouement : tous les moyens « de la servir sont donc bons *lorsqu'ils s'accordent avec les* « *lois, l'honneur et la dignité républicaine.* »

Le même général répondait ainsi aux questions que le Comité de salut public lui adressait relativement aux Chouans.

« Affamer les villes pour les faire soulever; intercepter « toutes communications; assassiner les Patriotes et les fonc- » tionnaires publics; tirer d'Angleterre de faux assignats, de « l'or; acheter nos soldats et le secret de nos opérations; s'em- « parer des arsenaux, organiser une armée considérable, faire « chouanner sur toute la surface de la République, comman- « der partout la terreur; voilà le résumé de leurs projets « atroces.... Voilà les dangers, voyons les remèdes. Hâter

« le moment de la pacification avec les chefs, leur inspirer la « confiance, *agir avec eux de bonne foi.* Mettre en liberté « les prêtres réfractaires, leur laisser dire messes et complies, « les acheter, s'en servir contre les chefs du parti ; diviser « ces derniers en achetant les uns, flattant l'amour-propre « des autres ; confier à ceux-ci la partie de la police de l'in- « térieur du pays, etc. Les prêtres !.... c'est par eux que « j'espère organiser la partie secrète : il ne faut qu'en voir « quelques-uns et leur lâcher quelques écus.... Lorsqu'il s'a- « git de servir son pays, on ne doit négliger aucun moyen (1) »

Tels étaient les projets formés par les chefs républicains et les avantages qu'ils se proposaient de recueillir de la suspension des hostilites. De leur côté, les politiques et les meneurs du parti royaliste n'agissaient pas avec plus de sincérité : ils feignaient de croire aux promesses qui leur étaient faites, mais ils ne voulaient que gagner du temps pour achever de s'organiser et faciliter l'arrivée des secours que l'Angleterre s'était engagée à leur envoyer.

Mr de Puysaye s'était rendu à Londres pour hâter l'effet de ces engagements. Il avait, en partant, délégué son autorité à un aventurier qui se faisait appeler le baron de Cormatin (2). Il lui donnait le titre de major-gé-

---

(1) Extrait de la correspondance de Hoche imprimée en 1797.

(2) Il s'appelait Désoteux. Il était fils d'un chirurgien de village.

néral et la présidence du Comité royaliste breton. Cet homme, avide de jouer un rôle, s'empressa de se poser en négociateur. Il apprit qu'à l'instigation de Hoche, le général Humbert était entré en pourparlers avec Bois-Hardy, chef royaliste, qui commandait vers Dinan et Saint-Brieuc, et qu'une suspension d'armes avait été convenue entre eux. Il s'entremit aussitôt de l'affaire et s'entendit avec le Représentant Bollet qui, non moins empressé que lui d'entrer en scène, déclara que la trève s'étendait à tout le pays des Chouans. Il ne s'agissait plus que de les y faire adhérer; Cormatin l'entreprit, et, à force de belles promesses, de mensonges, de pièces supposées, et en s'autorisant de l'exemple de Charette, qui traitait aussi avec le Gouvernement de la République, il réussit à gagner les Insurgés bretons. Il ouvrit alors des conférences au château de la Prévalaye près de Rennes, pour traiter de la paix définitive, et il y appela les chefs royalistes de la Normandie et du Maine. J'ai dit comment les Chouans manseaux avaient reçu cette proposition, et leur résolution d'attendre le retour de Monsieur-Jacques avant de prendre un parti: c'étaient ses conseils qu'ils voulaient suivre, c'était à sa décision qu'ils

voulaient se soumettre. Quand ils virent qu'il tardait à revenir, ils envoyèrent des messagers en Anjou pour le chercher; mais ceux-ci apportèrent pour nouvelle que les Chouans du Maine n'auraient plus désormais ni guide ni soutien : Monsieur Jacques était mort.

Ayant appris, à son arrivée en Anjou, que Mr de Scépeaux entrait aussi en pourparlers avec les délégués de la Convention, il s'était rendu dans sa famille à Brissarthe. Près de là, le Cantonnement républicain, établi au bourg de Daumeray, pillait et dévastait tous les environs. Monsieur-Jacques se mit à la tête des jeunes gens des environs et alla lui livrer assaut. Mais les Bleus opposèrent une vive résistance, se tenant retranchés dans l'église dont ils avaient crénelé les murs. Voyant cela, Monsieur-Jacques se décida à y mettre le feu. Il s'élançait une torche à la main quand il fut atteint d'une balle et grièvement blessé. Le défaut de soins et l'humidité du lieu où il lui fallut rester caché rendirent cette blessure mortelle. Il mourut après trois semaines de souffrances.

Les faiseurs de romans *historiques* et de mémoires supposés ne pouvaient pas manquer d'exploiter le mystère dont Monsieur-Jacques

s'était enveloppé. Les *Lettres sur la Chouannerie*, qui les premières ont parlé de lui, rapportent avec exactitude tout ce qu'il y a de positivement avéré à son égard ; on a ensuite brodé sur ce texte des fictions plus ou moins vraisemblables, et qui sont d'invention toute récente. Jean Chouan et Jambe-d'Argent ont également figuré depuis peu dans des aventures imaginaires où le narrateur les fait agir et parler. Tous ces récits mensongers, où l'on met en scène les hommes qui se sont fait un nom, ont pour déplorable résultat de jeter du doute sur les faits mêmes qui ont mérité à ces hommes une juste célébrité.

Comme j'ai entrepris de faire connaître la vérité sur la Chouannerie, je crois devoir avertir les lecteurs de se tenir en défiance contre cette fabrication d'histoires et de chroniques apocryphes dont l'Insurrection royaliste des provinces de l'Ouest fournit le canevas et le cadre.

La mort de Monsieur-Jacques eut de funestes conséquences pour les Chouans du Maine : à partir de ce moment, ils se désunirent de nouveau, et chaque chef de division agit à sa guise, sans s'inquiéter des autres. Ainsi Coquereau et Le Comte adhérèrent complète-

ment au traité de paix consenti par Mr de Scépeaux ; Saint-Paul ne voulut entendre à aucun accommodement, ainsi que la division de Rochambeau. Taillefer, dirigé par les conseils des jeunes *Montagnards,* s'en tint à des pourparlers sans résultat. Quant à Jambe-d'Argent, il s'engagea à suspendre les hostilités momentanément, et, l'administration de la ville de Laval lui ayant fait demander de laisser faire des achats de grains dans la campagne, il exigea que des commissaires vinssent le trouver pour régler les conditions du marché. Les Lavallois y consentirent et firent choix de deux hommes connus par leur royalisme. Brisebleu, capitaine de la paroisse de l'Huisserie, reçut un sauf-conduit pour les aller chercher à Laval et leur servir de guide et de sauvegarde.

Ce capitaine était un jeune gars de vingt ans, de fort petite taille et de chétive apparence. Ses vêtements grossiers étaient loin de le faire valoir. Il portait une veste grise, des culottes courtes de pareille étoffe, avec de longues guêtres de toile et un chapeau à grands bords. C'était alors le costume des paysans manseaux. Le capitaine Brisebleu n'avait de plus que des pistolets à la ceinture, un ruban blanc au chapeau et un chapelet à la bouton-

nière. Quand il entra dans la ville, monté sur un maigre cheval à peine harnaché, les femmes du peuple, le voyant passer en ce pauvre équipage, se mirent à faire de grandes dérisions du petit *Chouannot*. Elles oubliaient, ces femmes, que le petit Chouannot avait maintes fois jeté l'alarme dans Laval et mis en déroute leurs maris et leurs frères, et qu'en ce moment même la ville avait recours à lui pour se procurer du pain.

Brisebleu amena les commissaires Lavallois à la métairie du *Grand-Pont* dans la paroisse de Quelaines. Jambe-d'Argent avait réuni là son état-major pour entendre leurs propositions et décider si elles devaient être acceptées. En attendant leur arrivée, le chef de canton, Placenette, souleva une autre question. Il demandait que les deux envoyés, propriétaires influents dans le pays et bien connus pour Royalistes, fussent proclamés officiers et retenus bon gré mal gré, tandis qu'on ferait répandre la nouvelle de leur réunion avec les Chouans. « Au bout de quelques jours, ajou« tait-il, nos deux hommes seront compromis, « ils n'auront plus d'autre ressource que de « rester parmi nous, et leur exemple ne man« quera pas d'en entraîner d'autres. » L'assem-

blée paraissait disposée à suivre cet avis quand Jambe-d'Argent déclara que sa conscience lui défendait de laisser prendre une pareille mesure, puisqu'il avait promis sur *sa foi de Chrétien* que les commissaires n'avaient rien à craindre. « Quand le conseil est réuni, répli-
« qua le Chef de Canton, c'est la majorité qui
« décide, je demande qu'on mette ma propo-
« sition aux voix. » — « La majorité décidera
« auparavant si je ne dois plus être chef ici,
« s'écria Jambe-d'Argent! Tant que je le serai,
« jamais il ne sera mis aux voix si l'on peut
« manquer à sa parole ! » Ce langage de l'honneur devait être écouté; il le fut de celui-là même qui s'était laissé emporter par un excès de zèle pour le parti.

On convint avec les commissaires des conditions d'après lesquelles les Républicains viendraient faire des achats de blé dans les paroisses où Jambe-d'Argent commandait : le prix des grains, fixé à l'amiable, dut être payé comptant aux métayers, et ceux-ci restèrent libres de refuser de vendre ; en outre, les convois ne devaient avoir que des escortes peu nombreuses, et ces escortes ne pouvaient, sous aucun prétexte, séjourner dans la campagne. Telles furent les conventions établies d'un

commun accord, et d'abord observées assez exactement. Mais de graves inconvénients ne tardèrent pas à résulter des rapports qui s'établirent entre les soldats républicains et les Chouans. J'en rapporterai un exemple qui me donnera d'ailleurs l'occasion de faire connaître comment les Insurgés rendaient leurs jugements quand les circonstances n'exigeaient pas le châtiment immédiat du coupable.

CHAPITRE TRENTIÈME.

Jambe-d'Argent arrête le Chouan Dur-au-Feu au milieu d'un détachement de soldats républicains. — Il le fait juger par son état-major. — On le condamne à être fusillé. — Son exécution.

Contrairement aux conventions arrêtées, un fort détachement de troupes républicaines était venu s'établir dans le bourg de Nuillé-sur-Vicoin, tandis que ses messagers parcouraient les métairies des environs pour réunir en convoi les charrettes qui devaient amener à Laval des blés nouvellement achetés. Jambe-d'Argent, en ayant été informé, réunit aussitôt quelques hommes d'élite et vint prendre position à la Closerie de la Hervétrie, à deux portées de fusil du bourg ; ensuite, avec sa loyauté ordinaire, il envoya prévenir le commandant des Bleus que lui, Jambe-d'Argent, était là pour veiller à la stricte exécution du traité qui ne permettait pas aux Républicains d'établir un poste dans le pays occupé par les Chouans. Son en-

voyé ne tarda pas à lui rapporter une réponse toute amicale, avec la promesse du prompt départ du détachement ; mais il lui apprit en même temps qu'il avait aperçu dans l'auberge du *Traquet*, buvant avec les Républicains et assis à leur table, le Chouan *Dur-au-Feu*, un des cavaliers d'ordonnance de l'état-major. Il était venu là, au dire de l'aubergiste, annonçant hautement l'intention de s'engager parmi les Bleus qui lui avaient fait grand accueil, et aussi les plus belles promesses.

Salmon, surnommé *Dur-au-Feu*, d'abord soldat dans les troupes républicaines, avait déserté pour se joindre à l'armée de la Vendée; mais, comme il le disait lui-même, c'était moins par opinion que par l'attrait d'une vie vagabonde. Après la défaite des Vendéens au Mans, ayant eu l'occasion d'apprécier la bravoure et l'énergie de Jambe-d'Argent, il s'associa à son sort et ne le quitta plus.

Dur-au-Feu était lui-même un homme entreprenant, infatigable, plein de résolution et d'audace; mais son séjour parmi les Républicains lui ayant fait perdre ses sentiments religieux, il se laissa emporter par ses inclinations vicieuses, et sa conduite déréglée lui fit perdre toute considération parmi les Chouans. Sou-

vent de graves accusations s'étaient élevées contre Dur-au-Feu ; ce jour même, une nouvelle plainte venait d'être portée contre lui, et Jambe-d'Argent, qui se repentait de sa trop longue indulgence à l'égard de cet homme, avait déclaré qu'il en ferait sévère justice. Sans doute celui-ci, averti de cette résolution, était allé se livrer aux Républicains afin d'échapper au châtiment. Probablement encore, un prix offert à sa cupidité devait achever de le rendre traître à son parti. Cette défection pouvait avoir les suites les plus funestes.

Dur-au-Feu, ancien soldat vendéen, ayant des premiers repris les armes, se montrant tout dévoué à Jambe-d'Argent, avait dû inspirer à tous une confiance entière. Il connaissait donc les asiles pour les blessés, les retraites des prêtres, les dépôts de munitions. Il savait toutes les ruses de guerre, tous les expédients, toutes les ressources; il n'ignorait aucun des moyens de succès, aucune des précautions de salut. Voilà les observations que faisaient avec effroi les Chouans que Jambe-d'Argent avait rassemblés à la Closerie de la Hervétrie. Le chef lui-même, plus que tous les autres, appréciait l'imminence du danger. Il fallait sur-le-champ

y porter remède; mais faire enlever de vive force le déserteur au milieu des Républicains, c'était immanquablement susciter une sanglante querelle, et Jambe-d'Argent, qui avait pris l'engagement de s'abstenir de toute provocation, ne savait point manquer à sa parole. Dans cette perplexité, un seul moyen lui paraît propre à tout sauver; d'ailleurs, il n'expose que lui, il le prend aussitôt.

Sa troupe reçoit l'ordre de se tenir prête à tout évènement, mais de ne pas bouger de son poste tant qu'elle n'entendra pas de coups de fusil. Dans ce cas seulement, elle doit se précipiter à l'attaque du bourg, sous le commandement de *Moustache*, le Chef de Canton. Cela réglé, Jambe-d'Argent ordonne au capitaine de la paroisse de Nuillé, Herminié dit *Le Chasseur*, homme calme et prudent, de mettre ses armes en état et de le suivre. Accompagné de ce seul homme, il marche vers le bourg et arrive sans obstacle à l'auberge du *Traquet* où le détachement républicain était réuni.

Les Bleus, voulant montrer leur confiance, n'avaient point posé de sentinelle. Ils avaient apporté des tables dans la cour de l'auberge et s'étaient fait donner à boire et à manger. Quand donc Jambe-d'Argent parut inopinément sur

le seuil de la porte d'entrée, il y eut dans la troupe un vif mouvement de surprise, qui s'accrut encore quand Dur-au-Feu laissa échapper l'exclamation : « C'est notre chef! c'est Jambe-« d'Argent ! » A ce nom, tous, officiers et soldats, se lèvent d'un mouvement spontané, offrant le salut militaire dû à un supérieur ; le déserteur seul resta assis. Jambe-d'Argent rendit le salut, mais il n'entra point et n'adressa point la parole aux Républicains. « Dur-« au-Feu, dit-il, je viens te chercher. Je te « commande de me suivre à cette heure. » — « Je ne suis plus ton soldat, répondit le « Chouan sans tourner la tête, tu n'as plus le « droit de me commander. » Jambe-d'Argent, entrant alors dans la cour, s'avança jusqu'auprès de Dur-au-Feu : « J'ai droit sur toi, tu « es mon soldat, lié par ton serment ; ainsi tu « me suivras, sinon (il leva sa carabine), je « t'écrase sur la place. — « Tu ne l'oserais « pas, dit le déserteur, en se redressant brus-« quement. » A peine avait-il prononcé cette parole qu'un coup de crosse de la carabine l'avait étendu par terre. Il se releva à l'instant sur les genoux, mais le sang lui jaillissait par la bouche et par le nez. « A présent suis-

« moi, reprit Jambe-d'Argent, resté froid et « calme. »

Dur-au-Feu jeta un regard sur les Bleus ; ils ne bougeaient pas et se disaient les uns aux autres : « Le chef est dans son droit. D'ailleurs, « il y a ici un homme pour un homme, nous « n'avons rien à voir à leurs affaires. »

Le déserteur entendit ces paroles, et, se résignant, il se leva péniblement et suivit son chef. Sur un signe de celui-ci, *Le Chasseur*, qui était resté en dehors, prit le bras de Dur-au-Feu et l'emmena, encore tout étourdi et chancelant ; alors Jambe-d'Argent salua les Républicains de la main seulement, puis il s'éloigna. Les Bleus ne s'occupèrent pas davantage du déserteur. Ils se remirent à table, et, une heure après, suivant la parole donnée, ils reprirent le chemin de Laval.

Revenu au poste des Chouans, Jambe-d'Argent ne permit pas que Dur-au-Feu l'approchât. « C'est devant l'état-major, dit-il, qu'il « aura ce soir compte à rendre. J'ai pour de-« voir de l'y faire paraître, je n'ai pas autre-« ment à m'occuper de lui. »

Le prisonnier fut conduit sous bonne garde à la métairie du *Grand-Bordage*, où se tenait le quartier-général. Le soir venu, douze des

principaux officiers de la division s'y trouvèrent réunis. C'étaient les Chefs de Canton Bezier dit *Moustache* et Jamois dit *Placenette;* les capitaines de paroisse Herminié dit *Le Chasseur,* Barbier dit *La Risque,* Quélen dit *Houzard,* Guinoiseau dit *Le Blond;* tous ceux-là fils de laboureurs, chefs *par le choix d'amitié* de leurs camarades. Les autres, appelés officiers d'état-major, étaient quelques gentilshommes nouvellement arrivés d'Angleterre, et les jeunes gens que la haute réputation de Jambe-d'Argent avait engagés à venir servir sous ses ordres. De ce nombre étaient MM. de Lancreau, de Loresse, d'Aubert, de Souvré, de Valois, etc. Plusieurs d'entre eux m'ont confirmé l'exactitude des détails que je rapporte.

Ce tribunal improvisé, établissant sa séance dans la demeure d'un paysan; ces juges, sans appareil, allant s'asseoir autour de la table où chaque jour une paisible famille venait prendre ses repas; cet auditoire, composé uniquement des femmes et des enfants de la métairie, qui, pressés dans un coin, restaient là stupides d'étonnement; enfin toute cette scène éclairée par une seule petite lampe suspendue à la poutre noircie; ce n'était point un spec-

tacle solennel et imposant ; et toutefois les assistants se montraient frappés d'une impression profonde et douloureuse. C'est que là une question de mort allait être discutée ; que là étaient appelés à prononcer sur l'existence d'un homme, ceux qui, ce jour même encore, nommaient cet homme leur camarade, leur compagnon d'armes. Aussi, lorsque le déserteur Salmon Dur-au-Feu fut amené devant eux, il y eut dans toute l'assemblée un mouvement involontaire de pénible frisson. Quant à l'accusé, il paraissait tranquille et assuré dans son maintien. Son visage, il est vrai, était pâle et défait ; mais le mouchoir taché de sang qui enveloppait sa tête en expliquait la cause, en témoignant combien la crosse de la carabine de Jambe-d'Argent l'avait rudement atteint.

Comme chacun restait silencieux et immobile, Dur-au-Feu se mit à promener son regard sur ceux qui le devaient juger ; mais alors, ne voyant point parmi eux l'homme qui jusqu'ici avait été son appui, sa sauvegarde, il se montra troublé et s'écria : « Le « chef ne doit-il donc pas être ici ? » Un des officiers lui indiqua du geste Jambe-d'Argent qui, assis à l'écart dans un coin obscur, tenait son visage caché dans ses mains. Il avait dé-

claré qu'il ne croyait pas devoir prendre part à la délibération, mais qu'il se croyait obligé d'y être présent. A sa vue, Dur-au-Feu, reprenant confiance, n'attendit point d'être interrogé : « Je ne ferai aucune menterie, dit-il « d'un ton ferme, je conviens d'être coupable « en tout ce qu'on m'accuse d'avoir fait. J'ai « *fauté* grandement; ordonnez la punition, je » la mérite. » — « Mais savez-vous bien, Sal- « mon, répliqua un des chefs, que vous êtes « accusé d'avoir voulu nous trahir, et qu'un « traître doit être fusillé? Voyez si vous avez « quelque chose à dire. « — J'en ai assez dit, « reprit l'accusé; à présent donc, à vous d'or- « donner. » L'officier se leva, alla recueillir l'opinion de chacun, puis, élevant la voix, il dit : « Au nom du conseil de guerre, et à l'u- « nanimité, Salmon, dit Dur-au-Feu, vous « êtes reconnu coupable de mauvaise conduite, « de manquements à la discipline et de trahi- « son, et, comme tel, condamné à être fusillé « sur l'heure. » — « Je le mérite, je le mérite, « répondit le condamné d'une voix sourde, « le conseil a fait son devoir. » Alors il se retourna vers Jambe-d'Argent et demeura un moment à le regarder en silence. Celui-ci restait immobile et la figure entièrement cachée;

Salmon s'avança vers lui : « Justice m'a été « faite par ces Messieurs, dit-il, mais, à cette « heure, le chef n'aura-il pas une parole de fa- « veur à dire pour moi ? Mon ancien camarade « n'a pas oublié que mon assistance lui fut « bonne plus d'une fois ? Et, puisqu'il est le « maître à tous ici.... » Jambe-d'Argent, se levant de son siège, l'interrompit : « Mal- « heureux, dit-il, pourquoi me forcer à dire « en ce moment une parole qui sera contre « toi ? Oui, tu m'as assisté souvent dans les « embarras et les fatigues ; pauvre estropié « que je suis, je t'ai dû beaucoup, je le re- « connais ; mais, de moi à toi, il n'y a pas eu « d'ingratitude, tu le sais ! » — « C'est vrai, « c'est vrai ! s'écria Salmon. » — « Aujour- « d'hui, reprit Jambe-d'Argent, c'est affaire « entre les Royalistes et toi, qui as voulu les » trahir et les vendre. Entre eux et toi, que « suis-je, rien ; rien, sinon le chef qui a le de- « voir de commander pour que justice soit « faite.... Justice vient d'être faite ; toi-même « tu l'as dit. » A ces mots, Jambe-d'Argent se laissa retomber sur sa chaise, si pâle, si saisi, qu'il semblait prêt à défaillir.

En ce moment, le père Joseph entra dans la maison. Contre l'ordinaire, il s'était abstenu

d'assister au conseil, mais, comme il prévoyait l'issue de la délibération, il était resté à portée d'être averti si les tristes soins de son ministère devenaient utiles. « C'est la pensée du « bon Dieu qui amène Monsieur, s'écria le « condamné dès qu'il l'aperçut, au moins « donc je ne serai pas abattu comme une bête « enragée, je ferai la fin d'un chrétien! Al- « lons, allons, mon père, je suis prêt à me « confesser. »

Le père Joseph lui serra la main avec affection, puis il se dirigea vers une petite chambre dont la porte était entr'ouverte. Salmon fit d'abord quelques pas pour le suivre, puis, tout à coup il revint vers Jambe-d'Argent :

« A présent, dit-il, que je vais me préparer « à mourir en chrétien, j'ose demander à mon « chef de se réconcilier avec moi avant que je « paraisse devant Dieu. »

A ces mots, Jambe-d'Argent se leva ; il était tout navré, mais il gardait cet air de dignité qui lui était habituel. Il s'avança vers le condamné, se découvrit la tête devant lui et l'embrassa; ensuite il voulut lui parler, mais il s'efforça en vain de le faire, et, voyant cela, il l'embrassa encore une fois. Alors, Salmon se précipita dans la chambre où l'attendait son

confesseur. Quant à Jambe-d'Argent, il alla s'agenouiller dans le coin du foyer, et, à la lueur de la flamme qui brillait dans l'âtre, on vit des larmes couler sur ses joues. Il fit le signe de la croix, prit son chapelet, et, comme il en récitait les prières à demi-voix, tous les assistants, à son exemple, se mirent à genoux et prièrent avec lui. Mais, à la fin, le Chef de Canton, Jamois dit Placenette, qui était d'un naturel bouillant et emporté, s'écria : « Si ce « qu'on a décidé gêne notre chef, il faut qu'il « casse notre jugement, je n'y trouverai pas à « redire, j'en jure; ni les autres non plus, je « le garantis bien ! »

D'un geste de mécontentement Jambe-d'Argent imposa silence à Placenette, et, ne daignant pas lui répondre, il sortit en disant seulement : « Je charge Moustache de commander en mon absence ! » Peu après on entendit le galop de son cheval qui s'éloignait. Alors la plupart des officiers de l'état-major sortirent aussi.

Quelques hommes de garde avaient été placés par ordre de Jambe-d'Argent dans la grange de la métairie. Moustache alla faire choix de cinq d'entre eux, leur fit prendre leurs armes, vérifia lui-même si elles étaient en état, et,

chargeant l'un d'eux de tenir la lanterne qu'il avait allumée parce que la nuit était très-noire, il les amena à la porte de la maison. Pour lui, il entra en disant à voix haute : « A « présent, tous les ordres sont donnés ! » Ces paroles furent comprises de ceux pour qui elles étaient dites ; car, peu après, le père Joseph et Salmon, tous deux priant avec ferveur, sortirent de la chambre. Quand le condamné vit des hommes en armes à la porte, sans hésiter aucunement, sans cesser non plus de prier, il alla se placer au milieu d'eux.

Éclairé par l'homme qui portait la lanterne, le peloton se mit aussitôt en marche et se rendit au milieu du jardin de la métairie ; là, on fit halte. Dur-au-Feu demanda à embrasser les hommes qui allaient le fusiller, leur disant qu'il ne leur en voulait pas, qu'ils ne faisaient que leur devoir. Et, comme il s'aperçut qu'ils pleuraient, il ajouta : « Prenez-y garde, si « vous vous chagrinez de la sorte vous allez me « manquer; mais, puisque je vous fais ainsi « compassion, écoutez-moi : je ne suis qu'un « mauvais pécheur et guère préparé à paraître « devant le bon Dieu, donnez-moi le temps « de dire encore deux mots de prière. Quand « je me sentirai le cœur tourné à la contrition,

« tenez-vous préparés, je vous ferai signe avec
« la main ; ce sera le moment de tirer, et...
« ne me manquez pas ! »

Cela fut ainsi convenu : Dur-au-Feu alla se mettre à genoux à dix pas en avant. L'homme qui portait la lanterne en tint la lumière dirigée sur lui, et les quatre autres attendirent le signal. Le condamné priait à haute voix ; un instant il s'interrompit : « Patientez, dit-il,
« patientez, je ne me sens pas encore bien
« disposé. » Et il se remit à prier avec une nouvelle ferveur. Deux minutes après il fit le signal ; la décharge partit, il tomba, mais il n'était que blessé ; aussitôt, sans cris, sans plainte aucune, se soulevant à demi, il dit d'une voix tranquille : « Je m'y attendais bien,
« pleureurs, que vous alliez me manquer, je
« vous le pardonne ; mais ne me laissez pas
« ainsi dans le martyre ; que le plus déterminé
« d'entre vous prenne le fusil de celui qui
« tient la lanterne, et qu'il vienne me le dé-
« charger dans la tête,... à bout portant,...
« le canon dans mon oreille.... Allons,
« allons !.... »

Un homme lui obéit. Le malheureux dit encore : « Que Dieu me fasse miséricorde !... » Le coup partit, et tout fut fini.

Cette mort pieuse et résignée d'un criminel qui, à sa dernière heure, s'est ressouvenu d'être chrétien, ne vaut-elle pas bien l'insensibilité orgueilleuse ou l'insouciante légèreté que l'incrédule réussit quelquefois à s'imposer ?

CHAPITRE TRENTE-UNIÈME.

Jambe-d'Argent ne permet plus aux Républicains de parcourir la campagne. — Cormatin convoque une réunion à Bazougers. — Suspension d'armes. — Les Manseaux y consentent les derniers. — Conséquences fâcheuses. — Nouveaux chefs royalistes dans le Maine. — Inconvénients. — Les Manseaux ne prennent pas de part à l'expédition de Quibéron. — La mort de leurs premiers chefs les décourage.

Jambe-d'Argent ne tarda pas à reconnaître que la présence des troupes républicaines serait toujours une cause de désordres. Il déclara donc qu'il ne permettrait plus aux Bleus de parcourir la campagne, ni d'établir de cantonnements dans les bourgs. Ceux-ci ne tinrent pas compte de sa défense, et dès lors les hostilités recommencèrent sur tous les points dans la Mayenne. Le signal en avait été donné d'ailleurs par l'assassinat de deux officiers chouans : le comte de Geslin et Tristan-l'Hermite. Un détachement républicain, les ayant rencontrés sur la route de Laval au Mans, les

avait fusillés, bien qu'ils fussent porteurs d'un sauf-conduit.

On se battait dans le Maine avec un nouvel acharnement, tandis que Cormatin, au nom de toute la Chouannerie (disait-il) se montrait en négociateur triomphant auprès des Représentants de la République dans les villes de Rennes, d'Angers et de Nantes. Il reconnut enfin que les Manseaux ne se soumettaient pas à la pacification qu'il avait su faire accepter en Bretagne. Il parvint alors à obtenir des chefs de se trouver à une réunion dans le bourg de Bazougers à cinq lieues de Laval. Il vint là, accompagné du général républicain Humbert, et tous deux, à l'envi, entreprirent de gagner les Manseaux par les plus belles promesses. Ils déclarèrent que la pacification avait pour but: « d'assurer au peuple français un gouverne-« ment solide, le libre exercice de la religion, « la sûreté des individus et des propriétés.... « En attendant, les bandes royalistes devaient « rester en armes, sous les ordres de leurs « chefs, et ne seraient point obligées de porter « la cocarde tricolore, etc., etc. » Une acceptation de ces conditions fut rédigée par écrit, et les Manseaux, quoiqu'avec répugnance, se déterminèrent à y apposer leurs signatures. Cette

pièce, que j'ai eue sous les yeux, est déposée aux archives de la préfecture de la Mayenne. Elle porte, entr'autres, les noms de Jambe-d'Argent, Taillefer, La Grenade, Tranche-Montagne, Placenette, Sans-Peur, Mousqueton, Cœur-de-Roi, etc., etc.

Il est à remarquer que les Chouans du Maine furent les derniers de tous les Insurgés royalistes à consentir à la pacification, et encore ne signèrent-ils qu'une suspension d'armes, sans reconnaître la république. Leur traité, intitulé: *Règlement de la grande entrevue de Bazougers*, porte la date du 7 mai 1795; celui de Charette avait été signé à la Jaunais le 17 février; celui des chefs bretons, à la Mabilais, était du 18 avril, et, enfin, celui de Stoflet, à Saint-Florent, était du 2 mai.

Cette première pacification des provinces de l'ouest fut toujours fort mal observée par les deux partis. Cependant elle donna d'abord aux Chouans la liberté de se montrer dans les villes, et aux agents révolutionnaires de parcourir impunément les campagnes. De là résultèrent des conséquences funestes pour le parti royaliste : les Républicains reconnurent que ces Chouans, dont on leur avait fait de si terribles récits, n'étaient, en réalité, que de pauvres

paysans d'un esprit simple et borné. On eut à se moquer de leur maintien embarrassé, de leur démarhe lourde, de leur gaucherie rustique, et alors fut détruit le prestige dont la Chouannerie était restée long-temps enveloppée. En outre, plusieurs de ces jeunes paysans se démoralisèrent par la fréquentation des Bleus; quelques-uns même se laissèrent corrompre et trahirent leur parti. Au reste, on ne tarda pas à reconnaître que, des deux côtés, on ne cherchait qu'à se tromper. Les Royalistes reprochèrent aux Républicains de ne tenir aucune de leurs promesses; ceux-ci accusèrent les Chouans de débaucher leurs soldats, de faire provision d'armes et de munitions, et d'achever d'organiser le soulèvement des campagnes. Tous ces reproches étaient également fondés; aussi, de part et d'autre, on recourut encore aux armes.

Au commencement de la trève, les communications devenant faciles, une foule d'émigrés et de Vendéens étaient arrivés pour se réunir aux Chouans de la Mayenne. La plupart se présentaient munis de brevets d'officiers : les uns les tenaient du Régent (Louis XVIII), d'autres, du comte d'Artois; ceux-ci étaient envoyés par l'agence royaliste de Paris; ceux-

là par Charette, par Stoflet, par de Scépeaux, par Puisaye. Tous étaient chargés de pouvoirs et prétendaient à des commandements; mais il était impossible de satisfaire toutes les prétentions, et souvent, au milieu des querelles qui en résultèrent, on oublia que c'était pour combattre la Révolution qu'on avait pris les armes. Il n'est point de mon sujet de raconter ces déplorables dissensions. Je n'ai point à parler non plus de la fatale expédition de Quibéron qui fut faite à cette époque. Les Manseaux ne furent pas appelés à y prendre part; Ils offrirent seulement un refuge dans leurs rangs à quelques-uns des émigrés qui purent échapper à cette terrible catastrophe.

Jamais les Chouans n'avaient été aussi nombreux; chacun des nouveaux venus, voulant avoir une troupe à commander, s'efforçait de faire des recrues et se montrait souvent peu scrupuleux sur les moyens. Ceux des paysans qui étaient restés pour le travail des terres furent contraints de s'enrôler; on admit, sans aucune précaution, tous les déserteurs et jusqu'à des vagabonds qu'attirait l'espoir du pillage; de là résultèrent bien des désordres qu'on ne put pas réprimer, et il arriva qu'au milieu de cette multitude hétérogène, réunie par des

motifs si opposés, les premiers Chouans se sentirent pris de découragement, et, s'ils combatirent encore, ce ne fut plus que par un sentiment de résignation et avec le triste courage que donne le désespoir.

L'Insurrection du Maine eut pour chefs, dans ces derniers temps, Mr de Frotté vers la Normandie, Mr de Chalus vers la Bretagne, Mr Dupérat sur la rive gauche de la Mayenne, puis MM. de Chatillon, d'Andigné, de Bourmont, de Tercier, etc. Mr de Scépeaux était toujours censé avoir le commandement supérieur du pays, mais il ne faisait rien pour y établir régulièrement son autorité. M. de Puisaye, au contraire, s'efforçait de se faire reconnaître pour chef, mais les Manseaux, qui ne l'avaient pas vu à l'armée de la Vendée, restaient en grande défiance à son égard. Mr de Rochecotte vint aussi pour se mettre à la tête de l'Insurrection de la Mayenne. C'était un jeune officier de l'armée de Condé qui tenait ses pouvoirs de Charette et de l'agence royaliste de Paris. Il fit preuve de bravoure et de talents militaires, et néanmoins plusieurs bandes ne voulurent point se mettre sous ses ordres.

A cette époque, les Chouans du Maine ayant

perdu successivement leurs premiers chefs finirent par se soumettre à l'organisation qu'on cherchait à leur imposer, et, cessant alors d'agir d'après leur libre impulsion, ils eurent rarement l'occasion de se signaler par des actes de bravoure individuelle. Ainsi donc, la tâche que je me suis donnée de faire connaître le pieux dévouement des paysans manseaux durant la Chouannerie pourrait se terminer ici, si je ne croyais devoir faire connaître encore quelle fut la fin des plus remarquables d'entre eux. J'ai raconté comment périrent Jean Chouan, le jeune La Raîtrie, Saint-Paul, Monsieur-Jacques. J'ai maintenant à rapporter les circonstances de la mort de Coquereau, de Jambe-d'Argent, de Taillefer, de Lecomte, etc. Tous furent tués avant que les Chouans déposassent les armes.

CHAPITRE TRENTE-DEUXIÈME.

Mort de Coquereau. — Gaulier dit Grand-Pierre lui succède. — Le frère aîné de Coquereau se met sous ses ordres.

Lorsque Coquereau signa le traité de pacification, il était persuadé, ainsi que la plupart des chefs royalistes, que le rétablissement solennel de la religion ne tarderait pas à être suivi de celui de la monarchie (*). Flatté d'ailleurs des marques de considération que lui prodiguaient les officiers républicains, il crut pouvoir se livrer à eux sans réserve; il leur fit connaître ses forces, leur détailla ses moyens de défense, ses plans de campagne, ses projets, ses espérances.

Dans ce même temps, il revêtit un riche uniforme, se fit suivre de cavaliers d'ordonnance qui lui faisaient comme une garde d'honneur, et, dans cette pompe, accompagné du général républicain Lebley, il parcourut les villes d'Angers, Laval, Château-Gontier, Sablé, etc.

(*) Un décret de la Convention, du 11 février 1795, reconnaissait la liberté des cultes.

Son illusion ne fut pas de longue durée. Coquereau avait trop de pénétration pour ne pas reconnaître bien vite l'erreur où il était tombé à l'égard des Républicains. Il ne tarda pas même à s'apercevoir qu'il pourrait être dangereux pour lui de se fier à leur bonne foi. Alors il réunit la plus grande partie de ses bandes et s'établit au château de l'Escoublère, vieux manoir dont les fossés pouvaient le mettre à l'abri d'une surprise. Bientôt, l'avis lui vint de tous côtés que les troupes républicaines, loin de se retirer de son arrondissement, comme elles en faisaient répandre le bruit, recevaient chaque jour de nouveaux renforts et semblaient se préparer à donner le signal des combats, en tombant de toutes parts sur lui pour l'écraser.

Voyant combien sa position devenait critique, Coquereau se détermina à aller réclamer le secours de Mr de Scépeaux, dont le quartier-général était à l'abbaye de Pontron, à quatre lieues d'Angers. Il laissa en partant sa division sous les ordres de Grand-Pierre, son lieutenant, auquel il recommanda expressément de ne pas quitter le château de l'Escoublère avant son retour ; et, comme il devait voyager durant la nuit, il se fit accompagner

seulement de quatre cavaliers : Binet, son aide-de-camp, Chassebleu, frère de Pimousse, Jarnigon dit *Michaud*, de qui je tiens les détails de ce fatal voyage, et enfin le fidèle Hongrois qui ne le quittait jamais.

Ce dernier était un prisonnier de guerre qui, amené dans l'intérieur de la France, parvint à s'échapper et à rejoindre les Chouans. Sa bravoure extraordinaire, non moins que sa bonne mine, le firent prendre en amitié par Coquereau, auquel, dès ce moment, il témoigna un dévouement sans bornes.

Coquereau quitta le quartier-général de Mr de Scépeaux dans la nuit du 28 au 29 juin; il revenait mécontent du peu d'empressement que mettaient les chefs royalistes à se préparer aux hostilités, et s'abandonnait aux tristes pressentiments dont il se sentait souvent tourmenté. Il marchait seul à dix pas en avant de ses gens, auxquels le clair de lune laissait voir sa contenance triste et abattue. Ils le suivaient sans parler; lui, s'arrêtait de temps à autre, et, se retournant vers sa suite, il s'écriait : « Camarades, je suis un homme perdu; je vous le « prédis, les Bleus me tueront par force ou « par ruse; ils me tueront ! » Alors son Hongrois élevait la voix et disait : « *Coquereau est*

« *père à moi ; si lui mourir, moi mourir avec* « *lui!* » Un long silence régnait ensuite, puis Coquereau s'écriait de nouveau : « Oui, je « suis un homme perdu ! Oui, les Bleus me « tueront ! « Et le Hongrois reprenait à son tour : « *Si Coquereau, père à moi, mourir, moi* « *mourir avec lui !* » Il ne fut pas prononcé d'autres paroles durant tout le voyage.

Les cinq cavaliers, harassés de fatigue, arrivèrent à l'Escoublère au point du jour. Grand-Pierre avait levé le poste et s'était retiré à une lieue de là, au château de Roche, dans la paroisse de Marigné. Coquereau, vivement contrarié de voir qu'on n'avait pas tenu compte de la défense qu'il avait faite, envoya aussitôt Jarnigon, porter l'ordre à Grand-Pierre de revenir sur-le-champ.

Celui-ci fit répondre qu'ayant reçu l'avis que le général Lebley venait de se mettre en campagne à la tête d'un corps de quatre mille hommes pour tomber à l'improviste sur l'Escoublère, il avait cru devoir se retirer. Il priait Coquereau de ne pas tarder d'un moment à venir le joindre; mais celui-ci n'était point accoutumé à voir discuter ses volontés. Il renvoya Jarnigon pour déclarer qu'il voulait être obéi, et que les Chouans vinssent reprendre

leur poste, où ils pourraient se défendre contre les Républicains.

Néanmoins Grand-Pierre, malgré trois voyages successifs de l'envoyé, crut de son devoir de persister à ne pas exposer sa troupe à un danger inutile. Quelques informations qu'il avait prises lui donnaient d'ailleurs sujet de penser que plus tard Coquereau lui-même l'approuverait.

Pendant ces allées et venues, celui-ci, fatigué du voyage qu'il venait de faire, et agité par les inquiétudes auxquelles nous l'avons vu s'abandonner, chercha, suivant sa malheureuse habitude, dans l'abus des liqueurs fortes un oubli momentané de toutes les idées qui le tourmentaient. Déjà sa tête commençait à s'échauffer lorsqu'on vint lui annoncer que les Bleus s'avançaient sur le bourg de Daon, il monta aussitôt à cheval et voulut, malgré toutes les représentations, se porter au-devant d'eux. Ses cavaliers le suivirent.

Il entra dans le bourg de Daon, et là, il apprit que les Républicains arrivaient par le chemin de Marigné et ne devaient être qu'à peu de distance. Il ordonna au Hongrois d'aller les reconnaître et resta au milieu de la rue à attendre son retour. Le Hongrois rencontra

l'ennemi à quatre portées de fusil de là, auprès du Ruisseau de Moriandre. Cet homme, qu'aucun danger n'effrayait, se sera sans doute imprudemment exposé; il fut tué sur la place. Le bruit d'une décharge se fit entendre jusqu'à Daon, et, le Hongrois ne revenant pas, Coquereau pensa bien qu'il lui était arrivé quelque malheur.

Cette idée acheva de lui égarer la raison : « Je ne leur laisserai pas mon Hongrois! » s'écria-t-il; et, malgré les efforts que firent ses cavaliers pour l'arrêter, il se porta vers l'ennemi qui commençait à paraître en vue du bourg. S'avançant à portée de la voix, il demanda un pourparler : on ne lui répondit que par des coups de fusil. Alors il se retira vers ses cavaliers. Son aide-de-camp le conjura, les larmes aux yeux, de profiter de ce dernier moment pour se sauver. « Non, dit-il, non, « je ne partirai pas que je n'aie mon Hongrois, « je veux avoir mon Hongrois! » et il retourna au-devant de l'ennemi, qui répondit encore à ses interpellations par des coups de fusil.

Il recommença jusqu'à quatre fois ce manège, criant toujours : « Je veux mon Hon« grois! je veux mon Hongrois! » Les Républicains craignaient quelque stratagème; ils

ne s'approchaient que lentement et avec précaution. Lorsqu'ils furent arrivés aux premières maisons, une femme leur dit : « Vous « n'êtes donc guère hardis de n'oser avancer « contre Coquereau qui n'a que quatre hom- « mes avec lui ? » Ces mots leur donnant confiance, ils se précipitèrent alors dans le bourg, et Coquereau, entraîné par ses gens, se retira par la route de Château-Gontier.

Il se mit bientôt hors de la portée des fantassins; mais cinq hussards s'étaient lancés à sa poursuite et le pressaient vivement. Etant arrivé à l'embranchement d'un petit chemin, il laissa Jarnigon et Chassebleu suivre leur première direction, et se jeta dans le sentier de côté avec Binet, son aide-de-camp, espérant sans doute que les hussards se diviseraient aussi. Mais ceux-ci n'hésitèrent point à s'attacher uniquement à Coquereau que son brillant uniforme leur désignait trop bien.

Le sentier qu'il parcourait se trouva fermé par une barrière, et son cheval, fatigué du voyage de la nuit, ne put la franchir. Coquereau voulut alors faire face aux cavaliers qui arrivaient sur lui, mais il fut blessé à l'épaule d'un coup de pistolet. Ne pouvant plus se servir de son sabre, il abandonna son cheval et

chercha à se sauver à travers les champs, tandis que son aide-de-camp, se dévouant pour lui, arrêtait seul les cinq cavaliers dans le sentier. Il leur fallut le hacher sur la place avant de pouvoir passer outre; aussitôt trois d'entre eux, laissant leurs chevaux, continuèrent de poursuivre Coquereau qui, malgré la perte de son sang, courut encore l'espace de deux portées de fusil. Enfin, parvenu dans un petit pré, au bord d'un étang, il fut atteint par un hussard au passage d'une haie. Il eut encore la force de lui jeter à la tête son sabre devenu inutile, et bientôt après tomba sous ses coups redoublés. On le dépouilla de ses vêtements, qui furent apportés en trophée au bourg de Daon, et, bien qu'on eût trouvé sur lui son brevet de chef de division et son acte de naissance, le général Lebley voulut aller sur le terrain pour s'assurer par ses propres yeux que c'était bien Coquereau qui était mort. Il pouvait, mieux que tout autre, vérifier le fait, puisqu'une semaine auparavant ils parcouraient ensemble les villes voisines avec de grands semblants d'amitié.

Coquereau fut, sans contredit, le plus redouté des chefs royalistes du Maine. Aucun ne sut mieux que lui harceler son ennemi par

une infatigable activité, le tromper par ses stratagèmes, l'effrayer par la multiplicité de ses attaques. Les reproches qu'on lui a faits peuvent être excusés, en partie, par les circonstances, et ne doivent pas empêcher de reconnaître que ses talents militaires lui ont mérité d'être placé au premier rang parmi les Insurgés de la Mayenne.

A la mort de Coquereau, Grand-Pierre, son lieutenant, fut choisi pour chef de la division et se montra digne de ce commandement qui lui fut unanimement déféré. Il était de l'Anjou, et, par conséquent, je n'ai point à parler de lui. Je dirai seulement qu'il ne cessa de montrer le plus grand dévouement à la cause royaliste pour laquelle il sacrifia une grande partie de sa fortune. Il était fils d'un notaire de Morannes.

Coquereau avait un frère aîné qui, enrôlé dans les armées républicaines au commencement de la Révolution, servait à l'armée d'Allemagne sous Moreau. Dès qu'il eut connaissance de l'Insurrection royaliste, il quitta son régiment qui était à Mayence et parvint, malgré tous les obstacles, à traverser la France entière. Quand il arriva dans son pays, son frère n'existait plus. Ce malheur n'ébranla

point sa résolution; il se mit sous les ordres de Grand-Pierre, qui le nomma aussitôt commandant en second, et les Chouans, qui d'abord l'accueillirent avec faveur comme frère de leur général, reconnurent bientôt qu'il méritait par lui-même de marcher à leur tête; Louis Coquereau, ainsi que Grand-Pierre, a survécu à la guerre civile, et j'ai pu recueillir de lui plusieurs renseignements précieux.

Lorsque les Chouans déposèrent les armes, en juillet 1796, la division de Grand-Pierre, n'ayant point eu, comme les autres, à souffrir des prétentions et des rivalités de ses chefs, était la plus considérable et la mieux organisée des six divisions qui occupaient les campagnes du Maine.

CHAPITRE TRENTE-TROISIÈME.

Débarquement du comte d'Artois à l'île d'Yeu. — Les Chouans du Maine n'en sont point prévenus.—Jambe-d'Argent chevalier de Saint-Louis. — Sa mort.

J'ai dit que les Insurgés manseaux n'avaient pas reçu d'ordres pour venir se joindre à l'armée des émigrés lors de leur descente à Quibéron le 27 juin 1791. Quand, deux mois après, le comte d'Artois vint débarquer à l'île d'Yeu, ils reçurent seulement l'avis de tenir en échec les garnisons républicaines pour les empêcher de se porter sur la côte, mais on ne leur disait pas pour quel motif. Cet abandon dans lequel on laissait les Chouans de la Mayenne et qui contribuait à les décourager de plus en plus, ne provenait en réalité que du manque d'une direction supérieure. Les cinq ou six chefs qui se trouvaient à la tête de l'Insurrection ne songeaient qu'à se maintenir indépendants les uns des autres, et nullement à mettre de l'ensemble dans leurs opérations.

Cependant Jambe-d'Argent s'était empressé

de se conformer aux recommandations qu'on lui faisait, et ne cessait de fatiguer l'ennemi par des attaques continuelles. Sur la demande du général de Scépeaux, il venait de recevoir du comte d'Artois le brevet de chevalier de Saint-Louis, et le vaillant boiteux, qui voulait se montrer digne de cette distinction, redoublait de zèle et d'activité.

A cette époque, Jambe-d'Argent étendait son autorité sur vingt-cinq paroisses, comptait deux mille soldats sous ses ordres, et sa division, malgré des combats continuels, prenait chaque jour un nouvel accroissement. Il est à croire que toutes les campagnes du Maine n'eussent pas tardé à se mettre sous son commandement si la mort ne l'eût arrêté au milieu de sa carrière. Il tomba sur le champ de bataille, au moment même où, par un élan d'audace, il décidait la victoire.

Le lundi 26 octobre, Jambe-d'Argent était à son quartier-général, au *Haut-des-Prés,* retenu par une indisposition, suite des fatigues de trois journées de combats consécutifs. Vers le soir, Lefrisé, capitaine de la paroisse de Cosmes, le vint avertir qu'une troupe nombreuse de Républicains devait, le lendemain, se porter sur son canton pour y faire un en-

lèvement de blé. Il avait reçu l'avis qu'un convoi de trente charrettes venait d'être réuni pour cette expédition. Jambe-d'Argent ne laissait jamais l'ennemi s'avancer impunément sur son terrain, il fit aussitôt ses dispositions pour le combat. Il n'avait auprès de lui que ses cavaliers d'ordonnance, Le Blond et Va de-bon-Cœur; il les dépêcha aussitôt pour avertir la colonne de Placenette et la division de Lecomte, avec ordre de marcher sur Cosmes en toute hâte. Lui-même, tout malade qu'il était, monta à cheval et passa la nuit à parcourir les paroisses de Saint-Sulpice, d'Origné et de Houssay pour en rassembler les compagnies. Le capitaine Le-Frizé avait assuré que les Bleus partiraient seulement le matin de Château-Gontier ; ils avaient fait préparer des vivres à Marigné pour y déjeuner et y réunir les charrettes du convoi ; ainsi donc, ils ne pouvaient arriver à Cosmes que dans l'après-midi. Jambe-d'Argent était de retour au Haut-des-Prés au point du jour ; il devait y être rejoint par les compagnies de Nuillé, de l'Huisserie et de Montigné, qu'il avait fait prévenir par son frère. Sa course avait été longue et rapide, et sa jambe le faisait beaucoup souffrir. Il vint se coucher sur un banc auprès du feu et som-

meillait à demi quand le bruit lointain d'une fusillade se fit entendre : les Bleus, venus plus tôt qu'on ne les attendait, avaient surpris et attaqué la colonne de Moustache qui était arrivée la première au lieu désigné.

Les gens de la ferme résolurent de ne pas avertir Jambe-d'Argent avant qu'il n'eût pris un peu de repos, et lui préparèrent à dîner ; mais bientôt le bruit des coups de fusil le réveille ; il se lève précipitamment et prend ses armes. « Ce n'est pas le temps de dormir, dit-il, « voilà nos gens qui se battent là-bas, je de- « vrais être avec eux. » Le père Joseph, l'aumônier de la division, qui se trouvait là, voulut le retenir un moment pour lui faire prendre quelque nourriture et donner le temps d'arriver aux bandes qu'il attendait. « Non, « non, dit-il, quand les miens sont en dan- « ger, ma place est à leur tête ; je ne tarderai « pas d'une minute à partir, quand il me fau- « drait aujourd'hui mourir à la peine, » et il s'élança hors de la maison.

Il n'y avait là pour le suivre qu'un jeune homme, à peine âgé de seize ans, qui, brûlant de signaler son zèle pour la cause de la religion et de la royauté, s'était échappé de Laval, où demeurait sa famille, pour venir demander à

Jambe-d'Argent de servir sous ses ordres. Celui-ci l'avait attaché à l'état-major, et déjà le jeune Lavallois s'était distingué en plusieurs occasions par son brillant courage. Dès qu'il vit partir son chef, il prit un fusil et courut sur ses traces.

Ils avaient environ une lieue à faire pour rejoindre les combattants, mais nos deux braves allaient au pas de course; en peu de temps la distance fut franchie. Quoique bien loin encore, Jambe-d'Argent vit du premier coup d'œil que les Chouans, ralentissant leur feu, commençaient à plier. Doublons le pas, s'écria-t-il, il est temps de venir à leur aide. Alors le boiteux, qui tout à l'heure succombait à la fatigue, s'élança avec une telle impétuosité que le jeune homme, leste et dispos, qui l'accompagnait, ne le pouvait plus suivre. « Gagnez un bout de la ligne, lui dit-il, moi « je vais à l'autre, et tous deux crions : Voilà « Jambe-d'Argent! » A ce cri, qu'il fit entendre de sa voix retentissante si bien connue de ses soldats, les fuyards s'arrêtent, et toute la ligne à la fois répète : « Jambe-d'Argent! Jambe- « d'Argent! » Les Républicains étonnés hésitent, délibèrent et finissent par reculer, mais en se défendant toujours.

Arrivés près d'une maison appelée la Chevrolais, quelques-uns d'entre eux vont s'embusquer derrière une haie de jardin, tandis que les autres, protégés par leur feu, se rallient dans un champ à côté. Jambe-d'Argent voit cette manœuvre qui va l'arrêter au moment de la victoire, si une brusque attaque ne culbute l'ennemi avant qu'il ait formé ses rangs. « En avant les braves! En avant, s'é- « cria-t-il; suivez-moi, et la victoire est à nous!» Un chemin creux les séparait du champ où les Bleus se rassemblaient; il y descend et les siens aussi; mais lui franchit le talus de la haie et continue d'avancer sur l'ennemi, criant toujours : « A moi, à moi, mes braves! » Alors les Bleus, épouvantés, se dispersent et s'enfuient; mais ceux qui étaient dans le jardin font, en partant, une dernière décharge, et Jambe-d'Argent tombe frappé de deux balles dans la poitrine.

Les Républicains ne s'aperçurent pas de sa chute et continuèrent de fuir. Les Chouans, arrivés près de lui, trouvent qu'il respire encore; ils se hâtent de le porter près d'un monceau de chaume nouvellement coupé, l'en couvrent entièrement de peur qu'il ne soit vu par l'ennemi, et le quittent aussitôt pour continuer la

fusillade. Cependant le combat se ralentit, et, bien qu'alors un détachement de la division de Lecomte arrivât au secours des Royalistes, les Bleus ne furent pas poursuivis.

Déjà tous les Chouans savaient que leur chef avait été frappé, mais ils se flattaient encore qu'ils ne l'était pas mortellement. Ils revinrent en hâte sur les lieux : Moustache était des premiers. Il s'approche du tas de chaume, le soulève, et aussitôt le laisse retomber. « Tout est fini, dit-il, il ne nous reste plus « qu'à prier le bon Dieu, non pour notre « chef, mais pour nous : lui, trouvera misé-« ricorde, et nous, nous n'avons plus que « malheur à attendre. » En parlant ainsi, le vieux soldat, qu'on disait dur et insensible, ne pouvait retenir ses larmes.

Le plus grand nombre alors se retira consterné; ceux qui ne voulurent pas quitter le corps; le transportèrent à la métairie du Grand-Brossay, envoyèrent avertir le père Joseph et restèrent auprès du mort à prier. On s'aperçut alors que Jambe-d'Argent, conservant son sang-froid jusqu'au dernier moment, avait détaché les bandages de sa jambe pour essayer d'arrêter le sang qu'il perdait par sa blessure; mais il n'avait pu y réussir.

Quand la nuit fut venue, on alla secrètement creuser une fosse dans le cimetière du bourg de Quelaines, et, à minuit, le père Joseph vint chercher le corps pour lui rendre les derniers devoirs. Il fut porté sans bruit; quelques Chouans armés, quelques habitants du bourg et l'état-major suivirent en silence. Les cierges ne furent point allumés, la lune seule éclairait la marche, mais sa clarté suffisait pour laisser voir la désolation empreinte sur tous les visages. Le prêtre récita les prières à voix basse, et, quand le corps fut placé dans la tombe, faisant un effort, il voulut élever la voix, mais il ne fit entendre que des sanglots, et tout fut terminé; tout, excepté les pleurs de ses soldats et les regrets des Royalistes.

Jean-Louis Treton dit Jambe-d'Argent n'avait pas encore vingt-quatre ans quand il fut tué au combat de la Chevrolais, le 27 octobre 1795. Il s'était passé deux ans depuis qu'il avait laissé le métier de batelier pour suivre l'armée de la Vendée, et, durant tout ce temps, il ne cessa de combattre que lorsque des blessures l'arrêtèrent. Nul autre, entre les Chouans du Maine, ne saurait être comparé au vaillant boiteux. Pour lui faire sa juste part de mérite, il ne faut pas perdre de vue quels furent ses

commencements. Né dans l'indigence, infirme et mendiant dans sa jeunesse, forcé d'aller arracher à l'ennemi le fusil qu'on refusait au pauvre estropié, il n'eut que son courage pour toute aide, et ne dut qu'à lui-même de devenir le premier entre tous ; ainsi donc chacune des circonstances de cet abaissement dont il s'était tiré, devient pour lui un vrai titre d'honneur.

Lorsqu'en 1825 j'entrepris de recueillir les faits déjà à demi-oubliés de la Chouannerie de la Mayenne, ce nom de Jambe-d'Argent qui, servant de belliqueux appel aux braves, avait tant de fois retenti dans nos campagnes, ne restait plus guère que dans le souvenir de quelques vieux Insurgés, débris échappés aux désastres de la guerre. Je les ai interrogés tous, et je ne pense pas qu'une seule particularité intéressante de la vie du boiteux m'ait échappé. Jusque-là, aucun récit n'en avait été fait, et c'est seulement depuis peu que les exploiteurs de chroniques ont ajouté de nouveaux détails à ceux que j'avais donnés. Comme ces détails ne sont appuyés d'aucun témoignage, je n'ai pas dû les réunir à ceux dont j'ai scrupuleusement constaté l'exactitude.

Après la mort de Jambe-d'Argent, sa Divi-

sion n'éprouva plus que des malheurs. Le choix de son successeur suscita de vives discussions ; Moustache et Placenette eurent chacun leurs partisans, entre lesquels la querelle s'échauffa à tel point que le danger même ne put les rapprocher. Ils refusèrent mutuellement de se porter secours lorsque les Républicains vinrent les attaquer, et ils eurent tour-à-tour la triste satisfaction de voir leur antagoniste battu.

Enfin les officiers de l'état-major essayèrent de porter remède à ces funestes dissensions ; ils nommèrent pour chef de la division un vieil émigré, réfugié depuis quelques mois parmi les Chouans, qui le connaissaient seulement sous le nom de *Mr Maurice*. Mais cette mesure ne produisit pas l'effet attendu ; Moustache et Placenette ne cessèrent point d'être ennemis, et le nouveau chef ne sut pas gagner la confiance des paysans. D'abord, il allégua son grand âge pour se dispenser de prendre part aux combats ; ensuite, il se montra tellement occupé de correspondances mystérieuses qu'on le soupçonna d'entretenir des intelligences avec l'ennemi. Enfin, dès que les négociations s'ouvrirent de nouveau, il s'empressa de faire sa soumission et se réfugia à Laval. De ce moment

la division de Jambe-d'Argent resta entièrement désorganisée.

Les Républicains ne manquèrent pas de tirer parti de cette désunion des Chouans. Ceux-ci, du reste, se laissaient battre en toute rencontre ; n'ayant plus de confiance les uns dans les autres, ils lâchaient pied au premier choc, et souvent même prenaient la fuite dès qu'ils apercevaient l'ennemi.

CHAPITRE TRENTE-QUATRIÈME.

Les Faux-Chouans et le Grand-Pierrot. — Mort de Lecomte. — Mort de Taillefer. — Mort de Delière.

Coquereau et Jambe-d'Argent étaient morts quand la Convention remit le pouvoir aux mains du Directoire (le 4 novembre 1795). Cet évènement n'ôta rien à l'animosité des deux partis ; car, si les Chouans n'attaquaient plus les Bleus avec des élans d'enthousiasme, ils continuaient de se défendre avec le courage du désespoir. De son côté, le général Hoche déployait une infatigable activité, employant à la fois les promesses et les menaces, négociant sur un point, combattant sur un autre, et ne se refusant aucun des moyens de nuire à son ennemi.

Les colonnes mobiles de *Faux-Chouans*, décrétées par la Convention, furent alors régulièrement organisées dans chaque ville. Celle de Laval se fit particulièrement redouter. Elle était commmandée par un Allemand surnommé le Grand-Pierrot. Cet homme, aussi rusé

qu'entreprenant, d'une agilité et d'une force extraordinaires, ne connaissant ni la crainte ni la fatigue, porta la terreur dans toutes les paroisses insurgées; et les Chouans des divers cantons, redoutant d'être surpris par lui, ne s'abordèrent plus qu'avec défiance et cessèrent de se porter mutuellement secours. Cependant ils finirent par reconnaître les Faux-Chouans à la profusion de plumets et de rubans blancs dont ils surchargeaient leurs déguisements. Alors ils les attaquèrent et les poursuivirent avec fureur, et en détruisirent un grand nombre. Néanmoins, il y eut toujours de fatales méprises qui jetèrent l'effroi dans le parti royaliste : trois capitaines de paroisse de la division Jambe-d'Argent furent surpris et tués dans la même semaine. : et comme le Grand-Pierrot revenait toujours sain et sauf de ses expéditions, les paysans finirent par croire qu'il avait fait un pacte avec le diable, et que les balles qui venaient le frapper tombaient à ses pieds sans le blesser. Le Chouan Fleur-d'Epine m'a assuré qu'un jour, embusqué derrière une émousse, à trente pas du Grand-Pierrot, il lui avait tiré treize coups de fusil sans l'atteindre. Fleur-d'Epine était brave, bon tireur, et il avait promis un cierge à saint Etienne son patron; il

fallait donc qu'il y eût du sortilège puisqu'il n'avait pas touché son ennemi.

Les attaques perfides des Faux-Chouans ne furent pas les seules à redouter. Un autre système de trahison fut encore organisé contre les Royalistes. On publia que les délations seraient payées; elles eurent un tarif d'après leur importance. Pour qui livrait un chef supérieur, un capitaine, un simple Chouan, un blessé, il y avait une prime fixe. Bien peu de paysans se laissèrent corrompre; mais il n'en fut pas de même des aventuriers qui étaient venus se joindre à eux, et les plus braves d'entre les Chouans furent victimes des dénonciations.

Le chef de la division du Canton de Craon succomba ainsi. Il avait sauvé la vie à un prisonnier qui, sans lui, allait être fusillé. Cet homme se montra transporté de reconnaissance; il devint le serviteur empressé de son bienfaiteur et se fit appeler *Caniche* pour témoigner de sa fidélité. On prit entière confiance en lui; mais son faux dévouement n'avait pour cause que l'appât du gain. Lecomte étant venu passer la nuit dans une ferme non loin de Craon, Caniche alla avertir la garnison républicaine qui alla aussitôt cerner la maison. Une

dizaine de Chouans s'y trouvaient; ils furent tués, et leur chef, saisi avant qu'il eût pu prendre ses vêtements, fut ainsi traîné à Craon et fusillé après avoir subi mille outrages. Ce jeune homme, d'un caractère doux et tranquille, s'était fait aimer de tous les paysans. Après sa mort, sa division se réunit aux Insurgés de l'Anjou.

Vers le même temps, Delière, ce brave soldat que Jean Chouan avait désigné pour le remplacer, fut tué dans la paroisse du Bourgneuf. Après la mort de son chef il avait quitté le bois de Misedon, et, à la tête de sa compagnie, il était allé se réunir aux Insurgés de Vitré que commandait Mr de Couësbouc. Dans le canton qu'il avait abandonné, il se forma bientôt une bande de Brigands qui tour à tour se faisaient passer pour Chouans ou pour gardes nationales, et pillaient les gens de l'un et l'autre parti. Delière fut chargé d'en purger le canton. Aidé d'un des frères Pinson qui commandait la compagnie de Bourgon, il parvint à arrêter presque tous ces bandits qui furent fusillés sur-le-champ; mais un de ceux qui étaient parvenus à s'échapper alla à Laval et déclara qu'il était facile de surprendre les Chouans dans la paroisse du Bourgneuf. Quatre

cents hommes partirent aussitôt; il leur servit de guide; et, comme il connaissait parfaitement le pays, il les conduisit par des chemins couverts jusqu'au lieu où se trouvaient Delière et sa troupe. Attaqués de tous les côtés à la fois, les Chouans s'ouvrirent passage, mais ils perdirent beaucoup d'hommes, et entr'autres leur chef et un gentilhomme, Mr de Châteauneuf, qui était envoyé d'Angleterre pour prendre le commandement du Canton de Jean Chouan. Par suite de cette défaite, les Insurgés quittèrent de nouveau le pays et ne s'y montrèrent plus que par intervalles sous les ordres de Mr de Chalus.

Le chef de division Taillefer fut tué dans les premiers jours de mars 1796. Bien que souffrant de la fièvre, il avait, durant deux jours consécutifs, soutenu l'attaque des Républicains dans les bois de la Chapelle; ceux-ci s'étant enfin retirés, il dispersa ses hommes et se rendit seul dans une ferme voisine pour prendre quelque repos. Ce jour-là, la terre était couverte de neige, les Bleus le suivirent à la trace. Cependant il fut averti de leur approche assez à temps pour qu'il pût se sauver ; mais dans cette ferme, où il s'était réfugié, se trouvait un émigré échappé de Quibéron, Mr de

Tercier. Retenu par des douleurs de rhumatisme, il pouvait à peine marcher, et pourtant, s'il ne fuyait pas, il était perdu. Taillefer entreprit de l'emmener avec lui. Il ne réussit à l'entraîner qu'avec grand'peine, et ils n'étaient pas loin encore quand l'ennemi arrivant, les aperçut et se mit à leur poursuite en leur tirant des coups de fusil. Ils se trouvaient alors dans un champ de genêts trop peu élevés pour les cacher ; néanmoins, Mr de Tercier, se sentant incapable de marcher davantage, se laissa tomber au milieu, et se tint couché contre terre. Les Bleus crurent l'avoir tué et continuèrent de poursuivre l'autre fuyard. Celui-ci, malade, harassé, et de plus atteint d'une balle à la cuisse, sentit bientôt ses forces défaillir. Un petit pont se trouvant sur sa route, il se jeta dessous et s'y blottit; on l'avait perdu de vue, mais le sang qui coulait de sa blessure avait marqué sa trace sur la neige; il fut découvert et massacré là à coups de sabre.

Taillefer (Michel-Jacquet) était maréchal au bourg de Chemeré, et déjà assez âgé lorsque l'armée de la Vendée passa dans le Maine. Il la suivit, croyant de son devoir de combattre les révolutionnaires qui attaquaient la religion. Après la défaite du Mans, il reprit les

armes des premiers et fut nommé capitaine de sa paroisse. Il ne se fit point remarquer par une valeur brillante, mais son intrépidité calme, sa piété profonde lui attirèrent la considération générale et le désignèrent à l'élection de ses camarades quand on nomma des chefs de division. Il justifia constamment la confiance qu'on avait mise en lui. Après sa mort, Mr de Tercier, qui avait échappé aux Bleus si heureusement, prit le commandement de sa division jusqu'à la paix. C'est de celui-ci que j'ai appris les détails de la fin de Taillefer.

Les Chouans manseaux ne consentirent à déposer les armes qu'en juin 1796, lorsqu'ils se furent assurés que Mr de Scépeaux avait fait sa soumission. Ils ne tardèrent pas à reconnaître qu'ils ne trouveraient pas dans cette paix prétendue la sûreté qu'on leur avait annoncée. Les autorités républicaines imaginèrent des motifs pour se défaire de tous les chefs qui avaient cru pouvoir se fier au traité conclu. Rochambeau, qui avait commandé la division de Mayenne, accusé de conserver des armes, fut condamné par une commission militaire à être fusillé. Les chefs de Canton Mousqueton et Placenette, arrêtés sous divers prétextes, furent assassinés en route par l'escorte qui de-

vait les amener à Laval ; on déclara seulement qu'ils avaient voulu s'échapper. Si Grand-Francœur, Moustache, Morière, Sans-Peur évitèrent le même sort, c'est qu'ils surent se dérober à toutes les poursuites et ne reparurent qu'à la reprise des hostilités en 1799.

Je dirai en peu de mots ce que fut cette troisième époque de la Chouannerie dans la Mayenne. Les paysans manseaux n'ayant été en quelque sorte que les auxiliaires de l'Insurrection qui s'organisa alors dans toutes les provinces de l'Ouest ; je n'ai point à entrer dans des détails qui ne tiennent qu'indirectement au sujet que j'ai entrepris de traiter.

FIN DE LA DEUXIÈME ÉPOQUE.

TROISIÈME ÉPOQUE

DE LA CHOUANNERIE.

La troisième époque de la Chouannerie, qui porta aussi le nom de *guerre des Mécontents*, commença vers le milieu de l'année 1799, sous le gouvernement du Directoire, et finit dès le mois de février de l'année suivante, trois mois après que Bonaparte se fut emparé de l'autorité.

Le traité de paix de 1796, auquel les Vendéens et les Chouans avaient été forcés d'accéder tour-à-tour, n'avait point ramené le calme dans les esprits. Il n'y eut pas même l'apparence d'une réconciliation. De part et d'autre on tint à honneur de montrer sa haine, et l'on alla jusqu'à se faire un mérite de l'oubli de toute justice et de toute bonne foi. Les Royalistes et les Républicains égale-

ment ne cherchèrent dans la paix que de nouveaux moyens pour tramer plus sûrement la perte de leur ennemi. On n'avait pu le vaincre à force ouverte, on l'attaqua par la ruse, l'intrigue et la trahison. Bientôt le résultat en fut tel qu'on eut lieu de regretter le temps où l'on se combattait à force ouverte. Trois années durant, les assassinats, les pillages, les dévastations, les brigandages de toutes sortes desolèrent le pays qui avait été le théâtre de la guerre civile.

L'exaspération des deux partis était portée à son comble lorsque les anciens chefs vendéens, réunis en Angleterre, formèrent le plan d'une nouvelle Insurrection, fondant leur espoir de succès sur la coalition européenne qui se préparait à attaquer la France. Cette fois encore, l'Angleterre fournit des secours d'armes et d'argent, et bientôt un soulèvement général se manifesta dans les campagnes de l'Ouest.

Les nouveaux Insurgés, qui se donnèrent le nom de *Mécontents*, se levèrent simultanément dans la Vendée, l'Anjou, la Bretagne, le Maine et une partie de la Normandie. Mr de Bourmont vint prendre le commandement dans la Sarthe et la Mayenne. Déjà, vers la fin de

la guerre précédente, il avait paru dans le pays et fait connaître sa bravoure et son activité. Les anciens Chouans se rendirent avec empressement à son appel, mais il trouva peu de bonne volonté quand il voulut faire de nouvelles recrues parmi les paysans. Néanmoins les Insurgés du Maine formèrent trois légions.

Les officiers qui furent mis à leur tête ne voulurent point adopter la tactique employée par les premiers Chouans. Ils s'efforcèrent de tenir leurs hommes réunis, les firent mettre en ligne, les exercèrent aux manœuvres, et enfin entreprirent de les soumettre à la discipline des troupes régulières. Les Chouans de la Mayenne eurent peine à s'astreindre à ces obligations et ne voulurent jamais en reconnaître l'avantage. Contrariés dans leurs habitudes, fatigués d'exercices qui leur semblaient plutôt nuisibles qu'utiles, ils ne cessaient de regretter le temps de leurs premiers combats, alors que, guidés par les chefs qu'ils avaient choisis dans leurs rangs, ils obéissaient *par amitié* et avec une confiance d'enthousiasme. Ils comprenaient d'ailleurs que la guerre qui se faisait dans leur pays ne leur était plus particulière. Ils voyaient leurs rangs grossis d'une multitude

d'étrangers qui pour la plupart leur paraissaient suspects. Avec les émigrés rentrés, les Royalistes compromis, les prisonniers échappés, il leur arrivait aussi une foule d'intrigants, d'aventuriers, et, dans ce nombre, se trouvaient sans doute des voleurs et des bandits, des espions et des traîtres. Naturellement soupçonneux, les paysans manseaux, tourmentés par des défiances continuelles trop souvent justifiées, ne pouvaient plus guère retrouver ces élans d'audace auxquels ils avaient dû leurs premiers succès. Cependant ils prirent part vaillamment aux combats que livra Mr de Bourmont à Vaiges, à Louverné, à Meslay, à Ballée, et il marchait à leur tête quand il s'empara de la ville du Mans avec un corps de trois mille hommes pour toutes forces; mais la nouvelle organisation ne laissait guère au courage individuel l'occasion de se signaler, et je n'ai à cet égard recueilli aucun fait à citer.

Il y eut six mois de combats meurtriers, mais ils n'amenèrent point les résultats qu'on s'en était promis. Enfin parut l'homme qui devait briser toutes les résistances, dompter tous les courages, courber toutes les vanités. Bonaparte n'eut qu'à vouloir, et la coalition des Insurgés fut dissoute. Il faut le dire, l'empres-

sement de quelques chefs à se soumettre peut laisser croire qu'ils avaient vu arriver ce moment sans regret. Ceux qui voulurent résister plus long-temps durent porter la peine de leur courage : Mr de Bourmont eut à subir une longue détention et ensuite l'exil, et Mr de Frotté, chef de l'Insurrection normande, paya de sa vie l'honneur d'avoir cédé le dernier.

FIN DE LA TROISIÈME ÉPOQUE.

CONCLUSION.

Avant de terminer ce livre, je veux le redire encore, j'ai entrepris de repousser les calomnies dont la Chouannerie du Maine a été si souvent l'objet, sans avoir recours aux récriminations haineuses de l'esprit de parti. J'ai cherché avec un soin scrupuleux à constater la vérité, et je l'ai dite avec modération et loyauté. Si j'ai raconté des faits long-temps ignorés, ils n'en sont pas moins établis sur des rapports authentiques. Je les ai reproduits après les avoir mis sous les yeux de gens qui, amis ou ennemis, y avaient pris part; pas un d'eux ne m'a reproché d'avoir altéré la vérité, et voilà vingt-sept ans écoulés sans que j'aie eu à faire droit à aucune réclamation. Aujourd'hui, tous les contemporains de cette fatale époque ont disparu; je les dois suivre bientôt, et, à l'approche de ce moment, j'ai cru devoir confirmer, en les répétant, les récits que j'avais recueillis de la bouche des auteurs ou des témoins de l'Insurrection. Puisse ne pas tomber dans l'ou-

bli cette dernière attestation qui, en faisant connaître les vrais motifs de la prise d'armes des paysans de la Mayenne, signale aussi le courage, le dévouement, la persévérance avec lesquels ils combattirent pour défendre leurs croyances religieuses.

Si j'ai pu aider à dissiper les odieuses préventions dont ils ont été victimes, si j'ai contribué à leur faire rendre une tardive justice, j'aurai obtenu le prix de la tâche que je m'étais proposée, et, quoi qu'il en soit, je rends grâce à Dieu qui m'a permis d'amener à sa fin ce dernier travail entrepris malgré les infirmités de la vieillesse et les rudes épreuves que j'ai dû subir.

Note de la page 98. Les landes de la Brossinière, bien avant d'être un des champs de bataille de la Chouannerie, avaient été le théâtre d'un combat qui, peu important par lui-même, eut en son temps un grand renom : là, sous le règne de Charles VII, fut remporté le premier avantage obtenu sur les Anglais depuis que la trahison les avait rendus maîtres des trois quarts de la France. Et, comme les gens du Maine eurent grande part à la victoire, je crois que le récit de ce fait peut avoir place dans ce livre. Je laisse parler les chroniques du temps dont la narration naïve nous présente un tableau fidèle des combats de l'époque.

COMMENT AULCUNS ANGLOYS FURENT DESCONFITZ PAR MESSIRE AMBROYS DE LORE ET AULTRES CHEVALIERS FRANCOYS.

L'AN mil quatre cens vingt-deux un capitaine Angloys nommé le sire de la Poulle (1) vaillant chevalier et de grand lignage, se partit du pays de Normandie et avecque luy deux mille cinq cens combattans Angloys et s'en alla courir les pays du Maine et Anjou faisant de grands ravages et butins, et se logea devant un chasteau d'icelluy pays d'Anjou nommé Segrie (2). Et

(1) Lord Poll, frère du comte de Suffolk (2) Segré.

incontinent la chose vint à la congnoissance de messire Ambroys, sire de Lore, capitaine de Sainte-Suzanne (1) que icelluy de la Poulle et sa compagnée estaient passez et entrez au dit pays, et aussitost le dit de Lore envoya hastivement devers Jehan de Harecourt conte d'Aumalle, lequel se tenoit en la ville de Tours et estoit le dit conte gouverneur pour le Roy au pays d'Anjou ou du Maine. Lequel, sitost qu'il eut reçeu les lettres du dit messire Ambroys, se partit hastivement de laditcte ville de Tours et envoya chevaucheurs et messagiers de toutes parts pour faire tirer ses gens ensemble, et vint hastivement avecques eulx en la ville de Laval et le lendemain au matin jour de samedy se partit le dit conte de la dicte ville de Laval pour soy aller mettre entre le pays de Normandie et les Angloys, en ung lieu où il fut dit qu'ils devoient passer pour eulx en retourner, et se vint loger en ung village nommé le Bourcneuf de la Forest. Et envoya plusieurs gens d'armes bien congnoissans et suffisants pour chevaucher au devant et luy faire souvent scavoir toutes nouvelles d'iceulx Angloys, lesquels ils trouvèrent partis de devant le chasteau de Segrie et s'en venaient tout droit par devant un chasteau nommé la Gravelle, et en amenoient avec eulx les ostaiges de la rançon d'icelluy chasteau et bien dix ou douze mille testes de bétail. Et lesdits Angloys se venant loger à trois lieues dudit conte d'Aumalle tiroient tout droit à aller passer par

(1) Ambroise de Loré, né en 1396 au château de Loré en la paroisse du Grand-Oisseau en l'arrondissement de Mayenne.

les landes de la Broissinière à une lieue d'icelluy Bourcneuf où il était logé. Et incontinent il manda à ce qu'ils se rendissent devers lui, gens de toutes parts, les quels le firent très volontiers. Le seigneur de Fontaine y alla, et là vint aussi un chevalier nommé messire Jehan de la Haye, baron de Coulonces, capitaine de la ville de Mayenne et Ambroys de Lore, et Pierre Le Bastard d'Alençon et messire Louis Tromargon et autres chevaliers et escuyers. Et alors le dit cônte d'Aumalle envoya à madame de Laval luy prier qu'elle voulust envoyer messire Guy de Laval l'aisné de ses fils et les gens de la seigneurie de Laval et autres vassaux qu'elle pourrait recouvrer et avoir promptement. Et par adventure le dit aisné des fils de Madame de Laval estait allé vers son oncle le duc de Bretaigne et restait seulement le second fils nommé André de Laval lequel estait jeune d'âge de douze ans, et nonobstant sa mère l'envoya très volontiers ; et lors vivoit encore la bonne femme Jehanne de Laval laquelle voulust mettre en main au dit André son petit fils l'épée de Duguesclin lequel avait été son mary devant qu'elle épousât le sire de Laval, et pour accompagner icelluy André la dite dame de Laval luy bailla le sieur de Montejan qui estoit son gouverneur. Et tous s'estant ainsi rendus devers le dit conte d'Aumalle, il leur requit conseil pour ce qu'il vouloit conclure à cette heure ce qu'il estoit de faire pour ce jour; et, finalement, fut appointé que le lendemain dimenche matin à soleil levant le dit conte et ses gens seroient au dit lieu de

Broissinière et que là se mettroient en bataille à pied pour illec attendre iceulx Angloys. Et que le dit sire de Lore et messire Louis Tromargon et le baron de Coulonces seroient à cheval avec sept ou huit vingt lances pour besogner sur iceuls Angloys ainsi qu'ils verroient estre à faire. Et ainsi qu'il fut conclud il fut fait, et le dimenche au plus matin au lieu de la Broissinière fut la bataille des ditz Françoys à pied et les ditz sires de Lore, Tromargon et Coulonces à cheval et dedans deux heures après on apperçut les coureurs Angloys qui rachassoient aucuns coureurs François. Et tant est les trois chevaliers allèrent à l'encontre des ditz Angloys et leur tindrent grande et dure escarmouche tant qu'ilz les firent descendre à pié environ demy quart de lieue du dit lieu de la Broissinière où arrivoit leur bataille, marchant droit vers le conte d'Aumalle lequel ils ne pouvoient bonnement veoir pour ce que les trois chevaliers et leurs gens estoient entre deux, se retirant tout bellement vers la bataille du dit conte. Et quand les batailles furent vis-à-vis l'une de l'aultre environ d'ung trait d'arc près, les Anglois en marchant picquèrent pieulx devant eux en grand nombre, lesquels ils portoient quant et eux. Et ce voyant les ditz chevaliers passèrent avec leurs gens par entre les deux batailles et vinrent tout oultre pour férir les Anglois; mais les ditz pieulx de ce faire les empeschoient fort. Et ainsi voyant qu'ilz ne pouvaient passer parmy les pieulx tournèrent tout à coup sur la coste de la bataille des Angloys où il n'y avoit nulz pieulx, et frappèrent vaillamment de dans

la bataille des Angloys lesquels se rompirent tellement qu'il n'y avoit plus comme nulle ordonnance. Et adonc vint joindre le dit sire d'Aumalle et ses gens et si vaillamment besongnèrent que finablement furent déconfitz iceulx Angloys desquels furent tués environ quatorze cents et à la chasse furent tués de deux à trois cents aultres et n'en échappa d'icelle compagnée pas plus de six vingtz et tous autres furent prins ou morts. Et parmy les prisonniers il y eut le sire de la Poulle, Thomas Abourg et messire Thomas Clisseton. Mais sur le lieu du combat furent faits plusieurs chevaliers, et le premier, messire André de Laval lequel l'avoit grandement mérité nonobstant son âge de douze ans (*). Et de là se partit le dit conte d'Aumalle et sa compagnée pour aller à Gravelle du quel lieu print son chemin droit au pays de Normandie.

Sur ce champ de bataille de la Brossinière, un pieux monument, ne fût-ce qu'une simple croix, ne devrait-il pas s'élever en témoignage de ce qu'aux deux époques les plus désastreuses pour la France, nos gens du Maine, animés d'un dévouement généreux, sont venus là verser leur sang !

Aujourd'hui les combats qui se sont livrés sur ce terrain seraient absolument mis en ou-

(*) André de Laval, seigneur de Lohéac, était né au château de Montsûrs dans le Bas-Maine. Il devint maréchal de France et amiral.

bli, si, de temps à autre, la charrue de quelque laboureur ne sortait de terre quelques débris de casques et d'éperons, de lances et de fusils. Lorsque j'allai à la closerie des Poiriers visiter René Chouan, je vis appendu au manteau de sa cheminée, à côté de sa carabine rouillée, une vieille épée de chevalier, à la lourde poignée, à la lame longue et mince. René me dit qu'en traçant un sillon, dans son champ qui touche la Brossinière, le soc avait soulevé cette épée. Il voulut me la donner. C'était, en quelque sorte, un souvenir de victoire : le vieux Chouan n'en avait pas d'autre à offrir.



Laval, 27 mai 1852.

HAG 251787

TABLE DES MATIÈRES.

INTRODUCTION.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

LES CHOUANS A L'ARMÉE DE LA VENDÉE.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

FIN DE LA TABLE.

FAUTES A CORRIGER.

Page 15, ligne 22. — on ne peut pas... *lisez :* on ne peut plus...
Page 25, ligne 11. — à plusieurs endroits... *lisez :* en plusieurs endroits...
Page 29, ligne 15. — dans la Révolution... *lisez :* avant la Révolution...
Page 73, ligne 3. — se trouvant, ainsi, — *supprimer* la virgule.
Page 74, ligne 2. — devaient partir aussi... *lisez :* devaient partir...
Page 78, ligne 7. — à son retour se décida... *lisez :* à son retour de Bretagne s'était décidé...
Page 80, ligne 11. — il n'a... *lisez :* il n'y a...
Page 108, ligne 26. — et sortit ainsi... *lisez :* et sortit de la ville...
Page 116, ligne 6. — ses élans d'exaltation, *de furie française*, repousser... *lisez:* ses élans d'exaltation, repousser...
Page 127, ligne 20. — mais ce n'était pas... *lisez :* mais ce n'étaient pas...
Page 314, ligne 20. — Moustache arriva... *lisez :* Moustache revint...
Page 320, ligne 11. — Jacquier... *lisez :* Jacquet...
Page 339, ligne 13. — rêvêrent... *lisez :* rêvèrent...
Page 378, ligne 12. — et de dévouement... *lisez :* et d'attachement...
Page 389, ligne 3. — qui était Vendéen... *lisez :* qui était de l'Anjou...

Page 435, ligne 13. — il allait l'atteindre... *lisez :* il allait l'en frapper...

Page 467, ligne 24. — ayant fait perdre... *lisez :* ayant fait oublier...

Page 514, ligne 5. — avec grand'peine... *lisez :* avec grande peine...

Digitized by Google

1. 3. H. 29

Digitized by Google

Digitized by Google



